

DEPARTEMENT DU PAS-DE-CALAIS

DELIBERATION DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

REUNION DU 26 SEPTEMBRE 2022

PRESIDENCE DE MONSIEUR JEAN-CLAUDE LEROY

Secrétaire : M. Bruno COUSEIN

Étaient présents : M. Jean-Claude LEROY, Mme Mireille HINGREZ-CÉRÉDA, Mme Valérie CUVILLIER, M. Bertrand PETIT, Mme Blandine DRAIN, M. Jean-Marc TELLIER, Mme Maryse CAUWET, M. Ludovic LOQUET, M. Jean-Claude DISSAUX, Mme Laurence LOUCHAERT, M. Laurent DUPORGE, Mme Karine GAUTHIER, M. Alain MEQUIGNON, Mme Evelyne NACHEL, Mme Florence WOZNY, M. Jean-Jacques COTTEL, Mme Caroline MATRAT, M. Sébastien CHOCHOIS, Mme Sophie WAROT-LEMAIRE, M. André KUCHCINSKI, M. Pierre GEORGET, Mme Carole DUBOIS, M. Olivier BARBARIN, M. Etienne PERIN, Mme Maryse DELASSUS, M. Claude BACHELET, Mme Maïté MULOT-FRISCOURT, M. Bruno COUSEIN, Mme Emmanuelle LAPOUILLE, M. Alexandre MALFAIT, Mme Sylvie MEYFROIDT, Mme Brigitte PASSEBOSC, M. Marc SARPAUX, Mme Marie-Line PLOUVIEZ, M. Steeve BRIOIS, Mme Brigitte BOURGUIGNON, Mme Anouk BRETON, Mme Audrey DESMARAI, M. Alain DE CARRION, M. Philippe DUQUESNOY, Mme Delphine DUWICQUET, Mme Ingrid GAILLARD, M. Raymond GAQUERE, Mme Séverine GOSSELIN, Mme Aline GUILLUY, M. Sébastien HENQUENET, M. Ludovic IDZIAK, Mme Michèle JACQUET, Mme Maryse JUMEZ, Mme Emmanuelle LEVEUGLE, Mme Geneviève MARGUERITTE, M. Michel MATHISSART, Mme Sandra MILLE, Mme Maryse POULAIN, M. Benoît ROUSSEL, M. Jean-Pascal SCALONE, Mme Véronique THIEBAUT, Mme Françoise VASSEUR, Mme Cécile YOSBERGUE, Mme Zohra OUAGUËF.

Excusé(s) : M. Daniel MACIEJASZ, M. François LEMAIRE, Mme Fatima AIT-CHIKHEBBIH, Mme Stéphanie GUISELAIN, M. Philippe FAIT, M. Frédéric MELCHIOR, M. Ludovic PAJOT, Mme Nicole CHEVALIER, M. Jean-Louis COTTIGNY, M. Jean-Luc DUBAËLE, M. Guy HEDDEBAUX, M. Daniel KRUSZKA, Mme Marine LE PEN, M. Philippe MIGNONET, M. François VIAL.

Absent(s) : Mme Bénédicte MESSEANNE-GROBELNY, M. Michel DAGBERT, M. René HOCQ.

RAPPORT D'ACTIVITÉ DES ÉTABLISSEMENTS PUBLICS ET ORGANISMES ASSOCIÉS - ANNÉE 2021

(N°2022-319)

Le Conseil départemental du Pas-de-Calais,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et, notamment, ses articles L.3121-14 et L.3211-1 ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L.3121-21 ;

Vu le rapport du Président du Conseil départemental, ci-annexé ;

Après en avoir délibéré,

DONNE ACTE au Président du Conseil départemental :

Article 1 :

De la présentation du rapport d'activité des Etablissements Publics et Organismes Associés au Département, au titre de l'année 2021 et de la tenue du débat prévu par l'article L.3121-21 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Article 2 :

Le rapport d'activité visé à l'article 1 est annexé à la présente délibération.

Dans les conditions de vote ci-dessous :

Pour : 75 voix (Groupe Socialiste, Républicain et Citoyen ; Groupe Communiste et Républicain ; Groupe Union pour le Pas-de-Calais ; Groupe Rassemblement National ; Non-inscrits) Contre : 0 voix Abstention : 0 voix Absents sans délégation de vote : 3 (Groupe Socialiste, Républicain et Citoyen ; Groupe Communiste et Républicain)

(Adopté)

.....
LE PRESIDENT DU CONSEIL DEPARTEMENTAL,

Jean-Claude LEROY

ARRAS, le 26 septembre 2022

Pour le Président du Conseil départemental,
La Directrice Générale des Services,

Signé

Maryline VINCLAIRE



Pas-de-Calais
Mon Département

**RAPPORT D'ACTIVITÉ
DES ÉTABLISSEMENTS PUBLICS
ET ORGANISMES ASSOCIÉS
(EPOA)**

PAS-DE-CALAIS TOURISME

AGENCE DE DÉVELOPPEMENT ET DE RÉSERVATION TOURISTIQUES

PAS-DE-CALAIS
TOURISME



Nouveau Tourisme – Nouveaux Horizons

**ANNÉE
2021**





Éditorial du Président du Conseil départemental du Pas-de-Calais

Au service des territoires et de ses habitants, le Département et les Etablissements Publics et Organismes Associés (EPOA) se mobilisent quotidiennement afin de mettre en œuvre un service public de qualité auprès des usagers dans une volonté de proximité et de développement des territoires.

Cela se traduit d'abord par un budget global d'1,79 milliard en 2021 qui conforte la présence des services publics sur l'ensemble du territoire en maintenant les politiques publiques départementales, obligatoires et volontaristes.

Cela se traduit également dans un dialogue permanent avec l'ensemble des partenaires, au niveau départemental et dans les territoires.

La présentation du rapport d'activité des EPOA est l'occasion de valoriser et de saluer les actions qu'ils mènent tout au long de l'année,

En 2021, l'ensemble des Etablissements Publics et Organismes Associés ont encore été particulièrement impactés par la crise sanitaire et ses nombreuses conséquences, chacun dans leur domaine, qu'il s'agisse d'action sanitaire, médico-sociale, de culture, de sport, de tourisme...

Pour autant, par leur professionnalisme et leur engagement, et grâce au soutien actif du Département, ces EPOA ont su s'adapter, pour pallier les difficultés et accompagner au mieux les populations au quotidien, dans une relation de proximité et de solidarité maintenue auprès de nos concitoyens.

Tout au long de cette période difficile, les EPOA et le Département ont démontré combien les liens de collaboration étroits et constants sont une condition essentielle d'une action publique locale efficace et agile, plus que jamais nécessaire dans les périodes d'incertitude.

Ces liens partenariaux étroits seront des points d'appui essentiels pour une pleine implication des EPOA dans la démarche d'élaboration du nouveau projet de mandat en 2022. « Construisons ensemble notre Pas-de-Calais ».

Jean-Claude LEROY

Président du Conseil départemental du Pas-de-Calais



Éditorial du Président de l'Agence de Développement et de Réservation Touristiques

En 2021, le retour des touristes étrangers se fait attendre, la reprise est timide. Dans l'hôtellerie, les établissements du Pas-de-Calais perdent un quart de leur fréquentation par rapport à 2019.

En 2021, nos marchés européens de proximité sont absents, les modalités de voyages restent compliquées et incertaines. Les visiteurs en Pas-de-Calais sont français : à 61 % des Hauts-de-France et à 33 % d'Ile-de-France. Les sites touristiques payants sont fermés jusqu'au mois de mai, la fréquentation de Nausicaà augmente néanmoins de 75 813 visiteurs par rapport à 2020, ce qui donne une petite idée de l'ampleur du rebond.

Pas-de-Calais Tourisme et la Direction de la Communication du Département communiquent ensemble sur le réseau d'affichage départemental, dans la presse et sur les réseaux sociaux dans un élan de solidarité avec les professionnels du tourisme et les habitants du Pas-de-Calais.

Les tendances des clientèles évoluent, on préfère les voyages de proximité, le partage, les expériences uniques et inoubliables, la chaleur de l'accueil à des destinations lointaines qui rassurent moins. Le pouvoir d'achat est un réel frein.

Les clés de réussite de la sortie de cette crise résident toujours dans l'entretien et la construction de réseaux de professionnels, la montée en compétence, l'innovation, la veille et l'évaluation.

C'est l'objectif que nous poursuivrons dans le cadre de la stratégie « Grandir Ensemble » sur les cinq années qui viennent.

Philippe DUQUESNOY

Président de Pas-de-Calais Tourisme



Nouveau Tourisme - Nouveaux Horizons

MISSIONS

Créée dès 1965 à l'initiative du Conseil départemental, l'Agence de Développement et de Réservation Touristiques du Pas-de-Calais développe l'attractivité touristique dans le contexte d'une compétence partagée entre la Région, le Département et le bloc communal, au regard de la loi portant sur la Nouvelle Organisation Territoriale de la République.

Basée à Wimille, l'Agence de Développement et de Réservation Touristiques (ADRT) rayonne sur l'ensemble du Pas-de-Calais. Depuis 2012 et l'inauguration du musée du Louvre-Lens, la mission d'ingénierie Autour du Louvre-Lens est venue renforcer l'équipe.

Organisme associé du Département, l'Agence de Développement et de Réservation Touristiques du Pas-de-Calais prépare et met en œuvre les politiques d'aménagement, de développement et de promotion touristiques du Département. L'Agence Pas-de-Calais Tourisme est organisée sous forme d'association loi 1901 depuis sa création.

Pas-de-Calais Tourisme contribue au développement des territoires en aidant à leur organisation touristique, en accompagnant les porteurs de projets, en assurant le suivi des politiques en matière d'aides à l'hébergement, en proposant des formations ou séances de créativité aux personnels des offices de tourisme et aux socio-professionnels.

L'Agence mène des actions de promotion, de communication et de commercialisation auprès du grand public et des professionnels du tourisme en France, en Grande-Bretagne, en Belgique et aux Pays-Bas.

Afin de renforcer le positionnement du Pas-de-Calais comme destination incontournable, Pas-de-Calais Tourisme affirme son identité et valorise ses 3 territoires :

- ◆ Grande Côte d'Opale ;
- ◆ Campagne & Marais ;
- ◆ Autour du Louvre-Lens.

Ce positionnement sert 3 ambitions :

- ◆ Exceller dans l'accueil de nos visiteurs et satisfaire leur envie d'expériences inoubliables ;
- ◆ Parfaire l'accompagnement des acteurs publics et privés du tourisme ;
- ◆ Apporter aux territoires de destination des compétences qui complètent utilement celles existantes localement.

Ce faisant, Pas-de-Calais Tourisme renforce l'attractivité départementale et contribue positivement à l'enrichissement de l'offre touristique de la destination régionale Hauts-de-France.

MISSIONS PRINCIPALES :

- ◆ Mise en réseau des acteurs touristiques : les équipements, les offices de tourisme, les hébergements ;
- ◆ Mise en œuvre de projets européens dans le cadre des programmes transfrontaliers Interreg ;
- ◆ Promotion de la destination via les éditions : guide et carte touristique du Pas-de-Calais... et le Web : réseaux sociaux, sites grand-public et dédié aux professionnels ;
- ◆ Relations presse multi-marchés ;
- ◆ Commercialisation de produits groupes via la centrale de réservation Résa 62 ;
- ◆ Développement des filières randonnée, cyclotourisme, golf, tourisme de mémoire, gastronomie... ;
- ◆ Accompagnement des porteurs de projets ;
- ◆ Animation du réseau des « Greeters ».

CONVENTION AVEC LE DÉPARTEMENT :

Pas-de-Calais Tourisme agit dans le cadre d'une « convention d'objectifs et de partenariat 2017 – 2021 » signée avec le Département.

Cette convention renvoie à la délibération du Conseil départemental en date du 27 septembre 2016 : « Politique Tourisme du Département ».

La délibération précise l'objectif que le Département entend donner à l'activité du tourisme, « facteur d'attractivité du Pas-de-Calais ».

Le tourisme ainsi développé et promu par Pas-de-Calais Tourisme est « un tourisme durable et de qualité ».



ORGANISATION

COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE PAS-DE-CALAIS TOURISME

Le conseil d'administration, composé d'un maximum de 26 membres de droit est organisé en 3 collèges :

- ◆ Un collège des membres désignés par le Conseil départemental du Pas-de-Calais : 13 conseillers départementaux sont ainsi désignés, dont le président, M. Philippe DUQUESNOY et M. Bertrand PETIT, Vice-président en charge du tourisme ;
- ◆ Un collège des membres représentant les professionnels du tourisme, composé de 7 membres désignés parmi les organismes socio-professionnels, dont un représentant des CCI territoriales, l'Union des Métiers et des Industries de l'Hôtellerie, la Fédération Départementale de l'Hôtellerie de Plein-Air, les Comités Départementaux de la Randonnée Pédestre et du Cyclotourisme. Ils disposent chacun d'une voix délibérative ;
- ◆ Un collège des territoires, composé de 6 membres désignés et disposant chacun d'une voix délibérative : le Président du Comité Régional du Tourisme et des Congrès Hauts-de-France, 5 offices du tourisme désignés au sein de la Commission d'Animation des Offices du Tourisme, à raison de 3 administrateurs et de 2 cadres.

MOYENS FINANCIERS ET RESSOURCES HUMAINES

En 2021, le Département subventionne le fonctionnement et les actions de l'Agence Pas-de-Calais Tourisme à hauteur de 2 424 700 €. L'Agence optimise la portée de ses budgets et actions par :

- ◆ Des partenariats avec les socioprofessionnels, les offices du tourisme et les intercommunalités du département ;
- ◆ A l'échelle régionale, par la définition de convergences entre les Agences de Développement et de Réservation Touristiques de la Somme, de l'Aisne, de l'Oise et du Nord et le Comité Régional du Tourisme et des Congrès Hauts-de-France ;
- ◆ Par des appels à projets européens à l'échelle de la Belgique, des Pays-Bas, de la Grande-Bretagne ;
- ◆ Avec l'Etat, par le renouvellement en juillet 2018 du contrat de destination « Autour du Louvre-Lens ».

UNE ÉQUIPE DE 25 SALARIÉS, ORGANISÉE EN 4 PÔLES

Direction :

- ◆ Diana HOUNSLOW, directrice ;
- ◆ Céline TRIPLET, assistante de direction ;
- ◆ Sébastien TRUQUET, responsable administratif et financier.

Pôle ingénierie & développement :

- ◆ Jean-Marie JUTS, directeur-adjoint ;
- ◆ 5 collaboratrices ;
- ◆ 1 responsable de projets, 2 chargées de développement de l'hébergement et classement des meublés de tourisme, 1 technicienne pour les projets européens, 1 animatrice du réseau des offices de tourisme.

Pôle marketing :

- ◆ Valérie SOBIERAJSKI, responsable du pôle marketing ;
- ◆ 11 collaborateurs : 2 chargés d'accueil, 2 chargées de réservation, 5 chargés de marchés (France, Benelux, Grande-Bretagne, groupes), 1 web master, 1 community manager.

Mission Louvre-Lens Tourisme :

- ◆ Norbert CROZIER, chef de projet ;
- ◆ 3 collaboratrices : 1 assistante du chef de projet, 1 chargée de communication, 1 manager du programme créatif et innovation touristique.

Comité de direction :

- ◆ Diana HOUNSLOW;
- ◆ Jean-Marie JUTS;
- ◆ Valérie SOBIERAJSKI;
- ◆ Norbert CROZIER;
- ◆ Sébastien TRUQUET.



BILAN DES ACTIONS

Afin de répondre au renforcement de la notoriété et de l'image du département, Pas-de-Calais Tourisme a mené des opérations de promotion déclinées sous les 3 destinations :

- ◆ Grande Côte d'Opale ;
- ◆ Campagne & Marais ;
- ◆ Autour du Louvre-Lens.

ACTIONS MARKETING TRANSVERSALES

Les enjeux de la promotion sont de plusieurs ordres :

- ◆ accroître l'attractivité de la destination Pas-de-Calais ;
- ◆ capter de nouvelles clientèles pour de courts ou moyens séjours ;
- ◆ fidéliser les amoureux du département.

Les marchés prioritaires sont :

- ◆ en fidélisation sur les bassins de clientèles connus : Hauts-de-France ; Belgique ;
- ◆ en conquête sur des bassins de clientèles moins courtisés jusqu' alors : Grand-Est, Normandie, Pays-Bas ;
- ◆ en reconquête sur des bassins en déclin : Grande-Bretagne.

Pour ce faire, les actions conduites en 2021 ont été :

- ◆ les éditions et la diffusion (papier et numérique) du guide, de la carte touristiques et du guide rando-cyclo ;
- ◆ l'animation des sites Internet et réseaux sociaux destinés au grand public et aux professionnels du tourisme ;
- ◆ l'intensification des relations avec les médias, presse et influenceurs ;
- ◆ commercialisation.

CAMPAGNE & MARAIS

◆ GO TRADE (INTERREG)

En cette dernière année du projet, Pas-de-Calais Tourisme, en partenariat avec la Communauté de communes du Pays de Lumbres, a développé des vidéos promotionnelles pour valoriser les savoir-faire locaux et des hébergeurs engagés dans l'accueil des visiteurs.

◆ RURALITÉ (INTERREG)

Les dîners insolites ont pour but de valoriser dans un lieu inhabituel, le savoir-faire d'un chef et les produits locaux du Pas-de-Calais, de la Flandre et de la Belgique.

3 dîners insolites ont été organisés :

- ◆ « la grande roue » à Berck-sur-Mer avec 140 personnes, dîner proposé par Tony et Stello LESTIENNE (La Matelote) ;

- ◆ « piano aux fourneaux » avec 80 personnes, prestation proposée par le chef Paul BALESENE ;
- ◆ « les pieds dans la paille, la tête dans les étoiles » avec 150 personnes, manifestation proposée par Paul BALESENE.



L'année 2021 a également permis la formation d'une vingtaine de chefs sur les thématiques du positionnement marketing de leur établissement et de la rentabilité de l'assiette.

◆ BCHT : BIO CULTURAL HERITAGE TOURISM (INTERREG)

Pas-de-Calais Tourisme a travaillé au développement d'offres de tourisme responsable d'une réserve de biosphère – « Les visages du marais » - et à leur promotion au cours de l'été 2021. Au total, 30 offres ont été proposées autour de la découverte du marais audomarois par 17 prestataires. Même si le programme a eu une belle couverture médiatique, la mauvaise météo et l'obligation du pass-sanitaire sont venus perturber le succès de l'opération. Ce sont toutefois 2 000 prestations qui ont été vendues avec un taux de satisfaction de quasi 100 % pour toutes les activités proposées.



L'année 2021 a vu la fin du projet BCHT. Pas-de-Calais Tourisme a participé à l'organisation de l'événement de clôture en proposant une visite à distance du marais grâce à une série de vidéos valorisant les atouts de la destination.

◆ EXPERIENCE (INTERREG)

Une enquête auprès des professionnels du tourisme a révélé des besoins en montée de compétence en numérique, en développement d'une offre expérientielle, en tourisme responsable. Une fois les besoins mieux identifiés, un plan de formation a été lancé avec un niveau débutant et un niveau avancé. Cela répond aux besoins d'un public plus large et permet d'envisager une progression pour ceux qui le souhaitent.

Au total ce sont 21 personnes formées en 2021 sur 3 modules : photos ; vidéos ; connaître les outils et les usages des réseaux sociaux. Les formations seront proposées jusqu'en mars 2023.

◆ C-CARE : UN PROJET INTERREG AXÉ SUR LA RELANCE POST PANDEMIE

En 2021 Pas-de-Calais Tourisme a saisi l'opportunité de répondre à un appel à projets dans le cadre du programme INTERREG V France Manche Angleterre sur la relance post COVID.



Sous le pilotage de Kent County Council, le projet « Covid Channel Area Response Exchange - C-CARE », octroie un financement de 100 % pour des actions consacrées à la relance.

Pas-de-Calais Tourisme a engagé en 2021 un travail d'accompagnement pour le secteur des Hôtels, Cafés, Restaurants.

AUTOUR DU LOUVRE-LENS

L'année 2021, au-delà des projets accompagnés, a été l'occasion de formaliser la démarche design, avec le concept de « design tourisme lab », et notre positionnement par rapport à l'écosystème régional. Une démonstration grandeur nature de valorisation de l'accompagnement de la mission ALL de Pas-de-Calais Tourisme a été déployée dans le cadre de l'événement « Upernoir ».

2021, c'est aussi l'aboutissement de l'Action de Développement des Emplois et des Compétences (ADEC) par la gamification. Un Serious Game est désormais proposé aux personnels en situation d'accueil, en collaboration avec les Opérateurs de Compétences (OPCO) et l'Etat.

◆ L'ACCOMPAGNEMENT DES PORTeurs DE PROJET PAR LA DÉMARCHE DESIGN

Plusieurs actions ont été menées :

- ◆ La formalisation du concept du Design Tourisme Lab ;
- ◆ La participation à la « France Design Week » en septembre par la valorisation de la démarche ALL dans l'implantation de l'hôtel du Louvre-Lens ;
- ◆ La signature de la convention avec Louvre-Lens Vallée (LLV) pour engager un partenariat autour de l'innovation et de la créativité touristiques ;

- ◇ La participation aux ateliers stratégiques de la Communauté d'agglomération de Lens-Liévin pour définir le futur positionnement de LLV ;
- ◇ L'adhésion et la participation aux ateliers du réseau national France Tourisme Lab ;
- ◇ La construction et l'organisation du Challenge Léonard en novembre à Lens sur trois sites : le musée du Louvre-Lens, le stade Bollaert-Delelis, Louvre-Lens Vallée.

◆ LE FOOD LAB

Appui au concept et à la programmation du projet de Food Lab en lien avec le Campus des Métiers et des Qualifications Tourisme Innovation et la Communauté d'agglomération de Lens-Liévin. Notre expertise s'est principalement portée sur le volet culinaire, l'intégration du concept ALL et le projet de cuisine, porté par le Chef Alexandre GAUTHIER. Notre participation au projet s'inscrit dans le cadre du contrat de rayonnement touristique et le Programme d'Investissement d'Avenir.

Suivi opérationnel du projet de l'Auberge de la Coulotte à Avion (espace de restauration, aménagement de chambres-appartements) via un dispositif design et la levée de fonds auprès de la Région.

◆ L'ÉVÈNEMENTIEL

UPERNOIR : en juin 2021 ont été créés des parcours d'expériences à l'échelle de la destination Autour du Louvre-Lens pour mettre en avant la création et la démarche design avec l'ensemble des partenaires. Le collectif Upernoir, ce sont 70 partenaires publics et privés, 45 métiers de bouche, 7 offices de tourisme, les équipements culturels et touristiques. La programmation sur un mois a été bâtie autour de 4 expositions construites avec le territoire, de 10 nouvelles expériences à vélo mixant l'expérience sportive à l'expérience culinaire et des ateliers créatifs autour de la sérigraphie et de la photographie, 39 expériences culinaires avec les restaurateurs, brasseurs, artisans et maraîchers.



◆ LES FÊTES DE LA SAINTE-BARBE

Appui à la communication et à la promotion de l'évènement et réalisation du temps de remerciement des mécènes avec une expérience culinaire sur le site du 11/19.

◆ LA COOPÉRATIVE ALL

Constitution de la SCIC : rédaction des contrats et des statuts, formalisation de la future organisation et de son business model avec l'appui de l'URSCOP, de la Mission ESS du Département du Pas-de-Calais et de Pas-de-Calais Actif.

L'année 2021 a permis le développement des partenariats et la recherche de futurs sociétaires ainsi que l'écriture du cahier des charges du futur site e-commerce.

Un stand ALL a été installé et animé au stade Bollaert-Delelis dans le cadre de la 6^e édition du Salon International des Métiers d'Art en novembre. 150 artisans d'art étaient présents.



INGÉNIERIE AUPRÈS DU DÉPARTEMENT

Les principales collaborations avec les services du Département ont concerné :

- ◆ contribution de l'Agence Pas-de-Calais Tourisme aux travaux du comité technique du Plan Départemental des Espaces Sites et Itinéraires. 2021 a été une année exceptionnelle après l'année blanche 2020, puisque ce sont 10 sites qui ont été expertisés par le comité technique. Pas-de-Calais Tourisme est par ailleurs membre de la Commission départementale réinstallée le 13 décembre 2021 ;
- ◆ collaboration avec la Mission Attractivité des Territoires pour les avis sur les projets touristiques de portage public : deux projets ont été suivis en 2021 ;
- ◆ sollicitation par la plateforme Ingénierie62 pour des projets touchant au domaine du tourisme : 4 sollicitations en 2021 ;
- ◆ participation aux travaux sur le bilan de la politique cyclable du Département et à la définition des perspectives pour le prochain Plan vélo départemental ;
- ◆ Pas-de-Calais Tourisme participe aux études engagées par le Département dans le contexte du projet EXPERIENCE sur la mise en tourisme de la vélo-route N° 362 « Au fil de l'eau » et du GR 121.

INGÉNIERIE AUPRÈS DES PORTEURS DE PROJETS

◆ DE NOUVEAUX OUTILS D'ACCOMPAGNEMENT

L'offre, notamment d'hébergement, continue sa progression dans le département. Chaque année, Pas-de-Calais Tourisme accompagne une cinquantaine de porteurs de projets privés, dont la moitié bénéficie d'un suivi complexe à raison de 2 à 4 rencontres.

Si l'ensemble de l'offre des services d'accompagnement est présenté sur le site Pro de l'Agence Pas-de-Calais Tourisme, l'accès aux données touristiques a été considérablement amélioré par la publication :

- ◇ des chiffres-clés du tourisme départemental ;
- ◇ du suivi de la qualité du parcours-client par enquête tous les 2 ans de TCI RESEARCH ;
- ◇ la publication de 8 rapports territoriaux sur l'offre et la fréquentation des hébergements locaux.



Via la Plateforme des organismes de Tourisme Hauts-de-France, Pas-de-Calais Tourisme a répondu à l'appel à manifestation d'intérêt pour faire bénéficier les hébergeurs et les restaurateurs du Fonds Tourisme Durable, géré par l'ADEME, dans la mutation des entreprises vers un tourisme plus responsable. Cinq porteurs de projet ont été accompagnés grâce à ce dispositif en 2021. L'objectif est fixé à 10 accompagnements jusque fin 2022. Il est en phase d'être largement dépassé.

◆ QUALIFICATION DE L'OFFRE

Pas-de-Calais Tourisme accompagne les prestataires touristiques dans la qualification de leur offre. En 2021 :

- ◇ 232 meublés de tourisme ont été classés par l'Agence. Au 31 décembre, le département comptait 1 444 meublés classés ;
- ◇ 5 chambres d'hôtes ont été qualifiées Chambres d'hôtes référence ;
- ◇ 27 visites conseil et d'évaluation ont été réalisées dans le cadre de la marque Tourisme & Handicap, en collaboration avec l'Association des Paralysés de France. L'Agence Pas-de-Calais Tourisme préside la commission régionale d'attribution de la marque : 2 commissions ont eu lieu en 2021 et une réunion des évaluateurs de la marque.

INGÉNIERIE AUPRES DES EPCI

« Grandir Ensemble : Pas-de-Calais Tourisme & les intercommunalités ». Les objectifs de cet accompagnement des EPCI (où s'exerce principalement la compétence tourisme) sont les suivants :

- ◆ inscrire la stratégie du territoire dans le cadre départemental pour gagner en cohérence, en puissance et en attractivité ;
- ◆ redéfinir la stratégie touristique territoriale orientée « clients » en s'appuyant et en partageant le résultat du Schéma d'Accueil et de Diffusion de l'Information (SADI) et faire adhérer le plus grand nombre d'acteurs locaux du tourisme ;
- ◆ déterminer le rôle et les missions de l'office de tourisme ;
- ◆ définir la feuille de route de la stratégie touristique territoriale.

La définition de cette « stratégie territoriale de développement touristique durable », une fois présentée aux élus, est réalisée en collaboration avec l'équipe technique de l'office de tourisme, à laquelle il revient de travailler sur les outils SADI et PILOT. L'ensemble de ces séances de travail sont accompagnées par l'Agence Pas-de-Calais Tourisme.

A l'issue de ces travaux, les résultats en sont partagés avec les élus et les acteurs privés et publics du tourisme. L'écriture de la stratégie territoriale du tourisme intervient à cet instant-là. Cet accompagnement permet un partage le plus optimal possible depuis le diagnostic jusqu'au plan d'actions.

ACCOMPAGNEMENT DU RÉSEAU DES OFFICES DE TOURISME

◆ PILOTAGE DE LA PLATEFORME COLLABORATIVE DES OFFICES DE TOURISME AUTOUR DU LOUVRE-LENS

Différents groupes de travail ont été mis en place pour préparer les actions marketing et de communication (plan 2021-2022) en lien direct avec l'équipe marketing de Pas-de-Calais Tourisme, sur les thématiques suivantes : « sport & nature », les tour-opérateurs culturels, la presse, Oui.SNCF. Il s'agit de s'assurer de la cohérence entre les acteurs locaux et Pas-de-Calais Tourisme et ainsi d'optimiser la visibilité de la destination. Ces actions ont notamment permis de toucher plus de 15 millions de contacts en audience cumulée ainsi que 182 000 € de contre-valeur publicitaire.

◆ PARTICIPATION À LA PLATEFORME RÉGIONALE DES ORGANISMES DE TOURISME

Pas-de-Calais Tourisme contribue au fonctionnement de la POT' Hauts-de-

France par le pilotage du domaine d'activités stratégiques : « Amplifier les projets » au sein duquel on retrouve notamment la plateforme « Du Pot'ager à la table ».

◆ ACCOMPAGNEMENT VERS LA MARQUE QUALITÉ TOURISME™

7 offices de tourisme ont été accompagnés avec succès par l'Agence Pas-de-Calais Tourisme en 2021 :

- ◆ deux pour leur 1^{ère} obtention : OT Boulonnais Côte d'Opale, OT Montreuillois Côte d'Opale ;
- ◆ cinq OT marqués QUALITÉ TOURISME™, pour leur audit intermédiaire : OT Berck-sur-Mer, OT Calais Côte d'Opale, OT Camiers Sainte-Cécile, OT Etaples-sur-Mer, OT du Touquet-Paris-Plage.

PARTICIPATION À LA POLITIQUE RÉGIONALE DU TOURISME

Au cours de l'année 2021, la cellule régionale a été réunie 2 fois afin de donner un avis pour un total de 25 projets, en majorité des projets d'hébergement privés, en sollicitation d'une aide régionale, (dispositif Priorités Régionales d'Intervention Touristique). Neuf de ces projets concernent une implantation dans le Département du Pas-de-Calais.

ACCOMPAGNEMENT DES FILIÈRES

◆ LE CYCLOTOURISME

Edition de la carte « EUROVELO 4 - Baie de Somme - Côte d'Opale - Côte Belge » à 20 000 exemplaires et diffusée essentiellement pour répondre aux demandes des visiteurs sur place. Pas-de-Calais Tourisme travaille sur un site Internet dédié à la thématique de l'itinérance pédestre et vélo.



Le comité d'itinéraire LA VELOMARITIME a organisé ses 2^{èmes} rencontres professionnelles en visio-conférence pour les régions françaises traversées par l'EV4 : Hauts-de-France, Normandie, Bretagne.

ACCUEIL VELO, est le référentiel national de l'accueil des touristes à vélo, et la marque peut être proposée à plusieurs catégories d'acteurs professionnels touristiques et du vélo. En 2021, Pas-de-Calais Tourisme a conseillé et attribué la marque à 7 équipements.

◆ LE GOLF

Les actions de promotion ont été prioritaires sur les marchés français et belge pour attirer une nouvelle clientèle, la clientèle britannique étant encore absente sur les parcours en 2021. Ces actions ont généré la commercialisation de 252 golf-pass.

◆ LA RANDONNÉE PÉDESTRE

Les actions 2021 :

- ◆ édition d'un nouveau guide sur la randonnée pédestre en collaboration avec le Département ;
- ◆ insertions publicitaires pour promouvoir le nouveau guide rando ;
- ◆ abonnement à la plateforme Cirkwi : mise en ligne d'une trentaine de parcours téléchargeables depuis le site de Pas-de-Calais Tourisme ;
- ◆ réalisation et mise en ligne de nouveaux reportages de la série « les Sacados en rando » avec la mise en place d'un questionnaire pour créer et fidéliser une « communauté Sacados ».

◆ LE TOURISME DE MÉMOIRE

L'Agence Pas-de-Calais Tourisme soutient le tourisme de mémoire, et les principales opérations en 2021, ont été :

- ◆ la participation au Club France World Wars Heritage avec les ADT de l'Aisne, de la Meuse et de la Somme : actions communes sur les marchés britannique et nord-américain auprès des agents de voyages, tour-opérateurs, autocaristes et journalistes ;
- ◆ la publication d'un publi-reportage dans France Today Magazine ;
- ◆ l'organisation de 3 webinaires avec les tour-opérateurs Experiences et Eurobound à destination de 180 agents de voyages américains ;
- ◆ l'organisation d'un éducteur pour 6 TO américains en septembre au Louvre-Lens et à Arras.

◆ FLEURIR LE PAS-DE-CALAIS

L'opération « Fleurir le Pas-de-Calais » a remporté en 2021 un beau succès avec une participation de 171 communes et la mobilisation d'environ 350 habitants.

Les conseillers, jardiniers et élus, ont sillonné le département du 22 juin au 21 juillet pour échanger avec les communes participantes et encourager les meilleures pratiques. 70 communes ont été primées.

TRAVAUX EN COURS ET PERSPECTIVES 2022

L'Agence Pas-de-Calais Tourisme conforte son nouveau positionnement stratégique :

« PAS-DE-CALAIS TOURISME : nouveau tourisme – nouveaux horizons »



PROMOTION TOURISTIQUE DES TROIS DESTINATIONS notamment via les projets européens

Les actions marketing auront pour objectifs de fidéliser et capter de nouvelles clientèles de courts séjours, toujours plus sensibles à la qualité du parcours-client :

◆ Campagne & Marais

- ◇ RURALITE : coachings individuels des chefs qui le souhaitent jusque mars. Organisation d'un atelier collectif sur le design culinaire;
- ◇ EXPÉRIENCE : Une première campagne de communication autour des offres expérientielles permettra de tester le concept auprès de nos clientèles. Elle sera suivie d'une campagne d'envergure à l'automne 2022 et au printemps 2023 après ajustement des offres si nécessaire.



◆ Autour du Louvre-Lens

- ◇ Finalisation et dépôt du dossier de candidature à Europe Créative pour le projet « Storytooling », méthode d'inclusion des jeunes sans emploi par le patrimoine post-industriel, laboratoire de création de nouveaux récits patrimoniaux. Le but est de permettre aux jeunes de se réappropriier le patrimoine par l'expérimentation et la diversité ;
- ◇ Déploiement de la stratégie culinaire à l'échelle de ALL et du Département du Pas-de-Calais ;
- ◇ La création d'expériences et la consolidation d'actions issues ou inspirées par Upemoir ;
- ◇ L'appui à la programmation du Food Lab et participation à la Région Européenne de la Gastronomie via le design culinaire ;
- ◇ La mise en œuvre et le déploiement du serious game.

◆ Les 3 destinations : C-CARE

Cet accompagnement permettra aux chefs d'entreprises touristiques d'envisager le repositionnement de leur activité au regard de l'évolution des comportements des clientèles suite à la pandémie mais aussi de réfléchir à la mise en place de mesures écoenvironnementales. L'objectif du projet est de mobiliser au moins 80 entreprises.

Parallèlement, il sera proposé aux personnes éloignées de l'emploi un parcours d'une dizaine de jours pour les sensibiliser aux métiers du secteur Hôtels-Restauration. Le secteur rencontre des problèmes de recrutement en raison des difficultés liées au travail du week-end et du soir notamment. Il est prévu la mise en place de 8 groupes de 8 à 12 personnes par groupe.

INGÉNIERIE AUPRÈS DU DÉPARTEMENT

Après la réinstallation de la Commission des Espaces, Sites et Itinéraires en décembre 2021, de nouveaux sites candidats sont attendus pour cette année 2022. L'Agence Pas-de-Calais Tourisme poursuivra son partenariat avec les services du Département.

Après la publication du guide : « Pas à pas vers une hôtellerie de plein-air durable et de qualité » en début d'année, l'équipe-projet composée de la direction du Grand Site de France Les Deux-Caps, du CAUE et du PNR Caps et Marais d'Opale proposera une méthode de déploiement de cet outil pour une utilisation optimale.

ACCOMPAGNEMENT DES PORTEURS DE PROJETS PRIVÉS

Le dispositif du Fonds Tourisme Durable géré par l'ADEME se poursuit, et l'Agence Pas-de-Calais Tourisme recrute toujours plus d'entreprises touristiques candidates pour ces fonds dédiés à la transition écologique. Ce dispositif de relance post-COVID-19 est par ailleurs prolongé, dans le cadre de Destination France, jusqu'en 2024.

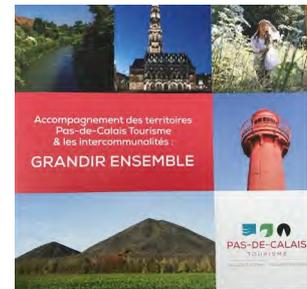
Les projets INTERREG permettent de proposer des parcours, séances de formation, ateliers de créativité aux prestataires touristiques du département, sans précédent en qualité comme en quantité :

- ◇ Académies du Tourisme Durable, parcours de 10 jours d'accompagnement ;
- ◇ reprendre confiance en moi et dans la qualité de mon offre, sous un format de coaching individuel ;
- ◇ apprendre à rédiger pour le web ;
- ◇ comment bien utiliser les réseaux sociaux ;
- ◇ développer une offre expérientielle ;
- ◇ ateliers de créativité autour du tourisme expérientiel.

... / ...

ACCOMPAGNEMENT DES EPCI DANS LE DOMAINE DU TOURISME

L'Agence Pas-de-Calais Tourisme peut accompagner deux territoires (EPCI) par an à partir de son offre de services : « Pas-de-Calais Tourisme & les intercommunalités ». En 2022, le territoire de la Communauté d'agglomération des 2 Baies en Montreuillois est accompagné dans ce cadre : un rendu est programmé devant la Commission Tourisme à l'automne 2022.



ACCOMPAGNEMENT DES FILIÈRES

- ◇ sortie du site Internet rando-cyclo en Pas-de-Calais ;
- ◇ vélo : poursuite du déploiement de la marque ACCUEIL VELO, notamment autour de LA VELOMARITIME ;
- ◇ stratégies d'itinérance : plusieurs territoires définissent de véritables stratégies autour de l'écomobilité touristique, c'est le cas notamment d'ARRAS PAYS D'ARTOIS, dans le cadre du projet INTERREG EXPERIENCE : un comité de pilotage de présentation de la stratégie sera programmé à l'été 2022.

Glossaire :

Afin d'éclairer la lecture des éléments financiers de la structure présentée, le glossaire suivant est mis à votre disposition.

Besoin en fonds de roulement (BFR) : Ce ratio représente le montant que la structure doit financer afin de couvrir le besoin résultant des décalages des flux de trésorerie correspondant aux décaissements (dépenses) et aux encaissements (recettes) liés à son activité. Il est obtenu par la différence entre les actifs circulants (stocks, créances clients et autres tiers) et les dettes exigibles (fournisseurs, État, organismes sociaux, dettes court terme). Il mesure les ressources financières que la structure mobilise pour couvrir le besoin financier résultant des décalages des flux de trésorerie.

Capacité d'autofinancement (CAF) : Elle représente le montant de la trésorerie potentielle générée par les activités de la structure. Elle correspond à l'Excédent brut d'exploitation (EBE) augmenté des produits encaissables (entrées de trésorerie) et déduction faite des charges décaissables (sorties de trésorerie). Une CAF structurellement négative constitue un risque de défaillance et une mise en cessation de paiement de la structure.

Durée apparente de la dette : Cet indicateur de solvabilité mesure la capacité de désendettement de la structure. Ce ratio indique le nombre d'années nécessaire au remboursement de l'intégralité des emprunts et des dettes financières, en supposant que la structure y consacre toutes ses ressources disponibles. Ce ratio doit être comparé à la durée moyenne de vie des emprunts. Il est généralement admis qu'un ratio de désendettement de 10 à 12 ans est convenable, et qu'au-delà de 15 ans la situation économique et financière de la structure doit faire l'objet d'un suivi adapté au regard de ses activités.

Excédent brut d'exploitation (EBE) : Il mesure la ressource dégagée au cours d'une période par les activités de la structure d'exploitation, après paiement des charges de personnel des autres impôts sur la production, augmentée des subventions d'exploitation mais avant les dotations aux amortissements. Cet indicateur donne une vision objective de la rentabilité des activités de la structure et de son exploitation courante, sans prendre en compte sa politique d'investissement ni sa gestion financière. Cet indicateur doit être et demeurer positif à court et moyen terme.

Fonds de roulement (FDR) : Ce ratio correspond à l'excédent de capitaux permanents (capitaux propres augmentés des dettes long terme), par rapport aux emplois durables (immobilisations essentiellement), utilisé pour financer une partie des actifs circulants. Cet indicateur représente la valeur de la ressource durable disponible.

Indépendance financière (autonomie financière / poids de la dette) : Indicateur utilisé par l'analyse financière pour déterminer le niveau de dépendance de la structure vis-à-vis des financements extérieurs, notamment les emprunts bancaires. Plus ce ratio est élevé, plus la structure est dépendante des banques.

Ratio d'activité : Il mesure l'évolution du chiffre d'affaires de la structure d'une année par rapport à l'année précédente. Une valeur positive exprime un accroissement du chiffre d'affaires, tandis qu'une valeur négative en exprime la contraction.

Rentabilité des capitaux propres : Ce ratio parfois appelé ROE (Return On Equity) ou rentabilité financière ou rentabilité des fonds propres. Il représente la rentabilité des fonds investis par les membres, et mesure la capacité de la structure à générer des profits.

Résultat d'exploitation : Il représente les gains de la structure à travers l'exploitation habituelle de ses facteurs de production (incluant la totalité des moyens humains et matériels concourant à la réalisation des activités de la structure) avant déduction des éléments financiers et exceptionnels. Un résultat d'exploitation structurellement déficitaire présente un risque de défaillance à court ou moyen terme.

Résultat de l'exercice : Il est égal à la différence, entre d'une part le total des produits et, d'autre part le total des charges de l'année. Lorsque le résultat de l'exercice est positif, on parle d'excédent ou de bénéfice. Lorsqu'il est négatif, on parle de déficit ou de perte.

Taux de rentabilité net : Le taux de rentabilité net, exprimé en pourcentage, mesure la rentabilité de la structure en fonction de son chiffre d'affaires. Il met en évidence la profitabilité des activités. Le taux de rentabilité net est calculé en divisant le résultat de l'exercice par le chiffre d'affaires. Un taux usuel se situe entre 2% et 10%. Un taux négatif marque l'absence de résultat, tandis qu'un taux supérieur à 50% indique la présence d'autres ressources telles que des dotations ou des subventions.

Trésorerie en jours d'exploitation : Cet indicateur financier mesure la capacité de couverture des charges annuelles décaissables (dépenses payées au cours de l'exercice). Il indique le nombre de jours de trésorerie disponible servant à couvrir les charges décaissables. La couverture de 30 à 45 jours de charges décaissables est un standard. En deçà, la structure présente un risque de règlement des dettes, dans un délai convenable. Un ratio trop élevé témoigne d'un confort de trésorerie.

Valeur ajoutée : Elle correspond à la différence entre la valeur des produits (le chiffre d'affaires) et la valeur des achats faits pour exercer l'activité (marchandises, consommations intermédiaires : matières premières, services...).

Il y a création de « valeur » lorsque la valeur du produit obtenu est plus élevée que la somme des valeurs des consommations intermédiaires : la différence entre le prix de vente de son produit et la valeur totale des biens et services qu'elle a achetés et qui sont contenus dans ce produit (après transformation) représente la valeur ajoutée.

Agence de Développement et de Réservation Touristiques (ADRT)

FICHE D'IDENTITÉ

<p>• Forme juridique : association • Siège social : 26-28 route de la Trésorerie 62126 WIMILLE • Fonds propres : 1 030 853 € • Date de clôture : 31/12 • Siret : 325 920 080 00042 • Effectif moyen : 25 salariés • Présidente : Philippe DUQUESNOY (Conseiller départemental) • Directrice : Diana HOUNSLOW</p>	<p>Mission / Cœur de métier : L'agence a pour objet la préparation et la mise en œuvre de la politique touristique du Département. De manière plus précise, elle promeut et assure la mise en marché des destinations en s'appuyant sur les valeurs de chacune des trois grandes communautés de vie que sont la campagne, le bord de mer et l'ancien bassin minier. Elle contribue à assurer le développement harmonieux et qualitatif des territoires, et contribue à la mise en réseau et à la coordination des acteurs du tourisme.</p>
---	---

LIENS AVEC LE DÉPARTEMENT

<p>Niveau de représentation du Département : Représentation au Conseil d'Administration : 13 membres sur 26 (50%) Représentants du Département dans la structure : 13 titulaires : Philippe DUQUESNOY, Bertrand PETIT, Jean-Luc DUBAËLE, Cécile YOSBERGUE, François LEMAIRE, Olivier BARBARIN, Benoit ROUSSEL, Brigitte PASSEBOSC, Maïté MULOT FRISICOURT, Philippe FAIT, Claude BACHELET, Etienne PERIN, Steeve BRIOIS</p>	<p>Contribution financière du Département : BP 2022 : 2 446 500 €. 2021 : 2 424 700 €</p> <p>Conventions : Convention de mise à disposition d'un agent, convention d'objectifs et de partenariat 2017-2021, avenants de versement de la subvention annuelle.</p>
--	--

ACTIVITÉS

CHIFFRES CLÉS

<ul style="list-style-type: none"> ◆ Données économiques : Emplois touristiques 13 300 emplois directement touristiques, soit 25,2 % des emplois touristiques en Hauts-de-France. ◆ 97 381 lits marchands soit, une progression de + 2,5 % en un an. ◆ Données de fréquentation des équipements et sites : 3 929 536 visiteurs ont été accueillis dans les principaux équipements culturels, de loisirs et de nature du département (données 2021) ◆ TOP 3 des sites culturels : NAUSICAA (463 175 visiteurs); Musée du Louvre-Lens (223 931), LA COUPOLE et le planétarium-Helfaut (41 605). ◆ TOP 3 des sites de loisirs : Parc départemental d'Olhain (620 000 visiteurs) ; Parc des Iles à Hénil-Beaumont (380 300) ; BAGATELLE (231 600). ◆ Données de l'ADRT : l'opération « Fleurir le Pas-de-Calais a rassemblé 171 communes participantes et la mobilisation d'environ 350 habitants. 	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Visites et conseils aux nouveaux porteurs de projets : environ 50 nouveaux opérateurs ont été accompagnés, dont 25 dans le cadre d'un suivi (plusieurs rencontres pour voir aboutir le projet) ◆ Accompagnement des prestataires : 46 équipements marqués Tourisme & Handicap; 13 équipements marqués Accueil Vélo ; 1 383 meublés classés ;196 meublés classés; 8 équipements ont été accompagnés dans le cadre du Fonds Tourisme Durable géré par l'ADEME. ◆ Réseaux sociaux : 140 800 abonnés ◆ 17 800 fiches sur DATATOURISME62, Système d'Information Touristique départemental ◆ Nombre de sessions sur les sites Web : 12 600 site groupes ; 80 150 site général ; 35 000 Autour du Louvre-Lens ; 10 533 mémoire ; pro du tourisme : 4 000 ; 10 000 résa62 ◆ Relations presse : 16 voyages de presse française et 30 articles ; 11 voyages de presse britannique et 25 articles .
---	---

PRINCIPAUX ÉVÈNEMENTS

<ul style="list-style-type: none"> ◆ La Côte d'Opale : Organisation de dîners insolites dans le cadre d'un programme INTERREG, dont un dans la grande roue de Berck-sur-Mer, rassemblant 140 personnes régalingées par les chefs Tony & Stelio Lestienne ◆ Vallées et marais : Clôture du programme INTERREG Biocultural Tourism Heritage : participation à l'organisation de l'évènement de clôture en proposant une visite à distance du marais audomarois, grâce à une série de vidéos valorisant les atouts de la réserve de biosphère ◆ Autour du Louvre-Lens : Organisation de l'évènement UPERNOIR, sous la forme de parcours d'expériences à l'échelle de la destination ALL pour mettre en avant la création et la démarche design avec l'ensemble de 70 partenaires locaux publics et privés.

ENJEUX ET PERSPECTIVES

<p>Réécriture de la convention pluriannuelle d'objectifs 2023-2027</p> <p>Campagne et Marais : En 2022 les coachings individuels des chefs qui le souhaitent se dérouleront jusque mars. Un atelier collectif sur le design culinaire prendra place au premier semestre. Une première campagne de communication autour des offres expérientielles permettra de tester le concept auprès de nos clientèles. Elle sera suivie d'une campagne à l'automne 2022</p> <p>Territoires accompagnés par Pas-de-Calais Tourisme : Il sera proposé aux offices de tourisme marqués QUALITE TOURISME™ une animation et des actions de formation pour travailler collectivement sur les points à améliorer, ce, dans la perspective du renouvellement de la marque qui interviendra pour la plupart en 2024.</p> <p>Accompagnement des filières touristiques : - développer une série de carnets de voyages venant décrire par tronçon d'une cinquantaine de kilomètres l'itinéraire et les offres en hébergements, restauration... - accueil de bloggeurs, influenceurs et journalistes pour promouvoir l'itinéraire et l'expérience vélo entre la France et la Belgique.</p> <p>Autour du Louvre Lens : - le déploiement de la stratégie culinaire à l'échelle de ALL et du Département du Pas-de-Calais; - le lancement de l'évaluation et des impacts du Louvre-Lens et du tourisme sur la destination ALL; - l'appui en collaboration avec la Mission Bassin Minier, de la qualification de l'itinérance par une meilleure signalétique et la création d'expériences à vélo; - l'accompagnement au développement de la Société Coopérative d'Intérêt Collectif ALL.</p>

COMPTES EN EUROS

BILAN 2021		COMPTE DE RÉSULTAT 2021
Actif immobilisé : 43 840 €	Capitaux propres : 1 030 853 €	Chiffre d'affaires : 26 344 €
Actif circulant (hors trésorerie) : 470 711 €	Total des dettes : 443 638 €	Valeur ajoutée : - 1 512 338 €
Trésorerie : 1 113 906 €	Total du bilan : 1 713 248 €	Excédent brut d'exploitation : 342 927 €
RATIOS 2021		Résultat d'exploitation : 302 156 €
Indépendance financière (poids de la dette) : 2 %		Résultat financier : 5447 €
Durée apparente de la dette : 0 année		Résultat exceptionnel : -13 873 €
Rentabilité des capitaux propres : 28,5%		Résultat de l'exercice : 293 731 €
Taux de rentabilité net : 1115 %		Capacité d'autofinancement : 298 748 €
Ratio d'activité : 36,3 %		Total des produits : 3 367 706 €
Trésorerie en jours d'exploitation : 129 jours		Financement du Département (€ et %) : 2 724 700 € soit 90,47 %
Fonds de roulement : 1 224 218 €		
Besoin en fonds de roulement : 126 598 €		

Date de mise à jour des données : 20/06/2022



62 Pas-de-Calais
Mon Département

pasdecalais.fr •    



Pas-de-Calais

Mon Département

**Rapport d'activité 2021
des établissements publics et
organismes associés (EPOA)**

ARENA STADE COUVERT

**ANNÉE
2021**




Arena Stade Couvert
Liévin



Éditorial du Président du Conseil départemental du Pas-de-Calais

Au service des territoires et de ses habitants, le Département et les Etablissements Publics et Organismes Associés (EPOA) se mobilisent quotidiennement afin de mettre en œuvre un service public de qualité auprès des usagers dans une volonté de proximité et de développement des territoires.

Cela se traduit d'abord par un budget global d'1,79 milliard en 2021 qui conforte la présence des services publics sur l'ensemble du territoire en maintenant les politiques publiques départementales, obligatoires et volontaristes.

Cela se traduit également dans un dialogue permanent avec l'ensemble des partenaires, au niveau départemental et dans les territoires.

La présentation du rapport d'activité des EPOA est l'occasion de valoriser et de saluer les actions qu'ils mènent tout au long de l'année,

En 2021, l'ensemble des Etablissements Publics et Organismes Associés ont encore été particulièrement impactés par la crise sanitaire et ses nombreuses conséquences, chacun dans leur domaine, qu'il s'agisse d'action sanitaire, médico-sociale, de culture, de sport, de tourisme...

Pour autant, par leur professionnalisme et leur engagement, et grâce au soutien actif du Département, ces EPOA ont su s'adapter, pour pallier les difficultés et accompagner au mieux les populations au quotidien, dans une relation de proximité et de solidarité maintenue auprès de nos concitoyens.

Tout au long de cette période difficile, les EPOA et le Département ont démontré combien les liens de collaboration étroits et constants sont une condition essentielle d'une action publique locale efficace et agile, plus que jamais nécessaire dans les périodes d'incertitude.

Ces liens partenariaux étroits seront des points d'appui essentiels pour une pleine implication des EPOA dans la démarche d'élaboration du nouveau projet de mandat en 2022. « Construisons ensemble notre Pas-de-Calais ».

Jean-Claude LEROY

Président du Conseil départemental du Pas-de-Calais



Éditorial de la Présidente de l'Arena stade couvert

2020 et 2021 ont été particulières en raison de la pandémie et l'équipe de l'Arena Stade Couvert a dû faire face, en maintenant une activité correcte.

Notre stade est redevenu un vrai lieu de vie, avec l'aide de nos partenaires institutionnels, le milieu sportif, sans oublier l'Éducation Nationale et les nombreuses autres entités, qui participent au développement de ce bel équipement. Le projet d'établissement fixant les grandes lignes des différents secteurs d'activité est suivi et la perspective des Jeux Olympiques de 2024 va nous permettre d'aller encore plus loin dans nos objectifs.

La ligue d'Athlétisme, la ligue des Hauts-de-France de Football, le cluster Vivalley avec ses startups innovantes liées à l'économie du sport et du sport-santé participent à son développement et à son rayonnement.

Le meeting d'Athlétisme, premier meeting en salle au monde a marqué les esprits une fois de plus, avec un record du monde à la clé.

L'ambition partagée est simple, proposer une actualité événementielle forte, multidisciplinaires et multi-activités, en investissant au mieux les deniers publics, et en développant au quotidien l'activité de l'équipement, au-delà des grands événements sportifs ou de spectacle.

Je tiens à ajouter que, malgré la pandémie, la bonne gestion et les activités très diversifiées de l'Aréna Stade Couvert ont permis de pouvoir traverser la crise en minimisant les conséquences, malgré deux périodes où nous avons été sollicités pour un vaccinodrome géant.

En effet, avec mes collègues élus, nous répondons toujours présents pour participer à la solidarité nationale dans le cadre de nos missions de service public. L'année 2022 ne fera que confirmer l'élan donné à ce très bel équipement.

Florence BARISEAU

Présidente du Syndicat Mixte

MISSIONS ET ORGANISATION :

Tout comme en 2020 l'année 2021 a été marquée par la pandémie.

Cependant, de grands événements ont pu avoir lieu malgré tout, et notamment avec le Meeting une nouvelle fois premier meeting au monde.

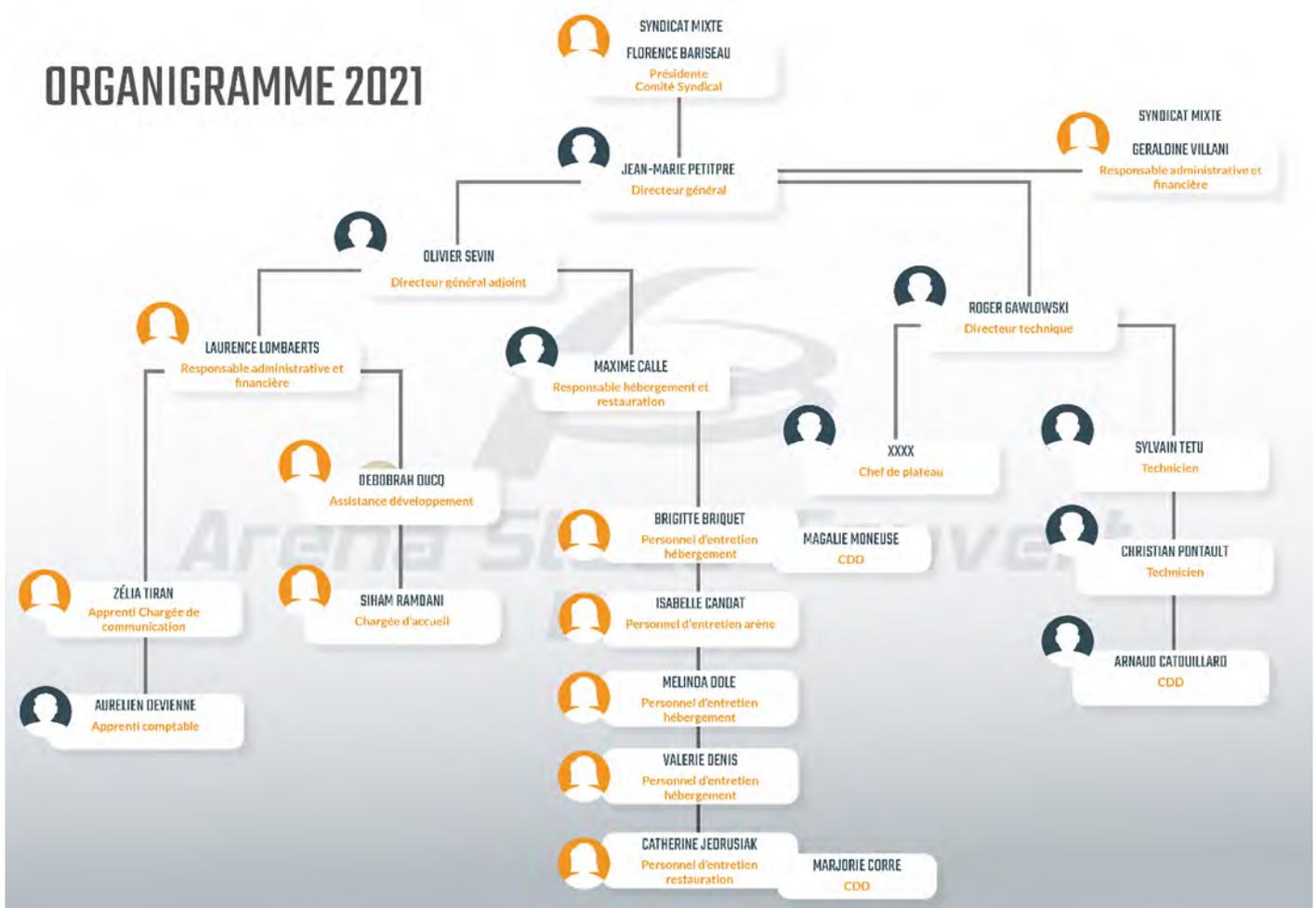
L'arène a été impactée par la présence du vaccino-drome géant durant 6 mois. Les différentes manifestations ont donc été décalées ou annulées. Nous avons pu organiser malgré tout l'élection de Miss Nord-Pas-de-Calais, ainsi que la reprise des compétitions et stages d'athlétisme.

La partie hébergement et restauration a quant à elle bien fonctionné.

L'année 2022 verra une activité plus importante avec le retour à une situation normale.

ORGANIGRAMME

Vous trouverez ci-dessous l'organigramme de la structure au 31 décembre 2021



BILAN DES ACTIONS :

LA RESTAURATION

Le coût des prestations de l'externalisation de la restauration pour 2021 représente 535 K€ contre 508k€ pour 2020, 666 K€ pour 2019. 542 K€ pour 2018 contre 516 K€ pour 2017.

Nous constatons une hausse progressive de 2020 à 2021 en raison d'une reprise après la COVID.

En 2020, le coût a été impacté par la crise sanitaire, par conséquent, il a été moins important sur cette période.



LA LOCATION DE SALLES DE COURS, DE SALLES DE RÉUNION ET DE L'AMPHITHÉÂTRE.

L'amphithéâtre est toujours un élément important et attractif dans le cadre des séminaires et colloques.

Après la baisse de chiffres d'affaires liée à la COVID en 2020, nous constatons une hausse sur 2021 (3 565€). Idem en ce qui concerne les salles de cours et de réception.



CA	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Salles de cours	14 384 €	22 547 €	28 630 €	41 022 €	88 109 €	45 615 €	40 567 €	30 900 €	37 571 €	27 655 €	34717,50 €	10010 €	17461 €
Amphithéâtre	6 296 €	9 432 €	25 550 €	9 120 €	Fermeture	Fermeture	Fermeture	2 110 €	8 557 €	5 555 €	22680 €	1950€	5515€
Salles de réception	2 265 €	2 650 €	300 €	750 €	Fermeture	Fermeture	Fermeture		1 117 €	1 099 €	4899,67 €	960€	2766€

L'HÉBERGEMENT

Malgré cette seconde année de crise, nous avons pu réaliser 15 643 nuitées, 77 366 repas, 19 évènements sportifs et 21 salons et séminaires. Le manque d'activité au niveau Arène a été de nouveau compensé par celle du secteur hébergement, restauration et formation. Le dispositif de chômage partiel sans perte de salaire a été maintenu pour les salariés.



	Janv.	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juill.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	Total
Pension Complète Standard	0	0	0	0	0	1279	109	0	0	0	0	0	1388
Pension Complète Confort	894	908	916	947	934	297	681	409	148	675	596	391	7796
Total Pension Complète	894	908	916	947	934	1576	790	409	148	675	596	391	9184
Demi-pension Standard	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Demi-pension Confort	665	330	612	53	633	492	3	51	733	494	591	331	4988
Total Demi-pension	665	330	612	53	633	492	3	51	733	494	591	331	4988
Nuitée Standard	0	6	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	6
Nuitée Confort	24	668	31	20	16	37	45	29	289	53	216	37	1465
Total nuitée seule	24	674	31	20	16	37	45	29	289	53	216	37	1471

BILAN FINANCIER 2021 :

LE COMPTE ADMINISTRATIF 2021 DE LA RÉGIE ASC

LE MONTANT DES DÉPENSES DE LA RÉGIE ASC

Pour l'exercice 2021, **2 954 875,26 €** répartis de la façon suivante :

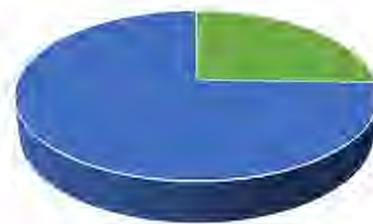
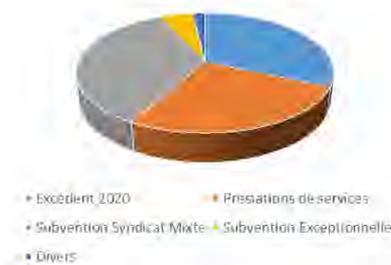
- ◆ dépenses de fonctionnement : 2 200 525,43 € ;
- ◆ dépenses de personnel : 752 419,02 € ;
- ◆ divers (formation, titres annulés..) : 1 930,81 €.

Le poste dépenses de personnel est composé de :

- ◆ la masse salariale : 741 457,37 € ;
- ◆ le personnel extérieur et intérimaire : 10 961,65 €.

Le poste dépenses de fonctionnement est composé, entre-autre, de :

- ◆ la sous-traitance : 983 734,90 € ;
- ◆ les fluides : 519 081,56 € ;
- ◆ La maintenance et l'entretien : 492 829,87 € ;
- ◆ Les dépenses courantes : 144 995,49 €.

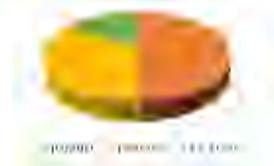


- ◆ Dépenses de personnel
- ◆ Dépenses de fonctionnement
- ◆ Divers

LE MONTANT DES RECETTES DE LA RÉGIE ASC

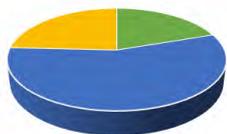
Pour l'exercice 2021 est de **4 294 713,83 €** répartis, entre-autre, de la façon suivante :

- ◆ prestations de services (dont taxe de séjour) : 1 138 963,25 € ;
- ◆ subvention d'exploitation : 1 711 472 € ;
- ◆ divers (Chèques déjeuner – IJSS- chômage partiel) : 78 629,41 € ;
- ◆ excédent reporté 2020 : 1 349 882,88 € ;
- ◆ divers : 78 629,41 €.

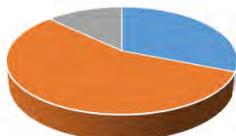


RÉSULTAT DE LA RÉGIE ASC POUR L'EXERCICE 2021

Avec un total de recettes de 4 294 713,83 € et de dépenses de 2 954 875,26 €, l'excédent de l'année 2021 de la régie ASC s'élève à **1 339 838,57 €**.



- ◆ Excédent de fonctionnement 2020
- ◆ Dotations aux amortissements
- ◆ Subvention d'investissement



- ◆ Excédent de fonctionnement 2020
- ◆ Dotations aux amortissements
- ◆ Subvention d'investissement

LE COMPTE ADMINISTRATIF 2021 DU SYNDICAT MIXTE - PARTIE INVESTISSEMENT

Le montant des recettes de l'exercice 2021 est de **1 478 239,91 €** répartis, entre-autre, de la façon suivante :

- ◆ excédent de fonctionnement : 291 904,43 € ;
- ◆ dotations aux amortissements : 828 335,48 € ;
- ◆ subvention d'investissement : 358 000 € (dont 188 000€ de reste à recevoir 2020) 358 000,00 €.

Le montant des dépenses de l'exercice 2021 est de **1 538 336,87 €**, réparties, entre-autre, de la façon suivante :

- ◆ solde de la section investissement 2020 : 479 904,43 € ;
- ◆ rbtst des emprunts (capital) : 861 110,98 € ;
- ◆ les immobilisations corporelles : 197 321,46 €.

Hors déficit, le montant des dépenses s'élève à 1 058 432,44 €.

Avec un total de recettes de 1 478 239,91 € et de dépenses de 1 538 336,87 €, le déficit de l'année 2021 de la section investissement s'élève à **- 60 096,96 €**.

LE COMPTE ADMINISTRATIF 2021 DU SYNDICAT MIXTE - PARTIE FONCTIONNEMENT

Le montant des recettes de l'exercice 2021 est de **4 950 482,73 €**, répartis, entre-autre, de la façon suivante :

- ◆ excédent de fonctionnement 2020 : 806 455,74 € ;
- ◆ participation des collectivités : 3 772 971,00 € ;
- ◆ produits exceptionnels : 367 293,50 €.

Le montant des dépenses de l'exercice 2021 est de **3 610 205,80 €** répartis, entre-autre, de la façon suivante :

- ◆ services extérieurs (locations, maintenance, honoraires, contrat de prestations...) : 314 653,06 € ;
- ◆ impôts et taxes (Foncier, CFE) : 350 373,50 € ;
- ◆ charges de personnel : 49 870,85 € ;
- ◆ remboursement emprunts (intérêts) : 218 331,37 € ;
- ◆ subventions aux associations : 348 000 € ;
- ◆ dotations aux amortissements : 828 335,48 € ;
- ◆ subvention du Syndicat Mixte : 1 500 000 €.

Avec un total de recettes de 4 950 482,73 € et de dépenses de 3 610 205,80 €, l'excédent de l'année 2021 de la section fonctionnement s'élève à **1 340 276,93 €**.



- ◆ Participation des collectivités
- ◆ Excédent 2020
- ◆ Produits exceptionnels



- ◆ Services extérieurs
- ◆ Impôts et taxes
- ◆ Charges de personnel
- ◆ Subventions aux associations
- ◆ Emprunts
- ◆ Subvention SM
- ◆ Dotations aux amortissements

BILAN DES ÉVÉNEMENTS 2021



DOMAINE DU SPORT

LES ÉVÉNEMENTS RÉALISÉS EN 2021

- Meeting International d'Athlétisme à huis clos - 09 février 2021
- La route du Louvre - 04 juillet 2021
- Arena Trail - 13 juillet 2021
- Ekiden - 26 septembre 2021
- Stages et entraînements de football et d'athlétisme



EN 2022 :

- Le Meeting International d'athlétisme - 17 février 2022
- Liévin Triathlon Indoor festival - 12 mars 2022
- Rink Hockey - 07 et 08 mai 2022
- La Route du Louvre - 15 mai 2022
- Championnat de France de gymnastique - 17 et 19 juin 2022
- Grand Trail - 09 juillet 2022
- Stages et entraînements de football et d'athlétisme

BILAN DES ÉVÉNEMENTS 2021



DOMAINE DES CONVENTIONS D'ENTREPRISE

LES ÉVÉNEMENTS RÉALISÉS EN 2021

- BASKET ARTOIS SUMMER CAMP - juillet 2021
- La cimade - 17 au 19 septembre 2021
- CFDT - 09 décembre 2021
- Job dating pole emploi - 22 octobre 2021



EN 2022 :

- CFDT - 28 au 30 mars 2022
- Performéo - 18 mai 2022
- Orphéolis - Juin 2022
- La vie active - 25 juin 2022
- Caisse d'épargne - juin 2022
- BASKET ARTOIS SUMMER CAMP - juillet 2022
- EDF - septembre 2022

BILAN DES ÉVÉNEMENTS 2021



DOMAINE CULTUREL

LES ÉVÉNEMENTS RÉALISÉS EN 2021

- Miss Nord-Pas-de-Calais - 16 octobre 2021



EN 2022 :

- Rivalis Day - 13 mai 2022
- Année 80 - 04 juin 2022
- TATOO - 03 septembre 2022
- Miss NPDC - 15 octobre 2022
- The CURE - 27 novembre 2022
- Alban Ivanoff - 29 novembre 2022
- Le Plus Grand Cabaret Du Monde - 30 novembre 2022

Glossaire :

Afin d'éclairer la lecture des éléments financiers de la structure présentée, le glossaire suivant est mis à votre disposition.

Besoin en fonds de roulement (BFR) : Ce ratio représente le montant que la structure doit financer afin de couvrir le besoin résultant des décalages des flux de trésorerie correspondant aux décaissements (dépenses) et aux encaissements (recettes) liés à son activité. Il est obtenu par la différence entre les actifs circulants (stocks, créances clients et autres tiers) et les dettes exigibles (fournisseurs, État, organismes sociaux, dettes court terme). Il mesure les ressources financières que la structure mobilise pour couvrir le besoin financier résultant des décalages des flux de trésorerie.

Durée apparente de la dette : Cet indicateur de solvabilité mesure la capacité de désendettement de la structure. Ce ratio indique le nombre d'années nécessaire au remboursement de l'intégralité des emprunts et des dettes financières, en supposant que la structure y consacre toutes ses ressources disponibles. Ce ratio doit être comparé à la durée moyenne de vie des emprunts. Il est généralement admis qu'un ratio de désendettement de 10 à 12 ans est convenable, et qu'au-delà de 15 ans la situation économique et financière de la structure doit faire l'objet d'un suivi adapté au regard de ses activités.

Épargne brute : Excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Appelée aussi "autofinancement brut", l'épargne brute est affectée à la couverture des dépenses de la section d'investissement (en priorité, le remboursement de la dette, et pour le surplus, les dépenses d'équipement).

Épargne nette : Épargne de gestion après déduction de l'annuité de dette, hors réaménagement de dette refinancé par emprunt, ou épargne brute diminuée des remboursements de la dette. L'épargne nette mesure l'épargne disponible pour l'équipement brut, après financement des remboursements de dette.

Fonds de roulement (FDR) : Ce ratio correspond à l'excédent de capitaux permanents (capitaux propres augmentés des dettes long terme), par rapport aux emplois durables (immobilisations essentiellement), utilisé pour financer une partie des actifs circulants. Cet indicateur représente la valeur de la ressource durable disponible.

Indépendance financière (autonomie financière / poids de la dette) : Indicateur utilisé par l'analyse financière pour déterminer le niveau de dépendance de la structure vis-à-vis des financements extérieurs, notamment les emprunts bancaires. Plus ce ratio est élevé, plus la structure est dépendante des banques.

Résultat d'exploitation : Il représente les gains de la structure à travers l'exploitation habituelle de ses facteurs de production (incluant la totalité des moyens humains et matériels concourant à la réalisation des activités de la structure) avant déduction des éléments financiers et exceptionnels. Un résultat d'exploitation structurellement déficitaire présente un risque de défaillance à court ou moyen terme.

Résultat de l'exercice : Il est égal à la différence, entre d'une part le total des produits et, d'autre part le total des charges de l'année. Lorsque le résultat de l'exercice est positif, on parle d'excédent ou de bénéfice. Lorsqu'il est négatif, on parle de déficit ou de perte.

Trésorerie en jours d'exploitation : Cet indicateur financier mesure la capacité de couverture des charges annuelles décaissables (dépenses payées au cours de l'exercice). Il indique le nombre de jours de trésorerie disponible servant à couvrir les charges décaissables. La couverture de 30 à 45 jours de charges décaissables est un standard. En deçà, la structure présente un risque de règlement des dettes, dans un délai convenable. Un ratio trop élevé témoigne d'un confort de trésorerie.

ARENA STADE COUVERT DE LIÉVIN

FICHE D'IDENTITÉ

<ul style="list-style-type: none">◆ Forme juridique : Syndicat mixte ; Mode de gestion : régie dotée de la seule autonomie financière chargée de la gestion du stade◆ Siège social : Chemin des Manufactures 62800 LIÉVIN◆ Dotations : Pas d'apport◆ Date de clôture : 31/12◆ Siret : 256 202 722◆ Effectif moyen : 18 ETP◆ Présidente : Florence BARISEAU (Conseillère régionale des Hauts-de-France)◆ Directeur : Jean-Marie PETITPRE◆ % Détention : Région (40%), CALL (35%) et CD62 (25%)	Mission / Cœur de métier : Complexe à vocation sportive et événementielle situé à Liévin, l'ARENA dispose d'une salle de spectacle / concert (14 000 spectateurs ou 6 000 places assises lors de manifestations sportives ou économiques), un amphithéâtre de près de 300 places, des espaces de réception et des salles de réunion. Pôle restauration - hébergement doté d'une capacité de 181 lits. Accueil de pôles de haut niveau, de stages sportifs et autres. Location de salles de formation.
--	--

LIENS AVEC LE DÉPARTEMENT

Niveau de représentation du Département Représentation au Conseil syndical : 25% de Conseillers départementaux. Représentants du Département dans la structure : 5 Titulaires : Ludovic LOQUET, Maryse CAUWET, Emmanuelle LEVEUGLE, Sébastien HENQUENET, Stéphanie GUISELAIN 5 suppléants : Evelyne NACHEL, Cécile YOSBERGUE, Michel DAGBERT, Emmanuelle LAPOUILLE, Maité MULOT- FRISCOURT	Contribution financière du Département : BP 2022 : 990 000 € dont 820 000 € en fonctionnement et 170 000 € en investissement. 2021 : 985 743 € dont 815 743 € en fonctionnement et 170 000 € en investissement. Convention : Mise en place en 2020 d'une convention au titre de la participation financière. Convention de location pour la formation des assistants familiaux.
--	--

ACTIVITÉS

CHIFFRES CLÉS

Patrimoine géré : Stadium Aréna, amphithéâtre, terrains de foot, salles de réception, chambres, salle de cours, espace de restauration. L'activité de l'Arena est foncièrement orientée sur les grands événements sportifs : Meeting International d'Athlétisme, Coupe du Monde Lutte, Fed Cup de Tennis, Championnat de France de Judo, Match de préparation aux JO de Basketball, Equipe de France de Handball, Championnats de France de Gymnastique, Championnat du Monde d'Agility, Tournoi International de Hockey, Championnat d'Europe de Hockey, Volleyball, Tennis de table, Boxe, Football, Escrime, Karaté, Badminton.	Activités 2021 : 15 643 nuitées réalisées / 77 366 repas servis. 19 événements sportifs (stages, compétitions, trail, meeting) représentant 46 jours. 1 spectacle (1 jour). 21 foires, salons, congrès (29 jours).
--	---

PRINCIPAUX ÉVÈNEMENTS

En 2021, le syndicat mixte a subi de nouveau les conséquences de la crise du Covid-19. Le planning de la structure a été modifié suite à l'annulation ou au report de certains événements.
Au cours du premier semestre, l'effectif en présentiel a été diminué, avec un recours au télétravail (fonctions support communication et administration) et au chômage partiel pour la partie technique et l'accueil.
Par ailleurs, la résidence d'hébergement a été réquisitionnée, à la demande du préfet, pour accueillir des migrants en pension complète, sous la gestion de l'association La Vie Active, sur la période du 1^{er} janvier au 31 mai 2021, ce qui a permis de disposer de recettes sur cette période.
A compter de début mai, une mise à disposition de l'Arène a été demandée par la préfecture et le SDIS afin d'y implanter un vaccinodrome XXL et ainsi lutter contre la crise sanitaire actuelle. Le vaccinodrome fut fermé le 21 octobre 2021.
Certains événements de grande ampleur, comme le Meeting International d'Athlétisme se sont déroulés à huis clos. La route du Louvre et les stages habituels de football et d'athlétisme ont été maintenus.

ENJEUX ET PERSPECTIVES

Le 11 janvier 2022, le centre de vaccination succède au vaccinodrome. Il fermera le 16/02/2022. Les neuf salles de formation mises à disposition par le Stade couvert ont repris leur vocation initiale.
En 2022, le nombre de manifestations prévisionnelles devraient être d'une soixantaine incluant 25 événements sportifs (meeting, stages, compétitions, trail) et une trentaine de foires et de salons.
En mai se tiendra le Final Four de la Coupe de France de rink hockey 2022.
L'Arena envisage au cours de l'année 2022 d'acquiescer un terrain de football en gazon naturel auprès de la ville d'Angres dans le cadre de ses activités et afin de continuer de bénéficier de l'agrément de la Fédération Française de Football.

COMPTES COMBINÉS EN EUROS (INCLUANT LES COMPTES DU SYNDICAT MIXTE ET DE LA RÉGIE)

BILAN 2021		COMPTE DE RÉSULTAT 2021	
Actif immobilisé : 16 445 957 €	Capitaux propres : 12 878 909 €	Produits d'exploitation : 5 126 914 €	
Actif circulant (hors trésorerie) : 506 203 €	Total des dettes : 6 694 831 €	dont subventions et participations : 3 984 443 €	
Trésorerie : 2 652 574 €	Total du bilan : 19 604 734 €	Charges d'exploitation : 4 767 327 €	
RATIOS 2021		Résultat d'exploitation : 359 587 €	
Indépendance financière (poids de la dette) : 32 %		Résultat financier : - 218 331 €	
Durée apparente de la dette : 5 ans		Résultat exceptionnel : 382 521 €	
Trésorerie en jours d'exploitation : 225 jours		Résultat de l'exercice : 523 777 €	
Fonds de roulement : 2 620 019 €		Epargne brute : 1 352 112 €	
Besoin en fonds de roulement : - 32 556 €		Epargne nette : 491 001 €	
		Total des produits : 5 588 858 €	
		Financement du Département (€ et %) : 815 743 euros soit 15%	

Date de mise à jour des données : 13/06/2022



62 Pas·de·Calais
Mon Département

pasdecalais.fr •    



Pas-de-Calais
Mon Département

**RAPPORT D'ACTIVITÉ
DES ÉTABLISSEMENTS PUBLICS
ET ORGANISMES ASSOCIÉS
(EPOA)
- CAUE 62 -
CONSEIL D'ARCHITECTURE, D'URBANISME
ET DE L'ENVIRONNEMENT DU PAS-DE-CALAIS**

62 Pas-de-Calais

c|a.u.e

Conseil d'architecture, d'urbanisme
et de l'environnement

**ANNÉE
2021**





Editorial du Président du Conseil départemental du Pas-de-Calais

Au service des territoires et de ses habitants, le Département et les Etablissements Publics et Organismes Associés (EPOA) se mobilisent quotidiennement afin de mettre en œuvre un service public de qualité auprès des usagers dans une volonté de proximité et de développement des territoires.

Cela se traduit d'abord par un budget global d'1,79 milliard en 2021 qui conforte la présence des services publics sur l'ensemble du territoire en maintenant les politiques publiques départementales, obligatoires et volontaristes.

Cela se traduit également dans un dialogue permanent avec l'ensemble des partenaires, au niveau départemental et dans les territoires.

La présentation du rapport d'activité des EPOA est l'occasion de valoriser et de saluer les actions qu'ils mènent tout au long de l'année,

En 2021, l'ensemble des Etablissements Publics et Organismes Associés ont encore été particulièrement impactés par la crise sanitaire et ses nombreuses conséquences, chacun dans leur domaine, qu'il s'agisse d'action sanitaire, médico-sociale, de culture, de sport, de tourisme...

Pour autant, par leur professionnalisme et leur engagement, et grâce au soutien actif du Département, ces EPOA ont su s'adapter, pour pallier les difficultés et accompagner au mieux les populations au quotidien, dans une relation de proximité et de solidarité maintenue auprès de nos concitoyens.

Tout au long de cette période difficile, les EPOA et le Département ont démontré combien les liens de collaboration étroits et constants sont une condition essentielle d'une action publique locale efficace et agile, plus que jamais nécessaire dans les périodes d'incertitude.

Ces liens partenariaux étroits seront des points d'appui essentiels pour une pleine implication des EPOA dans la démarche d'élaboration du nouveau projet de mandat en 2022. « Construisons ensemble notre Pas-de-Calais ».

Jean-Claude LEROY

Président du Conseil départemental du Pas-de-Calais



Éditorial de la Présidente du conseil d'architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement

Conseiller Accompagner Sensibiliser Informer

4 missions d'intérêt public pour le CAUE !

Par son expertise et son expérience de terrain, le CAUE du Pas-de-Calais s'engage auprès des territoires pour faire émerger, aux côtés de ses nombreux partenaires publics et privés, des projets de qualité, qui répondent aux défis d'aujourd'hui.

Convaincu de l'importance de l'approche pédagogique, il a à cœur de mobiliser chaque acteur aux enjeux de l'adaptation au changement climatique et au bien-vivre ensemble, de favoriser les échanges d'expériences et la mutualisation des approches.

Pour cette année 2021, encore marquée par la crise sanitaire, les projets n'ont pas manqué ! Vous retrouverez ces actions au gré des pages de ce rapport d'activité.

Véronique THIÉBAUT

Présidente du Conseil d'Architecture, d'Urbanisme
et de l'Environnement (CAUE) du Pas-de-Calais

MISSIONS

Selon l'Article 7 de la loi 77-2 du 3 janvier 1977, le CAUE poursuit, sur le plan local, les objectifs définis au plan national en vue de promouvoir la qualité de l'architecture et de son environnement.

« Il a pour mission de développer l'information, la sensibilité et l'esprit de participation du public dans le domaine de l'architecture, de l'urbanisme et de l'environnement.

Il contribue, directement ou indirectement, à la formation et au perfectionnement des maîtres d'ouvrage, des professionnels et des agents des administrations et des collectivités qui interviennent dans le domaine de la construction.

Il fournit aux personnes qui désirent construire les informations, les orientations et les conseils propres à assurer la qualité architecturale des constructions et leur bonne insertion dans le site environnant, urbain ou rural, sans toutefois se charger de la maîtrise d'œuvre.

Il est à la disposition des collectivités et des administrations publiques qui peuvent le consulter sur tout projet d'urbanisme, d'architecture ou d'environnement. Le CAUE peut déléguer ses missions aux services d'assistance architecturale fonctionnant exclusivement dans le cadre des Parcs Naturels Régionaux.

Les interventions du CAUE sont gratuites. »

PROMOUVOIR LA QUALITÉ DE L'ARCHITECTURE ET DE SON ENVIRONNEMENT

Extrait de la plaquette de la Fédération des CAUE « Les Conseils d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement » :

« Nés de la loi sur l'architecture du 3 janvier 1977, les Conseils d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement sont des organismes investis d'une mission d'intérêt public, pour promouvoir la qualité de l'architecture, de l'urbanisme et de l'environnement dans les territoires. Les CAUE sont financés par la fiscalité de l'aménagement.

Se loger, se nourrir, se déplacer, travailler : la prise en compte des attentes citoyennes et des nécessités environnementales appelle à co-construire des solutions nouvelles pour améliorer le quotidien de tous. C'est la mission exercée au quotidien par les CAUE à travers leurs actions ...

de conseil, d'accompagnement, de formation et de sensibilisation,

...aussi bien auprès des collectivités, des services de l'État, que du grand public, des milieux de la construction, l'aménagement ou des enseignants.

Le réseau des CAUE, dont chaque structure est créée à l'initiative du Département, s'appuie sur plus de 40 ans de connaissance et d'expérience. Nous mobilisons cette mémoire du terrain et nos expertises transversales au service de projets adaptés aux spécificités des territoires. Pour les CAUE, l'humain est au cœur du système et celui-ci doit engager un dialogue avec son environnement, la nature et le vivant en général. C'est tout le sens de l'accompagnement proposé par les CAUE, autour de projets résilients et frugaux, pour une relance territoriale, citoyenne et écologique.

Ce temps de la réflexion à l'action fait du CAUE un acteur de la réussite des projets et de leur mise en œuvre : gain de temps, efficacité, économie et qualité. La gratuité de ses interventions le rend accessible à tous, partout où il est implanté. »

LES VALEURS DU CAUE DU PAS-DE-CALAIS

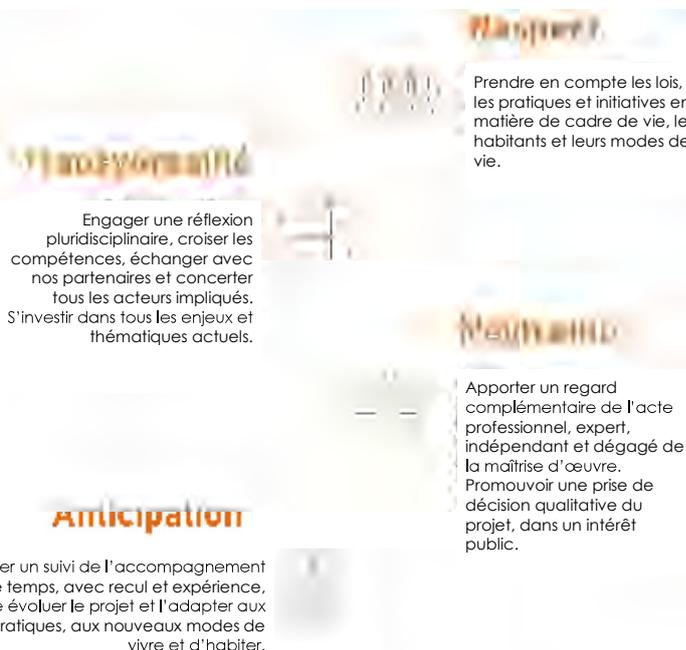
Pédagogie

Écouter, sensibiliser, transmettre, partager, relayer et rendre accessible la qualité du cadre de vie. Cette approche est transversale à toutes les missions du CAUE.



Proximité

Intervenir à toutes les échelles, de la parcelle au grand territoire. Se déplacer, rencontrer et échanger avec les habitants, les élus et les professionnels. Apporter une écoute pour mieux accompagner les élus sur le terrain.



ORGANISATION

Le CAUE est une association. En 2021, son Conseil d'Administration et le Bureau se sont réunis à 2 reprises. L'Assemblée Générale s'est tenue en juin à Grenay, puis en octobre à Beuvry.

LES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET DU BUREAU EN 2021

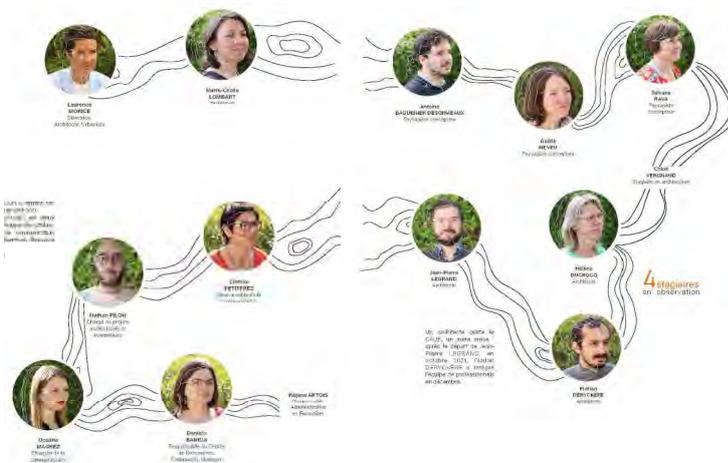
Rachel KIRZEWSKI et Alexis DRAPIER Stéphane PILON Joël SÜRIG	Membres de droit, représentants de l'État : Représentant Edouard GAYET, Directeur Départemental des Territoires et de la Mer (DDTM), Chef de l'Unité Départementale de l'Architecture et du Patrimoine (UDAP), Inspecteur d'Académie, Directeur Académique de l'Éducation Nationale.
Claude BACHELET	Représentants des Collectivités Territoriales désignés par le Département : Conseiller départemental (Saint-Pol-sur-Ternoise), Maire de Croisette, Vice-Président du CAUE,
Alain DE CARRION Jean-Luc DUBÄELE Aimé HERDUIN	Conseiller départemental (Douvain), Maire de Vermelles, Conseiller départemental (Boulogne 1), Maire de Wimereux, Maire de Carly,
Emmanuelle LEVEUGLE	Conseillère départementale (Beuvry), Adjointe au Maire de Beuvry, Trésorière,
Véronique THIÉBAUT	Conseillère départementale (Bapaume), Maire de Biefvillers-lès-Bapaume, Présidente.
Mickaël DELMOTTE	Personnes désignées par le Préfet : Artisan Peintre, Membre du Bureau de la Confédération de l'Artisanat et des Petites Entreprises du Bâtiment (CAPEB), Secrétaire,
Céline LEBLANC Eric MATUSZAK Blandine MENAGER Sylvain NOIZET Christian RINGOT	Paysagiste, Représentant la Fédération Française du Paysage (FFP), Architecte, Représentant le Conseil Régional de l'Ordre des Architectes (CROA), Urbaniste, Représentant l'Association des Urbanistes des Hauts-de-France (ARUNPP), Architecte, Représentant le Conseil Régional de l'Ordre des Architectes (CROA), Directeur de la communication, de l'éducation à l'environnement et des partenariats, Eden 62.
Maëlle ANCELLE	Membres désignés au titre des membres de l'Assemblée Générale : Directrice de l'Association pour le Développement Opérationnel et la Promotion des Techniques Alternatives (ADOPTA),
Gérard BARBIER René HOCQ	Membre de l'Association « UFC Que Choisir » de l'Artois, Conseiller départemental (Lillers), Maire de Burbure, Représentant l'Association des Maires du Pas-de-Calais,
Christian PIERARD Michel TILLIE	Expert en Immobilier, Consultant en Formation en Urbanisme, Membre de l'Association « Campagnes Vivantes », Membre du Bureau,
Sophie WAROT-LEMAIRE	Conseillère départementale (Saint-Omer), Présidente du Parc Naturel Régional des Caps et Marais d'Opale.
Antoine BAGUENIER DESORMEAUX	Représentant élu du personnel, siégeant avec voix consultative : Paysagiste concepteur, Salarié du CAUE.

L'ÉQUIPE DU CAUE

Le CAUE est constitué d'une équipe pluridisciplinaire. Architectes, urbanistes, paysagistes croisent leur regard et leurs compétences, afin d'accompagner les maîtres d'ouvrage dans le cadre d'une approche globale. Il est également doté d'une équipe support pour sa partie administrative et financière, communication, documentation et réseaux sociaux.

EN 2021 L'ÉQUIPE ÉTAIT COMPOSÉE DE :

- ◆ 1 directrice : Laurence MORICE, architecte-urbaniste ;
- ◆ 1 responsable administrative et financière : Réjane ARTOIS ;
- ◆ 1 responsable de la communication : Clotilde PETITPREZ ;
- ◆ 1 responsable du Centre de Ressources et Community manager : Daniela BANICA ;
- ◆ 3 architectes : Hélène DUCROCQ, Marie-Cécile LOMBART, et Jean-Pierre LEGRAND (remplacé par Florian DERYCKERE en fin d'année) ;
- ◆ 3 paysagistes concepteurs : Antoine BAGUENIER DESORMEAUX, Gaëlle NEVEU, Sylvane RAVA ;



- ◆ 1 salarié en contrat d'apprentissage : Nathan PILON, chargé des projets numériques et audiovisuels en début d'année et Océane MAGREZ, Chargée de communication en fin d'année.
Le CAUE a accueilli, en 2021, 4 stagiaires en observation et une stagiaire en architecture.

ÉLÉMENTS FINANCIERS ET BILAN DES ACTIONS

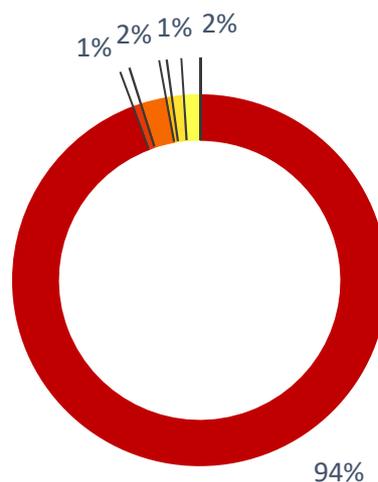
LE FINANCEMENT DU CAUE

Principale ressource du CAUE, le reversement de la part dédiée de la Taxe d'Aménagement Départementale (TA) représente pour 2021 un produit d'un peu plus de 692 000€. Le CAUE finance son personnel et ses actions, essentiellement grâce à la perception de cette taxe.

Les missions de conseil réalisées par le CAUE sont apportées à titre gratuit pour les collectivités et les particuliers. L'accompagnement des territoires peut faire l'objet de conventions avec contribution financière, au motif de la nature exceptionnelle des réflexions à engager et du temps nécessaire aux diverses étapes de réalisation de la mission.

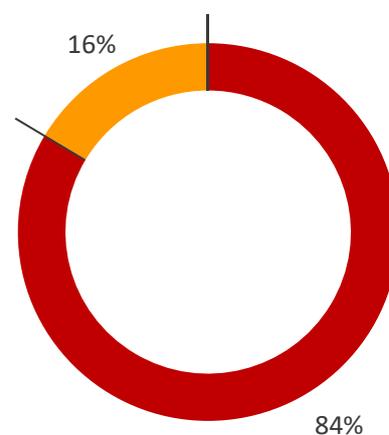
Produit 2021 : 734 364 €

Dont reversement de la TA :	692 309 €
Subvention pour la valorisation des expositions « Paysage » :	4 200 €
Conventions :	17 500 €
Jurys de concours :	2 044 €
Aide exceptionnelle à l'embauche pour contrat d'apprentissage :	7 333 €
Autres produits et transferts de charges :	10 978 €



Charges 2021 : 743 574 €

Salaires et charges de personnel :	621 492 €
Charges de fonctionnement :	122 082 €



Le résultat d'exploitation s'élève à - 9 210 € auquel s'ajoutent les résultats financiers et exceptionnels, réduisant le déficit à 8 521 €.

La convention d'objectif et de moyens entre le CAUE et le Département du Pas-de-Calais est arrivée à échéance fin 2021. Prolongée par avenant pour 2022, elle sera renouvelée en 2023 en lien avec les orientations stratégiques du CAUE et le projet de mandat départemental.

TRAVAUX ET CHANTIERS 2021

CONSEILLER

Le CAUE conseille les collectivités dans leurs réflexions en matière d'équipement, d'espace public ou encore de développement communal. Il favorise le débat public, pour un cadre de vie adapté aux habitants et aux besoins locaux. Il conseille les particuliers et les porteurs de projets en amont de toute maîtrise d'œuvre. Le CAUE fournit un appui technique aux politiques départementales.



LES COLLECTIVITÉS

179 collectivités ont sollicité le CAUE en 2021, soit 1 nouvelle demande tous les 2 jours, avec 158 communes et 2 EPCI.

Le CAUE est principalement contacté par les communes rurales, peu dotées en ingénierie. Les villages de moins de 2000 habitants représentent en effet 72,80% des collectivités ayant été accompagnées. Il adapte son accompagnement à la spécificité des demandes et des situations.

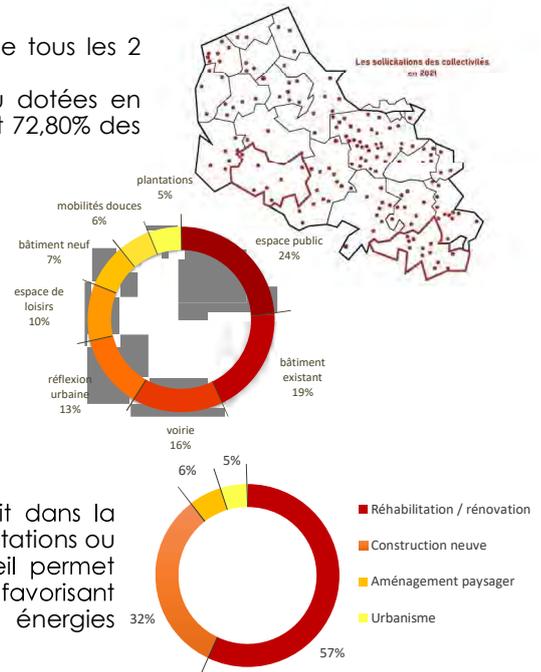
Pour tous, la sensibilisation à la qualité du cadre de vie et la prise en compte des enjeux actuels reste le cœur des préoccupations. Rien de tel que les approches mutualisées, les partages de réflexions ou encore les retours d'expériences pour faire avancer les projets !

Membre actif du réseau d'expertise public Ingénierie 62, et régulièrement sollicité via cette plateforme, le CAUE coordonne son conseil avec ses partenaires pour apporter une réponse complète aux élus, leur permettant de concrétiser ensuite leurs projets.

LES PARTICULIERS

229 particuliers et maîtres d'ouvrage divers ont sollicité les conseils du CAUE.

L'expertise du CAUE bénéficie aux projets des particuliers que ce soit dans la connaissance des caractéristiques du bâti local, les différentes réglementations ou l'orientation vers des matériaux et coloris adaptés. Ce rôle de conseil permet également de sensibiliser à une approche durable de l'architecture, favorisant une architecture bioclimatique, des matériaux biosourcés et des énergies renouvelables.



ACCOMPAGNER

Le CAUE accompagne les collectivités, les administrations, ainsi que les acteurs du développement et du cadre de vie, dans les projets de territoire et la mise en place de politiques publiques.

Il apporte son expertise pluridisciplinaire et sa connaissance du territoire, dans un souci permanent de transversalité avec l'ingénierie existante.

LES COLLECTIVITÉS

Le CAUE accompagne les élus dans leurs réflexions et projets de territoires, en lien avec les enjeux actuels d'adaptation aux changements climatiques et de qualité de cadre de vie.

PCAET (Plan Climat Air Energie Territorial)

Communauté de Communes du Sud-Artois et Pôle d'Équilibre Territorial et Rural du Ternois-7 Vallées : contribution aux ateliers thématiques, préfiguration des interventions liées aux plans d'actions.

ACV (Action Coeur de Ville) et PVD (Petites Villes de Demain)

Arras, Auxi-le-Château, Bapaume, Hesdin, Lillers... : implication dans les démarches de revitalisation des cœurs de villes et cœurs de bourgs.

OGS (Opération Grand Site)

Mobilisation aux côtés du Département pour accompagner et promouvoir le Grand Site de France Les 2 Caps, guide « Cap sur l'Hôtellerie de Plein Air », guide « Signalétique et publicité ».

10 jurys de concours, 2 labels

(Villages Patrimoine et Villes et Villages Fleuris) ainsi que 3 commissions (Commission Départementale d'Aménagement Commercial), Commission Régionale du Patrimoine et de l'Architecture et Comité de bassin : Agence de l'Eau).

LES PARTENAIRES

Le CAUE accompagne et promeut, dans une logique de réseau, les actions liées à la promotion de la qualité paysagère, urbaine et architecturale sur le département. Il est sollicité par ses partenaires, par le biais de conventions ou d'actions spécifiques.

SIZIAF (Syndicat Intercommunal de la Zone Industrielle Artois-Flandres)

Accompagnement des porteurs de projets en amont du dépôt de leur permis de construire, en vue de promouvoir la qualité paysagère, urbaine et architecturale du Parc des Industries Artois Flandres.

ADAV (Association Droit au Vélo) / CREM (Centre Ressource en Ecomobilité)

« La rue aux enfants » : vise à fermer à la circulation d'une rue ou d'une place, afin de laisser l'espace aux enfants en toute tranquillité et sécurité.

PNRCMO (Parc Naturel Régional des Caps et Marais d'Opale)

Participation aux différents groupes de travail, actualisation de la charte signalétique du PNRCMO, élaboration du Plan de Paysage du Bocage Boulonnais, implication dans le cadre de l'évaluation intermédiaire de la Charte du PNRCMO.

CSNE (Société du Canal Seine Nord Europe)

Participation à l'élaboration de randonnées éphémères sur le tracé du futur CSNE.

Pas-de-Calais Habitat

Aide à la définition des enjeux adaptés au logement social, au sein des cahiers des charges, accompagnement sur des opérations ciblées, en conseil.

SERVICES DÉCONCENTRÉS DE L'ÉTAT

Le CAUE participe aux actions qu'il engage en faveur de la qualité des projets :

DDTM (Direction Départementale des Territoires et de la Mer)

« Vademecum Urbanisme commercial », en partenariat avec l'Agence d'Urbanisme de l'Artois.

DRAC (Direction Régionale des Affaires Culturelles)

Label « Architecture contemporaine remarquable ».

TRAVAUX ET CHANTIERS 2021

SENSIBILISER

Le CAUE développe des actions de sensibilisation à la qualité architecturale, urbaine et paysagère et à la préservation de l'environnement. Il sensibilise le jeune public à l'architecture, à l'urbanisme et au paysage.

Avec ses partenaires territoriaux, le CAUE organise et anime des débats, participe à des journées de sensibilisation et décline localement les grands événements culturels nationaux.

Il met à disposition des ressources documentaires et produit des fiches de références, des ouvrages et des expositions à destination de tous les publics.

Journée des Maires et des Présidents d'Intercommunalité

Le CAUE à l'écoute des élus, aux côtés d'Ingénierie 62, pour échanger sur leurs projets, questionnements ou besoins d'accompagnement :

Coanimation de l'atelier « Conduite de projet et stratégies pour trouver des financements », l'occasion, pour le CAUE, de mettre l'accent sur les enjeux d'une démarche de projet

réfléchi, phasé et partagée. Car bien définir son projet, c'est aussi un enjeu économique !

Les Enfants du Patrimoine

« A la découverte du patrimoine de Rivière » : Découverte du patrimoine bâti et paysager du village, proposée sous forme d'un jeu de piste à travers le village, suivie d'ateliers de manipulation.

Journées Européennes du Patrimoine et Journées Nationales de l'Architecture

1 jour - 1 projet : contribution à ces manifestations nationales par une série de publications, sur nos réseaux sociaux, annonçant ces événements.

Table ronde « Cultiver ensemble le bien-vivre, récits de démarches communales innovantes »

Temps d'échanges autour d'un sujet qui préoccupe de nombreux élus : Comment retrouver un dynamisme dans sa commune, comment revitaliser son centre-bourg, son centre-village ? Comment créer du lien ?



Scanner pour + d'infos



Concours photo

« Paysages en Hauts-de-France, une création permanente » : concours, en lien étroit avec l'exposition "Une région, des paysages", permettant aux habitants de la région de soumettre leur vision de leur territoire.



FORMER

Le CAUE forme tous les publics en apportant les outils nécessaires à la compréhension du cadre de vie. Il intervient dans différents modules de formation avec ses partenaires.

Formation GNPV (Guide Nature Patrimoine Volontaire) - CPIE (Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement) Villes de l'Artois

Formation à la lecture de paysage basée sur la transmission des savoirs ! Les paysagistes du CAUE apportent ainsi des outils de lecture de paysage pour que les stagiaires puissent, à leur tour, monter une animation à leur échelle.

Formation PAF (Plan Académique de Formation) - Rectorat de Lille, en partenariat avec le CAUE 59

A défaut de journées en présentiel, 2 livrets numériques de formation sont proposés aux enseignants :



62 Pas-de-Calais caue Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement

LE CAUE COMMUNIQUE

Scanner pour + d'infos

NEWSLETTERS :

« 360° - L'actualité du CAUE 62 », pour tout public.

« CMètre2 - La lettre pédagogique du CAUE 62 », destinée aux équipes pédagogiques et relayée sur le portail ENT (Espace Numérique de Travail) de l'Education Nationale.

MÉDIAS SOCIAUX :

une autre façon de sensibiliser au cadre de vie

Le CAUE propose, sur ses médias sociaux (Facebook, Instagram, YouTube, site web), des contenus informatifs à l'intention de ses followers, dans le but de vulgariser et d'apporter des connaissances dans les domaines de l'architecture, de l'urbanisme, du paysage et de l'environnement.



Les médias sociaux jouent un rôle important dans la sensibilisation des publics, et surtout des jeunes publics, aux domaines du cadre de vie. Le CAUE y est présent pour sensibiliser le plus grand nombre.

En quelques chiffres :

576 abonnés à la Newsletter, 19451 pages vues sur le site, 1379 likes sur Instagram, 1235 vues sur YouTube, 33244 personnes touchées sur Facebook.



LE CAUE DU PAS-DE-CALAIS

ACTEUR DE PROXIMITÉ DANS UN RÉSEAU NATIONAL ET RÉGIONAL

Le CAUE inscrit sa stratégie dans une démarche permanente de complémentarité et de mise en réseau des différentes ingénieries présentes sur le territoire départemental.

Il est membre actif du réseau d'expertise public Ingénierie 62 et participe au réseau des Etablissements Publics et Organismes Associés (EPOA) du Pas-de-Calais.

La **Fédération Nationale des CAUE** est un lieu d'échanges, de capitalisation et de mutualisation des savoir-faire. Elle assure la représentation et la promotion des CAUE, développe des partenariats au niveau national et organise des rencontres, des congrès et des colloques avec ses partenaires. Elle porte la voix des CAUE dans les concertations nationales sur les grands enjeux du cadre de vie, en particulier lors des débats préparatoires à l'élaboration de lois.

Le CAUE du Pas-de-Calais participe aux travaux proposés, comme les RDV du Cycle E ou le Pôle sensibilisation.

En 2021, le CAUE du Pas-de-Calais représentait son Union Régionale au sein de la Commission Technique Permanente de la FNCAUE. Il a assisté également à son Assemblée Générale.



Depuis 2016, les 5 CAUE du nord de la France, se sont constitués en **Union Régionale des CAUE des Hauts-de-France**. Les partenariats régionaux se mènent à cette échelle.

Les équipes (57 professionnels) se rassemblent par groupes de travail, pour mettre en place et animer des actions communes, comme par exemple l'exposition « Une région, des paysages » et le concours photo « Paysages en Hauts-de-France, une création permanente ».

En 2021, l'URCAUE a créé son portail afin de sensibiliser et partager des actions dans les domaines de l'architecture, de l'urbanisme et des paysages et d'ouvrir au partage des actions.



pour +
d'infos



PERSPECTIVES 2022

Véritable outil de proximité, le CAUE poursuit en 2022, son implication sur le territoire départemental, au travers de ses quatre grandes missions : le conseil, l'accompagnement, la sensibilisation et la formation.

La stratégie 2022 se concrétise par un programme d'actions, déjà en cours de réalisation. Le CAUE veille à s'adapter, dès que possible, au calendrier national des journées thématiques. Certaines actions auront une portée départementale. Pour les autres, l'échelle des EPCI paraît intéressante, elle permet de nouer plus facilement le lien avec les habitants.

Adapter la mission de conseil aux collectivités, imaginer de nouvelles actions, de **nouveaux modes d'accompagnement**, afin de favoriser la concrétisation de projets de qualité sur les territoires. Faire évaluer cette mission, en coopération étroite avec la plateforme Ingénierie 62, les Maisons du Département et les partenaires locaux (agences d'urbanisme, PNRCMO).

Mettre en place des **actions de sensibilisation** à la qualité paysagère, urbaine et architecturale, à destination d'élus, d'acteurs dans les territoires et d'habitants : visites, ateliers participatifs, supports numériques et audiovisuels...

Promouvoir les **démarches de développement durable** et d'adaptation au changement climatique, sur les territoires. Mise en œuvre, avec les partenaires du CAUE, d'actions de sensibilisation, de manifestations et de création d'outils et de supports de sensibilisation : guides de recommandations, vidéos...

Label Cadre de vie - Villes et Villages Fleuris

Sensibiliser, en ateliers ou webinaires, aux aménagements et à la gestion différenciée des espaces publics.

Proposer des circuits, par territoire, pour décliner localement les messages passés lors des tournées VVF et Fleurir le Pas-de-Calais.

Urbanisme commercial

Promouvoir la qualité des implantations commerciales, dans le cadre de la parution du « Vademeccum », en lien avec les services de l'État.

Sports de Nature

Accompagner la prise en compte des sports de nature dans les documents de planification, en partenariat avec le Département, grâce à l'outil élaboré avec le Commission Départementale des Espaces, Sites et Itinéraires (CDESI).

Concours photo

Décliner le concours photo « Paysages, une création permanente » sur les territoires. S'associer avec les partenaires locaux pour présenter les expositions liées au Paysage.

Hôtellerie de Plein Air

Avec nos partenaires, Pas-de-Calais Tourisme, le PNRCMO et le Département, **faire vivre le guide de sensibilisation à la qualité des campings**, sur le territoire du Grand Site de France Les-Deux Caps, et au-delà.

Semaine « Paysage et biodiversité »

Partager avec les habitants, adultes comme enfants, mais aussi avec les agriculteurs et les élus de la Communauté de Communes du Sud-Artois **les enjeux de biodiversité**, de l'échelle de la maison à celle du territoire.

Canal Seine Nord Europe

Accompagner les territoires dans le cadre de l'évolution de leurs paysages, en lien avec la société du Canal, VNF, le Département et les EPCI.

Vie du Centre de Ressources

Ouvrir le centre de ressources au public et le faire vivre hors les murs du CAUE.

GLOSSAIRE :

Afin d'éclairer la lecture des éléments financiers de la structure présentée, le glossaire suivant est mis à votre disposition.

Besoin en fonds de roulement (BFR) : Ce ratio représente le montant que la structure doit financer afin de couvrir le besoin résultant des décalages des flux de trésorerie correspondant aux décaissements (dépenses) et aux encaissements (recettes) liés à son activité. Il est obtenu par la différence entre les actifs circulants (stocks, créances clients et autres tiers) et les dettes exigibles (fournisseurs, État, organismes sociaux, dettes court terme).

Capacité d'autofinancement (CAF) : Elle représente le montant de la trésorerie potentielle générée par les activités de la structure. Elle correspond à l'Excédent brut d'exploitation (EBE) augmenté des produits encaissables (entrées de trésorerie) et déduction faite des charges décaissables (sorties de trésorerie). Une CAF structurellement négative constitue un risque de défaillance et une mise en cessation de paiement de la structure.

Durée apparente de la dette : Cet indicateur de solvabilité mesure la capacité de désendettement de la structure. Ce ratio indique le nombre d'années nécessaire au remboursement de l'intégralité des emprunts et des dettes financières, en supposant que la structure y consacre toutes ses ressources disponibles. Ce ratio doit être comparé à la durée moyenne de vie des emprunts. Il est généralement admis qu'un ratio de désendettement de 10 à 12 ans est convenable, et qu'au-delà de 15 ans la situation économique et financière de la structure doit faire l'objet d'un suivi adapté au regard de ses activités.

Excédent brut d'exploitation (EBE) : Il mesure la ressource dégagée au cours d'une période par les activités de la structure d'exploitation, après paiement des charges de personnel des autres impôts sur la production, augmentée des subventions d'exploitation mais avant les dotations aux amortissements. Cet indicateur donne une vision objective de la rentabilité des activités de la structure et de son exploitation courante, sans prendre en compte sa politique d'investissement ni sa gestion financière. Cet indicateur doit être et demeurer positif à court et moyen terme.

Fonds de roulement (FDR) : Ce ratio correspond à l'excédent de capitaux permanents (capitaux propres augmentés des dettes long terme), par rapport aux emplois durables (immobilisations essentiellement), utilisé pour financer une partie des actifs circulants. Cet indicateur représente la valeur de la ressource durable disponible.

Indépendance financière (autonomie financière / poids de la dette) : Indicateur utilisé par l'analyse financière pour déterminer le niveau de dépendance de la structure vis-à-vis des financements extérieurs, notamment les emprunts bancaires. Plus ce ratio est élevé, plus la structure est dépendante des banques.

Ratio d'activité : Il mesure l'évolution du chiffre d'affaires de la structure d'une année par rapport à l'année précédente. Une valeur positive exprime un accroissement du chiffre d'affaires, tandis qu'une valeur négative en exprime la contraction.

Rentabilité des capitaux propres : Ce ratio parfois appelé ROE (Return On Equity) ou rentabilité financière ou rentabilité des fonds propres. Il représente la rentabilité des fonds investis par les membres, et mesure la capacité de la structure à générer des profits.

Résultat d'exploitation : Il représente les gains de la structure à travers l'exploitation habituelle de ses facteurs de production (incluant la totalité des moyens humains et matériels concourant à la réalisation des activités de la structure) avant déduction des éléments financiers et exceptionnels. Un résultat d'exploitation structurellement déficitaire présente un risque de défaillance à court ou moyen terme.

Résultat de l'exercice : Il est égal à la différence, entre d'une part le total des produits et, d'autre part le total des charges de l'année. Lorsque le résultat de l'exercice est positif, on parle d'excédent ou de bénéfice. Lorsqu'il est négatif, on parle de déficit ou de perte.

Taux de rentabilité net : Le taux de rentabilité net, exprimé en pourcentage, mesure la rentabilité de la structure en fonction de son chiffre d'affaires. Il met en évidence la profitabilité des activités. Le taux de rentabilité net est calculé en divisant le résultat de l'exercice par le chiffre d'affaires. Un taux usuel se situe entre 2% et 10%. Un taux négatif marque l'absence de résultat, tandis qu'un taux supérieur à 50% indique la présence d'autres ressources telles que des dotations ou des subventions.

Trésorerie en jours d'exploitation : Cet indicateur financier mesure la capacité de couverture des charges annuelles décaissables (dépenses payées au cours de l'exercice). Il indique le nombre de jours de trésorerie disponible servant à couvrir les charges décaissables. La couverture de 30 à 45 jours de charges décaissables est un standard. En deçà, la structure présente un risque de règlement des dettes, dans un délai convenable. Un ratio trop élevé témoigne d'un confort de trésorerie.

Valeur ajoutée : Elle correspond à la différence entre la valeur des produits (le chiffre d'affaires) et la valeur des achats faits pour exercer l'activité (marchandises, consommations intermédiaires : matières premières, services...). Il y a création de « valeur » lorsque la valeur du produit obtenu est plus élevée que la somme des valeurs des consommations intermédiaires : la différence entre le prix de vente de son produit et la valeur totale des biens et services qu'elle a achetés et qui sont contenus dans ce produit (après transformation) représente la valeur ajoutée.

Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement du Pas-de-Calais (CAUE 62)

FICHE D'IDENTITÉ

- ◆ **Forme juridique** : Association
- ◆ **Siège social** : 43, rue d'Amiens, 62018 Arras Cedex 9
- ◆ **Fonds associatifs** : Aucun
- ◆ **Siret** : 329 414 296 00031
- ◆ **Effectif moyen** : 8,8 ETP (+ 1 alternant jusqu'en août 2023)
- ◆ **Président** : Véronique THIEBAUT, depuis 22/10/2021
- ◆ **Directrice** : Laurence MORICE

Mission / Cœur de métier :

Le CAUE exerce des missions d'intérêt public. Il est chargé de promouvoir, sur le plan local, la qualité architecturale, urbaine, paysagère et environnementale, dans le respect du patrimoine et selon 4 missions : conseiller, accompagner, sensibiliser, former. Il a à cœur de mobiliser chaque acteur aux enjeux de l'adaptation au changement climatique et du bien-vivre ensemble, de favoriser les échanges d'expériences et la mutualisation des approches. Le CAUE intervient en amont de la maîtrise d'œuvre et fonde son action sur la transversalité des approches, la recherche d'innovation et l'esprit de participation de tous les publics.

LIENS AVEC LE DÉPARTEMENT

Niveau de représentation du Département :

Représentation au Conseil d'Administration : 5 Conseillers départementaux soit 23 % et 1 représentante des collectivités territoriales désignée par le Conseil départemental soit 5% sur 22 membres du Conseil d'Administration.

Représentants du Département dans la structure : 5 titulaires :

Véronique THIEBAUT, Emmanuelle LEVEUGLE, Jean-Luc DUBAELE, Alain DE CARRION, Claude BACHELET

Contribution financière du Département :

Celle-ci s'inscrit dans les dispositions délibérées relatives à la Taxe d'Aménagement.

BP 2022 : 710 000 € - **2021** : 706 309 € : 692 309 €
conventionnement Département 2019-2021, 14 000 € :
conventionnement pour interventions spécifiques sur le Grand Site de France « Les Deux Caps ».

Convention : Convention cadre 2019-2021, convention d'occupation 2017-2028 et convention de partenariat pour la gestion durable du Site des Deux-Caps 2021.

ACTIVITÉS

CHIFFRES CLÉS

- ◆ **Conseiller** : 408 conseils apportés : 179 aux collectivités, 219 aux particuliers et 10 conseils aux maîtres d'ouvrage divers.
- ◆ **Accompagner** : mobilisation du CAUE par 30 partenaires ou collectivités, dont 10 jurys de concours, 2 labels et 3 commissions.
- ◆ **Informer, sensibiliser** : 6 manifestations, 20 élèves sensibilisés à l'occasion de la journée des Enfants du Patrimoine.
- ◆ **Former** : 2 livrets numériques à destination des enseignants, 42 stagiaires formés pour le Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement Villes de l'Artois.

- ◆ Dans le cadre de la mission de conseil provenant des collectivités, les villages de moins de 2000 habitants représentent 72,8% des collectivités accompagnées par le CAUE en 2021.
- ◆ 17 colloques et formations suivis en présentiel ou en webinaires par l'équipe du CAUE.
- ◆ 576 abonnés à la newsletters, 19 451 pages vues sur le site internet, 1 379 likes sur Instagram, 1 235 vues sur YouTube, 33 244 personnes touchées sur Facebook, 29 périodiques, 117 DVD, 142 documents cartographiques, 2 943 documents imprimés ou numériques.

PRINCIPAUX ÉVÈNEMENTS

- ◆ 10/2021 : Election de Véronique THIEBAUT en tant que nouvelle présidente du CAUE.
- ◆ Montée en puissance des sollicitations de conseils aux collectivités, dont 21 % via Ingénierie 62 : implication forte au sein de la plateforme, dans le cadre de l'accompagnement des communes.
- ◆ Déclinaison locale des grands événements culturels nationaux : Journées Européennes du Patrimoine, Enfants du Patrimoine, Journées Nationales de l'Architecture.
- ◆ Participations à la journée des Maires et Présidents d'Intercommunalité : coanimation, aux côtés du Département, de l'atelier « Conduite de projet et stratégies pour trouver des financements ».

ENJEUX ET PERSPECTIVES

- ◆ Adapter la mission de conseil aux collectivités, imaginer de nouvelles actions, de nouveaux modes d'accompagnement, afin de favoriser la concrétisation de projets de qualité sur les territoires. Faire évoluer cette mission, en coopération étroite avec la plateforme Ingénierie 62, les Maisons du Département et les partenaires locaux (agences d'urbanisme, PNRMO, MBM...).
- ◆ Promouvoir les démarches de développement durable et d'adaptation au changement climatique, sur les territoires. Mise en œuvre, avec les partenaires du CAUE, d'actions de sensibilisation, de manifestations et de création d'outils et de supports de sensibilisation : guides de recommandations, vidéos...
- ◆ Mettre en place des actions de sensibilisation à la qualité paysagère, urbaine et architecturale, à destination d'élus, d'acteurs dans les territoires et d'habitants : visites, ateliers participatifs, supports numériques et audiovisuels...

COMPTES EN EUROS

BILAN 2021

Actif immobilisé : 6 835 €

Capitaux propres : 383 553 €

Actif circulant (hors trésorerie) : 12 506 €

Total des dettes : 124 062 €

Trésorerie : 537 066 €

Total bilan : 556 407 €

COMPTE DE RÉSULTAT 2021

Chiffre d'affaires : 19 544 €

Valeur ajoutée : - 89 341 €

Excédent brut d'exploitation : - 6 992 €

RATIOS 2021

Résultat d'exploitation : - 9 210 €

Indépendance financière (poids de la dette) : non applicable

Résultat financier : 915 €

Durée apparente de la dette : non applicable

Résultat exceptionnel : - 105 €

Rentabilité des capitaux propres : - 2,2 %

Résultat de l'exercice : - 8 521 €

Taux de rentabilité net : - 43,6 %

Capacité d'autofinancement : 3 635 €

Ratio d'activité : 19 %

Total des produits : 735 280 €

Trésorerie en jours d'exploitation : 260 jours

Financement du Département (€ et %) : 706 309 € soit 96 %

Fonds de roulement : 427 312 €

Date de mise à jour des données : 04/07/2022

Besoin en fonds de roulement : - 109 752 €



62 Pas·de·Calais
Mon Département

pasdecalais.fr •    



Pas-de-Calais
Mon Département

**RAPPORT D'ACTIVITÉ
DES ÉTABLISSEMENTS PUBLICS
ET ORGANISMES ASSOCIÉS
(EPOA)**

**- ESPACES DÉPARTEMENTAUX NATURELS DU PAS-
DE-CALAIS -**



**ANNÉE
2021**





Éditorial du Président du Conseil départemental du Pas-de-Calais

Au service des territoires et de ses habitants, le Département et les Etablissements Publics et Organismes Associés (EPOA) se mobilisent quotidiennement afin de mettre en œuvre un service public de qualité auprès des usagers dans une volonté de proximité et de développement des territoires.

Cela se traduit d'abord par un budget global d'1,79 milliard en 2021 qui conforte la présence des services publics sur l'ensemble du territoire en maintenant les politiques publiques départementales, obligatoires et volontaristes.

Cela se traduit également dans un dialogue permanent avec l'ensemble des partenaires, au niveau départemental et dans les territoires.

La présentation du rapport d'activité des EPOA est l'occasion de valoriser et de saluer les actions qu'ils mènent tout au long de l'année,

En 2021, l'ensemble des Etablissements Publics et Organismes Associés ont encore été particulièrement impactés par la crise sanitaire et ses nombreuses conséquences, chacun dans leur domaine, qu'il s'agisse d'action sanitaire, médico-sociale, de culture, de sport, de tourisme...

Pour autant, par leur professionnalisme et leur engagement, et grâce au soutien actif du Département, ces EPOA ont su s'adapter, pour pallier les difficultés et accompagner au mieux les populations au quotidien, dans une relation de proximité et de solidarité maintenue auprès de nos concitoyens.

Tout au long de cette période difficile, les EPOA et le Département ont démontré combien les liens de collaboration étroits et constants sont une condition essentielle d'une action publique locale efficace et agile, plus que jamais nécessaire dans les périodes d'incertitude.

Ces liens partenariaux étroits seront des points d'appui essentiels pour une pleine implication des EPOA dans la démarche d'élaboration du nouveau projet de mandat en 2022. « Construisons ensemble notre Pas-de-Calais ».

Jean-Claude LEROY

Président du Conseil départemental du Pas-de-Calais



Éditorial de la Présidente d'EDEN62

Une responsabilité environnementale...

Comment s'imaginer qu'il y a 200 ans seulement, une grande forêt s'étendait de Berck à Calais et qu'il était possible de traverser l'actuel bassin minier en barque, sur de vastes marais ? Le tout en croisant des espèces emblématiques comme le loup, le cerf, l'aigle royal ou encore la loutre... Incroyable, non ?

Sans nous laisser bercer par la nostalgie d'une nature naïve et en tous points parfaite pour l'accommodement de l'Homme, il n'en demeure pas moins que son rôle, pourtant fondamental pour l'équilibre de chacun, est depuis longtemps occulté au profit d'une occupation humaine gloutonne et indifférente à son sort.

Le département du Pas-de-Calais poursuit sa transformation économique, culturelle et sociale... mais en étant dorénavant conscient que cet héritage a mis à mal les grands espaces de nature sauvage d'antan.

Aujourd'hui, les Espaces Naturels Sensibles gérés par le Syndicat mixte Eden 62 pour le compte du Département représentent moins de 1 % de la superficie totale du Pas-de-Calais... ! Cela paraît peu et pourtant, ces cœurs de nature abritent la grande majorité des espèces animales et végétales du département et toute la mosaïque de milieux (bois, prairies, landes, dunes, falaises, carrières, terrils, marais et polders).

La responsabilité d'Eden 62 face à cette biodiversité est donc considérable. En observant notre passé, en écoutant les prévisions futures, nous ne pouvons qu'affirmer qu'il est absolument primordial de porter une attention toute particulière à ces 56 espaces naturels départementaux, afin de maintenir, et pourquoi pas faire progresser, la richesse naturelle qui les caractérise.

Comme vous le lirez dans ce bilan, c'est toujours avec la même passion, conscients de cette immense responsabilité, que nous veillons sur ces joyaux de nature, que nous les animons pour faire découvrir au public et aux plus jeunes notamment, ce patrimoine qui est le leur, rendant toujours plus attractif notre beau département.

Connectez-vous à la nature...

MISSIONS DU SYNDICAT MIXTE :

Les Espaces Naturels Sensibles (ENS) du Pas-de-Calais sont des havres de paix pour la biodiversité et offrent une superbe mosaïque de paysages aux habitants du département. C'est la raison pour laquelle le Département du Pas-de-Calais a engagé une politique volontariste de protection des milieux naturels et de leur biodiversité. Le Syndicat mixte Eden 62 est chargé de la gestion des ENS que lui confie le Département du Pas-de-Calais, le Conservatoire du Littoral ainsi que certaines communes.

PROTÉGER

La protection de ces ENS se traduit par la mise en place de suivis. Un plan de gestion est réalisé sur chacun de ces espaces ; il permet une approche cohérente de notre travail en se basant sur un état des lieux et une évaluation du patrimoine naturel. Fort de ces connaissances, nous proposons alors des objectifs de conservation et d'accueil du public qui se traduiront concrètement par des actions précises sur le terrain.

Outre les suivis scientifiques, de nombreux travaux sont donc réalisés chaque année afin de préserver la biodiversité de ces espaces naturels. L'entretien des sites est nécessaire à

la fois pour la conservation des milieux mais également pour le confort et la propreté des sites. Les gardes nature assurent aujourd'hui l'entretien de 248 km de sentiers, les fauches, l'entretien des mares et des fossés, la coupe des arbres, l'ouverture de milieux...

Le pâturage est également un outil de gestion des plus importants qui vise à conserver, restaurer et augmenter la biodiversité. Pour cela, Eden 62 dispose d'un cheptel de 606 bêtes (chèvres, moutons, vaches et chevaux de race locale le plus souvent) et de plus de 1 000 bêtes, appartenant à des éleveurs locaux, qui paissent gratuitement sur les espaces naturels.

Enfin, la protection de ces espaces

passé aussi par de l'information et de la surveillance, deux missions essentielles assurées par les gardes nature. La sécurité des promeneurs comme le respect de la réglementation sont leur préoccupation quotidienne.



AMÉNAGER

Une des volontés du Département est d'ouvrir ces ENS aux habitants. Afin de répondre à cette demande, le Syndicat mixte aménage les ENS afin d'offrir et garantir de bonnes conditions d'accès et de découverte pour tous les usagers. Une équipe dédiée à cette mission a été mise en place, encadrant des personnes en inser-

tion, qui par ce biais, retrouvent la possibilité de se former à d'autres métiers en adéquation avec leur projet professionnel. Ainsi, l'ensemble des aménagements (observatoires, belvédères, platelages, barrières...) installés sur les espaces naturels sont réalisés en interne par cette équipe, dans une approche de développement durable, en respectant l'équilibre entre protection et valorisation.



SENSIBILISER

Les notions de protection de l'environnement et de développement durable ne peuvent se faire qu'avec la sensibilisation des générations actuelles et futures. C'est pourquoi, Eden 62, s'est aussi entouré d'une équipe d'animateurs nature chargés de faire vivre l'expérience de nature au grand public et aux plus jeunes pour mieux la comprendre.

Pour s'adapter au mieux à ces différentes cibles, de nombreux dispositifs ont été développés :

- ◆ malgré les restrictions liées au covid, nous avons pu organiser près de 152 animations (sur plus de 200 prévues initialement) et accueillir près de 1 483 visiteurs dans cette mission de service public ;

- ◆ des projets collèges, anciennement club Eden, ont été instaurés à destination des élèves de collège pour une découverte active de la nature proche de l'établissement. Ces projets visent à découvrir une espèce ou milieu, comprendre le mode de vie d'une espèce ou l'évolution d'un milieu et enfin agir pour leur préservation ;

- ◆ des projets écoles à destination des élèves des écoles primaires (quel que soit leur cycle) et des CLIS (Classes pour l'Inclusion Scolaire) qui se situent à proximité des espaces naturels gérés par Eden 62. Construits en lien avec le programme scolaire, ils ont pour but d'amener les enfants à découvrir de manière ludique et pédagogique ces milieux ;

- ◆ depuis 2012, Eden 62 s'inscrit dans une démarche de sensibilisation à

grande échelle dans le développement des événementiels. L'objectif est de toucher davantage de publics pour un rayonnement d'actions plus important. Pour ce faire, Eden 62 a créé de nombreuses expositions présentées lors de semaines villes ou collèges ou en participant à diverses manifestations sur l'ensemble du département.



ORGANISATION :

Le Syndicat mixte Eden 62 est présidé par Emmanuelle LEVEUGLE et placé sous la direction générale des services de Philippe MINNE.

Il est ensuite décomposé en trois services :

- ◆ administration générale (sous la direction d'Anthony PERON) ;
- ◆ gestion (sous la direction de Dominique DEROUT) ;
- ◆ communication et animation (sous la direction de Christian RINGOT).

Le service administratif est composé de 6 agents qui traitent des volets administratifs, financiers et budgétaires ainsi que des ressources humaines.

Le service gestion est lui-même subdivisé en 9 secteurs (chargés de mission, chefs de secteurs, gardes nature départementaux) et une équipe aménagement qui est en charge de la réalisation des mobiliers et aménagements des sites sur la totalité du département. Il s'agit des effectifs principaux du Syndicat mixte avec environ

80 agents présents sur le terrain.

Le service communication et animation est réparti en un pôle animation comptant 11 animateurs nature et un responsable de l'animation. Le service comprend aussi un pôle communication composé de 3 agents en charge de la communication, la création des documents, la création et la maintenance du site internet... Le choix a été effectué depuis quelques années maintenant de privilégier le travail en interne et en régie pour la réalisation de tous les supports de communication et d'animation.

Au total, les effectifs techniques et administratifs du Syndicat mixte sont stabilisés à environ 115 personnes avec un souci du maintien de la masse salariale.

2021, du nouveau au Comité syndical

2021 fut une année de renouvellement pour l'assemblée délibérante suite aux élections municipales de

2020 et aux élections départementales de 2021. Le mandat de délégué au Comité syndical est lié au mandat électif, qu'il soit municipal ou départemental. Depuis ces élections, le Conseil départemental et les collectivités locales ont désigné à nouveau leurs représentants au Syndicat mixte.

En ce qui concerne les instances dirigeantes d'Eden 62, le Comité syndical a désigné, dans le respect de l'équilibre entre les différents partenaires :

- 1 Présidente : Emmanuelle Leveugle ; déléguée du Conseil départemental ;
- 2 vice-Présidents : Marc Demolliens, délégué de la commune de Desvres et Blandine Drain, Conseillère départementale du Montreuillois ;
- 7 membres du bureau dont :
 - 4 représentants des collectivités locales : Marc Demolliens, Hervé Clercq, Pierre Beauvois et Alain Boigelot
 - 3 représentants du Conseil départemental : Sophie Warot-Lemaire, Caroline Matrat et Blandine Drain.

BILAN DES ACTIONS

LA GESTION

Opérations de gestion

Les travaux de gestion représentent une grande partie des activités d'Eden 62. L'année 2021 a été marquée par plusieurs actions exceptionnelles :

- ◆ **fond de la forge** : dépressage (pour créer des petites clairières intra-forestières) ;
- ◆ **baie d'Authie et Dunes de Berck** : démolition de vieilles bâtisses (restauration paysagère) ;
- ◆ **bois de Marœuil** : finalisation d'une nouvelle zone de quiétude pour la faune et la flore ;
- ◆ **réserve Naturelle Nationale du Platier d'Oye** : débroussaillage de parcelles ;
- ◆ **réserve Naturelle Nationale de la Baie de Canche** : restauration de zones humides ;
- ◆ **dunes du Mont Saint-Frieux et de Sainte-Cécile** : reprise des fauches exportatrices ;
- ◆ **terril du marais de Fouquières** : coupe d'arbustes en bordure de voirie ;
- ◆ **Cap Blanc-Nez** : girobroyage et export de rejets d'argousiers ;
- ◆ **bois d'Epenin** : réouverture d'un vaste plan d'eau ;
- ◆ **dunes du Mont Saint-Frieux et de Sainte-Cécile** : reprise des fauches exportatrices ;
- ◆ **réserve Naturelle Nationale des Etangs du Romelaëre** : restauration d'une digue brise-vague ;
- ◆ **foraine d'Authie** : rajeunissement de deux îlots ;
- ◆ **poudrière d'Esquerdes** : effacement du vannage de Fersinghem (dossier confié à la Fédération Départementale de Pêche et de Protection des milieux Aquatiques avec le Département) ;
- ◆ **fort-Vert** : chantier d'éradication de la Crassule de helm.

De nombreuses études

En 2021, grâce à l'accueil de nombreux stagiaires, plusieurs études ont pu être menées afin d'obtenir des données intéressantes sur nos sites. Ainsi, la qualité de l'eau a pu être analysée sur plusieurs sites. Des études naturalistes ont également été réalisées afin de déterminer la présence ou non de certaines espèces. Enfin, un protocole d'étude des pelouses calcicoles a été créé (notamment pour mesurer l'état de celles du Cap Blanc-Nez) en vue de la rédaction du plan de gestion multi-sites.

En 2021, 10 contrats NATURA 2000 étaient engagés

Ces contrats permettent la restauration et l'entretien des milieux par débroussaillage, par fauche ou par pâturage.

Insertion

En 2021, Eden 62 a continué à travailler avec plusieurs associations d'insertion. Ces dernières réalisent des prestations sur les ENS via trois dispositifs. Deux sont pilotés par Eden 62 : via un marché de prestation triennal au titre de la gestion des ENS et via la signature de contrats NATURA 2000. Le troisième dispositif est lié au Grand Site de France sous maîtrise d'ouvrage de la Mission Grand Site du Département du Pas-de-Calais. Enfin, en ce qui concerne les aménagements réalisés par Eden 62 sur les ENS, le Syndicat mixte intervient via une équipe mixte regroupant 4 titulaires et 8 contrats aidés.



Observations naturalistes

L'un des piliers fondateurs d'Eden 62 est la préservation et la valorisation de la faune et de la flore du département.

80 % de la richesse naturelle présente sur notre territoire se trouve sur nos ENS, lesquels ne représentent qu'1 % de la surface totale du Pas-de-Calais. Leur préservation est donc indispensable. À titre d'exemples, plusieurs observations naturalistes exceptionnelles recensées sur les ENS en 2021 :

- 9/9bis : Le Busard des roseaux et le Blongios nain sont de nouveaux nicheurs dans le bac à schlamms ;
- fond de la Forge et Fond Pignon : Hibou Grand-Duc nicheur certain ;
- vallon d'Honvault : 400 individus d'Agrions de mercure ont été observés de mai à août ;
- dunes de Fort-Mahon : Découverte de *Gyrinus caspius* ;
- Mont Saint-Frieux : Les Pipistrelles communes se reproduisent dans le château de Dannes pour la première fois...

SENSIBILISATION, COMMUNICATION ET ANIMATION

Fin et bilan du projet BIOOSS

Le micro-projet INTERREG BIOOSS (La Biodiversité, une Offre de Service Social), réalisé par Eden 62 en partenariat avec le service environnement de la ville de Mons en Belgique, a pris fin en 2021. De nombreuses actions réalisées :

7 animations, 1 chantier nature et 1 atelier de rencontres et échanges (soit un total de 18 animations, 2 chantiers nature et 6 ateliers de rencontres et échanges pour l'ensemble du microprojet). 4 projets avec des partenaires médico-sociaux (3 IME et un hôpital de jour) ont également été menés. Enfin, un parcours de sophrologie a été produit en 3 exemplaires et installé sur 3 sites naturels du département.



Finalisation du projet FEDER pour la valorisation des terrils

5 terrils ont donc été totalement réaménagés, dans le cadre d'un projet FEDER. Afin de faire découvrir au public l'histoire de ces sites miniers, nous avons organisé des rallyes nature en mai 2021 pour une découverte ludique de ces 5 espaces naturels. Cet événement s'est déroulé en 2 parties. Le premier jour était dédié aux écoles (40 classes et plus de 1 200 élèves) et le second ouvert au grand public (environ 500 participants).



Renouvellement de la signalétique

14 sites ont été équipés de la nouvelle signalétique en 2021. Cette même année, 11 sites ont été produits pour une installation en 2022. Rappelons que les anciens panneaux sont démontés et stockés pour être recyclés par nos soins.

Le permis engagement citoyen

Pour la deuxième année consécutive, Eden 62 a accueilli des jeunes dans le cadre du Permis Engagement Citoyen.

En 2021, nous avons accueilli un total de 14 jeunes. L'ensemble des équipes d'Eden 62 s'est donc une nouvelle fois mobilisé pour organiser une semaine consacrée aux jeunes en leur faisant découvrir les différents métiers d'Eden 62 et en proposant des chantiers et animations intéressantes. Tout comme l'année dernière, cette expérience a été une franche réussite et tous les bénévoles ont pu repartir avec une meilleure connaissance de leur environnement et de ses enjeux.

Programme des animations nature 2021

Sur cette année, 152 animations du programme ont été maintenues. Les restrictions sanitaires nous ont contraints à annuler 40 animations et à en limiter certaines à 10 personnes. Ces sorties ont attiré 1 483 participants. Pour pallier l'annulation de certaines animations, l'équipe a assuré 32 maraudages afin d'aller à la rencontre des visiteurs présents sur les espaces naturels.

Les projets en partenariat

50 collèges ont bénéficié de l'accompagnement d'Eden 62, soit plus de 1 000 collégiens. Malgré le contexte sanitaire, près de 178 interventions ont été assurées. 4 établissements ont sollicité notre aide pour l'obtention du label éco-collège. 21 écoles se sont engagées sur l'année dans un projet de découverte de la biodiversité locale. Chaque projet porte sur une meilleure connaissance d'un site naturel proche et les moyens à mettre en œuvre pour le protéger. 525 élèves ont été concernés. 115 interventions ont pu être réalisées.

17 structures hospitalières et sociales ont été accompagnées. Ces projets permettent aux personnes souffrant de pathologies ou en rupture sociale de profiter de la nature comme support de bien-être. 118 interventions ont été réalisées pour un total de 200 personnes concernées. 105 demandes de prestations payantes par des écoles ont également été honorées. Cela correspond à 2 345 élèves.

Émerveiller pour sensibiliser : 2 expos photos

Eden 62 a proposé 2 expos photos, l'une esthétique pour découvrir la beauté des ENS départementaux et l'autre davantage pédagogique, à la Cité de l'Europe. Le centre commercial a financé l'intégralité du projet qui a été installé durant tout l'été 2021. L'équipe des Deux-Caps et Eden 62 ont collaboré dans l'organisation de la première édition du « Deux-Caps Photo Festival » se déroulant du 7 mai au 26 septembre 2021. 230 photos grand format ont été installées dans les villes et villages du Grand Site mais aussi sur certains espaces naturels comme le Cap Gris-Nez et le Cap Blanc-Nez. Plus de 150 000 visiteurs ont été accueillis durant le festival.



Une multitude de manifestations et d'événements

Depuis maintenant 4 ans, nous organisons chaque année, le premier dimanche de septembre, une opéra-

tion de valorisation de la Réserve Naturelle Nationale des Étangs du Rome-laère. De nombreux acteurs associatifs et touristiques locaux étaient présents lors de cet événement qui a réuni plus de 1 000 participants. L'équipe « événementiel » a pu participer à 36 manifestations entre juillet et novembre 2021 (celles prévues de mars à juin ayant été annulées à cause de la crise sanitaire). Nous pouvons par exemple citer les semaines ville à Éperlecques et Marœuil ou la Fête de la Mer à Boulogne-sur-Mer. Sur ces 5 mois d'activités, 13 207 personnes dont 95 classes, ont été sensibilisées sur l'ensemble du département.

La Grange nature et la Maison du Bois de Marœuil, nos deux équipements d'accueil du public

En 2021, le contexte sanitaire nous a contraints à n'ouvrir la Grange Nature et le Bois de Marœuil qu'à partir du mois de mai. Au total, 87 groupes ont été accueillis, soit 2 216 participants. 51 ateliers de découverte de la nature ont été proposés à plus de 670 personnes. Plus de 22 000 personnes ont visité la nouvelle exposition de la Grange Nature. Les 6 conférences prévues sur l'année ont attiré 120 personnes. Un nouveau jardin pédagogique a été aménagé dans le Bois de Marœuil.

Du côté du digital et de la presse...

13 443 abonnés sur Facebook

1 456 nouveaux abonnés sur Instagram en 2021 (moyenne de 3 publications par semaine).

1 chaîne Youtube

91 356 visiteurs sur notre site web

7 passages télé

55 articles dans la presse

8 articles dans les bulletins municipaux

...



PERSPECTIVES 2022

◆ Poursuivre les missions de la collectivité, à savoir : protéger les Espaces Naturels Sensibles, les aménager pour qu'ils soient accessibles pour tous et enfin sensibiliser le plus grand nombre à l'environnement et la protection de ces espaces de nature.

◆ 2022 sera également l'occasion de fêter les 30 ans de la collectivité, 30 ans de collaboration avec les acteurs

locaux pour protéger les ENS avec le soutien indéfectible du Département du Pas-de-Calais, précurseur dès les années 80, avec les premières acquisitions et la mise à disposition des terrains auprès d'Eden 62 pour en assurer la gestion.

◆ Développer l'expérimentation en cours qui consiste à recréer du lien entre les citoyens et leurs Espaces Naturels Sensibles. Un poste de mé-

diateur a été créé pour mener à bien cette mission.

◆ Mettre en adéquation la capacité budgétaire de la collectivité et les défis de demain liés aux changements climatiques (renouvellement des véhicules, optimisation des déplacements, décarbonisation de la collectivité...).



Glossaire :

Afin d'éclairer la lecture des éléments financiers de la structure présentée, le glossaire suivant est mis à votre disposition.

Besoin en fonds de roulement (BFR) : Ce ratio représente le montant que la structure doit financer afin de couvrir le besoin résultant des décalages des flux de trésorerie correspondant aux décaissements (dépenses) et aux encaissements (recettes) liés à son activité. Il est obtenu par la différence entre les actifs circulants (stocks, créances clients et autres tiers) et les dettes exigibles (fournisseurs, État, organismes sociaux, dettes court terme). Il mesure les ressources financières que la structure mobilise pour couvrir le besoin financier résultant des décalages des flux de trésorerie.

Durée apparente de la dette : Cet indicateur de solvabilité mesure la capacité de désendettement de la structure. Ce ratio indique le nombre d'années nécessaire au remboursement de l'intégralité des emprunts et des dettes financières, en supposant que la structure y consacre toutes ses ressources disponibles. Ce ratio doit être comparé à la durée moyenne de vie des emprunts. Il est généralement admis qu'un ratio de désendettement de 10 à 12 ans est convenable, et qu'au-delà de 15 ans la situation économique et financière de la structure doit faire l'objet d'un suivi adapté au regard de ses activités.

Épargne brute : Excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Appelée aussi "autofinancement brut", l'épargne brute est affectée à la couverture des dépenses de la section d'investissement (en priorité, le remboursement de la dette, et pour le surplus, les dépenses d'équipement).

Épargne nette : Épargne de gestion après déduction de l'annuité de dette, hors réaménagement de dette refinancé par emprunt, ou épargne brute diminuée des remboursements de la dette. L'épargne nette mesure l'épargne disponible pour l'équipement brut, après financement des remboursements de dette.

Fonds de roulement (FDR) : Ce ratio correspond à l'excédent de capitaux permanents (capitaux propres augmentés des dettes long terme), par rapport aux emplois durables (immobilisations essentiellement), utilisé pour financer une partie des actifs circulants. Cet indicateur représente la valeur de la ressource durable disponible.

Indépendance financière (autonomie financière / poids de la dette) : Indicateur utilisé par l'analyse financière pour déterminer le niveau de dépendance de la structure vis-à-vis des financements extérieurs, notamment les emprunts bancaires. Plus ce ratio est élevé, plus la structure est dépendante des banques.

Résultat d'exploitation : Il représente les gains de la structure à travers l'exploitation habituelle de ses facteurs de production (incluant la totalité des moyens humains et matériels concourant à la réalisation des activités de la structure) avant déduction des éléments financiers et exceptionnels. Un résultat d'exploitation structurellement déficitaire présente un risque de défaillance à court ou moyen terme.

Résultat de l'exercice : Il est égal à la différence, entre d'une part le total des produits et, d'autre part le total des charges de l'année. Lorsque le résultat de l'exercice est positif, on parle d'excédent ou de bénéfice. Lorsqu'il est négatif, on parle de déficit ou de perte.

Trésorerie en jours d'exploitation : Cet indicateur financier mesure la capacité de couverture des charges annuelles décaissables (dépenses payées au cours de l'exercice). Il indique le nombre de jours de trésorerie disponible servant à couvrir les charges décaissables. La couverture de 30 à 45 jours de charges décaissables est un standard. En deçà, la structure présente un risque de règlement des dettes, dans un délai convenable. Un ratio trop élevé témoigne d'un confort de trésorerie.

Espaces Départementaux Naturels du Pas-de-Calais (Eden 62)

FICHE D'IDENTITE

◆ Forme juridique : Syndicat mixte ouvert
◆ Siège social : 2 rue Claude - BP 113 - 62 240 Desvres
◆ Dotations : 48 471 €
◆ Date de clôture : 31/12
◆ Siret : 256 203 365 00018
◆ Effectif moyen : 125 agents
◆ Présidente : Emmanuelle LEVEUGLE (Conseillère départementale)
◆ Directeur : Philippe MINNE

Mission / Cœur de métier :
 Eden 62 assure l'aménagement, la gestion et la protection des Espaces Naturels Sensibles (ENS) sur le territoire du Pas-de-Calais en qualité de gestionnaire de sites. Ces espaces sont soit mis à disposition, à titre gratuit, soit remis en gestion par le Conservatoire du littoral (61%), le Pas-de-Calais (29%) ou les communes et intercommunalités (10%).
 Dans l'exercice de ses missions, Eden 62 conçoit et met en œuvre des plans d'aménagement et de gestion des sites dans le but de préserver l'environnement naturel et les paysages, d'améliorer la biodiversité, d'animer accueillir et sensibiliser le public.

LIENS AVEC LE DEPARTEMENT

Niveau de représentation du Département :
 Représentation au Conseil syndical : 8 membres sur 45, soit 18%.
Représentants du Département dans la structure :
 8 titulaires (1 par territoire) : (Artois) Michel MATHISSART, (Artois) Emmanuelle LEVEUGLE, (Audomarois) WAROT LEMAIRE Sophie, (Boulonnais), Brigitte BOURGUIGNON, (Calais) Caroline MATRAT, (Lens-Liévin) André KUCHCINSKI, (Hénin-Carvin) Cécile YOSBERGUE, (Montreuillois) Blandine DRAIN

Contribution financière du Département :
 BP2022: 6 001 350 €, dont fonctionnement 5 546 350 €, investissement 455 000€
 2021: 5 546 350 €, dont fonctionnement 5 546 350 €, investissement 420 000 €
Conventions : Convention d'objectif 2014-2023, convention encadrement du RSA (annuelle 01/03/N au 31/03/N+1), conventions de partenariat tripartite CD62-EDEN 62 et CEN / CPIE Artois, Authie, Chaîne des Terrils / CRP / CRRG / FDAPPMA / LPA du Calaisis

ACTIVITES

CHIFFRES CLES 2021

Sites gérés :
 64 sites naturels au total dont 55 ouverts au public, répartis sur 6 224 ha (environ 2/3 Conservatoire du littoral, 1/3 Département et plusieurs terrains appartenant aux communes).
Communication : 7 passages télé - 91 356 visiteurs sur le site internet- 55 articles de presse- 13 443 abonnés sur facebook et 1456 sur instagram

Activités :
 La gestion au quotidien, de nombreux aménagements de sites, des animations pour les habitants, les collégiens, les scolaires, les organismes sociaux et hospitaliers, des inventaires naturalistes, une implication dans la vie locale.

PRINCIPAUX EVENEMENTS

- ◆ Un entretien et une présence quotidienne sur les sites : les gardes nature départementaux effectuent de nombreux travaux quotidiens et récurrents sur les sites : fauche, débroussaillage indispensable au maintien de la biodiversité... ;
- ◆ Actualité des plans de gestion : finalisation des plans de gestion du Marais Audomarois et de la Réserve Naturelle Nationale des Etangs du Rome-laere ;
- ◆ En termes d'aménagements : l'ouverture d'un nouveau sentier au cap blanc-nez, les travaux au bois de l'Offlarde liés aux mesures compensatoires suite à la construction de la ligne à très haute tension Avelin-Gavrelle, la modification de l'entrée du parking des tétards et du sentier de la calaisienne au Marais de Guines, le chantier de rénovation de la réserve naturelle régionale du marais de Condette ;
- ◆ Des Observations naturalistes exceptionnelles : L'un des piliers fondateurs d'Eden 62 est la préservation et la valorisation de la faune et de la flore du département. 80 % de la richesse naturelle présente sur notre territoire se trouve sur nos ENS qui, eux, ne représentent qu'1 % de la surface totale du Pas-de-Calais. Leur préservation est donc indispensable ;
- ◆ La conclusion du projet BIOOSS et l'organisation des rallyes nature pour faire découvrir les terrils ;
- ◆ La poursuite du renouvellement de la signalétique sur l'ensemble des sites ;
- ◆ Eden 62 met en œuvre une véritable politique d'éducation et de sensibilisation à l'environnement, avec chaque année de nombreux projets réalisés : malgré le contexte sanitaire, 152 animations menées rassemblant 1483 participants, le permis engagement citoyen ;
- ◆ En 2021, le contexte sanitaire nous a contraints à n'ouvrir la Grange Nature et le Bois de Maroeuil qu'à partir du mois de mai. Au total, 87 groupes ont été accueillis, soit 2 216 participants ;
- ◆ 51 ateliers de découverte de la nature ont été proposés à plus de 670 personnes ;
- ◆ Plus de 22 000 personnes ont visité la nouvelle exposition de la Grange Nature. Les 6 conférences prévues sur l'année ont attiré 120 personnes. Une exposition collaborative sur la fabrication d'origamis sur le thème de la nature, s'est organisée avec l'association À Travers Champs. Une trentaine de volontaires ont alors exposé leur création ;
- ◆ En parallèle de tout cela, le club nature composé de 24 enfants de 6 à 13 ans poursuit sa dynamique. Cette année, des vacances natures ont été proposées à Clairmarais mais également à Maroeuil. Ce sont au total 36 enfants qui ont bénéficié d'une semaine d'immersion dans la nature.

ENJEUX ET PERSPECTIVES

- ◆ Poursuivre les missions de la collectivité, à savoir protéger les espaces naturels sensibles, les aménager pour qu'ils soient accessibles pour tous et enfin sensibiliser le plus grand nombre à l'environnement et la protection de ces espaces de nature ;
- ◆ 2022 sera également l'occasion de fêter les 30 ans de la collectivité, 30 ans de collaboration avec les acteurs locaux pour protéger les ENS avec le soutien indéfectible du Département du Pas-de-Calais, précurseur dès les années 80 avec les premières acquisitions et la mise à disposition des terrains auprès d'Eden 62 pour en assurer la gestion ;
- ◆ Développer l'expérimentation en cours qui consiste à recréer du lien entre les citoyens et leurs espaces naturels sensible. Un poste de médiateur a été créé pour mener à bien cette mission ;
- ◆ Mettre en adéquation la capacité budgétaire de la collectivité et les défis de demain liés aux changements climatiques (renouvellement des véhicules, optimisation des déplacements...).

COMPTES EN EUROS

BILAN 2021

Actif immobilisé : 10 489 405 €	Capitaux propres : 12 783 798€
Actif circulant (hors trésorerie) : 159 824 €	Total des dettes : 249 040 €
Trésorerie : 2 469 992 €	Total bilan : 13 119 221 €

COMPTE DE RESULTAT 2021

Produits d'exploitation : 7 161 828 €
dont subventions et participations : 7 853 094 €
Charges d'exploitation : 8 125 674 €
Résultat d'exploitation : 719 008 €
Résultat financier : 0 €
Résultat exceptionnel : 60 922 €
Résultat de l'exercice : 779 930 €
Epargne brute : 1 355 462 €
Epargne nette : 1 355 462 €
Total des produits : 8 234 481 €
Financement du Département (€ et %) : 5 546 350 € soit 70,62 %

RATIOS 2021

Indépendance financière (poids de la dette) : 0%
 Durée apparente de la dette : 0 année (aucun emprunt en cours)

Trésorerie en jours d'exploitation : 131 jours
 Fonds de roulement : 2 294 393 €
 Besoin en fonds de roulement : -175 599 €



62 Pas·de·Calais
Mon Département

pasdecalais.fr •    



Pas-de-Calais
Mon Département

**RAPPORT D'ACTIVITÉ
DES ÉTABLISSEMENTS
PUBLICS ET ORGA-
NISMES ASSOCIÉS
(EPOA)
- EPDAHAA -
ÉTABLISSEMENT PUBLIC DÉPARTEMENTAL
POUR L'ACCUEIL DU HANDICAP
ET L'ACCOMPAGNEMENT VERS L'AUTONOMIE**



**ANNÉE
2021**





Éditorial du Président du Conseil départemental du Pas-de-Calais

Au service des territoires et de ses habitants, le Département et les Etablissements Publics et Organismes Associés (EPOA) se mobilisent quotidiennement afin de mettre en œuvre un service public de qualité auprès des usagers dans une volonté de proximité et de développement des territoires.

Cela se traduit d'abord par un budget global d'1,79 milliard en 2021 qui conforte la présence des services publics sur l'ensemble du territoire en maintenant les politiques publiques départementales, obligatoires et volontaristes.

Cela se traduit également dans un dialogue permanent avec l'ensemble des partenaires, au niveau départemental et dans les territoires.

La présentation du rapport d'activité des EPOA est l'occasion de valoriser et de saluer les actions qu'ils mènent tout au long de l'année,

En 2021, l'ensemble des Etablissements Publics et Organismes Associés ont encore été particulièrement impactés par la crise sanitaire et ses nombreuses conséquences, chacun dans leur domaine, qu'il s'agisse d'action sanitaire, médico-sociale, de culture, de sport, de tourisme...

Pour autant, par leur professionnalisme et leur engagement, et grâce au soutien actif du Département, ces EPOA ont su s'adapter, pour pallier les difficultés et accompagner au mieux les populations au quotidien, dans une relation de proximité et de solidarité maintenue auprès de nos concitoyens.

Tout au long de cette période difficile, les EPOA et le Département ont démontré combien les liens de collaboration étroits et constants sont une condition essentielle d'une action publique locale efficace et agile, plus que jamais nécessaire dans les périodes d'incertitude.

Ces liens partenariaux étroits seront des points d'appui essentiels pour une pleine implication des EPOA dans la démarche d'élaboration du nouveau projet de mandat en 2022. « Construisons ensemble notre Pas-de-Calais ».

Jean-Claude LEROY

Président du Conseil départemental du Pas-de-Calais



Éditorial de la Présidente du Conseil d'administration de l'EPDAHAA du Pas-de-Calais

L'établissement Public Départemental pour l'Accueil du Handicap et l'Accompagnement vers l'Autonomie accompagne depuis 1978, les parcours de vie des personnes en perte d'autonomie ou en difficulté sociale.

L'année 2021 a été marquée par l'impact de la crise sanitaire qui s'est poursuivie. Malgré cela, l'EPDAHAA a maintenu son activité et le lien avec les publics accueillis durant toute cette période. Je tiens à saluer l'engagement et le professionnalisme des agents de l'établissement qui ont su démontrer durant cette année un grand sens du service public.

L'année 2021 a également été marquée par le renouvellement du Conseil d'Administration de l'EPDAHAA. Aussi, Monsieur François NOËL a été nommé Directeur Général par intérim au mois d'Avril puis nommé Directeur Général de l'EPDAHAA au mois de Septembre. Il a ainsi succédé à Monsieur François Xavier DEBRABANT.

L'année 2022 sera marquée par la réécriture du projet stratégique de l'EPDAHAA que se veut fédérateur et en phase avec les évolutions des politiques publiques. Il représente un enjeu majeur pour le positionnement stratégique de l'EPDAHAA comme opérateur public départemental à part entière.



Audrey DESMARAI

Présidente du Conseil d'Administration de l'EPDAHAA

MISSIONS

L'Établissement Public Départemental pour l'Accueil du Handicap et l'Accompagnement vers l'Autonomie (EPDAHAA) est un établissement public départemental placé sous statut de la Fonction Publique Hospitalière. Il a été créé le 1er janvier 2015, de la fusion de l'Établissement Public Départemental pour l'Accueil de l'Enfance et de l'Adolescence Handicapées (EPDAEAH) et de l'Établissement Public Départemental pour l'Accueil des Handicapés Adultes (EPDAHA). Il existe sous une forme ou une autre (succession de scission/fusion) depuis 1978.

Sa création date de 1961, lorsque le Conseil général du Pas-de-Calais, se préoccupant de l'accueil des enfants en situation de handicap, a engagé une politique de création d'instituts médico-pédagogiques administrés par un service départemental. Mais il faudra attendre 1978, et la parution du décret n°78-612 du 23 mai 1978 pour que l'EPDAHAA soit officiellement connu sous l'appellation d'Établissement Public Départemental chargé de l'Accueil des Handicapés.

La Présidente du Conseil d'Administration de l'EPDAHAA est Mme Audrey DESMARAI, Conseillère départementale, Adjointe au Maire de Sallaumines. Son directeur est M. François NOËL.

L'EPDAHAA a pour mission de gérer tout établissement ou service médico-social ou social chargé de l'accompagnement et de l'inclusion sociale des personnes âgées, des personnes en situation de handicap et des personnes en difficultés sociales. Il peut également être chargé de la promotion et de la mise en œuvre d'actions à destination de ces publics.

En pratique, l'EPDAHAA gère trois grandes catégories d'établissements :

LES ÉTABLISSEMENTS ET SERVICES POUR ENFANTS EN SITUATION DE HANDICAP

L'EPDAHAA gère 12 Instituts Médico-Educatifs (IME), recevant des enfants de 6 à 14 ans ou de 6 à 20 ans, dont un avec un internat.

- ◆ IME « Les longs champs » à Arras ;
- ◆ IME « Les Marmousets » à Brebières ;
- ◆ IME « Bois de Malannoy » à Bouvigny-Boyeffles (avec internat) ;
- ◆ IME « Jean Mermoz » à Bully-les-Mines ;
- ◆ IME « Eolia » à Calais ;
- ◆ IME « La Petite Montagne » à Isbergues ;
- ◆ IME « La Passerelle » à Lens ;
- ◆ IME « Marc-Henri Darras » à Liévin ;
- ◆ IME « Mont Soleil » à Outreau ;
- ◆ IME « Les Saules » à Rang-du-Fliers ;
- ◆ IME « Les Verts Tilleuls » à Rencourt-lès-Bapaume ;
- ◆ IME « Raymond Dufay » de Saint-Omer.

Il gère également 4 Services d'Éducation Spécialisée et de Soins A Domicile (SESSAD) sur 4 sites :

- ◆ SESSAD « Com l'Atrébate » à Arras ;
- ◆ SESSAD d'Isbergues ;
- ◆ SESSAD « L'Elan » de Liévin avec une antenne à Hénin-Beaumont, SESSAD de Lens et de Bully-les-Mines ;
- ◆ SESSAD du Littoral de Rang-du-Fliers avec 2 antennes à Outreau et à Etaples.



LES ÉTABLISSEMENTS ET SERVICES POUR ADULTES EN SITUATION DE HANDICAP

- ◆ 3 Établissements et Services d'Aide par le Travail (ESAT) : Hersin-Coupigny, Isbergues, Outreau ;
- ◆ 3 sections d'accueil de jour : Hersin-Coupigny, Isbergues, Outreau ;
- ◆ 3 foyers d'hébergement :
 - Foyer « Jean Moulin » à Isbergues ;
 - Foyer « Grand Large » à Outreau ;
 - Foyer « La Résidence » à Sains-en-Gohelle.

- ◆ Le Foyer de Vie : « Les Iris » à Sains-en-Gohelle ;
- ◆ Le Foyer d'Accueil Médicalisé : FAM de Sains-en-Gohelle ;
- ◆ 2 Services d'Accompagnement à la Vie Sociale (SAVS) : Isbergues et Sains-en-Gohelle ;
- ◆ Le Service d'Accompagnement en Milieu Ouvert (SAMSAH/SAVS) : le SAMO « Côte d'Opale » à Outreau.

LES ÉTABLISSEMENTS ET SERVICES POUR PERSONNES EN DIFFICULTÉ SOCIALE

Ces établissements sont concentrés entre Calais et Boulogne-sur-Mer :

- ◆ 3 Centres d'Hébergement et de Réinsertion Sociale (CHRS) : CHRS « Le Moulin Blanc » à Calais, CHRS « Les 2 Caps » de Marquise, CHRS « du Denacre » à Wimille ;
- ◆ 1 Service Intégré d'Accueil et d'Orientation (SIAO) et des Services d'Aides au Logement (SAL) à Boulogne-sur-Mer (mesures FSL, gestion du 115, diagnostic expulsion, maison relais...) ;
- ◆ Le Centre d'Observation de Découverte d'Emploi et de Formation (CODEF), qui est un centre de formation et une structure d'insertion par l'économie à Marquise. Son activité est centrée sur les métiers de l'hôtellerie et de la restauration.

ORGANISATION

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

L'EPDAHAA est dirigé par un Conseil d'Administration de 13 membres, qui s'est réuni 6 fois en 2021. Au cours de ces réunions, il a pris 60 délibérations.

En décembre 2021, il était composé de :

3 représentants du Département	Audrey DESMARAI	Présidente du Conseil d'Administration de l'EPDAHAA Conseillère départementale
	Karine GAUTHIER	Conseillère départementale
	Véronique THIE-BAUT	Conseillère départementale
3 représentants des Départements qui supportent les frais de prise en charge des résidents	Evelyne NACHEL	Conseillère départementale
	Sylvie MEYFROIDT	Conseillère départementale
	Aline GUILLUY	Conseillère départementale
1 représentant de la ville d'Arras	Sylvie NOCLERCQ	Conseillère municipale
2 élus des Conseils de la Vie Sociale des ESMS représentant les usagers ou les familles	(1 poste à pourvoir)	Représentante du Conseil de Vie Sociale
	Chantal DELCOURT	Représentante du Conseil de Vie Sociale
2 personnes qualifiées désignées par le Président du Conseil départemental pour leurs compétences dans le champ social/médico-social	Marie-Andrée PAU	
	(1 poste à pourvoir)	
2 représentants des personnels des ESMS :	Pierre DUVIVIER	Représentant du personnel
	Nathalie LEFEBVRE	Représentante du personnel

LE COMITÉ TECHNIQUE D'ÉTABLISSEMENT (CTE)

Le Comité Technique est une instance de concertation chargée de donner son avis sur les questions et projets de textes relatifs à l'organisation et au fonctionnement des services. Y sont examinées notamment les questions relatives aux effectifs, aux emplois et aux compétences, aux règles statutaires, aux méthodes de travail, aux grandes orientations en matière de politique indemnitaire, à la formation, à l'insertion professionnelle, à l'égalité professionnelle et à la lutte contre les discriminations.

Il est présidé par le directeur général de l'EPDAHAA ou son représentant. Il est composé de 10 représentants du personnel titulaires et 10 suppléants.

En 2021, il s'est réuni 6 fois.

LE COMITÉ D'HYGIÈNE, DE SÉCURITÉ ET DES CONDITIONS DE TRAVAIL (CHSCT)

Le CHSCT a pour mission de

contribuer à la protection de la santé et de la sécurité des salariés ainsi qu'à l'amélioration des conditions de travail. A l'EPDAHAA, il existe 8 CHSCT locaux pour chaque pôle et un CHSCT central. Chaque CHSCT local se réunit au minimum 1 fois/trimestre. Les personnes qui siègent au CHSCT sont :

- ◆ le directeur de pôle (CHSCT local) ou son représentant assumant la présidence ;
- ◆ 3 représentants du personnel, à titre consultatif, le médecin du travail, l'inspecteur du travail et, occasionnellement, toute personne qualifiée de l'établissement désignée par le comité.

MOYENS HUMAINS & FINANCIERS

Au 31/12/2021, l'EPDAHAA compte 816 agents soit 779,74 ETP. À ce chiffre, il convient d'ajouter 57 enseignants mis à disposition de l'EPDAHAA par l'Education Nationale, les travailleurs des ESAT et ceux du CODEF. La gestion des ressources humaines est centralisée au siège

de l'EPDAHAA.

Pour remplir ses missions, l'EPDAHAA dispose d'un budget de 56 133 000 € réparti comme suit :



NB : le commercial regroupe le CODEF (entreprise d'insertion) et la partie commerciale du budget des ESAT.

Les autres produits sont composés des produits d'exploitation relatifs à la gestion courante, et des produits financiers (subventions dont celle de fonctionnement du pôle social, quote-part, participation des usagers, etc.).

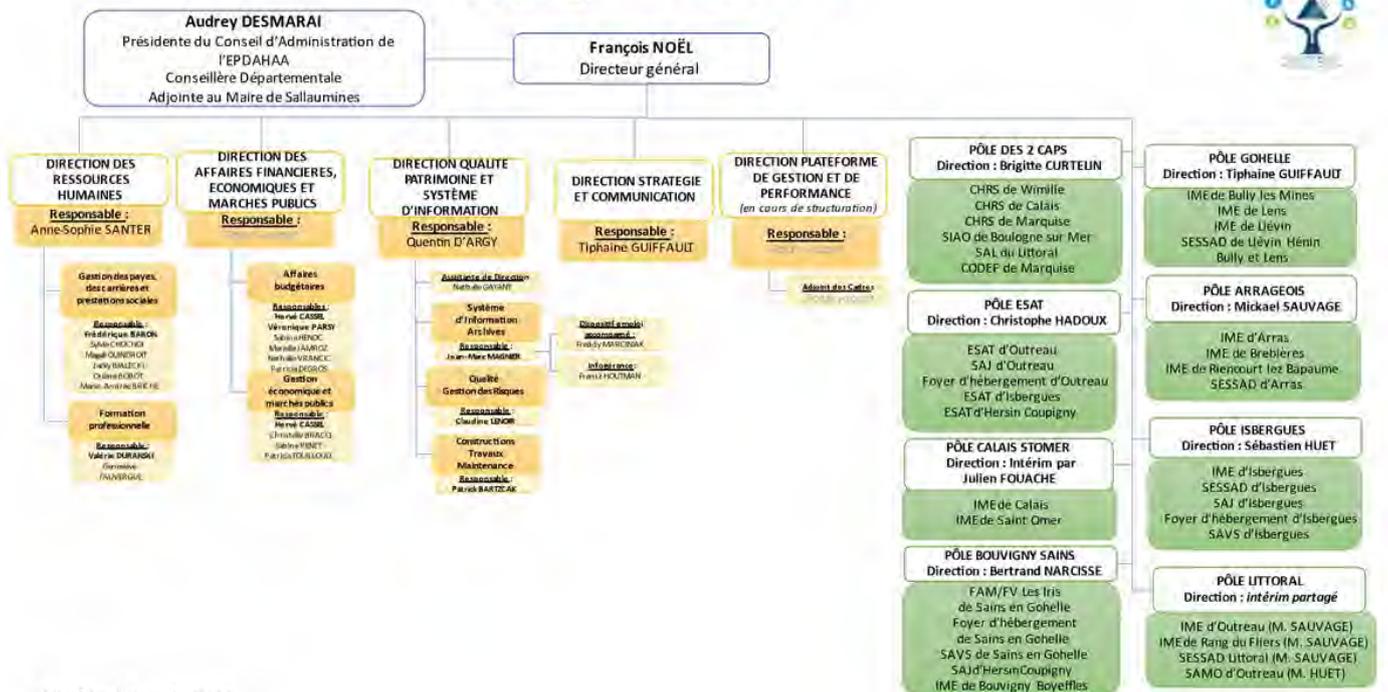
Les 8 pôles sont regroupés par secteur géographique et/ou compétences et englobent l'ensemble des établissements et services sociaux et médico-sociaux.

La direction générale de l'EPDAHAA, outre le directeur général, comprend :

- ♦ une **direction des ressources humaines** qui gère de façon centralisée les recrutements (dont les concours), les carrières, les formations et la paye des agents...;
- ♦ une **direction des finances, économique et des marchés publics** qui gère la gestion des budgets et des marchés publics;
- ♦ une **direction plateforme de gestion et de performance** (en cours de structuration);
- ♦ une **direction de la stratégie et de la communication** en charge du projet stratégique, des appels à projets, des outils de communication interne et externe;
- ♦ une **direction du Patrimoine, du Système d'Information et de la Qualité** en charge du suivi des chantiers, de la maintenance des bâtiments, du PPI (Programme Prévisionnel d'Investissement), de l'achat de matériel informatique, du dossier usager informatisé, du schéma directeur des systèmes d'information, des archives, de l'évaluation interne et externe, de la gestion des risques, du plan d'amélioration de la qualité, du secrétariat général et de direction.



Organigramme Général



BILAN DES ACTIONS 2021

ACTIVITÉS 2021

Durant l'année, l'EPDAHAA a hébergé ou accompagné 3 299 personnes en situation de handicap et en difficulté sociale. A ce chiffre, il convient d'ajouter 4 780 mesures d'accompagnement social, sans compter le nombre de nuits dans le cadre des places Covid ou de la mise à l'abri des migrants.

Ces prestations peuvent être détaillées comme suit :

- ◆ Enfants en situation de handicap : 1 021 enfants ont été suivis par l'EPDAHAA, qu'il s'agisse de scolarisation en IME (884 enfants) ou de suivi par un des SESSAD (137 enfants).

Cette activité représente 152 975 jours d'accompagnement et 22 140 actes de suivi. À noter que cette scolarisation s'est accompagnée d'hébergement en internat pour 57 enfants, soit 14 917 journées.

- ◆ Adultes en situation de handicap : 585 adultes en situation de handicap ont été accompagnés dans les différents établissements et 140 en SAVS ou SAMSAH représentant 42900 journées réalisées.

- ◆ Personnes en difficulté sociale : le Pôle des 2 Caps (qui centralise toute l'activité sociale de l'EPDAHAA) a réalisé 51 349 journées.

- ◇ 410 personnes hébergées en CHRS ;

- ◇ 20 994 journées ont été réalisées au titre de l'hébergement d'urgence ;

- ◇ 22 hébergées en maison relais ;

- ◇ 64 hébergées pour un total de 113 nuitées au SAL ;

- ◇ 28 732 journées réalisées au titre de l'urgence hivernale ;

- ◇ 233 victimes de violences conjugales ont été accueillies ;

- ◇ 1 000 personnes naufragées ont été prises en charge.

Le pôle a accompli 20 mesures d'accompagnement vers et dans le logement, 19 mesures ASE, 155 mesures FSL, plus de 955 entretiens par les Services Intégrés d'Accueil et d'Orientation, 3 631 appels reçus au 115.

ACTIONS RÉALISÉES EN 2021

L'année 2021 a été marquée par le renouvellement des marchés de transport (58 lots), l'exploitation du PPI élaboré pour les années 2021 à 2025, l'appel d'offres de travaux de construction de l'IME d'Arques et 12 nouvelles procédures ont été lancées.

En 2021, l'EPDAHAA a mené et suivi plusieurs opérations de travaux :

- ◆ le suivi de construction de l'IME d'Arques et de l'ESAT d'Aix-Noulette ;

- ◆ étude de la reconstruction des foyers d'hébergement d'Outreau et d'Isbergues, SAJ, SAVS ;

- ◆ création de l'antenne du SESSAD de Liévin à Hénin-Beaumont ;

- ◆ étude de la création de l'antenne du SESSAD de Liévin à Avion ;

- ◆ suivi et mise en œuvre du plan de maintenance ;

- ◆ opérations de travaux liées au déploiement de la fibre.

AU NIVEAU OPÉRATIONNEL :

Le virage inclusif souhaité par le gouvernement et piloté sur les territoires par l'ARS et l'Education Nationale trouve écho au sein des établissements sous la forme d'une collaboration recherchée auprès des établissements scolaires de chaque territoire.

La rentrée scolaire 2021/2022 a été marquée par l'ouverture de l'UEE (Unité d'Enseignement Externalisée) au collège François Mitterrand à Arras. Elle permet de travailler une continuité de parcours avec l'UEE élémentaire situé sur le même territoire au sein de l'école Raoul François.

- ◆ A Bapaume, la continuité des projets inclusifs au collège Carlin Legrand et au lycée professionnel Philippe Auguste favorise la multiplication des temps de scolarité partagée entre établissements scolaires et l'IME les Verts Tilleuls.

Ces expériences multiples diverses sont menées dans le respect des besoins des publics accompagnés et avec l'adhésion des familles.

- ◆ L'IME les Marmousets de Brebières a été maintenu avec l'accord de l'Agence Régionale de Santé qui a procédé comme pour l'IME les Longs Champs à la modification de l'autorisation de la tranche d'âge d'accueil (0-20 ans).

- ◆ Depuis novembre 2020, le Pôle des 2 Caps est en charge du dispositif humanitaire des personnes naufragées ou interceptées lors des tentatives de traversées maritimes.

Il poursuit ses 3 dispositifs différents pour la prise en charge des migrants :

- ◆ dispositif d'accueil d'urgence dans le cadre du plan grand froid (Calais) ;

- ◆ dispositif de mise à l'abri des migrants de Calais (Saint-Martin-Boulogne) ;

- ◆ dispositif de prise en charge des

naufragés (Bouloonnais et Calais).

Ces 3 dispositifs représentent un investissement très important pour le Pôle des 2 Caps qui a été missionné par les services de l'État afin d'assurer ces différentes missions sur plusieurs territoires.

ÉVOLUTION DES PUBLICS ACCUEILLIS AU SEIN DES IME ET DES SESSAD

Il est à souligner la démarche entreprise par l'EPDAHAA sur la mise en place du dossier informatisé de l'usager. L'utilisation d'un logiciel dédié devra permettre de fluidifier les échanges liés aux évolutions des situations, au sein des membres d'une même équipe pluridisciplinaire, mais également avec les partenaires extérieurs, et *in fine* d'améliorer la connaissance des usagers, et donc la réponse aux besoins identifiés.

Les demandes d'admissions soulignent la tendance au maintien des enfants les moins fragilisés dans une scolarité en milieu ordinaire et une augmentation des situations des enfants en rupture de parcours ou en risque de l'être par manque de réponse adaptée. Nous constatons une forte augmentation des orientations en SESSAD et des listes d'attente pour une entrée en IME qui diminuent. Néanmoins, les situations en attente d'admission en IME nécessitent l'adaptation des réponses et des moyens d'accompagnement.

En 2021, l'équipe de direction du pôle de la Gohelle a souhaité réinterroger les outils mis au service de la concertation des usagers. L'objectif est de pouvoir accéder plus directement aux avis des jeunes et de leurs familles afin de pouvoir adapter davantage nos accompagnements à leurs besoins et à leurs attentes.

Un travail de réflexion a été mené en fin d'année sur l'évolution de l'instance dédiée aux enfants : le conseil des jeunes. Un travail a été fait sur les supports de préparation et de suivi de l'instance afin que ceux-ci puissent être plus accessibles à la majorité des enfants. Par exemple, la mise en place d'un compte rendu vidéo a permis de donner une autre dimension à cette rencontre (sujets évoqués : travail sur le règlement intérieur, présentation du conseil des jeunes, élection du Président, vote du règlement intérieur, les repas, le transport, les équipements, les activités proposées, organisation du mois de juillet, préparation de la rentrée, questions diverses...).

Ce pôle a également participé à la mise en place des équipes mobiles d'appui à la scolarisation (EMAS) sur les territoires Béthune-Bruay et Lens-Liévin-Hénin-Carvin.

De manière plus spécifique, il faut pointer le travail mené en partenariat avec l'Education Nationale sur la mise à jour des conventions d'unité d'enseignement sur l'ensemble des IME du pôle. Ces temps de rencontre ont permis d'actualiser les projets pédagogiques des IME.

A ce titre, il faut souligner le travail mené par les équipes enseignantes des structures.

D'autre part, ce temps a été l'occasion de réinterroger l'ensemble des projets d'UEE (Unité d'Enseignement Externalisée) du pôle en allant à la rencontre des établissements scolaires d'implantation. Ces temps ont été précieux afin de mettre à jour des dysfonctionnements éventuels et de réfléchir avec les binômes éducateur-enseignant et la direction de l'établissement scolaire aux perspectives d'évolution. Ce travail a été particulièrement porteur.

Dynamique du développement durable : un exemple au Pôle de la Gohelle

2021 a également permis de maintenir la dynamique lancée sur la thématique du développement durable.

Ainsi, le groupe de travail mis en place en 2020 dans le cadre du projet de pôle s'est réuni à plusieurs reprises en 2021. Il a permis de fixer une feuille de route des chantiers à mener en priorité sur cette thématique et d'identifier des référents par service. Parmi les priorités sont évoquées la sensibilisation des jeunes à ces problématiques ainsi que l'adaptation des fonctionnements des structures (mise en place d'un recyclage des déchets, de compost...).

Enfin, la politique d'accompagnement des publics est marquée en 2021 par une réflexion sur la formalisation des prestations, l'évolution des pratiques professionnelles vers davantage de souplesse d'intervention, de partenariats et de personnalisation des prestations afin de répondre plus finement aux besoins du public accompagné.

L'année 2021 a été une année particulière pour l'IME de Lens.

L'ouverture du SESSAD et son implantation provisoire dans les locaux de l'établissement ont induit un besoin important de réorganisation, tant sur l'aspect logistique et d'utilisation des locaux que sur la réarticulation des groupes de vie.

L'année 2022 devrait permettre au

SESSAD de Lens d'être pleinement acteur sur le territoire.

Le service prendra possession de ses locaux sur la commune d'Avion.

L'équipe a été renforcée par l'arrivée d'une psychomotricienne à temps plein sur le site de Bully-les-Mines. Elle consacre ses interventions entre l'IME et le SESSAD. La venue de personnels transversaux (psychomotricienne, psychologue) permet de consolider les équipes et de davantage travailler en partenariat.

Par ailleurs, en souhaitant trouver de nouvelles identités pour les groupes de vie au travers de noms de villes ou pays, un nouvel élan a pu être trouvé par les professionnels.

Nécessité de faire évoluer nos pratiques et de trouver de nouveaux leviers en réponse à l'évolution du public accueilli.

Confronté à une hétérogénéité de plus en plus importante des profils accompagnés, il semble y avoir aujourd'hui le besoin d'envisager les évolutions au sein des établissements, tant sur sa capacité logistique à accueillir des situations complexes que sur le besoin immédiat à sensibiliser et à former les équipes vers de nouveaux concepts et accompagnements.

Le désengagement de certains parents nécessite une réflexion et une analyse.

L'AVENIR AU SEIN DES ESAT ET DES FOYERS D'HÉBERGEMENT

L'État avait annoncé en 2021 un plan d'action pour les ESAT. Il promet des droits renforcés pour les travailleurs, des passerelles plus fluides avec le milieu ordinaire et un soutien financier pour moderniser le secteur protégé.

La personne handicapée et l'ESAT sont liés par un contrat de soutien et d'aide qui encadre les droits et les obligations respectifs du travailleur handicapé et de l'établissement d'accueil.

Dans un contexte sanitaire difficile, il est à souligner la mobilisation constante des personnels et des usagers. L'ESAT d'Hersin-Coupigny poursuit son engagement dans la reconnaissance des acquis de l'expérience et structure sa politique de formation professionnelle des personnes accueillies. L'ESAT d'Hersin-Coupigny a une double finalité :

◆ Accéder à des conditions de travail aménagées, à une vie sociale et professionnelle ;

◆ Permettre aux personnes qui le souhaitent de quitter la structure, d'accéder à une entreprise adaptée ou ordinaire.

Un partenariat entre l'ESAT d'Isbergues et deux entreprises a été mis en place.

Le dispositif « Potentiel Emploi » aide la C.D.A.P.H. à rendre une décision appropriée lors d'une orientation professionnelle d'une personne. L'E.S.A.T. peut collaborer par le biais d'un dispositif « MISPE » (Mise en Situation Professionnelle en E.S.A.T.). Le dispositif permet à la personne de réaliser un stage de 2 semaines (renouvelable si nécessaire) dans l'établissement afin de découvrir le travail en ESAT.

Dans un contexte sanitaire difficile, l'ESAT a rempli sa double mission, par un accompagnement médico-social et la production. Cette dernière a été maintenue malgré les contraintes sanitaires et les difficultés rencontrées par le contexte économique.

L'activité commerciale de l'ESAT d'Outreau a été impactée et a ensuite repris progressivement une activité normale.

L'ouverture de l'ESAT vers l'extérieur s'est mesurée à travers ses relations avec les partenaires professionnels et les stagiaires accueillis à la demande des organismes de formation.

Une entrée en foyer d'hébergement (FH) est conditionnée à une même entrée en ESAT (double admission). C'est un réel frein constaté car des places sont disponibles en FH mais pas en ESAT.

Rappelons que les personnes handicapées qui travaillent dans un ESAT ont généralement une place dans le foyer d'hébergement. Cette structure non médicalisée est généralement annexée à l'ESAT en question. Les résidents bénéficient d'une autonomie sociale : participation à la vie au foyer, entretien du logement...

Le vieillissement de la population accueillie est un enjeu à prendre en considération, il apparaît indispensable d'imaginer de nouvelles modalités d'accompagnement et des patrimoines adaptés.

ÉVOLUTION DES LISTES D'ATTENTE EN SAVS/SAMSAH :

Face aux besoins insatisfaits croissants, la volonté actuelle, initiée par le rapport « Piveteau » en 2014, fixe comme ambition d'offrir aux personnes en situation de handicap et à leurs proches une « Réponse Accompagnée Pour Tous » et un parcours de vie sans rupture.

Ainsi l'évolution des politiques en faveur des personnes en situation de handicap place les services à domicile (S.A.V.S., S.A.M.S.A.H., S.A.A.D., S.S.I.A.D.) au centre de leur stratégie de maintien à domicile, de soutien aux familles et de fluidification des parcours de vie.

Pour répondre à ces objectifs, les missions sont élargies et l'accès à de nouveaux publics est désormais non seulement permis mais préconisé.

La finalité de ce dispositif S.A.V.S./S.A.M.S.A.H. est de jouer un rôle de « passeur » et de soutien en milieu ordinaire. Ces services sont des acteurs essentiels de l'inclusion sociale des personnes en situation de handicap.

L'ambition de la stratégie du dispositif S.A.V.S./S.A.M.S.A.H. est notamment de prendre en compte les nouveaux enjeux du champ du handicap : vieillissement des publics, développement des résidences adaptées, accompagnement des handicaps spécifiques, aide aux aidants, soutien à la parentalité...

OFFRE EN RÉPONSE AUX BESOINS DES PERSONNES EN DIFFICULTÉ SOCIALE :

Le Pôle des 2 Caps poursuit son activité dominante sur le plan social (CHRS - 115 – dispositif d'accueil des migrants et dispositif hivernal – les services d'aide au logement – accueil et hébergement des femmes victimes de violences...)

Le CODEF a :

- ◆ Créé une équipe mobile ;
- ◆ Créé une équipe espace vert ;
- ◆ Ouvert une activité garage ;
- ◆ Innové son activité restauration par la création de plateaux repas.

PERSPECTIVES 2022

TRAVAUX & CHANTIERS 2021 SE POURSUIVANT EN 2022

La Direction des Ressources Humaines a un rôle de conseil et de contrôle auprès des Directions de Pôle. Elle est au service du bon fonctionnement de l'institution; Au-delà des aspects administratifs et règlementaires, elle accompagne les établissements et services dans leurs évolutions.

La création de la Direction du Patrimoine, des Systèmes d'Information et de la Qualité s'est opérée en 2021. Elle poursuivra sa structuration en 2022. La structuration d'une politique relative aux archives a été posée et sera à mettre en œuvre. Les bases des orientations stratégiques concernant la démarche qualité et la gestion de risques ont été posées en fin d'année 2021. Elles seront consolidées en 2022 par la mise en œuvre de la nouvelle évaluation externe, conformément à l'évolution de la réglementation en vigueur.

La Direction de la Stratégie et de la Communication porte le pilotage de la réécriture du projet stratégique de l'EPDAHAA qui se poursuivra en 2022.

En lien avec le projet stratégique, les

directions du siège seront amenées à faire évoluer les orientations, outils, méthodes, au service du bon fonctionnement de l'établissement :

La nouvelle politique des Ressources Humaines sera mise en œuvre conformément aux Lignes Directrices de Gestion établies.

La politique d'achat et des finances sera réinterrogée.

Les orientations stratégiques dans le champ patrimonial, du système d'information et qualité seront définies.

Les autres évolutions de l'année 2022 seront les suivantes :

- ◆ reconfiguration de l'ensemble des directions de pôle ;
- ◆ réorientation stratégique de l'offre enfant ;
- ◆ mise en œuvre du Ségur de la Santé et des élections professionnelles ;
- ◆ préparation du passage à l'EPRD pour 2023 ;
- ◆ renouvellement des marchés publics arrivés à terme ;
- ◆ rédaction du schéma directeur du Système d'Information ;
- ◆ finalisation du déploiement du dossier usager informatisé.

AU NIVEAU DES ÉTABLISSEMENTS

Dans le domaine du Patrimoine, plusieurs opérations ont été menées et suivies.

En 2021, 12 nouvelles procédures ont été lancées :

- ◆ 1 concours d'architecte pour la reconstruction du foyer d'Outreau ;
- ◆ 5 appels d'offres ouverts (transports scolaires, produits lessive, assurances, titres restaurant, travaux de l'IME d'Arques) ;
- ◆ 6 marchés à procédures adaptées (désamiantage, électroménager professionnel, missions d'Aix-Noulette, formations, conseil technique et assistance aux maîtrises d'ouvrage, assurance.

En complément de ces nouveaux marchés, de nombreuses reconductions et avenants de marchés ont été prononcés.

En ce qui concerne le programme des investissements : la première partie de l'année a été consacrée à la clôture des investissements autorisés en 2020 ainsi que la confirmation des besoins 2021 exprimés lors de la réalisation du PPI.

Glossaire :

Afin d'éclairer la lecture des éléments financiers de la structure présentée, le glossaire suivant est mis à votre disposition.

Besoin en fonds de roulement (BFR) : Ce ratio représente le montant que la structure doit financer afin de couvrir le besoin résultant des décalages des flux de trésorerie correspondant aux décaissements (dépenses) et aux encaissements (recettes) liés à son activité. Il est obtenu par la différence entre les actifs circulants (stocks, créances clients et autres tiers) et les dettes exigibles (fournisseurs, État, organismes sociaux, dettes court terme).

Durée apparente de la dette : Cet indicateur de solvabilité mesure la capacité de désendettement de la structure. Ce ratio indique le nombre d'années nécessaire au remboursement de l'intégralité des emprunts et des dettes financières, en supposant que la structure y consacre toutes ses ressources disponibles. Ce ratio doit être comparé à la durée moyenne de vie des emprunts. Il est généralement admis qu'un ratio de désendettement de 10 à 12 ans est convenable, et qu'au-delà de 15 ans la situation économique et financière de la structure doit faire l'objet d'un suivi adapté au regard de ses activités.

Épargne brute : Excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Appelée aussi "autofinancement brut", l'épargne brute est affectée à la couverture des dépenses de la section d'investissement (en priorité, le remboursement de la dette, et pour le surplus, les dépenses d'équipement).

Épargne nette : Épargne de gestion après déduction de l'annuité de dette, hors réaménagement de dette refinancé par emprunt, ou épargne brute diminuée des remboursements de la dette. L'épargne nette mesure l'épargne disponible pour l'équipement brut, après financement des remboursements de dette.

Fonds de roulement (FDR) : Ce ratio correspond à l'excédent de capitaux permanents (capitaux propres augmentés des dettes long terme), par rapport aux emplois durables (immobilisations essentiellement), utilisé pour financer une partie des actifs circulants. Cet indicateur représente la valeur de la ressource durable disponible.

Indépendance financière (autonomie financière / poids de la dette) : Indicateur utilisé par l'analyse financière pour déterminer le niveau de dépendance de la structure vis-à-vis des financements extérieurs, notamment les emprunts bancaires. Plus ce ratio est élevé, plus la structure est dépendante des banques.

Résultat d'exploitation : Il représente les gains de la structure à travers l'exploitation habituelle de ses facteurs de production (incluant la totalité des moyens humains et matériels concourant à la réalisation des activités de la structure) avant déduction des éléments financiers et exceptionnels. Un résultat d'exploitation structurellement déficitaire présente un risque de défaillance à court ou moyen terme.

Résultat de l'exercice : Il est égal à la différence, entre d'une part le total des produits et, d'autre part le total des charges de l'année. Lorsque le résultat de l'exercice est positif, on parle d'excédent ou de bénéfice. Lorsqu'il est négatif, on parle de déficit ou de perte.

Trésorerie en jours d'exploitation : Cet indicateur financier mesure la capacité de couverture des charges annuelles décaissables (dépenses payées au cours de l'exercice). Il indique le nombre de jours de trésorerie disponible servant à couvrir les charges décaissables. La couverture de 30 à 45 jours de charges décaissables est un standard. En deçà, la structure présente un risque de règlement des dettes, dans un délai convenable. Un ratio trop élevé témoigne d'un confort de trésorerie.

Établissement Public Départemental pour l'Accueil du Handicap et l'Accompagnement vers l'Autonomie (EPDAHAA)

FICHE D'IDENTITÉ

◆ Forme juridique : Établissement Public
◆ Siège social : 1, rue l'Abbé Halluin, CS 20737, 62031 Arras Cedex
◆ Dotations : 3 923 421 €
◆ Date de clôture : 31/12
◆ Siret : 200 047 165 00010
◆ Effectif moyen : 816 agents soit 779,74 ETP + 57 enseignants mis à disposition de l'EPDAHAA par l'Education Nationale, les travailleurs des ESAT et ceux du CODEF
◆ Président : Audrey DESMARAI (Conseillère départementale)
◆ Directeur : François-Xavier DEBRABANT jusqu'au 30/04/2021
 François NOEL à compter du 01/09/2021

Mission / Cœur de métier :

L'EPDAHAA a pour mission de gérer tout établissement ou service médico-social énuméré à l'article L312-1 du CASF, c'est-à-dire chargé de l'accompagnement et de l'inclusion sociale des personnes âgées, des personnes en situation de handicap et des personnes en difficulté sociale. Il peut également être chargé de la promotion et de la mise en œuvre d'actions à destination de ces publics.

LIENS AVEC LE DÉPARTEMENT

Niveau de représentation du Département : 6 membres du Conseil départemental sur 13 membres soit 46%.
Représentants du Département dans la structure : Audrey DESMARAI, Karine GAUTHIER, Véronique THIEBAUT, Evelyne NACHEL, Sylvie MEYFROIDT, Aline GUILLUY.

Contribution financière du Département :

BP 2022 : arrêtés de tarification en cours de rédaction
2021 : 7 338 867 €
Garantie d'emprunts : capital restant dû au 31/12/2021 : 1 680 769 €
Conventions : Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens 2019-2023 entre l'ARS des Hauts-de-France, le CD62 et l'EPDAHAA.

ACTIVITÉS

CHIFFRES CLÉS

- ◆ Établissements
- 12 Instituts Médico-Educatifs (IME)
- 4 Services d'Éducation Spéciale et de Soins A Domicile (SESSAD)
- 3 Établissements et Services d'Aide par le Travail (ESAT, ex CAT)
- 3 Sections d'Accueil de Jour (SAJ)
- 3 Foyers d'Hébergement (FH)
- 1 Foyer de Vie (FV) et 1 Foyer d'Accueil Médicalisé (FAM)
- 2 Services d'Accompagnement à la Vie Sociale (SAVS)
- 1 Service d'Accompagnement en Milieu Ouvert (SAMO)
- 3 Centres d'Hébergement et de Réinsertion Sociale (CHRS)

- 1 Service Intégré d'Accueil et d'Orientation (SIAO) et des Services d'Aides au Logement (SAL)
- 1 Centre d'Observation de Découverte d'Emploi et de Formation (CODEF)
- ◆ Hébergement
- Hébergement ou accompagnement de 3 299 personnes au total
- Accompagnement ou scolarisation de 1 021 enfants en situation de handicap
- Accompagnement ou suivi de 585 adultes en situation de handicap
- Accompagnement social de plus de 4 829 personnes

PRINCIPAUX ÉVÈNEMENTS

- ◆ Suivi de la construction de l'IME de Saint-Omer sur la commune d'Arques
- ◆ Suivi de la reconstruction de l'ESAT d'Hersin-Coupigny sur la commune d'Aix-Noulette
- ◆ Etude de la reconstruction du foyer d'hébergement d'Outreau
- ◆ Avancement du projet de reconstruction du foyer d'hébergement, du SAJ et du SAVS d'Isbergues
- ◆ Création de l'antenne du SESSAD de Liévin à Hénin-Beaumont
- ◆ Etude de la création de l'antenne du SESSAD de Liévin à Avion
- ◆ Poursuite de l'inclusion en milieu ordinaire de scolarisation
- ◆ Poursuite de la mise en œuvre d'une réponse accompagnée pour tous, visant particulièrement des personnes en situation complexe, critique ou orientées en Belgique
- ◆ Poursuite et renforcement de l'accompagnement des femmes victimes de violences conjugales et de leurs enfants
- ◆ Poursuite du dispositif de mise à l'abri de la population migrante sur le Calais dans le cadre du plan grand froid
- ◆ Travaux de reconfiguration de l'offre enfant sur l'ensemble des ESMS du département en lien avec le CPOM ARS
- ◆ Gestion de la crise sanitaire COVID-19

ENJEUX ET PERSPECTIVES

- ◆ Poursuivre la mise en œuvre des recommandations de la Chambre Régionale des Comptes
- ◆ Poursuivre la réécriture du projet stratégique de l'EPDAHAA dans une logique participative de l'ensemble des agents
- ◆ Mettre en œuvre l'évolution de l'offre des établissements et des services de l'EPDAHAA afin de répondre aux nouveaux besoins des publics et aux politiques publiques, notamment l'offre concernant les enfants
- ◆ Poursuivre le développement de la mission pilotage du siège (contrats de pôle, dialogue de gestion, indicateurs, ...)
- ◆ Préparer le passage à l'EPRD pour 2023
- ◆ Continuer les travaux de reconstruction et de modernisation prévus sur les établissements et services qui le nécessitent, en lien avec la réorganisation de l'offre
- ◆ Organisation de l'hébergement temporaire du Foyer d'hébergement d'Outreau suite à la destruction de l'immeuble actuel prévu début 2022

COMPTES EN EUROS

BILAN 2021

Actif immobilisé : 35 978 955 €

Actif circulant (hors trésorerie) : 2 536 923 €

Trésorerie : 34 311 126 €

Capitaux propres : 65 178 291 €

Total des dettes : 6 988 965 €

Total bilan : 73 118 083 €

COMPTE DE RÉSULTAT 2021

Produits d'exploitation : 57 340 493 €

dont dotations et produits de tarification : 38 545 401 €

dont subventions et participations : 7 734 994 €

Charges d'exploitation : 56 502 003 €

Résultat d'exploitation : 838 490 €

Résultat financier : - 88 533 €

Résultat exceptionnel : 367 767 €

Résultat de l'exercice : 1 117 724 €

Épargne brute : 3 036 181 €

Épargne nette : 2 759 829 €

Total des produits : 57 955 288 €

Financement du Département (€ et %) : 7 338 867 € soit 13 %

Date de mise à jour des données : 07/07/2022



62 Pas·de·Calais
Mon Département

pasdecalais.fr •    



Pas-de-Calais
Mon Département

**RAPPORT D'ACTIVITÉ
DES ÉTABLISSEMENTS PUBLICS
ET ORGANISMES ASSOCIÉS
(EPOA)**

- EPDEF -

**ÉTABLISSEMENT PUBLIC DÉPARTEMENTAL
DE L'ENFANCE ET DE LA FAMILLE**



**ANNÉE
2021**





Éditorial du Président du Conseil départemental du Pas-de-Calais

Au service des territoires et de ses habitants, le Département et les Etablissements Publics et Organismes Associés (EPOA) se mobilisent quotidiennement afin de mettre en œuvre un service public de qualité auprès des usagers dans une volonté de proximité et de développement des territoires.

Cela se traduit d'abord par un budget global d'1,79 milliard en 2021 qui conforte la présence des services publics sur l'ensemble du territoire en maintenant les politiques publiques départementales, obligatoires et volontaristes.

Cela se traduit également dans un dialogue permanent avec l'ensemble des partenaires, au niveau départemental et dans les territoires.

La présentation du rapport d'activité des EPOA est l'occasion de valoriser et de saluer les actions qu'ils mènent tout au long de l'année,

En 2021, l'ensemble des Etablissements Publics et Organismes Associés ont encore été particulièrement impactés par la crise sanitaire et ses nombreuses conséquences, chacun dans leur domaine, qu'il s'agisse d'action sanitaire, médico-sociale, de culture, de sport, de tourisme...

Pour autant, par leur professionnalisme et leur engagement, et grâce au soutien actif du Département, ces EPOA ont su s'adapter, pour pallier les difficultés et accompagner au mieux les populations au quotidien, dans une relation de proximité et de solidarité maintenue auprès de nos concitoyens.

Tout au long de cette période difficile, les EPOA et le Département ont démontré combien les liens de collaboration étroits et constants sont une condition essentielle d'une action publique locale efficace et agile, plus que jamais nécessaire dans les périodes d'incertitude.

Ces liens partenariaux étroits seront des points d'appui essentiels pour une pleine implication des EPOA dans la démarche d'élaboration du nouveau projet de mandat en 2022. « Construisons ensemble notre Pas-de-Calais ».

Jean-Claude LEROY

Président du Conseil départemental du Pas-de-Calais



Éditorial du Président du Conseil d'Administration de l'EPDEF

L'année 2021 a été marquée par la pandémie de Covid 19.

Au sein d'un établissement dont les activités sont tournées vers l'accueil et l'accompagnement des enfants et des familles, l'impact de la crise a été significatif.

Pour autant, au-delà de l'évolution des recommandations sanitaires, les missions les plus essentielles exercées par l'EPDEF ne pouvaient souffrir d'une quelconque interruption. L'ensemble des professionnels des pôles opérationnels et fonctionnels de l'EPDEF a su se mobiliser pour garantir la continuité du service à rendre aux enfants et familles, et pour cela je tiens à les remercier individuellement.

Le bilan de l'année en équipe s'avère positif et ce, malgré le contexte, l'EPDEF a poursuivi le développement de son offre de service.

Dans le domaine de la petite enfance, l'EPDEF a créé un Service d'Accueil de Jour et de Prévention Précoce aux Ecrans, un Service « Accueil pour tous » d'intermédiation et participe à l'expérimentation nationale PEGASE.

Pour faire face à une tension sur l'offre d'accueil en protection de l'enfance et avec le soutien du Conseil départemental, l'EPDEF a ouvert deux maisons d'enfants à Longuenesse et Noeux-les-Mines, pour une capacité de 35 places supplémentaires. Les études pour la création d'un Service d'Accueil d'Observation et d'Orientation à Saint-Nicolas-lez-Arras pour 20 places ont débuté. Les travaux débuteront en 2022. L'EPDEF a créé un dispositif pour accompagner et soutenir les Tiers Dignes de Confiance et Tiers Bénévoles Durables sur la commune de LONGUENESSE.

Sur le champ du soutien à la parentalité, l'année a été marquée par l'externalisation des droits de visites médiatisés des enfants placés à l'Aide Sociale à l'Enfance, auparavant effectués dans les Maisons de Solidarités. Cela a permis à l'EPDEF de s'implanter sur le territoire du littoral en ouvrant des maisons de la parentalité à Calais, Boulogne et Etaples. L'EPDEF a également ouvert une maison de la parentalité à Montigny-en-Gohelle et a étendu son activité au sein de celle de Béthune.

Dans le domaine de l'intervention à domicile, l'EPDEF a développé et mis en place l'AEMO Renforcée pour 80 situations supplémentaires.

Le présent rapport présente dans ces suites le bilan de l'activité 2021 et les perspectives de l'année 2022.

L'année 2021 a ainsi été marquée d'un dynamisme et d'un engagement sans relâche des professionnels pour accompagner les enfants et les familles. L'EPDEF a poursuivi le développement de solutions d'accompagnement innovantes répondant aux besoins des publics accompagnés du Pas-de-Calais.



Daniel KRUSZKA

Président du Conseil d'Administration
de l'Établissement Public Départemental de l'Enfance et de la Famille

MISSIONS

Institué par le Département du Pas-de-Calais en 1990, l'Établissement Public Départemental de l'Enfance et de la Famille (EPDEF) se compose d'un ensemble de services où se mettent en œuvre, en fonction des besoins, accompagnement des enfants et soutien auprès des familles.

La recherche de l'intérêt de l'enfant constitue le point de convergence du travail accompli par les 530 professionnels que compte l'établissement.

Initialement inscrit dans le seul champ de la protection de l'enfance, l'EPDEF s'est construit par adjonctions successives de diverses structures préexistantes. Le développement de l'établissement s'est ensuite traduit par un élargissement de son offre de service tendant à y imprimer une visée préventive affirmée. Progressivement, une multitude de prestations est venue enrichir le panel d'interventions proposé par l'EPDEF dont le rayonnement géographique s'est par conséquent étendu.

Aujourd'hui, l'établissement englobe une quarantaine de services implantés au sein de 28 sites.

Les ressources financières 2021 ont été prévues, lors du vote au budget primitif, à hauteur de 25 650 094 € (24 986 181 € en fonctionnement et 663 913 € en investissement).

Le nombre d'agents s'est accru fortement; 453 agents étaient présents au 31 décembre 2020 contre 525 au 31 décembre 2021.

Environ 2500 enfants ont été suivis en 2021 dans le cadre de la protection de l'enfance (dont 878 suite à une décision de placement).

3094 familles ont été accompagnées au sein des Maisons de la Parentalité et Maisons des Familles.

98 enfants ont été accueillis dans les crèches gérées par l'EPDEF et la fréquentation sur les temps d'accueil tout public est de 1355 passages d'enfants à la ludothèque.

Quelle que soit la nature d'intervention des différents services, ceux-ci visent à favoriser l'instauration, pour chaque enfant, d'un environnement sécurisé et d'un climat relationnel lui permettant de vivre en bonne santé, de trouver un équilibre psychique en veillant à l'épanouissement de toutes ses possibilités.

L'EPDEF appartient à la catégorie des établissements sociaux et médico-sociaux (ESMS) publics dont le personnel relève, par principe, de la fonction publique hospitalière. L'autonomie juridique que lui confère son statut conduit à ce que l'établissement dispose de ses propres organes de gouvernance : un Conseil d'Administration qui en définit la politique (compétence délibérative) et un comité de direction qui en assure la conduite générale (compétence exécutive).

A la différence du secteur associatif ou des collectivités territoriales, la représentation légale d'un établissement public est dévolue au directeur, lequel est nommé par arrêté du Centre National de Gestion (ministère de la santé). Le fonctionnement d'ensemble relève réglementairement de sa responsabilité aux plans administratif, civil et pénal, en conséquence, la capacité à engager juridiquement l'établissement lui est attribuée.

Attaché aux valeurs du service public, l'EPDEF se veut être porteur de solutions face aux besoins, y compris les plus sensibles, relevant des politiques de l'enfance et de la famille en vigueur au sein du Département. Culture partenariale, dynamique adaptative et continuité de service apparaissent comme des composantes essentielles du fonctionnement institutionnel.



ORGANISATION

LES INSTANCES DE GOUVERNANCE, SES MOYENS HUMAINS ET FINANCIERS ET SON ORGANISATION.

Article L.315-17 du code de l'action sociale et des familles.

Le directeur représente l'EPDEF en justice et dans tous les actes de la vie civile.

Il prépare les travaux du Conseil d'Administration et lui soumet le projet d'établissement.

Il est chargé de l'exécution des décisions du Conseil d'Administration et met en œuvre les actions approuvées par celui-ci.

Il est compétent pour régler les affaires de l'établissement autres que celles qui sont énumérées à l'article L. 315-12.

Il assure la gestion et la conduite générale de l'établissement et en tient le conseil d'Administration informé.

Il veille à la réalisation du projet d'établissement ou de service.

Le directeur peut déléguer sa signature dans des conditions et sur des matières définies par décret.

Pour l'exercice de certaines des attributions du Conseil d'Administration définies par décret, le directeur peut recevoir délégation du Président du Conseil d'Administration.

Article L.315-12 du code de l'action sociale et des familles :

Le Conseil d'Administration des établissements publics sociaux ou médico-sociaux définit la politique générale de l'établissement et délibère sur :

- ◆ le projet d'établissement, ainsi que les contrats pluriannuels et les conventions d'aide sociale ;
- ◆ les programmes d'investissement ;
- ◆ le rapport d'activité ;
- ◆ le budget et les décisions modifica-

tives, les crédits supplémentaires et la tarification des prestations ;

- ◆ les comptes financiers, les décisions d'affectation des résultats ou les propositions d'affectation desdits résultats, lorsque leurs financements sont majoritairement apportés par une collectivité publique ou les organismes de sécurité sociale ;
- ◆ les décisions affectant l'organisation ou l'activité de l'établissement ;
- ◆ le tableau des emplois du personnel ;
- ◆ la participation à des actions de coopération et de coordination ;
- ◆ les acquisitions, aliénations, échanges d'immeubles et leur affectation et les conditions des baux de plus de dix-huit ans ;
- ◆ les emprunts ;
- ◆ le règlement de fonctionnement ;
- ◆ l'acceptation et le refus de dons et legs ;
- ◆ les actions en justice et les transactions ;
- ◆ les règles concernant l'emploi des diverses catégories de personnel, pour autant qu'elles n'aient pas été fixées par des dispositions législatives ou réglementaires.

Au plan structurel, l'EPDEF a connu une évolution relativement récente en poursuivant les objectifs suivants :

- ◆ conforter et promouvoir la mise en synergie des services exerçant des missions connexes ;
- ◆ réduire l'important déséquilibre quantitatif entre les différents pôles opérationnels.

Les différents pôles :

◆ **Le Pôle Hébergement et Accompagnement Familial** qui regroupe quatre Maisons d'Enfants et d'Adolescents (MEA), le service Opti'Mômes, le Service d'Accès à la Vie Adulte (SAVA), l'Accueil Familial Spécialisé (AFS), le dispositif d'évaluations du lien et des troubles de l'attachement et leur accompagnement (DELTA), le service Dispositif d'Accueil Durable et Bénévole chez un Tiers (TBD-TDC), ainsi que la MECS temporaire de Noeux-les-Mines.

◆ **Le Pôle de Soutien à la Parentalité** et d'Intervention à Domicile qui regroupe les Maisons de la Parentalité, les Maisons des Familles, les espaces de rencontres, le Lieu d'Accueil Enfants-Parents (LAEP), le Point d'Accès au Droit (PAD) le Dispositif d'Accompagnement Familial (DAF), le Service d'Accueil de Jour (SAJ), le village famille et les services d'AEMO.

◆ **Le Pôle Petite Enfance** qui regroupe la Maison de la Petite Enfance, les micro crèches, multi-accueils, Relais Petite Enfance (RPE) et la ludothèque.

Les services fonctionnels sont pour leur part regroupés au sein de l'administration générale. Y sont intégrés le service des ressources humaines, des affaires financières et marchés publics, des affaires patrimoniales, du système d'information, communication et événementiel.

L'ensemble des psychologues sont regroupés au sein du pôle de Psychologie Clinique. Ils interviennent au sein des autres pôles au service des enfants et des familles.

BILAN DES ACTIONS 2021

LE PÔLE HAF

La crise sanitaire liée à la COVID 19 de 2021 a continué d'impacter la dynamique institutionnelle en terme de réflexion et d'évolution de projets de service. Cette crise et les différentes mesures qui se sont succédées tout au long de l'année ont été un frein aux instances organisées à cet effet.

Néanmoins, la réflexion a continué et a été orientée vers :

- ◆ la sécurisation des usagers face à la situation sanitaire ;
- ◆ la sécurisation des professionnels devant accompagner les usagers au quotidien ;
- ◆ le maintien de la mission de service public d'accueil dans une période qui est demeurée anxiogène ;
- ◆ le maintien de la mission et l'astreinte liée à l'accueil d'urgence départemental ;
- ◆ l'organisation des séjours de vacances estivales pour les enfants dans le département ;
- ◆ la création des places supplémentaires à Longuenesse (20) et à Noeux-les-Mines (15) ;
- ◆ la réflexion du projet SAOO à Saint Nicolas et mise en place du chantier de réfection de l'hôtel acheté à cet effet ;
- ◆ la création d'une fiche action sur un dispositif OPTI'MÔMES avec les acteurs de territoire à destination des enfants de 3 à 9 ans ;
- ◆ la révision du protocole médical ;
- ◆ la cessation d'activité du médecin intervenant à la MEA de Liévin et faire face à la difficulté pour le remplacer ;
- ◆ la gestion de la crise à la MEA de Blendecques liée à un dysfonctionnement au sein de l'équipe éducative des adolescents. Mise en place d'une instance de régulation et de réflexion ;
- ◆ la gestion des incidents graves survenus à Achicourt, en août et décembre (violences graves de jeunes envers des adultes et des professionnels), soutien à l'équipe ;
- ◆ la mutation de l'activité de Meyabat et Myosotis liée au marché d'externalisation des droits de visite ;
- ◆ l'élaboration du Projet DELTAA (Dispositif d'Evaluation du Lien et des Troubles de l'Attachement et de leur Accompagnement) ;
- ◆ l'écriture du projet Pôle, version définitive ;
- ◆ l'écriture de projets de service, en cours ;
- ◆ la prolongation de la MEA de

Noeux-les-Mines jusqu'en décembre 2021 ;

- ◆ la création du dispositif TBD/TDC en mai 2021.

Les différents services du pôle sont :

- ◆ la MEA d'Arras ;
- ◆ la MEA de Blendecques ;
- ◆ la MEA de Liévin ;
- ◆ la MEA de Longuenesse ;
- ◆ les appartements de Liévin ;
- ◆ le Service d'Accès à la Vie Adulte ;
- ◆ l'Accueil Familial Spécialisé ;
- ◆ le service Opti'Mômes ;
- ◆ les services Meyabat et Myosotis ;
- ◆ le service TBD/TDC (Tiers Bénévole Durable/Tiers Digne de Confiance).

947 jeunes ont été accueillis dans l'année dans l'ensemble des services.

28 Accueils d'urgence sur l'année et 254 Accueils Urgence Relais ont été réalisés en 2021, contre 119 en 2019 et 161 en 2020.

LE PÔLE SPID

L'AXE PARENTALITÉ

- ◆ Externalisation des Droits de Visite Médiatisés de l'Aide Sociale à l'Enfance (DVMASE) par le Département ;
- ◆ L'ouverture de la Maison de la Parentalité site de Montigny-en-Gohelle ;
- ◆ Les Maisons de la Parentalité :
 - ◇ l'ensemble des prestations du plateau technique a permis de prendre en charge 2983 familles ;
- ◆ La médiation familiale :
 - ◇ l'équipe des médiatrices familiales a assuré la prise en charge de 1096 familles (275 de plus que sur 2020) pour 2406 rendez-vous assurés sur l'année 2021 (+ 621) ;
- ◆ Les espaces de rencontre :
 - ◇ 783 familles (256 de plus par rapport à 2020) ont bénéficié de rencontres au sein de l'une de nos structures pour 6292 rendez-vous en 2021 (2035 de plus par rapport à 2020) ;
- ◆ L'espace d'accès aux droits des familles :
 - ◇ une prise en charge de 519 situations (16 de plus par rapport à 2020) pour 559 rendez-vous (540 en 2020) ;
- ◆ La thérapie familiale :
 - ◇ une prise en charge de 82 situations au titre de 2021 ;
- ◆ les actions de prévention et de soutien à la parentalité ;
- ◆ le point d'accueil écoute jeunes

(PAEJ) / antenne de proximité de la Maison des adolescents de l'Artois Pour l'année 2021, le PAEJ a pris en charge 56 suivis ;

- ◆ le Point d'Accès au Droit (PAD) ;
- ◆ 639 personnes reçues en 2021 contre 578 personnes sur 2020 ;
- ◆ le Lieu d'Accueil Enfants Parents (LAEP) :
 - Le LAEP se donne pour vocation d'accompagner les familles à prendre toute leur place dans l'éducation et le bien-être de leur enfant.
 - 33 séances de 2h30 chacune ont été réalisées au cours de l'année 2021 ;
- ◆ le Village Famille de Liévin.

L'AXE INTERVENTION A DOMICILE

L'axe intervention à domicile s'articule autour :

- ◆ du service AEMO ;
- ◆ du service DAF (DMAD/AEMOR/AEDR/DARF) ;
- ◆ du service SAJ ;
- ◆ le service Action Educative en Milieu Ouvert (AEMO) :
 - l'activité du service a encore été fortement impactée en raison du contexte sanitaire et de l'absence de certains professionnels pour raison de santé, professionnels qu'il a été difficile de remplacer. Le taux annuel de fonctionnement est cependant meilleur, de 97.88% contre 88.94% en 2020.
 - Le service a pris en charge 1722 mineurs contre 1540 mineurs en 2020 (soit 182 de plus) et 1676 en 2019.
 - La proportion AEMOJ/AED reste stable, puisque les mesures judiciaires représentent 83% contre 85% en 2020 et 82% en 2019,
 - Le nombre de mesures administratives a légèrement diminué, 17% en 2021 ;
- ◆ le Dispositif d'Accompagnement Familial (AEDR/AEMOR/DMAD / DARF) :
 - sa capacité de prise en charge est passée de 96 mineurs à 176 mineurs au 1^{er} avril 2021. Néanmoins la montée en charge a été progressive et les premières mesures d'AEMO R ont été orientées et prises en charge en 08/2021.
 - Le DARF a quant à lui été maintenu, mais dans une proportion de 36 mesures.
 - Pour 2021, le taux d'activité annuel global est de 106.72% ;
- ◆ Le Service d'Accueil de Jour (SAJ) :
 - 41 jeunes ont été accueillis en 2021 pour une habilitation de 20 places (24 entrées, 23 sorties) 18 étaient encore accueillis au 31/12/2021.

LE PÔLE PETITE ENFANCE

Le multi accueil Madeleine BRES

Malgré le contexte sanitaire, des temps forts ont été proposés au fur et à mesure de l'année : des ateliers moteurs et des séances hebdomadaires en salle de Snoezelen ont permis aux enfants de développer leur motricité et leur sensorialité, mises à mal lors des différents confinements.

L'équipe a compensé le manque d'activité extérieure (sortie au parc, à la bibliothèque ...) par des temps d'animation, à l'intérieur, divers et variés.

Le dispositif de crèche à vocation d'insertion professionnelle : 14 familles suivies (16 enfants). En 2021 le Département (service insertion) est entré comme prescripteur.

En 2021, nous avons obtenu une subvention dans le cadre de la stratégie nationale de prévention de lutte contre la pauvreté.

La ludothèque

La ludothèque a subi une nouvelle fois la crise sanitaire sur les cinq premiers mois de l'année 2021. Le maintien des actions en distanciel (drive jeux, vidéos ateliers sur Facebook et visio-ateliers) s'est poursuivi et la mise en place de kits à retirer en drive a pu voir le jour.

La ludothèque a pu reprendre son activité en présentiel seulement à partir de la mi-mai, mais de manière progressive en fonction des restrictions sanitaires, des différents protocoles et l'application du pass sanitaire.

L'accent a été mis également sur les animations à destination des tout-petits afin de les accompagner au mieux dans leurs premières socialisations et favoriser les découvertes tout en écoutant leurs besoins pour un développement harmonieux. Les adhésions et les prêts sont en augmentation depuis la reprise de notre activité.

La Maison de la Petite Enfance

L'année 2021 aura été marquée pour la seconde année par la crise sanitaire de la Covid-19. Cette gestion a amené tous les professionnels à innover dans les méthodes d'accompagnement afin de maintenir une prise en charge de qualité.

113 enfants ont été accueillis sur l'année 2021.

Le remplacement des professionnels absents en lien avec des épisodes de

COVID a demandé une réflexion particulière afin de garantir une sécurité et un repère pour les enfants accueillis.

Il est à souligner un engagement de l'ensemble des professionnels impliqués dans cette crise sanitaire.

Dans le cadre des replis DARF, la Maison de la Petite Enfance a accueilli 4 enfants.

Concernant le cadre du dispositif d'Accueil d'Urgence, 10 jeunes ont été accueillis.

Enfin, nous avons accueillis 3 bébés nés sous secret et un apparemment avec départ en vue d'adoption début 2021. Nous notons depuis deux ans, une baisse de l'accueil d'enfants nés sous secret, nous nous questionnons sur un lien avec les différents confinements. De plus, sur les 3 accueils des rétractations ont eu lieu.

Dans le courant de l'année 2021, le Conseil départemental a sollicité l'EPDEF pour le pilotage en commun de la fiche action de l'État « prévenir et accompagner les conséquences d'une exposition précoce aux écrans chez les enfants de moins de six ans ».

Après échanges stratégiques et concertés, il a été décidé de repenser le projet non plus spécifiquement autour de l'action « prévention écran » mais plus globalement d'y joindre le projet « Accompagnement de jour » où serait incluse l'action.

Un partenariat avec la PMI et les représentants du service départemental des Etablissements et Services Médico - Sociaux s'engage autour de ce projet : le service d'accompagnement de jour sera élargi aux enfants suivis par une famille d'accueil de l'Aide Sociale à l'Enfance. Il sera complété d'un dispositif de prévention précoce aux écrans auprès d'enfants de 3 à 6 ans et de leurs parents et/ou famille d'accueil dans l'utilisation des écrans.

Jardin d'enfants : le jardin d'enfants a été réfléchi et mis en place à partir de la pédagogie piklérienne en septembre 2021, ceci a fait l'objet préalablement de groupes de travail avec les professionnels afin de redéfinir et d'ajuster le projet en fonction des besoins des enfants et des attentes des figures de soins en pouponnière. C'est un espace d'éveil accueillant des jeunes enfants âgés de 1 à 3 ans par petits groupes de 2 à 3 enfants en dehors de leurs unités de vie de façon repérée et sécurisante. Cet espace représente un « ailleurs ».

Expérimentation PEGASE : La Maison de la Petite Enfance participe à l'expérimentation d'un protocole de santé standardisé (PEGASE), visant à renforcer la prise en charge médicale des enfants confiés à l'Aide Sociale à

l'Enfance. Celui-ci s'appuie sur un protocole comportant des bilans de santé physique, psychique et du développement, répétés jusqu'aux 7 ans de l'enfant. Un partenariat actif est mis en place avec les services de PMI.

Les inclusions ont débuté en juillet 2021. Sur l'année, 14 enfants ont été inclus et bénéficient désormais d'un suivi de prévention de par ce programme et ce jusqu'à leurs 7 ans.

La Maison de la Petite Enfance a été retenue pour témoigner de son retour d'expérience pour la journée nationale.

PÉDAGOGIE PIKLÉRIENNE :

Le processus de démarche de formation s'est poursuivi, le cadre de référence partagé a été mis en place basé sur la pédagogie Piklérienne reprenant les fondamentaux de l'accompagnement de l'enfant vers son autonomie, de l'importance du soin et de l'importance de la référence et de la sécurité affective.

Durant cette année, le projet d'aménagement intérieur, en lien avec la réflexion pédagogique, s'est mis en place par de nombreux groupes de travail avec les équipes et formateurs afin de finaliser « un book » qui permettra de chiffrer et préparer les futurs travaux.

La réflexion sur l'aménagement extérieur a débuté, elle se poursuivra sur 2022.

La Courte Échelle de Méricourt

2021 a été marquée par le changement de direction. Toutefois, une cohésion d'équipe s'est mise en place assez rapidement et une continuité de travail s'est opérée.

Le Relais Petite Enfance

Les animations collectives sont source de rencontres, de partage d'expériences et de convivialité pour les assistantes maternelles agréées. Venir au RPE leur permet également de se sentir moins isolées dans leur profession. Elles peuvent venir chercher des réponses auprès de leurs collègues ou de l'animatrice. Participer aux animations leur permet aussi d'enrichir leur panel d'activités et de développer leur savoir-faire auprès des enfants et de pouvoir bénéficier d'ateliers qu'elles ne peuvent pas faire à la maison faute de place ou de moyens.

PERSPECTIVES 2022

LE PÔLE HAF

◆ Formation de l'ensemble des équipes éducatives du Pôle HAF sur un socle commun de compétences : évolution des postures professionnelles, l'accompagnement du jeune, approfondissement de l'accompagnement des familles.

Les premières thématiques abordées seront les neurosciences et les pédagogies qui s'en déclinent, la théorie de l'attachement, les comportements violents, les comportements sexuels.

En 2023, seront abordés les thèmes des troubles psychiatriques et de l'addiction ;

◆ Formation commune à l'ensemble des équipes éducatives sur l'accompagnement à la vie affective et sexuelle des jeunes accueillis en partenariat avec le Centre de Planification ou d'Education Familiale ;

◆ Reprise des groupes d'analyse des pratiques pour toutes les équipes du Pôle HAF ;

◆ Finalisation de la réécriture des projets de service ;

◆ Pérenniser la MEA de Noeux ;

◆ Ouverture de places d'internat supplémentaires ;

◆ Chantier du service SAOO à Saint Nicolas ;

◆ Réflexion éthique sur l'utilisation des réseaux sociaux par les jeunes et les professionnels ainsi que leur impact sur la prise en charge éducative ;

◆ Révision du référentiel HACCP et remise à niveau des agents ;

◆ Accompagner l'évolution de la fiche action OPTI'MÔMES petits ;

◆ Mise en place d'une instance de réflexion autour de l'accueil d'urgence au sein de l'EPDEF avec les partenaires de la DEF ;

◆ Expérimentation du Dispositif d'Évaluation du Lien et des Troubles de l'Attachement et de leur Accompagnement (DELTA) ;

◆ Instauration d'une réflexion avec l'Inspection Académique pour favoriser l'insertion scolaire des enfants confiés à l'ASE.

LE PÔLE SPID

L'Axe Parentalité

◆ Réaliser le CPOM de l'axe parentalité ;

◆ Déménagement de la maison des familles du Ternois ;

◆ Réflexion sur la mise en œuvre d'un PAEJ et d'un SAJ sur le territoire du Ternois ;

◆ Finalisation de la démarche d'évaluation des espaces de rencontre ;

◆ L'accompagnement des partenaires face à la fracture numérique pour les familles ;

◆ Réflexion à la création d'une Maison de la Parentalité sur le territoire du Montreuillois.

L'axe Intervention à Domicile

Le service AEMO :

◆ La réflexion patrimoniale : Le développement des mesures d'intervention à domicile et principalement de l'AEDR/AEMOR en 2021 nous amène à nous réinterroger sur les besoins en patrimoine pour les extensions futures. Le regroupement d'AEMO et d'AEMOR sur 2 implantations pourrait être une hypothèse envisagée à moyen terme, si le développement des prestations se poursuit.

Les perspectives pour le service DMAD/DARF :

◆ L'extension des mesures d'AEDR/AEMOR en 2022

Le service a obtenu l'accord pour le développement de 40 nouvelles mesures en 2022.

Le service SAJ :

◆ Projet d'extension du service sur le Ternois et le bassin minier au regard des besoins sur ces territoires et des problèmes de mobilité des jeunes accueillis.

LE PÔLE PETITE ENFANCE

◆ Poursuivre le développement de l'offre de service du Pôle Petite Enfance ;

◆ Développer les offres de service répondant aux besoins de mixité sociale, d'emploi et d'inclusion (multi accueil et service accueil pour tous) ;

◆ Assurer le suivi et le développement du programme d'expérimentation PEGASE en collaboration avec la PMI et les différents partenaires (MPE) ;

◆ Suivre la mise en place du jardin d'enfants (MPE) ;

◆ Mettre en place un groupe de travail sur l'accompagnement du lien parents/enfant (MPE) ;

◆ Engager un bilan du processus de démarche de formation avec l'institut Pikler LOCZY (MPE) ;

◆ Assurer l'ouverture et le suivi de projet du Service d'Accompagnement de Jour et de Prévention Précoce aux Écrans.

La Courte Echelle de Méricourt

◆ Recréer du lien !

La communication gestuelle associée à la parole est un réel outil favorisant la communication. Elle permet d'avoir une meilleure interaction avec les enfants, de mieux comprendre leurs besoins.

Ce nouvel outil a trouvé sa place petit à petit au sein de la structure en 2021. Faisons qu'en 2022 cet outil soit une réelle plus value dans l'accueil du jeune enfant.

Le Relais Petite Enfance

◆ L'année commence par un changement d'animatrice.

Le service s'est positionné sur la mission complémentaire « La promotion renforcée de l'accueil individuel pour promouvoir, à travers une stratégie d'actions, l'offre d'accueil et le métier d'assistant maternel ».

GLOSSAIRE :

Afin d'éclairer la lecture des éléments financiers de la structure présentée, le glossaire suivant est mis à votre disposition.

Besoin en fonds de roulement (BFR) : Ce ratio représente le montant que la structure doit financer afin de couvrir le besoin financier résultant des décalages des flux de trésorerie correspondant aux décaissements (dépenses) et aux encaissements (recettes) liés à son activité. Il est obtenu par la différence entre les actifs circulants (stocks, créances clients et autres tiers) et les dettes exigibles (fournisseurs, État, organismes sociaux, dettes court terme).

Durée apparente de la dette : Cet indicateur de solvabilité mesure la capacité de désendettement. Ce ratio indique le nombre d'années nécessaire à la structure pour rembourser l'intégralité de son encours de dette, en supposant qu'elle y consacre toutes ses ressources disponibles. Ce ratio doit être comparé à la durée moyenne de vie des emprunts. Il est généralement admis qu'un ratio de désendettement de 10 à 12 ans est acceptable, et qu'au-delà de 15 ans la situation devient dangereuse.

Épargne brute : Excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Appelée aussi « autofinancement brut », l'épargne brute est affectée à la couverture des dépenses de la section d'investissement (en priorité, le remboursement de la dette, et pour le surplus, les dépenses d'équipement).

Épargne nette : Épargne de gestion après déduction de l'annuité de dette, hors réaménagement de dette refinancé par emprunt, ou épargne brute diminuée des remboursements de la dette. L'épargne nette mesure l'épargne disponible pour l'équipement brut, après financement des remboursements de dette.

Fonds de roulement : Ce ratio correspond à l'excédent de capitaux permanents (capitaux propres augmentés des dettes long terme), par rapport aux emplois durables (immobilisations essentiellement), utilisé pour financer une partie des actifs circulants. Cet indicateur représente la valeur de la ressource durable disponible.

Indépendance financière (autonomie financière / poids de la dette) : indicateur utilisé par l'analyse financière pour déterminer le niveau de dépendance vis-à-vis des financements extérieurs, notamment les emprunts bancaires. Plus ce ratio est élevé, plus la structure est dépendante des banques.

Résultat d'exploitation : Il représente les gains de l'entreprise à travers l'exploitation habituelle de ses facteurs de production (incluant la totalité des moyens humains et matériels concourant à la réalisation des activités de la structure) avant déduction des éléments financiers et exceptionnels.

Un résultat d'exploitation structurellement déficitaire présente un risque de défaillance de l'entreprise à court ou moyen terme.

Résultat de l'exercice : Il est égal à la différence constatée, sur une période déterminée, entre d'une part, les produits (ou recettes) et, d'autre part, les charges (ou dépenses) auxquelles s'ajoute l'impôt sur les sociétés. Lorsque le résultat de l'exercice est négatif : il est appelé déficit ou perte.

Trésorerie en jours d'exploitation : Cet indicateur financier mesure la capacité de couverture des charges annuelles décaissables (dépenses payées au cours de l'exercice).

Établissement Public Départemental de l'Enfance et de la Famille (EPDEF)

FICHE D'IDENTITE

- ◆ **Forme juridique** : Établissement Public
- ◆ **Siège social** : 1 rond point Baudimont - CS 40528 - 62008 Arras Cedex 8
- ◆ **Dotations** : 5 605 901 €
- ◆ **Date de clôture** : 31/12/2020
- ◆ **Siret** : 26620965900017
- ◆ **Effectif moyen** : 525 agents au 31/12/2021
- ◆ **Président du Conseil d'Administration** : Daniel KRUSZKA
- ◆ **Directeur Général** : François NOËL

Mission / Cœur de métier :

Institué par le Département du Pas-de-Calais en 1990, l'Établissement Public Départemental de l'Enfance et de la Famille (EPDEF) se compose d'un ensemble de services où se mettent en œuvre, en fonction des besoins, accompagnement des enfants et soutien auprès des familles. L'établissement appartient à la catégorie des établissements sociaux et médico-sociaux publics dont le personnel relève par principe de la fonction publique hospitalière. Initialement inscrit dans le seul champ de la protection de l'enfance, l'EPDEF s'est construit par adjonctions successives de diverses structures préexistantes. Le développement de l'établissement s'est ensuite traduit par un élargissement de son offre de service tendant à y imprimer une action préventive affirmée. Progressivement, une multitude de prestations est venue enrichir le panel d'interventions proposé par l'EPDEF dont le rayonnement géographique s'est concomitamment étendu. Quelle que soit la nature d'intervention des différents services, ceux-ci visent à favoriser l'instauration pour chaque enfant d'un environnement sécurisé et d'un climat relationnel lui permettant de vivre en bonne santé, de trouver un équilibre psychique en veillant à l'épanouissement de toutes ses possibilités. Attaché aux valeurs du service public, l'EPDEF se veut être porteur de solutions face aux besoins, y compris les plus sensibles, relevant des politiques de l'enfance et de la famille en vigueur au sein du département. Culture partenariale, dynamique adaptative et continuité de service apparaissent comme des composantes essentielles du fonctionnement institutionnel.

LIENS AVEC LE DÉPARTEMENT

Niveau de représentation du Département

Représentation au Conseil d'Administration : 6 Conseillers départementaux sur 13 membres soit 46%
Représentants du Département dans la structure : 6 Titulaires : Denise BOCQUILLET, Delphine DUWICQUET, Daniel KRUSZKA, Evelyne NACHEL, Maryse POULAIN, Jean-Pascal SCALONE

Contribution financière du Département :

- ◆ BP 2022 : chiffre à confirmer avec l'arrêté 2022 en cours
- ◆ 2021 : 24 057 462 € dont 1 100 535 € de subvention d'investissement
- Garantie d'emprunts** : capital restant dû au 31/12/2021 : 1 438 657 €
- Conventions avec le CD62** : Convention annuelle Point Accueil Ecoute jeunes géré par l'EPDEF ; Convention pour l'expérimentation du « Programme PEGASE » (du 1/7/21 au 31/10/24); Convention pour la prévention et l'accompagnement des conséquences d'une exposition précoce aux écrans chez les moins de 6 ans (200 K€ en 2021)
- Convention Pluriannuelle d'Objectifs et de Moyens 2022-2026 avec le CD62 en cours

ACTIVITÉS

CHIFFRES CLÉS

- ◆ Une quarantaine de services implantés au sein de 28 sites
- ◆ Environ 2 500 enfants suivis par les services de l'EPDEF intervenant dans le cadre de la protection de l'enfance (dont près de 878 suite à une décision de placement)
- ◆ Accompagnement de plus de 3 094 familles au sein des Maisons de la Parentalité et Maisons des Familles
- ◆ Le pôle Hébergement et Accompagnement Familial (HAF) :
 - 947 jeunes accueillis dans l'année
 - 28 Accueils d'Urgence et 254 Accueils Urgence Relais réalisés en 2021

- ◆ Le pôle Petite Enfance (PE) :
 - Accueil de 98 enfants dans les crèches gérées par l'EPDEF
 - Passage de 1 355 enfants à la ludothèque
 - Maison de la Petite Enfance : 113 enfants accueillis
- ◆ Le pôle de Soutien à la Parentalité et d'Intervention à Domicile (SPID) :
 - Prise en charge de 2 983 familles
 - 9 290 rendez-vous et séances de travail assurés
 - Point Accueil Ecoute Jeunes (PAEJ) : 56 jeunes suivis
 - Service d'accueil de jour (SAJ) : 41 jeunes concernés
 - AEMO : 1 722 mineurs suivis sur l'année, dont 1 429 en AEMO J

PRINCIPAUX ÉVÈNEMENTS

Dans le contexte de la crise sanitaire, les missions les plus essentielles exercées par l'EPDEF ne pouvaient souffrir d'interruption. Les professionnels des pôles opérationnels et fonctionnels de l'EPDEF ont su se mobiliser pour garantir la continuité du service à rendre aux enfants et familles, et ce malgré les difficultés de remplacement des absences. L'EPDEF a poursuivi le développement de son offre de service. Dans le domaine de la petite enfance, l'EPDEF a créé un Service d'Accueil de Jour et de Prévention Précoce aux Écrans, un service « accueil pour tous » d'intermédiation et participe à l'expérimentation nationale PEGASE. Dans le champs de la protection de l'enfance, l'EPDEF a ouvert deux maisons d'enfants à Longuenesse et Nœux-les-Mines pour une capacité de 35 places supplémentaires. Les études pour la création d'un Service d'Accueil d'Observation et d'Orientation à St-Nicolas-lez-Arras pour 20 places ont débuté en 2021. Enfin, l'EPDEF a créé un dispositif pour accompagner et soutenir les Tiers Dignes de Confiance et Tiers Bénévoles Durables à Longuenesse. Dans le domaine du soutien à la parentalité, l'année a été marquée par l'externalisation des droits de visites médiatisés des enfants placés à l'ASE. Cela a permis à l'EPDEF de s'implanter sur le littoral en ouvrant des Maisons de la Parentalité à Calais, Boulogne et Etaples. Une Maison de la Parentalité a également été ouverte à Montigny-en-Gohelle. Concernant l'intervention à domicile, l'EPDEF a développé et mis en place l'AEMO renforcée pour 80 situations supplémentaires.

ENJEUX ET PERSPECTIVES

En tant qu'établissement public départemental, l'EPDEF occupe naturellement une place particulière dans le dispositif d'aide sociale à l'enfance du Pas-de-Calais. Il est le premier acteur de la mise en œuvre des politiques enfance-famille du Département. Son activité et la qualité des réponses qu'il apporte doit être en permanence en phase avec l'évolution des problématiques et les orientations retenues par la collectivité. L'EPDEF, dans son champ de compétence, a vocation à être à la fois un laboratoire d'idée et de recherche, mais aussi une vitrine d'innovation et d'excellence dans la construction et la mise en œuvre des réponses. En 2022, l'EPDEF poursuit sa dynamique de développement de son offre de service et de modernisation de son fonctionnement :

- la formation de l'ensemble des équipes éducatives du Pôle HAF sur un socle commun de compétences;
- la pérennisation de la Maison d'enfants de Nœux-les-Mines ;
- l'ouverture de places d'internat supplémentaires ;
- la mise en place d'une instance de réflexion autour de l'accueil d'urgence au sein de l'EPDEF avec les partenaires du Département;
- l'expérimentation de DELTAA (Dispositif d'Evaluation du Lien et des Troubles de l'Attachement et de leur Accompagnement);
- la réflexion avec l'Inspection Académique pour favoriser l'insertion scolaire des enfants confiés à l'ASE;
- le démarrage des travaux pour la création d'un Service d'Accueil d'Observation et d'Orientation à St-Nicolas-lez-Arras pour 20 places ;
- le déménagement de la maison des familles du Ternois;
- la mise en œuvre de l'AEMO renforcée en année pleine de 140 mesures et de 40 nouvelles mesures autorisées pour 2022;
- la réflexion patrimoniale pour les extensions futures au vu du développement des mesures d'AEMO renforcée;
- le projet d'extension du service SAJ sur le Ternois et le bassin minier ;
- la poursuite du développement de l'offre de service du Pôle Petite Enfance.

COMPTES EN EUROS

BILAN 2021		COMPTE DE RÉSULTAT 2021
Actif immobilisé : 13 950 768 €	Capitaux propres : 14 074 585 €	Produits d'exploitation : 26 436 103 €
Actif circulant (hors trésorerie) : 3 298 283 €	Total des dettes : 5 517 663 €	dont dotations et produits de tarification : 22 959 691 €
Trésorerie : 2 709 272 €	Total bilan : 19 958 324 €	dont subventions et participations : 1 643 964 €
RATIOS 2021		Charges d'exploitation : 25 202 248 €
Indépendance financière (poids de la dette) : 9 %		Résultat d'exploitation : 1 233 855 €
Durée apparente de la dette : 1,3 ans		Résultat financier : - 95 219 €
Trésorerie en jours d'exploitation : 38 jours		Résultat exceptionnel : - 631 682 €
Fonds de roulement : 3 841 066 €		Résultat de l'exercice : 506 954 €
Besoin en fonds de roulement : 1 131 794 €		Epargne brute : 1077 636 €
		Epargne nette : 923 419 €
		Total des produits : 26 485 182 €
		Financement du Département (€ et %) : 23 479 581 € soit 88,8 %

Date de mise à jour des données : 28/06/2022



62 Pas·de·Calais
Mon Département

pasdecalais.fr •    



Pas-de-Calais

Mon Département

**RAPPORT D'ACTIVITÉ
DES ÉTABLISSEMENTS PUBLICS
ET ORGANISMES ASSOCIÉS
(EPOA)**

- LA COUPOLE -

CENTRE D'HISTOIRE ET PLANÉTIUM 3D

LA COUPOLE

CENTRE D'HISTOIRE
PLANÉTIUM 3D

**ANNÉE
2021**





Éditorial du Président du Conseil départemental du Pas-de-Calais

Au service des territoires et de ses habitants, le Département et les Etablissements Publics et Organismes Associés (EPOA) se mobilisent quotidiennement afin de mettre en œuvre un service public de qualité auprès des usagers dans une volonté de proximité et de développement des territoires.

Cela se traduit d'abord par un budget global d'1,79 milliard en 2021 qui conforte la présence des services publics sur l'ensemble du territoire en maintenant les politiques publiques départementales, obligatoires et volontaristes.

Cela se traduit également dans un dialogue permanent avec l'ensemble des partenaires, au niveau départemental et dans les territoires.

La présentation du rapport d'activité des EPOA est l'occasion de valoriser et de saluer les actions qu'ils mènent tout au long de l'année,

En 2021, l'ensemble des Etablissements Publics et Organismes Associés ont encore été particulièrement impactés par la crise sanitaire et ses nombreuses conséquences, chacun dans leur domaine, qu'il s'agisse d'action sanitaire, médico-sociale, de culture, de sport, de tourisme...

Pour autant, par leur professionnalisme et leur engagement, et grâce au soutien actif du Département, ces EPOA ont su s'adapter, pour pallier les difficultés et accompagner au mieux les populations au quotidien, dans une relation de proximité et de solidarité maintenue auprès de nos concitoyens.

Tout au long de cette période difficile, les EPOA et le Département ont démontré combien les liens de collaboration étroits et constants sont une condition essentielle d'une action publique locale efficace et agile, plus que jamais nécessaire dans les périodes d'incertitude.

Ces liens partenariaux étroits seront des points d'appui essentiels pour une pleine implication des EPOA dans la démarche d'élaboration du nouveau projet de mandat en 2022. « Construisons ensemble notre Pas-de-Calais ».

Jean-Claude LEROY

Président du Conseil départemental du Pas-de-Calais



Éditorial du Président de la Coupole

Voilà bientôt près d'un quart de siècle que, par la volonté du Département, La Coupole a ouvert ses portes. Transformer un bunker nazi unique destiné à lancer les premières fusées conçues pour terroriser et tuer les populations civiles, en un lieu patrimonial, mémoriel et de culture historique et scientifique, était un symbole fort.

Le site a évolué au fil du temps. Le monument historique dévoilant une construction inachevée accueille en son sein un centre d'histoire à la vocation double : présenter les spécificités de la Seconde Guerre mondiale dans notre région et expliquer la conception et le développement des armes secrètes allemandes qui s'inscrivent dans la face sombre des débuts de la conquête spatiale.

Puis l'installation d'un planétarium a permis de compléter cette découverte historique et scientifique. Désormais doté de la toute dernière technologie (10K-3D), ses médiateurs invitent le grand public à continuer leur découverte de la conquête spatiale et de l'univers. Un centre de ressources en histoire et en sciences a été créé, accueillant des archives liées à la Seconde Guerre mondiale et portant des missions de recherche.

L'ancien site de guerre est ainsi devenu un lieu porteur de valeurs humaines avec une forte vocation pédagogique et un souci renouvelé de sensibilisation des publics.

Site pluriel, La Coupole se classe parmi les grands équipements de loisirs culturels car créée ex nihilo pour le développement territorial, avec des objectifs de fréquentation élevés et dont la thématique se situe entre culture et loisirs pour attirer un large public. Au regard des valeurs qu'elle véhicule, il est donc impératif qu'elle conserve son intégrité et reste fidèle à son éthique. Pour cela, le premier projet scientifique et culturel de La Coupole a été travaillé collectivement au cours de l'année 2021. Il définira la ligne de conduite de l'équipement pour ces prochaines années.



Benoît ROUSSEL

Président de l'EPCC de La Coupole

MISSIONS ET ORGANISATION

La Coupole a toujours constitué, et ce dès avant son ouverture au public, un équipement particulier, n'entrant dans aucune catégorie connue, en raison de l'originalité de son site, de la diversité de ses missions et de ses activités.

L'engagement direct et permanent du Conseil départemental du Pas-de-Calais a favorisé le développement de l'établissement, désormais unanimement considéré comme un équipement rigoureux et dynamique, portant haut les couleurs du Département dans les domaines touristiques, culturels et éducatifs.

Ce développement est particulièrement remarquable du fait de la situation géographique, du budget et des effectifs en personnel de La Coupole, comparativement à d'autres sites. En effet, il ne faut pas oublier que La Coupole n'est pas située en centre-ville d'une grande agglomération (Lille, Arras ou Boulogne-sur-Mer) et n'est pas desservie par les trains (gare SNCF la plus proche à 8 km).

LES MISSIONS DE LA COUPOLE, CENTRE D'HISTOIRE ET PLANÉTAIRIUM 3D

Elles sont de natures très différentes puisque l'établissement assure :

- ◆ une mission de travail de mémoire, à travers le contenu même de la scénographie, de la création d'un fonds d'archives (dont une partie est consultable au centre de ressources « Jacques Brun »), de l'organisation de colloques et d'expositions temporaires ;
- ◆ une mission de culture scientifique, avec le Planétarium 3D, des expositions et des manifestations consacrées à l'astronautique et à la connaissance de l'univers ;
- ◆ une mission éducative et pédagogique, à la croisée de l'histoire et des sciences, qui permet, chaque année, à notre service pédagogique, d'orga-

niser de multiples activités à destination des élèves ou des professeurs. Cette mission vient en complément de la fonction d'accueil des groupes scolaires. Par ailleurs, il convient de souligner la mise à disposition, par le Rectorat de l'Académie de Lille, d'un professeur d'histoire, d'un professeur de sciences physiques et d'un professeur de SVT, ce qui permet d'épauler le service pédagogique dans ses missions.

LES INSTANCES DE GOUVERNANCE

Un Conseil d'Administration, composé d'élus et de personnalités qualifiées du Conseil départemental du Pas-de-Calais et de la Communauté d'Agglomération du Pays de Saint-Omer, oriente la politique de l'établissement.

Il est présidé, depuis le 20 octobre 2021, par M. Benoit ROUSSEL. M. Philippe Queste exerce la fonction de directeur depuis le 1^{er} septembre 2020.

La réflexion sur le projet scientifique et culturel de l'équipement initié fin 2020 par le CA s'est poursuivie au 1^{er} semestre 2021.

L'ORGANISATION AU 31 DÉCEMBRE 2021

- ◆ 29 personnes en CDI ;
- ◆ 8 personnes en CDD (dont 1 en apprentissage) ;
- ◆ 3 professeurs missionnés au service pédagogique par le Rectorat de l'Académie de Lille ;
- ◆ 6 bénévoles intervenants au centre de ressources « Jacques Brun ».

Budget principal : vue d'ensemble		Budget commercial : vue d'ensemble			
Recettes de fonctionnement :	1 508 082,74 €	Recettes d'investissement :	204 293,65 €	Recettes de fonctionnement :	240 467,19 €
-		-		-	
Dépenses de fonctionnement :	1 946 322,65 €	Dépenses d'investissement :	74 421,91 €	Dépenses de fonctionnement :	298 765,45 €
=		=		=	
Résultat de l'exercice :	- 438 239,91 €	Excédent d'investissement :	129 871,74 €	Résultat de l'exercice :	- 58 298,26 €
+		+		+	
Report du résultat 2020 :	549 356,29 €	Report de l'excédent cumulé 2020 :	236 008,65 €	Report du résultat 2020 :	118 844,78 €
=		=		=	
Excédent de fonctionnement (après report à nouveau) :	111 116,38 €	Excédent cumulé de la section d'investissement :	365 880,39 €	Excédent de fonctionnement (après report à nouveau) :	60 546,52 €

BILAN DES ACTIONS

FRÉQUENTATION 2021

L'année 2021 est la plus difficile que La Coupole ait eu à affronter depuis sa création. Dans le cadre du second confinement lié à la crise sanitaire, l'établissement a été soumis à la fermeture le 29 octobre 2020 et n'a réouvert que le 24 mai 2021. Le 18 juin, un violent orage a endommagé le nouveau planétarium qui est resté fermé toute l'année pour réparations. Le prêt d'un planétarium mobile a permis de poursuivre des actions. L'annonce de l'instauration du pass sanitaire le 12 juillet a provoqué dès le 13 une chute de fréquentation de 40%. Enfin, au 4^e trimestre, l'Education Nationale a déconseillé les sorties scolaires.

Les chiffres (hors évènementiels) :

- ◆ 38 258 visiteurs « uniques » ;
- ◆ 34 450 billets « Centre d'histoire » ;
- ◆ 3 808 billets « Planétarium » .

La provenance des visiteurs :

- ◆ France : 80 % ;
- ◆ Belgique : 12 % ;
- ◆ Royaume-Uni : 2 % ;
- ◆ Autres : 6 %.

SERVICE PÉDAGOGIQUE

Dans le prolongement de l'activité quotidienne de gestion et d'organisation des visites de scolaires et d'animation des ateliers (en synergie avec l'équipe d'accueil et l'équipe du Planétarium), le service pédagogique de La Coupole organise, tous les ans, des animations culturelles et pédagogiques à destination des scolaires, des professeurs mais également pour des jeunes, hors cadre scolaire.

La fréquentation globale des scolaires :

En raison de la pandémie de la Covid 19 et de la fermeture du planétarium, les chiffres 2021 ne pourront être comparés à ceux des autres années.

Sur les 5 750 élèves accueillis, 1 214 ont visité le centre d'histoire et assisté à une séance de planétarium.

Les ateliers :

- ◆ du 1^{er} juin au 31 décembre 2021, 2 462 élèves ont assisté à un atelier pédagogique ;
- ◆ 154 enfants ont participé à un atelier historique ou scientifique durant les vacances scolaires.

Les accueils et formations d'élèves :

- ◆ accueil de plusieurs groupes de

lycéens (1) et de collégiens (2), en travail interdégradés, dans le cadre de la préparation du CNRD (rencontre des collégiens de Wizernes avec Nicolas Boulet, petit-fils de déporté et accueil d'une lycéenne de Douai pour travailler sur un déporté de Dora).

Les stages de formation pour les enseignants (gratuits) :

- ◆ 1 formation webradio pour des professeurs de l'académie de Lille : « Résistance, Déportation et récits radio-phoniques » le 13 et 14/12.

Les salons :

En octobre, salon « Les rendez-vous de l'Histoire » à Blois.

La brochure pédagogique :

Après une mise à jour annuelle, la brochure a été envoyée aux collèges et lycées des Hauts-de-France et de Belgique en version papier. Au Royaume-Uni, elle a été envoyée en version numérique.

La valorisation « hors les murs » :

Location d'expositions : 1 collège a emprunté l'exposition itinérante « Hommes et femmes de l'espace ».

Location d'expositions :

- ◆ « EAU » par le lycée professionnel Coubertin de Calais, « La Lune, entre mythes et réalités » par le collège d'Arques, « Cap sur la Lune » par le lycée professionnel Coubertin de Calais, « Plongés dans l'enfer de Dora » par le collège de l'Esplanade.

Séminaire :

« Transmission mémorielle : penser les défis de la transmission sur les lieux de mémoire par l'usage de la notion de traces » du 12 au 14/11 au Mémorial de l'internement et de la déportation de Compiègne.

Participation au séminaire sur la déportation, organisé par l'AFMD à Caen le 1 et 2/10.

Projection :

Film « Contre vents et marées » au Fresnoy de Tourcoing et échanges avec le réalisateur.

Visite :

Exposition « Guerre des Ondes » réalisée par le Musée de l'Ordre de la Libération.

Les évènements culturels et pédago-

giques :

- ◆ **Les 20 et 21/05** : avant la réouverture du site au public, **lecture musicale** des œuvres concentrationnaires clandestines d'Hanuš Hachenburg « LE COEUR EST UN FEU », le 20, en présence de 54 élèves de Fauquembergues et 56 de Watten. Et le 21, 28 collégiens de Wizernes, 25 de la Morinie et 22 de l'Esplanade, dans le cadre du CLEA.

- ◆ **Vacances d'été** : Enigme « Sur les traces de Harry Smith »_« Mission secrète » sous le dôme de La Coupole : enquête destinée aux enfants de 8 à 12 ans, Ateliers « Les enfants de la Résistance », « Codes secrets », « Jeux d'antan » et « Prête-moi ta plume ».

- ◆ **13/09** : Echanges sur la médiation avec les équipes du Centre historiques minier de Lewarde.

- ◆ **18 et 19/09** : **participation aux « Journées européennes du Patrimoine »** sur la thématique « Patrimoine pour tous » (visite de l'exposition temporaire « 1940, de Gaulle, la Résistance en Nord-Pas-de-Calais », Lecture spectacle « Hommage à Charlotte Delbo » par la compagnie Les 3 coups l'œuvre, visite flash « Dora : les objets racontent le cam », Exposition : « Dora : les dons des familles s'exposent », visite guidée – « Les dessins de Denis Guillon et Léon Delarbre racontent Dora », diffusion des témoignages vidéo de déportés de Dora, visites des coulisses du Planétarium 3D, balade en train « Train et souterrains »).

- ◆ **Le 15/11** : Participation à une journée d'échanges à la Cité Nature sur « éducation populaire / culture scientifique.

- ◆ **Le 27 et 28/11** : **week-end De Gaulle** (Visite guidée de l'exposition temporaire et conférence « Elles ont suivi De Gaulle » par l'historien Sébastien Albertelli).



CENTRE DE RESSOURCES « JACQUES BRUN »

Le rôle du centre est de porter les travaux de recherche menés à *La Coupole* et de mettre en valeur les ressources qui y sont conservées. Au-delà de la volonté de conservation et de transmission de ces archives, le lieu participe directement aux projets initiés et dirigés par *La Coupole* (publications, expositions, dictionnaire biographique de Dora, etc.).

Parution et diffusion du « Livre des 9 000 déportés de France à Mittelbau-Dora » :

- ◆ Au total, 13 cérémonies de présentation et de remise aux familles ont pu être organisées un peu partout en France (Argentan, Besançon, Blois, Bondues, Caen, Clermont-Ferrand, Dinard, Grenoble, Le Mans, Lyon-Montluc, Mayenne, Thouars, Toulouse) ;
- ◆ Les 10-11-12/12 : journées d'étude à *La Coupole* (exposition des dessins originaux de Léon Delarbre avec le MRD de Besançon ; installation du Livre n°1 dans l'espace André Sellier ; lecture théâtralisée de la pièce de *l'enfer à la lune* par Jean-Pierre Thiercelin, etc.).

Participation de Laurent Thiery, Docteur en histoire et responsable du Centre de ressources, à des comités scientifiques :

- ◆ comité scientifique de la Fondation de la Résistance (Paris) ;
- ◆ comité scientifique pour le renouvellement muséographique du musée de la Résistance de Bondues (Nord) ;
- ◆ comité scientifique de renouvellement scientifique du Mémorial de Compiègne.

Organisation de formations :

- ◆ 28/10, intervention dans le cadre d'une formation CNRD à Angoulême ;
- ◆ 13-14/12 : formation webradio « Résistance, déportation et récit radiophonique » à *La Coupole*, en partenariat avec la Fondation de la Résistance, le SHD de Caen /ministère des Armées et le Rectorat de l'académie de Lille.

Conférences et publications :

- ◆ « Fernand Carles (1886-1945), Préfet en « zone rattachée » Nord-Pas-de-Calais (1940-1944) », article de Laurent Thiery publié dans *Vichy et les préfets. Le corps préfectoral français pendant la Deuxième Guerre mondiale*, Marc Olivier Baruch et Maurice Edenz [dir.], Paris, éditions de la Documentation française, 2021, 327 p ;
- ◆ Le 11/10 au Sénat, colloque organisé par la Fondation Gabriel Péri, conférence de Laurent Thiery intitulée « Exécutions et déportations d'otages dans le ressort de l'Oberfeldkommandantur 670 de Lille, « zone rattachée » au Militärbefehlshaber in Belgien und Nordfrankreich » ;
- ◆ Du 21 au 25/11, colloque organisé par l'université de Clermont-Auvergne, conférence de Laurent Thiery intitulée « Les mémoires nationales et individuelles au service d'une mémoire nationale : la réalisation d'un dictionnaire biographique des 9 000 déportés de France passés par le camp de Mittelbau-Dora » ;
- ◆ Le 2/12, colloque organisé par la Fondation de la Résistance au Mémorial de Caen, conférence de Laurent Thiery intitulée, « Les premières résistances en « zone rattachée » Nord-Pas-de-Calais au prisme des archives de la répression » (à paraître).

Collecte de nouvelles ressources :

- ◆ 29/10, Enregistrement du témoignage de Roland Boisson, ancien déporté de Dora à Bordeaux ;
- ◆ Dons de tenues, d'archives et d'objets ; notamment un don conséquent de l'Amicale Dora-Ellrich.

Autres actions menées :

- ◆ Inventorisation des fonds d'archives ;
- ◆ Recherches pour des documentaires (France 3, France TV) ;
- ◆ Organisation d'expositions temporaires pour les JEP et les journées Dora de décembre.

PLANETARIUM

L'année 2021 a été marquée par le chantier de rénovation de la salle et du système de projection qui devait permettre le saut technologique vers

la 10K-3D laser. Malheureusement, 3 semaines après la réouverture, le 18 juin, de graves intempéries, provoquant l'inondation des coursives techniques ont rendues le planétarium inopérant jusqu'à la fin de l'année. Dans ce contexte, parler de fréquentation est assez anecdotique, même si *La Coupole* a pu compter sur la mise à disposition d'un planétarium mobile par le planétarium de Nantes pour assurer une partie des séances groupes et centres de loisirs.

Face à ce terrible coup dur, *La Coupole* a pu compter sur le soutien de ses institutions de tutelle, le Département en tête. Elle a pu aussi apprécier l'extraordinaire réactivité, adaptabilité et résilience de ses équipes.

La fréquentation :

3 808 spectateurs, hors événementiels.

Les nouveautés :

Aucune nouveauté n'a pu être proposée sur la période. Le contexte et la stratégie qui en a découlé entraînant un report sur 2022.



Toutefois, *La Coupole*, par le service planétarium a participé au premier *Summer Space Festival* qui s'est tenu à Lille en juillet.

Le projet « Vigie-Ciel » :

En 2018, le service a intégré ce projet de science participative d'envergure nationale, porté par le Muséum National d'Histoire Naturelle de Paris (MNHN). Il permet de former le grand public à la reconnaissance et à la recherche de météorites.

3 des 4 sessions de formation prévues en 2021 ont pu être assurées pour un total de 36 participants de 7 à 77 ans.

Événementiels

Certains ont pu être accueillis au Planétarium grâce à l'ancien vidéoprojecteur de conférence réinstallé pour l'occasion :

- ◆ Conférences ;
- ◆ 2 randonnées astronomiques ;
- ◆ projections de documentaires ;
- ◆ la participation aux « Journées européennes du patrimoine » (visite des coulisses et des galeries techniques du Planétarium).

L'école d'astronomie :

◆ sous l'égide de l'AFA (Association Française d'Astronomie), l'école d'astronomie a délivré 34 diplômes « Petite Ourse », sanctionnant ainsi le même nombre d'enfants, de 9 à 14 ans, dans leurs premiers pas en astronomie ;

◆ 23 enfants ont reçu leur « Ourson » au cours de 2 sessions différentes. 17 enfants ont participé la « Grande Ourse ». 21 personnes ont reçu leur « Première étoile ». Les formations de l'école d'astronomie rencontrent un très bel engouement et affichent régulièrement « complet » plusieurs semaines à l'avance. *La Coupole* est la deuxième école d'astronomie par la date de création mais certainement la première de France en termes d'activité.

Remise en état du Planétarium :

Le premier semestre 2021 avait été consacré à la modernisation du planétarium. Le second à sa remise en état de fonctionnement suite aux intempéries. En tout, les 12 vidéoprojecteurs, flamboyant neufs, ont dû être changés après une reprise complète de l'étanchéité de la toiture du planétarium.

BILAN DES ACTIVITÉS DU SERVICE « RELATIONS PUBLIQUES — COMMUNICATION »

L'année 2021 a encore été fortement impactée par la crise de la Covid-19 mais également par les intempéries qui ont touché le Planétarium le 18 juin 2021. Celui-ci a dû être fermé à compter du 18 juin et n'a rouvert que fin janvier 2022. Le plan de communication estival a donc dû être retravaillé en urgence

alors que celui-ci était basé sur la modernisation de la technologie du Planétarium.

Les insertions publicitaires :

Plan de la ville de Saint-Omer, différents magazines : Senior Mag, Booster, Audomarwouah, Sortir Hauts-de-France et Sortir Wallonie City Magazine, Kika, 100 % Bons Plans, Toutazimut, Oukankoi, le magazine touristique de l'été de L'Indépendant, le guide de l'été de La Voix du Nord, guide de l'été du Courrier Picard, le Visit Summer et insertion dans tous les titres du Groupe Nord Littoral.

Les campagnes d'affichage :

A noter que les campagnes annulées dues au COVID en 2020, ont été reportées sur 2021 :

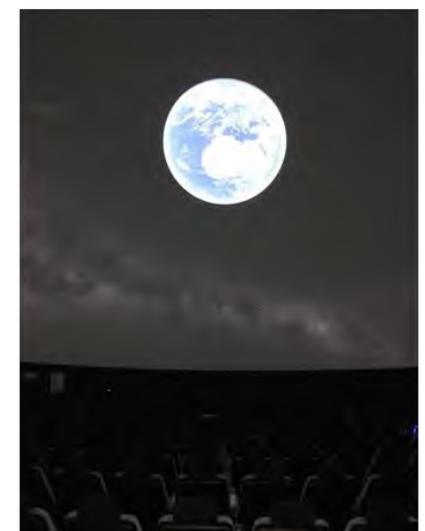
- ◆ une semaine en juin sur Saint-Omer et Béthune-Bruay et Aire-sur-la Lys ;
- ◆ une semaine en juillet sur Lille, Arras, Saint-Omer, Béthune-Bruay, Dunkerque et Boulogne et Le Touquet, Berck ;
- ◆ une semaine en août sur Lille, Arras, Saint-Omer, Béthune-Bruay, Dunkerque et Boulogne et Le Touquet, Berck ;
- ◆ campagne sur le réseau F-Business Lille (métro + bus) du 29/06 au 12/07 dans le cadre du Summer Space Festival ;
- ◆ panneau longue conservation à Eblinghem.

La publicité digitale :

- ◆ campagne digitale avec « La Voix Médias » sur le site de « La Voix du Nord » (pavés article), bannière digitale sur le site web de « Delta FM » et bannière web sur le site de « Sortir » ;
- ◆ campagne replay avec France TV ; du 1/07 au 31/07 sur le grand public ;
- ◆ campagne replay avec France TV du 1/09 au 30/09 sur la cible des seniors ;
- ◆ jeu-concours sur la page Facebook de Delta FM.

Les campagnes radio :

- ◆ RDL (réseaux de Saint-Omer et de Béthune, du 14/07 u 29/08) ;
- ◆ NRJ (réseaux de Saint-Omer, St Pol, et de Boulogne-sur-Mer, en juillet et en août) ;
- ◆ Delta FM (réseaux de Saint-Omer et de Boulogne-sur-Mer, à chaque période de vacances scolaires ;
- ◆ Radio 6 (antenne de Calais, en juillet et en août) ;
- ◆ RFM (réseaux de Lille et de Boulogne-sur-Mer, en juillet et en août) ;
- ◆ Virgin Radio (réseaux d'Hazebrouck et du Touquet, Lens-Béthune en juillet et en août) ;
- ◆ radio Horizon sur Béthune ainsi que Banquise FM.



La campagne cinéma

A noter le report des campagnes de 2020 permettant donc une forte présence pour 2021.

6 semaines à Ociné Saint-Omer + 6 semaines en demi-parc sur la Côte d'Opale en juillet-août + 2 semaines à Ociné Saint-Omer en décembre.

Les réseaux sociaux

De plus en plus incontournable afin de s'adapter aux nouvelles façons de « consommer » du public.

Nous avons repris en interne l'intégralité du community management de notre page Facebook.

L'engagement de nos fans continue d'augmenter de manière significative notamment grâce à un gros travail fourni par Matthieu Dubois sur le contenu de la ligne éditoriale.

La page Instagram a également performé, le nombre d'abonnés ayant triplé.

Le dépôt de documentation

Par le biais de « FHS Promotion », notre documentation est diffusée sur plus de 600 points en France et sur la côte belge. Présence sur les frontons : 50 répartis sur les zones de Saint-Omer, Lille, Arras, Calais, Boulogne-sur-Mer et Dunkerque – carte « Visite passion » sur 250 emplacements – frontons sur les présents.

Présence principalement dans la presse locale en 2021 : une trentaine d'articles de presse parus.

La programmation culturelle

Le service communication-relations publiques participe à l'élaboration de la programmation de la saison culturelle « printemps-été » et « automne-hiver », tant sur l'élaboration, la centralisation des informations que sur la mise en forme de la brochure finale.

L'activité « séminaires/incentives »

Nombre des séminaires : 5 pour 155 personnes (uniquement des séminaires en journée – pas de privatisation le soir)

Les réservations groupes adultes/scolaires

Nombre de dossiers : 387 (502 dossiers enregistrés et 115 dossiers annulés)

Effectif réel : 9601 personnes

Grosse chute des groupes : la crise sanitaire a été très impactante sur les visites groupes, que ce soit les scolaires ou les groupes adultes.

BILAN DES ACTIVITÉS DU SERVICE COMMERCIAL

Depuis août 2020 et le départ du responsable, le service n'est plus composé que d'une personne.

Relation clients / partenaires :

◆ suivi des demandes de lots et des offres promotionnelles ;

◆ gestion de la billetterie prévente (1 268 billets vendus pour un total de 8 459,5€). Suivi des conventions de partenariat avec les professionnels du tourisme.

Prospection

Mise à jour continue et emailing de nos fichiers (« associations et mairies » – « Comités d'Entreprise » – « professionnels du tourisme (France + Benelux) » pour un total de 2 267 contacts utiles.

La situation sanitaire a de nouveau parasité la prise de rendez-vous « physiques » (30 rdv au total), néanmoins, cela a largement été compensé par des prises de contact via les outils numériques.

En collaboration avec le service communication :

◆ création d'un court-métrage pour l'animation de nos réseaux ;

◆ création et animation d'une page LinkedIn, 1740 abonnés à ce jour ;

◆ projet de vidéo sur YouTube avec la chaîne « Questions d'Histoire » (diffusée en 2022), 283 000 vues à ce jour ;

◆ [PSC] : animation du groupe de travail « Partenariats ».

Distribution des supports de communication (DGP – sets de table – doc événementiels)

Diffusion de 350 000 sets de table et 20 000 DGP dans la région.

Malgré le contexte sanitaire et le départ du responsable de service, nous avons réussi à maintenir la distribution de documentation dans la région à un niveau relativement équivalent aux années précédentes. La même quantité de sets de table a été distribuée aux restaurateurs (diffusion été 2021 + hiver 2022 en raison de la fermeture du Planétarium).

Concernant la distribution en interne, seule la côte Belge a été délaissée au profit des zones touristiques régionales (Nord-Pas-de-Calais). Par ailleurs, nous étions tout de même présents en Belgique par le biais de notre prestataire FHS/Paddy (dossier géré par le service communication).

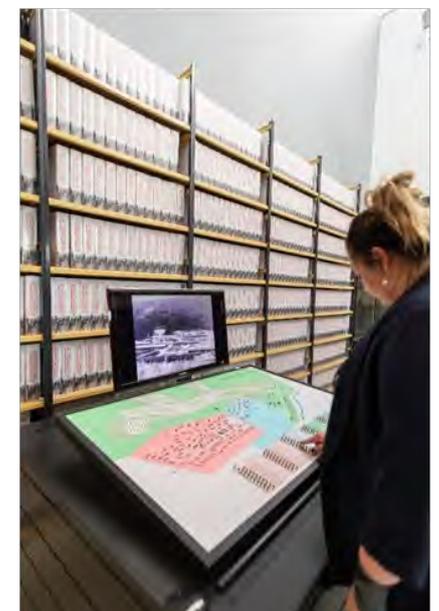
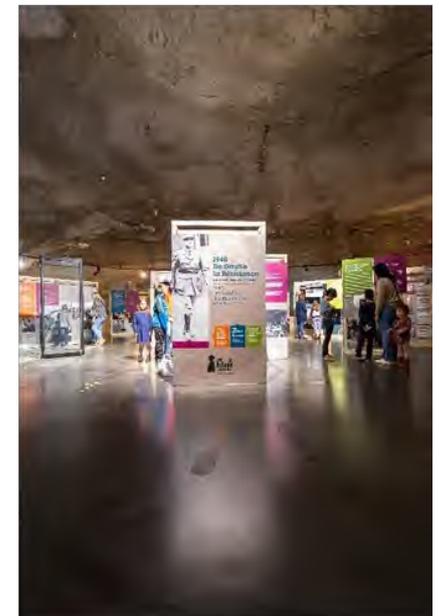
Participation aux salons / événementiels

Participation : Nos musées ont du Goût – Rendez-vous de l'Histoire – Made in Hauts-de-France – Rentrée universitaire à l'ULCO

Visite : salon CE de Lille, stade Pierre Mauroy.

Divers :

[PSC] : Participation aux ateliers « collections » et « activités scientifiques ».



PERSPECTIVES 2022 :

Le début d'année 2022, probablement encore perturbé par l'épidémie de Covid, sera marquée par la réouverture du Planétarium.

Lancé fin 2020, le travail sur le projet scientifique et culturel, mené collectivement (équipes, partenaires, public) se poursuivra sous la forme de séminaires et d'ateliers thématiques. Sa publication est envisagée pour l'automne. Il orientera le développement de *La Coupole* pour les 5 prochaines années.

LE SERVICE PÉDAGOGIQUE

- ◆ Lancement de l'atelier « écrire l'histoire d'un déporté à Dora » ;
- ◆ Témoignage de Lili Leignel, rescapée de la Shoah, devant les collégiens ;
- ◆ Conférences en lien avec l'exposition « 1940, De Gaulle, la Résistance en Nord-Pas-de-Calais » : Jean-Yves Le Naour, sur le thème de De Gaulle en bandes dessinées, Guillaume Pollack, sur les réseaux de Résistance en zone interdite et Julian Jackson, sur l'année 1940 de De Gaulle ;
- ◆ Accueil des services médiation des musées membres de Mem'Histo pour échanger sur nos pratiques ;
- ◆ Projection du documentaire « Pingouin et Goéland » pour un public scolaire, en présence du réalisateur ;
- ◆ Création d'outils pédagogiques pour les 25 ans de *La Coupole* ;
- ◆ Réalisation de 3 formations profs « espaces de conquêtes », « Formation CIRAS » et « Shoah, arts et littérature » ;
- ◆ Formation du personnel de *La Coupole* à la webradio en février 2022 ;
- ◆ Déplacement au Mémorial National de la prison Montluc pour présenter les utilisations pédagogiques autour de Dora ;
- ◆ Participation au week-end de fermeture du musée Sandelin ;
- ◆ Représentation des élèves du collège de Fauquembergues « La colère de Périclès » ;
- ◆ Création de nouveaux ateliers vacances pour les tout petits et les adolescents et d'une énigme « Dans les pas des résistants audomarois » ;
- ◆ Révision des ateliers « Fillerin », « codes secrets » et « être résistant en France occupée » ;
- ◆ Réalisation d'un cahier pédagogique en lien avec la nouvelle bande dessinée ;
- ◆ Réalisation d'outils pédagogiques en lien avec la nouvelle exposition « l'espace à la française » ;
- ◆ Présentation de l'exposition complétée « 1942, le temps des rafles » et d'une version installée dans les gares de la région ;

◆ Lancement de projets pédagogiques avec les scolaires autour de la pose de Stolpersteine en hommage aux déportés de la région ;

◆ Préparation, avec les autres services, de la programmation culturelle estivale, des journées du patrimoine, de la fête de la science, etc.

LE CENTRE DE RESSOURCES « JACQUES BRUN »

La valorisation du site de *La Coupole* au travers du Livre des 9 000 de Dora se poursuivra un peu partout en France avec l'organisation de 14 nouvelles cérémonies de présentation et de remise du Livre (Beauvais, Bourges, Châlons-sur-Marne, Chaumont, Creil, Donville, Lyon, Marseille, Orléans, Paris-musée Jean-Moulin à trois reprises, Nantes, Saint-Claude). Le point d'orgue de ce programme sera marqué par la participation de l'équipe du Livre aux commémorations internationales de la libération des camps de Buchenwald et de Dora en Allemagne en avril.

Dans la perspective d'un évènement marquant les 80 ans du départ du dernier Train de Loos en 2024, le travail de recherche sur les 900 déportés se poursuit ainsi que la rédaction des notices biographiques par les bénévoles du Centre de ressources. Un partenariat franco-allemand a été noué avec un lycée de Tübingen pour donner une dimension pédagogique au projet.

Laurent Thiery est conseiller scientifique de la bande dessinée sur l'histoire de *La Coupole* réalisée avec le scénariste Jean-Pierre Thiercelin et le dessinateur Robin Walter. Intitulée *La Coupole, mille et une vies*, elle devra être finalisée pour paraître à la rentrée 2022.

LE SERVICE PLANÉTIARIUM

2022 sera l'année du nouveau Planétarium, le seul 10K-3D du monde, avec un impact fort attendu sur le public.

Le boîtier de vote sera aussi l'occasion de donner une nouvelle dimension à nos séances en rendant certaines d'entre elles interactives (plus-value pédagogique et expérientielle). Nous espérons également pouvoir augmenter l'attractivité du Planétarium vers les évènements privés .

LE SERVICE « RELATIONS PUBLIQUES – COMMUNICATION »

Nous continuerons de faire progresser la communication digitale, notamment sur les réseaux sociaux, seul lien avec notre public pendant la période de fermeture (la cadence des publications est soutenue), tout en essayant d'équilibrer nos champs d'action : histoire, mémoire et sciences et en nous adressant à différents types

de public (adultes, enfants, scolaires, etc.).

Nous travaillerons avec les équipes sur du contenu vidéo, plus impactant en termes d'engagement sur la page.

La modernisation du Planétarium nous amènera à changer nos spots radio et vidéo (campagne cinéma et replay) mais également à mettre à jour l'ensemble de nos documents de communication (présentoirs et frontons, dépliants, SAS d'entrée, etc.). Enfin, le nouveau site internet devrait voir le jour au printemps 2022 ainsi que la billetterie en ligne pour l'été.

LE SERVICE COMMERCIAL

Relations clients / partenaires :

- ◆ billetterie prévente : Augmentation accrue des commandes envisagée à partir de janvier 2022 ;
- ◆ partenaires institutionnels : Prise de contact avec les Conseils départementaux de la région parisienne et du Nord de la France pour mettre en avant nos visites pédagogiques ;
- ◆ demandes de lots : commande d'objets promotionnels pour distribution auprès de nos partenaires privilégiés et lors des salons (clés USB – Tote bags).

Prospection

Développement et mise à jour de nos fichiers - 3 000 prospects potentiels au 31/12/2022 et prise de rendez-vous dans la région.

En collaboration avec le service communication

- ◆ gestion et animation de notre page LinkedIn – 2 000 abonnés potentiels au 31/12/2022 ;
- ◆ projet de vidéo avec la chaîne YouTube « Le Journal de l'Espace ».
- ◆ prospection « influenceurs » sur Instagram ;
- ◆ présentation du nouveau Planétarium, par le biais d'Eductours, auprès des professionnels du tourisme.

Distribution des supports de communication (DGP – sets de table – doc évènementiels) :

- ◆ distribution de 350 000 sets de tables – été 2022. Projection à 500 000 exemplaires pour 2023 ;
- ◆ distribution de 30 000 DGP tout au long de l'année.

Participation aux salons / évènements :

Made-in-Hauts-de-France – Festival international des cerfs-volants de Berck-sur-Mer – Salon des CE de Calais – Assemblées des Gîtes de France – Summer Space Festival – Le Pas-de-Calais Libéré

Divers : Accueil d'un stagiaire de l'université américaine de Georgetown.

GLOSSAIRE :

Afin d'éclairer la lecture des éléments financiers de la structure présentée, le glossaire suivant est mis à votre disposition.

□ **Besoin en fonds de roulement (BFR) :** Ce ratio représente le montant que la structure doit financer afin de couvrir le besoin résultant des décalages des flux de trésorerie correspondant aux décaissements (dépenses) et aux encaissements (recettes) liés à son activité. Il est obtenu par la différence entre les actifs circulants (stocks, créances clients et autres tiers) et les dettes exigibles (fournisseurs, État, organismes sociaux, dettes court terme). Il mesure les ressources financières que la structure mobilise pour couvrir le besoin financier résultant des décalages des flux de trésorerie.

Durée apparente de la dette : Cet indicateur de solvabilité mesure la capacité de désendettement de la structure. Ce ratio indique le nombre d'années nécessaire au remboursement de l'intégralité des emprunts et des dettes financières, en supposant que la structure y consacre toutes ses ressources disponibles. Ce ratio doit être comparé à la durée moyenne de vie des emprunts. Il est généralement admis qu'un ratio de désendettement de 10 à 12 ans est convenable, et qu'au-delà de 15 ans la situation économique et financière de la structure doit faire l'objet d'un suivi adapté au regard de ses activités.

Épargne brute : Excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Appelée aussi "autofinancement brut", l'épargne brute est affectée à la couverture des dépenses de la section d'investissement (en priorité, le remboursement de la dette, et pour le surplus, les dépenses d'équipement).

Épargne nette : Épargne de gestion après déduction de l'annuité de dette, hors réaménagement de dette refinancé par emprunt, ou épargne brute diminuée des remboursements de la dette. L'épargne nette mesure l'épargne disponible pour l'équipement brut, après financement des remboursements de dette.

Fonds de roulement (FDR) : Ce ratio correspond à l'excédent de capitaux permanents (capitaux propres augmentés des dettes long terme), par rapport aux emplois durables (immobilisations essentiellement), utilisé pour financer une partie des actifs circulants. Cet indicateur représente la valeur de la ressource durable disponible.

Indépendance financière (autonomie financière / poids de la dette) : Indicateur utilisé par l'analyse financière pour déterminer le niveau de dépendance de la structure vis-à-vis des financements extérieurs, notamment les emprunts bancaires. Plus ce ratio est élevé, plus la structure est dépendante des banques.

Résultat d'exploitation : Il représente les gains de la structure à travers l'exploitation habituelle de ses facteurs de production (incluant la totalité des moyens humains et matériels concourant à la réalisation des activités de la structure) avant déduction des éléments financiers et exceptionnels. Un résultat d'exploitation structurellement déficitaire présente un risque de défaillance à court ou moyen terme.

Résultat de l'exercice : Il est égal à la différence, entre d'une part le total des produits et, d'autre part le total des charges de l'année. Lorsque le résultat de l'exercice est positif, on parle d'excédent ou de bénéfice. Lorsqu'il est négatif, on parle de déficit ou de perte.

Trésorerie en jours d'exploitation : Cet indicateur financier mesure la capacité de couverture des charges annuelles décaissables (dépenses payées au cours de l'exercice). Il indique le nombre de jours de trésorerie disponible servant à couvrir les charges décaissables. La couverture de 30 à 45 jours de charges décaissables est un standard. En deçà, la structure présente un risque de règlement des dettes, dans un délai convenable. Un ratio trop élevé témoigne d'un confort de trésorerie.

La Coupole Centre d'Histoire et PLANÉTIARIUM 3D

FICHE D'IDENTITÉ

- ◆ **Forme juridique** : Établissement Public de Coopération Culturelle (EPCC)
- ◆ **Siège social** : Rue André Clabaux, 62570 Wizernes
- ◆ **Dotations** : pas d'apport
- ◆ **Date de clôture** : 31/12
- ◆ **Siret** : 200 002 137 00012
- ◆ **Effectif moyen** : 55 salariés soit 35,67 ETP
- ◆ **Président** : Benoit ROUSSEL (Conseiller départemental)
- ◆ **Directeur** : Philippe QUESTE

Mission / Cœur de métier :

Assurer la gestion, l'exploitation et la maintenance du site de La Coupole (Centre d'Histoire et Planétarium 3D).
Assurer la gestion d'un service public culturel, pédagogique, éducatif, scientifique et de tourisme de mémoire dans la région Hauts-de-France.

LIENS AVEC LE DÉPARTEMENT

Niveau de représentation du Département :

Représentation au Conseil d'Administration : 8 membres sur 19, soit 42 %.

Représentants du Département dans la structure :

8 titulaires : Benoit ROUSSEL (Président), Bertrand PETIT, Philippe DUQUESNOY, Blandine DRAIN, Valérie CUVILLIER, Etienne PERIN, Maïté MULOY-FRIS COURT, Sophie WAROT-LEMAIRE.

8 suppléants : Alain MEQUIGNON, Olivier BARBARIN, Jean-Luc DUBAELE, Sandra MILLE, Michèle JACQUET, Caroline MATRAT, Bruno COUSEIN, Stéphanie GUISELAIN.

Contribution financière du Département :

BP 2022 : 776 000 € en fonctionnement et 154 675 € en Investissement (voté au BP de la Coupole)

2021 : 791 000 € dont 716 000 € en fonctionnement, et 75 000 € en investissement (inscrit en « reste en réaliser » au CA de la Coupole)

Garantie d'emprunts : non applicable.

Convention :

Convention 2013-2022 d'occupation du domaine public.

ACTIVITÉS

CHIFFRES CLÉS

- ◆ Près de 3 millions de visiteurs depuis l'ouverture au public en 1997.
- ◆ En 2021, le nombre de billets vendus est de :
 - 3 808 pour le planétarium ;
 - 34 450 pour le centre de mémoire de la Coupole.
- ◆ 130 sièges au planétarium et 4 emplacements PMR.

- ◆ Une vingtaine d'expositions temporaires mises en places depuis l'ouverture.
- ◆ 2 circuits de visite proposés.
- ◆ 782 portraits et 8 000 noms d'hommes et femmes sur le mémorial dédié aux fusillés et déportés du Nord et du Pas-de-Calais.

PRINCIPAUX ÉVÈNEMENTS

- ◆ Election du président de la Coupole, Benoît Roussel, lors du Conseil d'Administration du 20 octobre 2021.
- ◆ Fermeture de l'établissement du 1er janvier au 31 mai 2021 (conséquences de la crise de la Covid-19), et diminution de la fréquentation liée aux effets du passe sanitaire . Au cours de cette période, l'effectif en présentiel a été limité, avec un recours au télétravail et une mise au chômage partiel du personnel.
- ◆ Le 18 juin 2021, le nouveau planétarium a fait l'objet d'importants dégâts consécutifs à un orage, ayant nécessité la réalisation de travaux complémentaires, le rendant inopérant jusqu'à la fin de l'année.

ENJEUX ET PERSPECTIVES

- ◆ Définir le projet scientifique et culturel sur la base des travaux du cabinet CGI Consulting.
- ◆ Préparer le renouvellement de la scénographie et la muséographie du Centre d'histoire.
- ◆ Proposer une visite en réalité augmentée à 360 degrés via une tablette tactile.
- ◆ Réaliser une bande dessinée sur la Coupole avec les éditions du Signe.
- ◆ Refondre le site internet et mettre en place une billetterie en ligne.
- ◆ Maintenir des évènementiels et une communication forte pour l'attractivité de la structure.
- ◆ Faire du planétarium un équipement de découverte de l'espace mais également un lieu de sensibilisation aux richesses naturelles remarquables de la Terre.

COMPTES EN EUROS COMPTES COMBINÉS EN EUROS (BUDGET PRINCIPAL ET BUDGET COMMERCIAL)

BILAN 2021

Actif immobilisé : 1 233 926 €

Capitaux propres : 1 771 469 €

Actif circulant (hors trésorerie) : 189 345 €

Total des dettes : 142 876 €

Trésorerie : 442 034 €

Total bilan : 1 953 185 €

COMPTE DE RÉSULTAT 2021

Produits d'exploitation : 1 366 692 €

dont subventions et participations : 916 000 €

Charges d'exploitation : 1 892 593 €

RATIOS 2021

Indépendance financière (poids de la dette) : 0 %

Résultat d'exploitation : - 525 902 €

Durée apparente de la dette : 0 année (aucun emprunt en cours)

Résultat financier : 0 €

Résultat exceptionnel : 29 364 €

Trésorerie en jours d'exploitation : 76 jours

Résultat de l'exercice : - 496 538 €

Fonds de roulement : 537 543 €

Épargne brute : -383 938 €

Besoin en fonds de roulement : 95 613 €

Épargne nette : -383 938 €

Total des produits : 1 748 550 €

Financement du Département (€ et %) : 716 000 € soit 41 %



62 Pas·de·Calais
Mon Département

pasdecalais.fr •    



**RAPPORT D'ACTIVITÉ
DES ÉTABLISSEMENTS PUBLICS
ET ORGANISMES ASSOCIÉS
(EPOA)**

- LA FIBRE NUMÉRIQUE 59/62 -

ANNÉE

2021





Éditorial du Président du Conseil départemental du Pas-de-Calais

Au service des territoires et de ses habitants, le Département et les Etablissements Publics et Organismes Associés (EPOA) se mobilisent quotidiennement afin de mettre en œuvre un service public de qualité auprès des usagers dans une volonté de proximité et de développement des territoires.

Cela se traduit d'abord par un budget global d'1,79 milliard en 2021 qui conforte la présence des services publics sur l'ensemble du territoire en maintenant les politiques publiques départementales, obligatoires et volontaristes.

Cela se traduit également dans un dialogue permanent avec l'ensemble des partenaires, au niveau départemental et dans les territoires.

La présentation du rapport d'activité des EPOA est l'occasion de valoriser et de saluer les actions qu'ils mènent tout au long de l'année,

En 2021, l'ensemble des Etablissements Publics et Organismes Associés ont encore été particulièrement impactés par la crise sanitaire et ses nombreuses conséquences, chacun dans leur domaine, qu'il s'agisse d'action sanitaire, médico-sociale, de culture, de sport, de tourisme...

Pour autant, par leur professionnalisme et leur engagement, et grâce au soutien actif du Département, ces EPOA ont su s'adapter, pour pallier les difficultés et accompagner au mieux les populations au quotidien, dans une relation de proximité et de solidarité maintenue auprès de nos concitoyens.

Tout au long de cette période difficile, les EPOA et le Département ont démontré combien les liens de collaboration étroits et constants sont une condition essentielle d'une action publique locale efficace et agile, plus que jamais nécessaire dans les périodes d'incertitude.

Ces liens partenariaux étroits seront des points d'appui essentiels pour une pleine implication des EPOA dans la démarche d'élaboration du nouveau projet de mandat en 2022. « Construisons ensemble notre Pas-de-Calais ».

Jean-Claude LEROY

Président du Conseil départemental du Pas-de-Calais



Éditorial du Président de La Fibre Numérique 59-62

C'est avec une joie non dissimulée et un fort sentiment de gratitude envers toutes les équipes, qu'elles se situent dans la sphère publique ou dans la sphère privée, que je déclare la construction du réseau public de fibre optique du Nord-Pas-de-Calais terminée ! Le défi a bel et bien été relevé par les différents élus qui se sont succédés au sein du comité syndical à partir de 2014.

Comment ne pas se féliciter ? Les chiffres parlent d'eux-mêmes : 20 000 km de câbles optiques tirés, installés dans nos territoires, au plus profond de nos campagnes et au cœur de nos villes, 127 nœuds de raccordements optiques positionnés, connectés aux armoires de rues au nombre de 1 900, pour atteindre chacune des habitations et entreprises localisées ! 200 000 poteaux existants utilisés pour y faire passer la fibre publique, 1 750 ouvrages de génie civil construits, 7 000 km de fourreaux existants utilisés, 6 300 km de lignes aériennes mobilisées !

D'un point de vue humain, une réussite totale avec plus de 600 emplois comptabilisés dont 241 en insertion, toujours dans des entreprises locales. Une clause sociale largement respectée avec 440 000 heures d'insertion réalisées dont 80 000 en formation.

En termes de mobilisation des territoires, nous avons réussi à « remplir le stade Bollaert de Lens » avec les 40 000 citoyens qui se sont déplacés aux 150 réunions publiques organisées par CAP FIBRE dans 800 communes !

Dans le Nord-Pas-de-Calais, 642 292 prises sont déployées au 31 décembre 2021.

Désormais, nous entamons la phase d'exploitation du réseau et celle de la connectivité de nos territoires. Cela implique là encore des moyens et toujours une grande vigilance à la fois sur la maintenance du réseau public désormais installé, mais aussi sur les nouveaux raccordements à construire et l'arrêt progressif du réseau cuivre ; autant de sujets que nous suivons de près avec notre délégataire CAP FIBRE.

A fin décembre 2021, 100% des armoires sont construites et 53% des foyers du Nord-Pas-de-Calais ont basculé du réseau cuivre (ADSL) vers celui de la fibre optique, tendance qui ne cesse d'augmenter.

Une enquête de la CCI Hauts de France réalisée à l'initiative de CAP FIBRE en octobre 2021 auprès d'industriels et d'entreprises de la région a démontré la fluidité accrue des échanges grâce à la fibre, le maintien voire l'augmentation des actifs dans les zones rurales, le développement de la connectivité des zones urbaines (transports, services publics, gestion des déchets, ...) et enfin une meilleure gestion des problématiques environnementales. Ces données peuvent nous réjouir et nous porter pour continuer dans ce sens. Je vous souhaite une bonne lecture.



Christophe COULON

Président du Syndicat mixte La Fibre Numérique
59 62

MISSIONS ET GOUVERNANCE

Avec la création de la Fibre Numérique 59/62, le Conseil régional et les Départements du Nord et du Pas-de-Calais se sont dotés d'un outil pour apporter le très haut débit à tous les habitants du Nord et du Pas-de-Calais.

Poursuivant une logique d'aménagement équitable du territoire régional, de développement économique et d'efficacité des politiques et services publics, le Syndicat a été mandaté par ses 3 membres fondateurs pour déployer la fibre optique dans les 1 153 communes où ces opérateurs n'ont pas manifesté d'intention d'investir et accompagner ces collectivités, communes et intercommunalités, dans leurs usages numériques au service de tous.

La Région et les Départements du Nord et du Pas-de-Calais ont voté en 2013 leur Schéma d'Aménagement Numérique (SDAN), pour déployer le Très Haut Débit (THD) par la fibre optique, dans le cadre d'une politique volontariste :

Ce schéma s'inscrit pleinement dans le cadre du plan France THD qui promeut la fibre optique comme support égalitaire (le même débit pour tous) et pérenne (un investissement pour 30-50 ans), avec une séparation du territoire en une zone d'investissement privé (2/3 des prises), sur laquelle nous avons une vigilance très forte et en une zone dite publique qui nous concerne plus directement (1/3 des prises). Ce projet régional est le plus structurant de la décennie en matière d'aménagement et d'attractivité du territoire, de population visée et de développe-

ment économique. La construction de ce réseau s'est achevée le 4 novembre 2021 pour laisser place à la phase d'exploitation du réseau public de fibre optique pour une durée de 21 ans.

L'investissement et le rythme des déploiements ont été les plus ambitieux de France, sur la zone publique.

La maîtrise d'ouvrage, unique, a été confiée au Syndicat mixte « La Fibre Numérique 59 62 », créé en juillet 2013, pour offrir une offre de services aux territoires. Le Syndicat mixte est l'interlocuteur des collectivités fondatrices, des intercommunalités et des prestataires choisis.

Le présent rapport a pour objectif de rendre compte de ses actions auprès des décideurs, financeurs, partenaires publics ou privés, qui œuvrent pour connecter davantage nos territoires et les intégrer dans la dimension numérique qu'ils ont déjà commencé à construire.

LE SYNDICAT MIXTE NORD-PAS-DE-CALAIS NUMÉRIQUE

Un comité syndical composé de 20 élus :

- ◆ 5 représentants du Département du Pas-de-Calais ;
- ◆ 5 représentants du Département du Nord ;
- ◆ 10 représentants de la Région Hauts-de-France.



Composition du comité syndical au 31 décembre 2021 :

PAS-DE-CALAIS	NORD	HAUTS DE FRANCE	
Bénédicte MESSEANNE-GROBELNY – Vice-Présidente—	Luc MONNET – Vice-Président—	Christophe COULON - Président—	Frédéric LETURQUE
Claude BACHELET	Grégory BARTHOLOMEUS	Arnaud DECAGNY	Jean-Michel MICHALAK
Véronique THIEBAUT	Nicolas SIEGLER	Luc FOUTRY	Benoît TIRMARCHE
Sophie WAROT-LEMAIRE	Marie-Hélène QUATREBOEUF	Alban HEUSELE	Emilie BOMMART
Jean-Claude DISSAUX	Anne VANPEENE	Yvan HUTCHINSON	Valérie BIEGALSKI

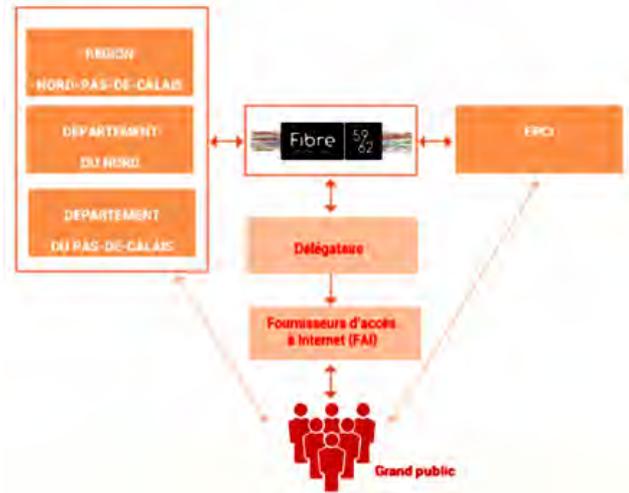
Collège ENT : André FIGOUREUX et Jean-Louis DAUCHY

ORGANISATION

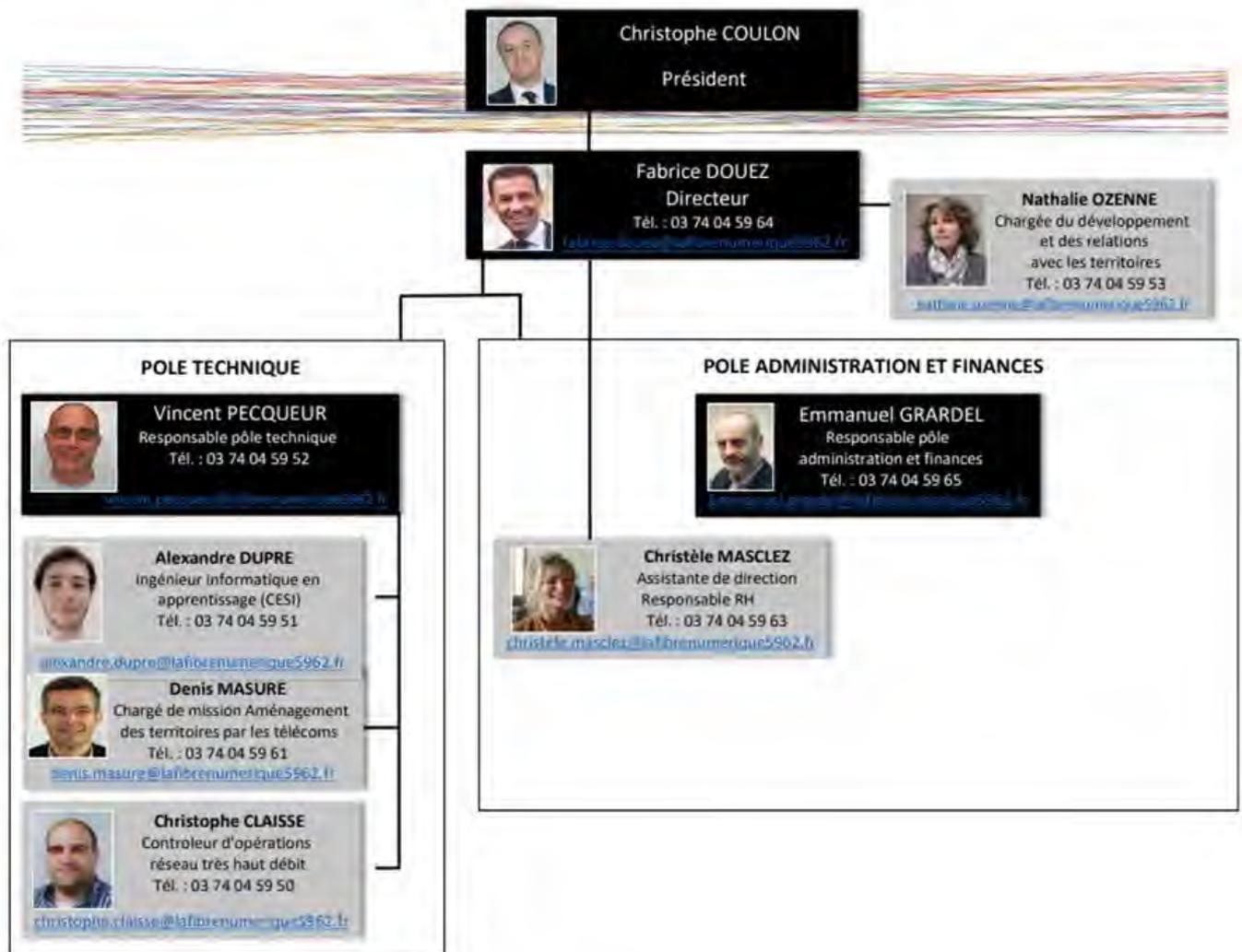
UNE ÉQUIPE DE 8 PERSONNES AYANT EN CHARGE :

- ◆ la direction ;
- ◆ l'administration, les finances, le suivi des marchés publics et de l'organisation des instances du Syndicat ;
- ◆ le développement, la promotion, la communication externe et les pistes de développements possibles pour les activités du Syndicat ;
- ◆ la mise en œuvre du projet public.

ORGANISATION - SCHÉMA DE PRINCIPE



En 2021, M. Nicolas DEFRANCE a quitté le Syndicat et M. Alexandre DUPRE est arrivé.



BILAN DES ACTIONS

Le budget du Syndicat est destiné à financer son fonctionnement propre et l'accompagnement nécessaires à la mise en œuvre du réseau optique public à très haut débit sur les départements du Nord et du Pas-de-Calais, ainsi que la part publique de ses travaux.

Ainsi, suivant le principe de la délégation de service public, le Syndicat verse des subventions d'équilibre à son délégataire pour l'établissement du réseau de fibres optiques, dont le raccordement des usagers.

LE BUDGET 2021 (nomenclature M14)

Le budget du Syndicat mixte a été voté lors du comité syndical du 16 décembre 2020 et le compte administratif le 18 mai 2021. Il était fixé à 74 179 738 €. L'approbation du budget primitif fait suite au débat d'orientations budgétaires (DOB) qui s'est tenu en novembre 2020.

Le DOB a permis de reconduire le montant des participations des trois collectivités membres du Syndicat et de présenter les actions majeures à financer sur l'exercice 2021.

Notamment :

- ◆ les subventions au titulaire de la délégation de service public (DSP) relative au financement, à la conception, à l'établissement et à l'exploitation du réseau de communications électroniques THD du Syndicat mixte ;

- ◆ l'assistance à maîtrise d'ouvrage : conseil stratégique (cabinet TACTIS), conseil financier (cabinet Ernst & Young), conseil juridique (cabinet Seban & Associés) pour la mise en œuvre des procédures de DSP et marchés de travaux ;

- ◆ les opérations de contrôle de la DSP ;

- ◆ le déploiement d'un Espace Numérique de Travail (ENT) dans les écoles du 1er degré.

LA SECTION DE FONCTIONNEMENT :

En 2021, le montant des dépenses de fonctionnement s'est fixé à 1 276 442 €, dont 792 431 € de dépenses de gestion courante.

Les recettes de fonctionnement sont constituées des participations statutaires des collectivités membres du Syndicat, ainsi que de redevances versées par le délégataire de service public :

Région	635 396 €
Hauts-de-France	
Département du Nord	363 587 €
Département du Pas-de-Calais	271 808 €
Redevance pour frais de contrôle et de gestion	313 356 €
Redevance d'affermage	58 304 €



LA SECTION D'INVESTISSEMENT :

En 2021, le montant des dépenses de la section d'investissement s'est fixé à 41 776 957 €.

Les deux postes majeurs de dépenses sont les frais d'études, de contrôle et d'accompagnement, réalisés à hauteur de 978 347 €, ainsi que les subventions versées au délégataire, qui augmentent en raison de l'intensification du déploiement de la fibre à un niveau de 39 135 400 €.

Les sources du financement de cette section sont l'emprunt et les participations publiques.

L'État et les EPCI participent au financement de l'établissement du réseau et des raccordements au fur et à mesure de leurs déploiements.

La Région et les Départements participent de la même manière au financement des raccordements. Leur participation au financement de l'établissement du réseau se fait en revanche via un emprunt souscrit par le Syndicat :

État : subvention FSN	23 771 504 €
Région Hauts-de-France : fonds de concours	4 718 440 €
Département du Nord : fonds de concours	1 461 090 €
Département du Pas-de-Calais : fonds de concours	1 299 990 €
EPCI : subventions	4 276 092 €
Emprunt	9 827 573 €

CLÔTURE DE L'EXERCICE BUDGÉTAIRE 2021

Le compte de gestion et le compte administratif 2021 du Syndicat mixte sont présentés au comité syndical du 16 juin 2022.

Le compte administratif présente un excédent en fonctionnement de 372 726,40 €, soit un cumul de 566 933,78 €, ainsi qu'un excédent en investissement de 4 676 516,26 €, soit un cumul de 20 059 676,01 €.

Cet excédent de la section d'investissement s'explique en majeure partie par des décalages de sorties et entrées de trésorerie autour du calendrier de déploiement qui a suivi le rythme prévu. Cet excédent sera en majeure partie consommé en 2022 par le versement du solde des subventions pour la phase de construction du réseau.

LE COÛT FINANCIER DES DÉPLOIEMENTS

Depuis les 1^{ères} études effectuées dans le cadre du schéma d'ingénierie, le coût pour les collectivités publiques locales a été divisé par 4. En gérant désormais l'intégralité des prises (DSP 100 % concursive), le privé investit davantage dans le projet. Avec les subventions d'État, ces investissements ont pour effet de baisser le coût des prises optiques restant à la charge des collectivités.

FAITS MARQUANTS

RAPPEL DES OBJECTIFS FIXÉS POUR 2021

⇒ Travaux

La poursuite des travaux de fibre à l'habitant, toujours en étroite relation avec les territoires via les référents numériques et les élus, toujours de manière participative avec le délégataire.

Rythme des déploiements : 176 000 prises, pour cette dernière année de construction du réseau.

⇒ Le Syndicat OPSN

Le Syndicat Opérateur Public de Services Numériques (OPSN), avec à la clé la création d'une centrale d'achats pour permettre la mutualisation des services numériques.

⇒ Éducation numérique

Le financement par les collectivités de l'Espace Numérique de Travail de leurs écoles (ENT) : accessibilité de l'ENT aux écoles et aux collectivités (création de comptes et de briques de services public au sein de l'ENT). Objectif : palier d'éventuelles nouvelles crises sanitaires et garantir la continuité pédagogique et celle des services publics liés à la scolarité, développer les relations écoles-familles-collectivités au sein de l'ENT.

⇒ Emploi-Formation-Insertion

La poursuite de la décrue des recrutements dans le cadre de la clause sociale présente dans la délégation de service public, en prévision de la fin des déploiements fin 2021. Les carnets de compétences pour chaque personne en contrat d'insertion sont valorisables à long terme.

⇒ Inclusion numérique

La participation aux travaux du Hub régional sur l'inclusion numérique — Les Assembleurs. Identifier avec lui les actions à mettre en œuvre en faveur des familles isolées du numérique.

DÉLIBÉRATIONS PRINCIPALES :

2021-06

Adhésion aux Assembleurs : afin de rapprocher le numérique de tous les citoyens et acteurs du territoire, notamment dans le cadre de l'accompagnement des familles autour de l'Espace Numérique de Travail déployé par le Syndicat.

2021-08 À 14

Renouvellement du comité syndical : M. Christophe COULON est reconduit en tant que Président ainsi que Mme

Bénédicte MESSEANNE GROBELNY et M. Luc MONNET en tant que Vice-Présidents.

Les enjeux du mandat sont les suivants :

- ◆ l'exploitation du réseau : maintenir le réseau en parfait état ;
- ◆ le suivi de la complétude ;
- ◆ l'optimisation des raccordements ;
- ◆ l'extinction du cuivre, expérimentée par Orange sur les communes de Provins et Le Cateau ;
- ◆ promotion des offres « entreprise » ;
- ◆ consolidation de l'emprunt.

2021-15

Approbation de l'avenant 7 à la DSP :

- ◆ faire évoluer le catalogue de service, la grille tarifaire et les contrats de services associés afin de répondre aux attentes des usagers du réseau en particulier les OCEN ;
- ◆ faire évoluer l'outil de modèle financier annexé à la convention de DSP afin de permettre le recalage annuel des prévisions du modèle par l'intégration du réalisé ;
- ◆ fournir au délégant le contrat de type STOC proposé par le délégataire aux opérateurs, en annexe du rapport annuel ;
- ◆ préciser les conditions de prise en charge des droits de restitution tels que prévus dans la convention de délégation de service public.

2021-16

Pack Mairie Connectée :

Assurer les services numériques essentiels aux collectivités les moins peuplées :

⇒ Présence en ligne :

- ◆ nom de domaine et adresse de messagerie « @nomcommune.fr » ;
- ◆ page internet minimale ;
- ◆ dématérialisation des démarches administratives.

⇒ Continuité de service :

- ◆ partage de fichiers ;
- ◆ publication dématérialisée des marchés publics ;
- ◆ télétransmission des actes ;
- ◆ signature électronique

⇒ Sécurité

- ◆ RGPD (protection des données personnelles) ;
- ◆ sauvegarde des données essen-

tielles de la commune ;

- ◆ sensibilisation à l'archivage numérique.

CHIFFRES ET FAITS MARQUANTS :

4 ateliers innovation sur l'internet des objets en janvier et février :

- ◆ au service de l'espace public et pour les citoyens ;
- ◆ au service du développement durable ;
- ◆ pour faciliter la gestion des infrastructures et les moyens des collectivités ;
- ◆ au service de la santé et de la solidarité dans les territoires.



3 comités syndicaux les 18 mai, 2 septembre, 23 novembre.

10 réunions publiques organisées par CAP FIBRE du 03/09/21 au 01/10/21, une **visioconférence** le 27 mai et **1 Facebook Live** le 8 juin à destination des élus.

1 évènement pour acter de la fin de la construction du réseau, le 30 novembre 2021 au Louvre Lens, en présence de M. Cédric O, secrétaire d'État auprès du ministre de l'Économie, des Finances et de la Relance et de la ministre de la Cohésion des territoires et des Relations avec les collectivités territoriales, chargé de la transition numérique et des communications électroniques.



Évènement organisé par CAP FIBRE.

TRAVAUX ET CHANTIERS EN COURS

LA FIBRE À L'HABITANT (FTTH)

État des compteurs pour l'année 2021 :

♦ **NRO** (local technique principal) : 127 / 127. 100 % atteints !

Le dernier NRO installé est un shelter ou local aménagé, situé au Touquet. Il est le seul des 127 NRO à être dans cette configuration.



♦ **SRO** (armoire technique secondaire) : 1 900 / 1 900 ;

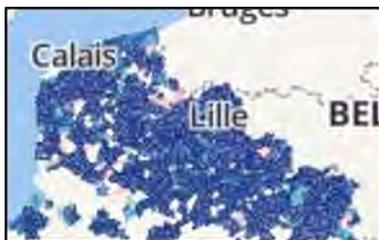
♦ Nombre de prises déployées : 642 292 / 668 222 ;

♦ nombre de prises raccordées : près de 343 724 prises raccordées, soit un taux de 53,43 %.

♦ **En mai 2020**, 94 394 prises étaient raccordées dans le Nord et le Pas-de-Calais ;

♦ **En avril 2021**, 252 459 le sont !
Soit une progression de 46,7 % !

2020



2021



A NOTER :

♦ 30 NRO sont équipés de détecteurs de niveau de l'eau, dans le vide sanitaire du NRO ;

♦ Axione travaille sur le PCA (Plan de Continuité d'Activité). En cas de panne ou d'accident sur un nœud de raccordement, un nœud de rechange est prêt à être installé, afin que le service abonné soit rétabli au plus vite.

LE NEW DEAL—INTERNET MOBILE

Le Plan France mobile consiste à mettre en œuvre les engagements pris par les opérateurs privés en janvier 2018 en faveur d'un investissement massif dans l'amélioration et l'extension de leur réseau mobile. Dans le Nord et le Pas-de-Calais, le Syndicat est missionné pour faire un relevé et une cartographie qualitative des réseaux mobiles.

Suite à ces études, en 2021, 14 pylônes ont été construits : 6 dans le Nord et 8 dans le Pas-de-Calais.

COMMUNICATION

Tout habitant du Nord et du Pas-de-Calais (hors zone privée) peut connaître l'avancée du déploiement du réseau de fibre optique public sur sa commune. Si les travaux sont en cours, l'éligibilité de son adresse au très haut débit est consultable sur le site CAPFIBRE.FR.

En matière de documents d'accompagnement, le Syndicat diffuse la fiche FLASH INFO à destination des EPCI, mise à jour chaque semaine, détaillant la cartographie des déploiements passés, en cours et à venir, le nombre de prises construites et raccordées ainsi que les chiffres relatifs au financement passés et à venir de ces travaux.

Le site Internet est en travaux et sera rouvert dans sa version finale courant 2022.

NOUVEAU RÉSEAU – NOUVELLES PRATIQUES

En mai 2021, CAP FIBRE publie le Guide de la fibre à destination des élus des territoires :



Il a vocation à répondre aux questions des élus suite à l'arrivée de la fibre optique publique sur leur territoire :

- ♦ contacter CAP FIBRE ;
- ♦ témoin d'un dommage réseau ?
- ♦ de nouvelles adresses à déclarer ?
- ♦ des projets immobiliers ?
- ♦ déploiement façade et loi Elan ;
- ♦ l'élagage en toute responsabilité ;

♦ raccordement « long » et « à la demande » ;

♦ le passage à la fibre, c'est facile !

♦ tout savoir sur le raccordement ;

♦ demain, vos projets connectés.

En parallèle, le Syndicat mixte travaille avec les collectivités sur les **points de vigilance** à connaître quant à la construction du réseau public de fibre optique :

- Plantation des poteaux ;

- Reprise des travaux ;

- Loi Elan : convention façade ;

- Le droit du terrain en cas de raccordement d'une maison individuelle.

ENT : ESPACE NUMÉRIQUE DE TRAVAIL



Le Syndicat fait partie du groupement de commandes régional ayant pour objectif de doter les écoles d'un ENT. Le titulaire du marché est Open Digital Education (ODE) avec son ENT ONE-NEO.

one.opendigitaleducation.com

Le Syndicat est en charge des déploiements pour le Nord.

Déjà, à fin décembre 2021, le comité syndical a approuvé l'adhésion de 14 EPCI au titre de la compétence « usages numériques/NTIC en matière de numérique éducatif - ENT ».

Les intercommunalités ont ainsi accès au bordereau des prix de l'éditeur et peuvent financer, pour elles et pour leurs écoles, l'accès à l'ENT ONE et à son application mobile ONE POCKET.

Le Syndicat les accompagne afin que cet ENT soit utilisé dans les meilleures conditions sur l'ensemble de leur territoire. Il a pour cela conventionné avec l'Académie de Lille.

Collectivités (maires, élus en charge des affaires scolaires et agents), ERUN, DANE, DSDEN (pour l'Académie) et éditeur, sont tous mobilisés pour que les membres de la communauté éducative se retrouvent au sein d'un même outil.

Les relations collectivités-familles sont notamment développées afin de veiller à l'inclusion numérique des familles en difficulté.

Ce dossier fait l'objet d'une demande de fonds européens dans le cadre du dispositif REACT-EU.

EMPLOI – FORMATION – INSERTION :

Le comité Emploi-Formation-Insertion s'est réuni le 16 mars 2021. Le comité insertion et formation s'est réuni le 12 mars. Les recrutements de plus en plus rares ne nécessitent plus de job dating.

Cumulées, 440 000 heures d'insertion ont été effectuées toutes entreprises confondues. En 2021, la comptabilisation des heures d'insertion en phase d'exploitation a commencé avec 9 066 heures d'insertion effectuées toutes entreprises confondues, soit 20 % de l'objectif final de 45 000 heures à horizon 2041.

MUTUALISATION DES SERVICES NUMÉRIQUES

Avec quatre années d'avance sur le programme national en matière d'infrastructures numériques, le Syndi-

cat souhaite poursuivre son travail en faveur d'une meilleure connectivité des territoires. Le contexte juridique et financier est étudié et défini. Un avenant à la DSP est rédigé et voté afin :

- ◆ d'intégrer la plateforme de données dans le périmètre de la DSP ;
- ◆ de rendre possible une offre de connexion d'objets sur le réseau fibré (exemple des caméras de vidéoprotection) ;
- ◆ de réaliser des expérimentations avec des territoires pilotes concernant la vidéoprotection, le réseau bas-débit pour les capteurs, les interfaces avec applications citoyennes.

Déjà, la synthèse des ateliers sur l'innovation numérique a permis de sensibiliser les territoires sur la connectivité de l'espace public, ses enjeux et ses défis. Notamment, des capteurs peuvent être installés dans l'espace public et connectés soit au réseau fibre préexis-

tant, soit à un réseau bas-débit à déployer.

Le syndicat se positionne comme un opérateur public de services numériques au profit des collectivités : mutualisation, ingénierie, tiers de confiance.

Pour les territoires les plus ruraux notamment, l'intérêt est de poursuivre leur entrée dans l'ère numérique avec :

- 1) l'infrastructure aujourd'hui finalisée de manière qualitative (fibre à l'habitant et à l'entreprise) ;
- 2) la connectivité (quels équipements mutualiser afin d'accompagner les usages numériques ?) ;
- 3) la formation aux usages et la pratique éthique et responsable des services numériques, par tous.

PERSPECTIVES 2022

TRAVAUX

L'année 2022 sera consacrée à l'exploitation du réseau, c'est-à-dire au respect des règles relatives à la bonne maintenance des équipements mis en œuvre. Les cas de raccordement en échec feront toujours l'objet d'une attention particulière (SMO-CAP FIBRE-AXIONE).

LE SYNDICAT OPSN

Le Syndicat se positionnera concrètement en tant qu'Opérateur Public de Services Numériques (OPSN), avec à la clé la création d'une centrale d'achats pour permettre la mutualisation d'actions telles que la connexion des bâtiments publics, l'achat de services télécom, de services numériques essentiels pour les plus petites collectivités (Pack mairie connectée), l'équipement en vidéoprotection, en objets connectés, en espace numérique de travail pour les écoles ...

Plusieurs de ces services seront accessibles pour certains d'entre eux dès l'été 2022, grâce à la publication et à l'attribution des différents marchés au

cours du premier semestre 2022.

ÉDUCATION NUMÉRIQUE

Le Syndicat poursuivra son accompagnement des collectivités du Nord pour qu'elles accèdent à l'Espace Numérique de Travail (ENT) ainsi que leurs écoles.

INCLUSION NUMERIQUE

Le Syndicat participera aux travaux du Hub régional sur l'inclusion numérique - Les Assembleurs. Il identifiera, avec lui et tous les partenaires (État (DREETS), Région, Départements, Fédération des CCAS connectés, Emmaüs Connect, URIOPSS, Unicité, Efficience, ...), les actions à mettre en œuvre en faveur des familles isolées du numérique.

EMPLOI-FORMATION-INSERTION

La clause sociale présente dans la délégation de service public nécessitera la mobilisation toujours active des guichets uniques Nord et Pas-de-Calais pour comptabiliser les heures d'insertion réalisées par les entreprises

dans le cadre de l'exploitation du réseau. Les carnets de compétences pour chaque personne en contrat d'insertion seront toujours valorisables à long terme.

AUTRES PROJETS

Par ailleurs, le Syndicat aura à travailler sur :

- ◆ l'évolution du catalogue de services de CAP FIBRE ;
- ◆ la sensibilisation des territoires aux opportunités offertes par la fibre optique publique : innovation, internet des objets, relation collectivité-citoyen, ... Notamment, organisation d'ateliers de cocréation pour faire émerger des problématiques auxquelles apporter des solutions utilisant l'internet des objets ;
- ◆ l'accompagnement des territoires sur la sobriété numérique ;
- ◆ le nouveau site Internet, une future application mobile relative aux nouveaux services du Syndicat ;
- ◆ La nouvelle ligne graphique adaptée à ces nouveaux services.

Glossaire :

Afin d'éclairer la lecture des éléments financiers de la structure présentée, le glossaire suivant est mis à votre disposition.

Besoin en fonds de roulement (BFR) : Ce ratio représente le montant que la structure doit financer afin de couvrir le besoin résultant des décalages des flux de trésorerie correspondant aux décaissements (dépenses) et aux encaissements (recettes) liés à son activité. Il est obtenu par la différence entre les actifs circulants (stocks, créances clients et autres tiers) et les dettes exigibles (fournisseurs, État, organismes sociaux, dettes court terme). Il mesure les ressources financières que la structure mobilise pour couvrir le besoin financier résultant des décalages des flux de trésorerie.

Durée apparente de la dette : Cet indicateur de solvabilité mesure la capacité de désendettement de la structure. Ce ratio indique le nombre d'années nécessaire au remboursement de l'intégralité des emprunts et des dettes financières, en supposant que la structure y consacre toutes ses ressources disponibles. Ce ratio doit être comparé à la durée moyenne de vie des emprunts. Il est généralement admis qu'un ratio de désendettement de 10 à 12 ans est convenable, et qu'au-delà de 15 ans la situation économique et financière de la structure doit faire l'objet d'un suivi adapté au regard de ses activités.

Epargne brute : Excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Appelée aussi "autofinancement brut", l'épargne brute est affectée à la couverture des dépenses de la section d'investissement (en priorité, le remboursement de la dette, et pour le surplus, les dépenses d'équipement).

Epargne nette : Epargne de gestion après déduction de l'annuité de dette, hors réaménagement de dette refinancé par emprunt, ou épargne brute diminuée des remboursements de la dette. L'épargne nette mesure l'épargne disponible pour l'équipement brut, après financement des remboursements de dette.

Fonds de roulement (FDR) : Ce ratio correspond à l'excédent de capitaux permanents (capitaux propres augmentés des dettes long terme), par rapport aux emplois durables (immobilisations essentiellement), utilisé pour financer une partie des actifs circulants. Cet indicateur représente la valeur de la ressource durable disponible.

Indépendance financière (autonomie financière / poids de la dette) : Indicateur utilisé par l'analyse financière pour déterminer le niveau de dépendance de la structure vis-à-vis des financements extérieurs, notamment les emprunts bancaires. Plus ce ratio est élevé, plus la structure est dépendante des banques.

Résultat d'exploitation : Il représente les gains de la structure à travers l'exploitation habituelle de ses facteurs de production (incluant la totalité des moyens humains et matériels concourant à la réalisation des activités de la structure) avant déduction des éléments financiers et exceptionnels. Un résultat d'exploitation structurellement déficitaire présente un risque de défaillance à court ou moyen terme.

Résultat de l'exercice : Il est égal à la différence, entre d'une part le total des produits et, d'autre part le total des charges de l'année. Lorsque le résultat de l'exercice est positif, on parle d'excédent ou de bénéfice. Lorsqu'il est négatif, on parle de déficit ou de perte.

Trésorerie en jours d'exploitation : Cet indicateur financier mesure la capacité de couverture des charges annuelles décaissables (dépenses payées au cours de l'exercice). Il indique le nombre de jours de trésorerie disponible servant à couvrir les charges décaissables. La couverture de 30 à 45 jours de charges décaissables est un standard. En deçà, la structure présente un risque de règlement des dettes, dans un délai convenable. Un ratio trop élevé témoigne d'un confort de trésorerie.

La Fibre Numérique 59/62

FICHE D'IDENTITÉ

Forme juridique : Syndicat mixte
Siège social : Euratechnologies, 165 avenue de Bretagne, 59000 Lille
Dotations : Pas d'apport
Date de clôture : 31/12
Siret : 200 039 386 00038
Effectif moyen : 9 agents
Président : Christophe COULON (Conseiller régional des Hauts-de-France)
Directeur : Fabrice DOUEZ

Mission / Cœur de métier :

Déploiement du très haut débit par la fibre optique dans les zones non couvertes par les opérateurs privés dans le cadre d'une politique volontariste des Départements du Nord, du Pas-de-Calais et du Conseil Régional Hauts-de-France.

LIENS AVEC LE DÉPARTEMENT

Niveau de représentation du Département :
 Représentation au Conseil syndical : 5 membres sur 20 , soit 25%.
Représentants du Département dans la structure :
 5 titulaires : Bénédicte MESSEANNEGROBELNY, Jean-Claude DISSAUX, Sophie WAROT LEMAIRE, Véronique THIEBAUT, Claude BACHELET

Contribution financière du Département :
 BP 2022 : 1 879 628 €, dont fonctionnement: 361 196 € et investissement : 1 518 432 €
 2021 : 1 571 798 €, dont fonctionnement : 271 808 € et investissement : 1 299 990 €
Convention :
 Convention de cofinancement de l'emprunt porté par le Syndicat mixte.

ACTIVITÉS

CHIFFRES CLÉS

- ◆ Comités syndicaux : 3
- ◆ Réunions publiques : 10
- ◆ Ateliers innovation sur l'internet des objets : 4
- ◆ Objectif : 100 % du territoire de la zone publique couvert par la fibre en 2021

- ◆ Etat des compteurs pour 2021 :
 - NRO (local technique principal) : 127/127
 - SRO (armoire technique secondaire) : 1 900/1 900
 - Nombre de prises réalisées : 642 292/ 668 222 (dont 282 237 dans le Pas-de-Calais)
 - Clients raccordés au 31/12/2021 : 343 724 (dont 144 029 dans le Pas-de-Calais)

PRINCIPAUX ÉVÈNEMENTS

Délibération 2021-06 du Conseil syndical : Adhésion aux assembleurs afin de rapprocher le numérique de tous les citoyens et acteurs du territoire.
 Délibération 2021-08 A 14 du Conseil syndical : Renouveau du comité syndical.
 Délibération 2021-15 : Approbation de l'avenant 7 à la DSP.
 Délibération 2021-16 : Pack Mairie Connectée

ENJEUX ET PERSPECTIVES

L'année 2022 sera consacrée à l'exploitation du réseau
 Le Syndicat se positionnera concrètement en tant qu'Opérateur Public de Services Numériques (OPSN), avec à la clé la création d'une centrale d'achats pour permettre la mutualisation d'actions
 Le syndicat poursuivra son accompagnement des territoires du Nord pour qu'ils accèdent à l'Espace Numérique de Travail (ENT)
 Le syndicat participera aux travaux du Hub régional sur l'inclusion numérique
 Par ailleurs le syndicat aura à travailler sur l'évolution du catalogue de services de Cap Fibre, le nouveau site internet, une application mobile...

COMPTES EN EUROS

BILAN 2021

Actif immobilisé : 104 070 715 €	Capitaux propres : 92 218 487 €
Actif circulant (hors trésorerie) : 488 358 €	Total des dettes : 32 476 786 €
Trésorerie : 20 177 756 €	Total du bilan : 124 736 829 €

COMPTE DE RÉSULTAT 2021

Produits d'exploitation : 1 649 169,17 €
dont subventions et participations : 1 271 320 €
Charges d'exploitation : 797 817 €
Résultat d'exploitation : 845 164 €
Résultat financier : -472 438 €
Résultat exceptionnel : 0 €
Résultat de l'exercice : 372 726 €
Epargne brute : 384 299 €
Epargne nette : -1 749 713 €
Total des produits : 1 642 981 €
Financement du Département (€ et %) : 271 808 € soit 21,38%



62 Pas·de·Calais
Mon Département

pasdecalais.fr •    



Pas-de-Calais
Mon Département

**RAPPORT D'ACTIVITÉ
DES ÉTABLISSEMENTS PUBLICS
ET ORGANISMES ASSOCIÉS
(EPOA)**

MAISONS & CITÉS



**Maisons
& Cités**

ANNÉE

2021





Éditorial du Président du Conseil départemental du Pas-de-Calais

Au service des territoires et de ses habitants, le Département et les Etablissements Publics et Organismes Associés (EPOA) se mobilisent quotidiennement afin de mettre en œuvre un service public de qualité auprès des usagers dans une volonté de proximité et de développement des territoires.

Cela se traduit d'abord par un budget global d'1,79 milliard en 2021 qui conforte la présence des services publics sur l'ensemble du territoire en maintenant les politiques publiques départementales, obligatoires et volontaristes.

Cela se traduit également dans un dialogue permanent avec l'ensemble des partenaires, au niveau départemental et dans les territoires.

La présentation du rapport d'activité des EPOA est l'occasion de valoriser et de saluer les actions qu'ils mènent tout au long de l'année,

En 2021, l'ensemble des Etablissements Publics et Organismes Associés ont encore été particulièrement impactés par la crise sanitaire et ses nombreuses conséquences, chacun dans leur domaine, qu'il s'agisse d'action sanitaire, médico-sociale, de culture, de sport, de tourisme...

Pour autant, par leur professionnalisme et leur engagement, et grâce au soutien actif du Département, ces EPOA ont su s'adapter, pour pallier les difficultés et accompagner au mieux les populations au quotidien, dans une relation de proximité et de solidarité maintenue auprès de nos concitoyens.

Tout au long de cette période difficile, les EPOA et le Département ont démontré combien les liens de collaboration étroits et constants sont une condition essentielle d'une action publique locale efficace et agile, plus que jamais nécessaire dans les périodes d'incertitude.

Ces liens partenariaux étroits seront des points d'appui essentiels pour une pleine implication des EPOA dans la démarche d'élaboration du nouveau projet de mandat en 2022. « Construisons ensemble notre Pas-de-Calais ».

Jean-Claude LEROY

Président du Conseil départemental du Pas-de-Calais



Éditorial

Du Président de Maisons & Cités

Face à l'adversité

Les deux années passées ont été pour nous tous une épreuve mais nous avons su y faire face.

Bailleur, locataires, ayants droit, entreprises partenaires, chacun mesure aujourd'hui les effets d'une pandémie qui nous a tous fragilisés et qui semble ne pas vouloir lâcher prise aussi rapidement que nous le souhaiterions.

À cette crise sanitaire est venu s'ajouter le conflit dans l'Est de l'Europe, dont les répercussions sont conséquentes pour l'économie de notre pays, pour celle de notre région, pour les entreprises qui travaillent à nos côtés et pour le pouvoir d'achat des habitants des communes du Bassin minier.

Et pourtant nous avons tous résisté, bailleurs, entreprises et communes du Bassin minier, pour faire face à l'adversité.

Maisons & Cités est particulièrement attentif aux répercussions de cette crise inédite sur les conditions de vie de ses clients et a pris sans tarder les mesures qui s'imposaient pour y répondre au mieux. Les chantiers de construction, de réhabilitation et d'entretien se poursuivent et les équipes de Maisons & Cités multiplient leurs efforts pour répondre au mieux aux attentes des clients, ayants droit comme locataires.

Chaque collaborateur de Maisons & Cités reste, quoi qu'il arrive, vigilant au bien-être des clients.

Frédéric CHEREAU

Président de Maisons & Cités



MISSIONS

NOTRE SOCLE STRATEGIQUE

NOTRE IDENTITÉ

Nous sommes la 1ère entreprise d'habitat social des Hauts de France, fière des valeurs de son territoire et déterminée à mettre en œuvre des solutions innovantes répondant aux besoins d'aujourd'hui et de demain.

NOTRE MISSION

Offrir à tous et dans tous nos territoires le bien vivre chez soi et le bien vivre ensemble.

NOTRE CŒUR DE METIER

Imaginer, bâtir, gérer avec nos partenaires, l'habitat et les services pour tous, à toutes les étapes de la vie.

NOTRE AMBITION

Être demain l'acteur de référence de l'habitat en Hauts-de-France, innovant et responsable qui :

- ♦ vise l'excellence de la relation client ;
- ♦ participe au développement des territoires ;
- ♦ favorise l'épanouissement de ses collaborateurs.

NOTRE PROJET STRATÉGIQUE

L'année 2021 a été une année de transition au cours de laquelle nous avons terminé notre projet stratégique Créacités, engagé en 2017 et démarré une nouvelle démarche vision, afin de mettre à jour nos orientations stratégiques. Pour y parvenir, nous avons réalisé collectivement un bilan de ce qui a été réalisé ces dernières années et intégré les impacts de la crise traversée ainsi que les enjeux du monde de demain.

Nous avons mené une démarche intitulée « Créacités, ensemble imaginons la suite ». Cette démarche a été l'occasion de :

- ♦ penser notre rôle et notre mission au-delà du fait de louer un logement ;
- ♦ travailler sur notre capacité à innover ;
- ♦ proposer des solutions permettant de transformer le cadre de vie des habitants ;
- ♦ travailler sur notre performance vis-à-vis de l'ensemble de nos parties prenantes.

Chacune d'entre elles a été menée de manière participative, en associant les collaborateurs et les parties prenantes de l'entreprise. Ainsi les parties prenantes ont été associées au bilan participatif et les collaborateurs ont contribué à l'ensemble de la démarche, du bilan jusqu'à la proposition de chantiers pour ce nouveau projet.

2021 DE CRÉACITÉS À energiC 2025

3 AXES STRATÉGIQUES AU SERVICE DE L'EXCELLENCE CLIENT



11 CHANTIERS PRIORITAIRES POUR ATTEINDRE NOTRE NOUVELLE AMBITION

Climat :

- ◆ accroître la performance environnementale de nos logements ;
- ◆ améliorer l'impact environnemental de notre entreprise.

Clients et territoires :

- ◆ renforcer l'impact territorial et la visibilité de Maisons & Cités à travers

ses projets de territoire ;

- ◆ développer l'offre de logements et d'hébergement de demain ;
- ◆ développer l'innovation sociale au bénéfice des habitants ;
- ◆ moderniser la relation client par la digitalisation des services ;
- ◆ développer l'écoute de nos clients et partenaires ;
- ◆ proposer de nouveaux services répondant aux besoins de nos clients.

Collaborateurs :

- ◆ encourager et accompagner la prise d'initiative des collaborateurs
- Simplifier le quotidien des collaborateurs ;
- ◆ accompagner les parcours professionnels des collaborateurs.

ORGANISATION :

Le groupe Maisons & Cités s'est constitué en 2002 avec la création de l'Épinorpa et le rachat de la SAS Soginorpa, société créée en 1986 par Charbonnages de France, ayant en charge la gestion des logements miniers. L'acquisition d'une coopérative HLM devenue depuis Maisons & Cités Accession, a ensuite permis d'engager une activité de construction et ainsi d'élargir l'offre de logements.

L'établissement public Epinorpa est rattaché à la Région Hauts-de-France, et il est l'actionnaire de référence de Maisons & Cités (SA d'HLM).

Depuis juillet 2018, CDC Habitat est devenu actionnaire de Maisons & Cités à hauteur de 34%.

Pour préparer les travaux des réunions des conseils d'administration de Maisons & Cités, et assurer un suivi de la mise en œuvre des poli-

tiques décidées, les administrateurs se réunissent régulièrement en commissions.

Ces commissions thématiques concernent les finances et l'évaluation, l'immobilier, la gestion locative et les relations avec l'Agence Nationale pour la Garantie des Droits des Mineurs (ANGDM).

Maisons & Cités Accession, coopérative HLM, est une filiale de Maisons & Cités SA d'HLM.



La relation clientèle est organisée autour de cinq territoires et quatorze antennes de proximité sur les départements du Nord et du Pas-de-Calais

ÉLÉMENTS FINANCIERS :

LES RÉSULTATS FINANCIERS

LE CHIFFRE D'AFFAIRES COMBINÉ

Le chiffre d'affaires combiné est de 315,1 M€ contre 309,5 M€ en 2020, soit une augmentation de 1,8 %. Le chiffre d'affaires locatif est en augmentation

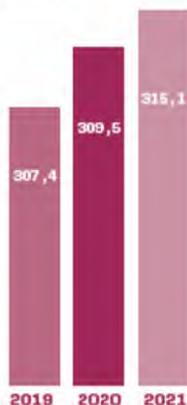
(variation de 3,6 M€). Le chiffre d'affaires accession a augmenté de 2 M€.

LE BÉNÉFICE COMBINÉ

Le bénéfice combiné affiche un résultat de 24,7 M€ contre 34,9 M€ en 2020. Le résultat de l'exercice 2021 a

été impacté par des charges de l'exercice 2020 reportées sous les effets de la crise sanitaire. En 2021, le groupe a continué ses actions de mises aux normes thermiques de ses logements, d'adaptation et de sécurisation de son parc locatif.

Le chiffre d'affaires combiné en millions d'euros



Le compte de résultat combiné de Maisons & Cités et Maisons & Cités Accession

En millions d'euros	2019	2020	2021
Excédent brut d'exploitation	150	162	154
Résultat d'exploitation	14,9	27,5	21,2
Résultat financier	-24,7	-22,3	-21,5
Résultat exceptionnel	23,1	29,6	25
Impôts	-	-	-
Résultat net de l'exercice	13,3	34,9	24,7
Autofinancement net HLM	38,2	61,9	65,8

L'INVESTISSEMENT CONSOLIDÉ EN 2021

En 2021, les investissements ont été de 228,4 M€ contre 168,3 M€ en 2020, en augmentation de 60 M€.

Cette augmentation est principalement due à l'augmentation du nombre de logements en cours de réhabilitation.

L'ENDETTEMENT DU GROUPE AU 31/12/2021

La trésorerie de Maisons & Cités est stable au 31/12/2021. Le ratio du service de la dette (part de la charge financière annuelle en pourcentage des loyers) est de 36,5 % contre 39 % en 2020.

L'excédent brut d'exploitation représente 52,7 % des produits locatifs nets contre 56,1 % en 2020. Son ratio d'autofinancement net (tel que défini dans l'article R 423-70) est de 21,82 % en 2021 contre 23,17 % en 2020.



TRAVAUX ET CHANTIERS EN COURS :

L'insertion par l'activité économique

Maisons & Cités a poursuivi en 2021 son action en matière d'insertion avec les entreprises titulaires de marchés de travaux et travaillé en lien étroit avec les structures « facilitatrices » de clauses d'insertion, soutenues par le Département. Elle bénéficie aussi de l'assistance à maîtrise d'ouvrage d'insertion déployée depuis plusieurs années par le Département,

au service de la réussite des clauses d'insertion dans les marchés de travaux de rénovation conclus dans le cadre de l'ERBM. La politique menée par Maisons & Cités en matière d'insertion par l'activité économique repose sur 3 axes :

- ◆ la généralisation de la clause d'insertion à l'ensemble des marchés travaux, quel qu'en soit le montant. En 2021, 265 982 heures d'insertion ont été réalisées ;

- ◆ le développement des marchés réservés au profit des structures d'insertion par l'activité économique et des ESAT ;

- ◆ le développement des chantiers écoles et chantiers d'insertion sur des logements en amélioration de l'habitat isolée (AHI) ou en remise en état des logements libérés (RELL), depuis 2018 dans le cadre de la politique de la Ville (TFPB) et aujourd'hui dans le cadre de l'ERBM.

La clause d'insertion sous Auxialis

Auxialis est un outil créé par les bailleurs qui permet une vision de l'ensemble des marchés et des heures d'insertion générées. Il est tout d'abord destiné à créer les conditions de parcours longs et qualifiants pour les demandeurs d'emploi du bassin minier. Il permet notamment de procéder à un suivi des obligations contractuelles des entreprises et aussi d'éditer des bilans par territoire, par EPCI, ou par opération. Pour les entre-

prises, il est un outil d'enregistrement et de suivi des contrats des salariés en insertion et un moyen de mutualiser les heures d'insertion.

Chantiers ERBM et insertion

Des conventions permettent aux associations d'insertion de participer à leur rythme à la réhabilitation de nos logements. Au total, à ce jour, près de 138 personnes en insertion (jeunes ou bénéficiaires du RSA) ont ainsi la possibilité de se former et d'être accompa-

gnés socialement pour trouver ou retrouver progressivement le chemin de l'emploi.

Chantiers écoles et chantiers d'insertions

Des conventions régulières sont conclues entre Maisons & Cités et les Ateliers chantiers d'insertion. Elles concernent la réhabilitation et la remise en état de logements vides et génèrent une cinquantaine de CDDI.

Lens : Rencontre pour l'emploi juin 2021

Le 17 juin, au centre Vachala à Lens, avait lieu un atelier pratique des métiers du second œuvre du bâtiment pour détecter les profils en clause d'insertion. Cette action, mise en place à l'initiative du Département du Pas-de-Calais, était organisée par le PLIE en relation avec Maisons & Cités, la ville de Lens et les partenaires de l'emploi. Les candidats avaient l'occasion de démontrer leurs com-

pétences dans différents domaines face à des représentants d'entreprises à la recherche de main d'oeuvre. Des box spécialisés étaient installés pour cette occasion, avec tout le matériel nécessaire mis à leur disposition.

L'action engagée à Lens doit déboucher sur des contrats mis en place dans le cadre des clauses d'insertion lesquelles, sur le chantier de la cité 4 de Lens, représentent 5 590 heures.



Accompagnement social des locataires

Maisons & Cités met en œuvre des mesures d'accompagnement social de ses locataires en situation de fragilités et s'inscrit pour cela dans le cadre des politiques départementales (ex : prévention des expulsions, FSL, le Logement d'abord). Une attention particulière est par ailleurs portée au développement d'une offre permettant de répondre aux besoins des jeunes et des personnes âgées.

Personnes âgées et dépendance

Un partenariat a été engagé en 2021 avec le groupe AHNAC pour la restructuration de 2 EHPAD : l'EHPAD Delaby à Liévin et l'EHPAD Cuvellier à Noyelles-sous-Lens.

EHPAD et résidence Autonomie d'Auberchicourt

Les autorisations d'urbanisme et les financements spécifiques ont été obtenus pour l'EHPAD et la résidence Autonomie d'Auberchicourt. À noter que, pour cette réalisation, Maisons &

Cités compte parmi les lauréats de l'Appel à projets 2021 Résidences Autonomie de la CARSAT, et a obtenu à ce titre une subvention 200 000€.

Reconnaissance

Maisons & Cités est retenu parmi les projets d'EHPAD accompagnés financièrement par l'Agence régionale de la santé Hauts-de-France. La subvention obtenue est de 2 000 000 € au titre du Plan d'aide à l'investissement 2021 pour l'opération d'Auberchicourt.

Création d'une société foncière de redynamisation

Maisons & Cités et la Banque des territoires se sont associés pour créer Fonsalia. Il s'agit d'une société foncière de redynamisation. Son rôle sera de contribuer à la réhabilitation et à la commercialisation de locaux vacants situés principalement dans les centres-villes des communes du Bassin minier.

Fonsalia s'inscrit dans une démarche de redynamisation du territoire, tandis que Maisons & Cités entend renforcer

son rôle d'aménageur au service de l'attractivité du territoire.

Concrètement, Fonsalia investira dans le portage immobilier de locaux commerciaux en achetant des biens pour les réhabiliter et les proposer à la location ou à la vente. Fonsalia va ainsi permettre de redynamiser les centres-villes en transformant par exemple des locaux vides en commerces attractifs. Maisons & Cités est actionnaire à hauteur de 70 % du capital, et la Banque des territoires à hauteur de 30 %.



265 982

HEURES
D'INSERTION

Patrimoine total

64 367

logements à fin 2021



779

salarié(e)s

(équivalent temps plein
en CDI et CDD)



3 958

ATTRIBUTIONS

326,8 M€

investis
dans le patrimoine,

dont **228,4 M€**
de travaux de maintenance
ou réhabilitation
dans le parc ancien

307 M€

chiffre d'affaires issu
des logements locatifs
(loyers et charges)



40,6 %

DES LOGEMENTS SITUÉS
EN QUARTIER PRIORITAIRE
POLITIQUE DE LA VILLE

4,2%

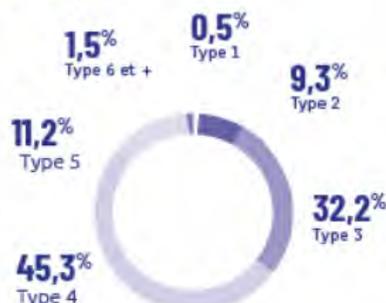
DU PARC
EN HABITAT
COLLECTIF

Répartition des logements locatifs

par catégorie



par type



31,9%

DE TITULAIRES DE BAIL
DE PLUS DE 65 ANS

45,6%

DE MÉNAGES LOCATAIRES
RECEVANT DES AIDES
AU LOGEMENT

PERSPECTIVES 2022 :



Jean-François Campion,
Directeur général



Arrivé en 2018 au sein de Maisons & Cités en qualité de directeur général délégué, Jean-François Campion a été nommé directeur général en octobre 2021 et succède ainsi à Dominique Soyer.

Vous avez été nommé Directeur général en octobre 2021, quelles sont vos ambitions pour Maisons & Cités ?

Tout d'abord, je souhaite à nouveau remercier les actionnaires et l'ensemble du conseil d'administration pour la confiance qu'ils m'ont accordée en me nommant Directeur général. J'ai également une pensée pour Dominique Soyer avec qui nous avons entamé une transformation importante de l'entreprise. Sur le plan des ambitions, nous n'en manquons pas. Nous les avons notamment formalisées à travers la mise à jour de notre projet stratégique dans un processus de co-construction avec l'ensemble de nos parties prenantes. Nos ambitions portent sur trois axes : les territoires, les collaborateurs et le climat. Elles se traduisent en 11 chantiers qui forment

une feuille de route structurée et ambitieuse d'ici à 2025. Nous savons ce que nous avons à faire pour être à la hauteur des attentes de nos clients, de nos partenaires, du territoire, et de ses habitants.

Vous le disiez, l'implication des parties prenantes dans ce projet a été forte...

En effet, nous sortons de notre précédent projet stratégique qui a permis à l'entreprise de faire un bond en matière d'organisation, d'être plus efficace, plus lisible et par exemple de supporter la montée en charge des programmes liés à l'Engagement pour le Renouveau du Bassin Minier mais aussi de limiter l'impact lié à la crise sanitaire. Lors de la formalisation du projet précédent, nous avons développé une démarche participative interne très poussée. Pour ce nouveau projet, nous avons continué d'y impliquer les collaborateurs, en renforçant considérablement la participation de nos parties prenantes externes. Notre maturité nous permet cela

aujourd'hui, et cela a été très apprécié de nos partenaires.

La dimension climatique est également très présente...

Il était impératif d'intégrer cette question centrale. Nous avons toujours considéré que nous avons un rôle à jouer. C'est une volonté forte des dirigeants de l'entreprise mais c'est aussi une dynamique que les collaborateurs et nos partenaires ont soulignée tout long du processus de formalisation du projet stratégique. Enfin, plus que jamais la question du désordre climatique impactera nos modes de vie et ceux de nos habitants. Cette question est fondamentale et nous prendrons notre part.

GLOSSAIRE :

Afin d'éclairer la lecture des éléments financiers de la structure présentée, le glossaire suivant est mis à votre disposition.

Besoin en fonds de roulement (BFR) : Ce ratio représente le montant que la structure doit financer afin de couvrir le besoin résultant des décalages des flux de trésorerie correspondant aux décaissements (dépenses) et aux encaissements (recettes) liés à son activité. Il est obtenu par la différence entre les actifs circulants (stocks, créances clients et autres tiers) et les dettes exigibles (fournisseurs, État, organismes sociaux, dettes court terme).

Capacité d'autofinancement (CAF) : Elle représente le montant de la trésorerie potentielle générée par les activités de la structure. Elle correspond à l'Excédent brut d'exploitation (EBE) augmenté des produits encaissables (entrées de trésorerie) et déduction faite des charges décaissables (sorties de trésorerie). Une CAF structurellement négative constitue un risque de défaillance et une mise en cessation de paiement de la structure.

Durée apparente de la dette : Cet indicateur de solvabilité mesure la capacité de désendettement de la structure. Ce ratio indique le nombre d'années nécessaire au remboursement de l'intégralité des emprunts et des dettes financières, en supposant que la structure y consacre toutes ses ressources disponibles. Ce ratio doit être comparé à la durée moyenne de vie des emprunts. Il est généralement admis qu'un ratio de désendettement de 10 à 12 ans est convenable, et qu'au-delà de 15 ans la situation économique et financière de la structure doit faire l'objet d'un suivi adapté au regard de ses activités.

Excédent brut d'exploitation (EBE) : Il mesure la ressource dégagée au cours d'une période par les activités de la structure d'exploitation, après paiement des charges de personnel des autres impôts sur la production, augmentée des subventions d'exploitation mais avant les dotations aux amortissements. Cet indicateur donne une vision objective de la rentabilité des activités de la structure et de son exploitation courante, sans prendre en compte sa politique d'investissement ni sa gestion financière. Cet indicateur doit être et demeurer positif à court et moyen terme.

Fonds de roulement (FDR) : Ce ratio correspond à l'excédent de capitaux permanents (capitaux propres augmentés des dettes long terme), par rapport aux emplois durables (immobilisations essentiellement), utilisé pour financer une partie des actifs circulants. Cet indicateur représente la valeur de la ressource durable disponible.

Indépendance financière (autonomie financière / poids de la dette) : Indicateur utilisé par l'analyse financière pour déterminer le niveau de dépendance de la structure vis-à-vis des financements extérieurs, notamment les emprunts bancaires. Plus ce ratio est élevé, plus la structure est dépendante des banques.

Ratio d'activité : Il mesure l'évolution du chiffre d'affaires de la structure d'une année par rapport à l'année précédente. Une valeur positive exprime un accroissement du chiffre d'affaires, tandis qu'une valeur négative en exprime la contraction.

Rentabilité des capitaux propres : Ce ratio parfois appelé ROE (Return On Equity) ou rentabilité financière ou rentabilité des fonds propres. Il représente la rentabilité des fonds investis par les membres, et mesure la capacité de la structure à générer des profits.

Résultat d'exploitation : Il représente les gains de la structure à travers l'exploitation habituelle de ses facteurs de production (incluant la totalité des moyens humains et matériels concourant à la réalisation des activités de la structure) avant déduction des éléments financiers et exceptionnels. Un résultat d'exploitation structurellement déficitaire présente un risque de défaillance à court ou moyen terme.

Résultat de l'exercice : Il est égal à la différence, entre d'une part le total des produits et, d'autre part le total des charges de l'année. Lorsque le résultat de l'exercice est positif, on parle d'excédent ou de bénéfice. Lorsqu'il est négatif, on parle de déficit ou de perte.

Taux de rentabilité net : Le taux de rentabilité net, exprimé en pourcentage, mesure la rentabilité de la structure en fonction de son chiffre d'affaires. Il met en évidence la profitabilité des activités. Le taux de rentabilité net est calculé en divisant le résultat de l'exercice par le chiffre d'affaires. Un taux usuel se situe entre 2% et 10%. Un taux négatif marque l'absence de résultat, tandis qu'un taux supérieur à 50% indique la présence d'autres ressources telles que des dotations ou des subventions.

Trésorerie en jours d'exploitation : Cet indicateur financier mesure la capacité de couverture des charges annuelles décaissables (dépenses payées au cours de l'exercice). Il indique le nombre de jours de trésorerie disponible servant à couvrir les charges décaissables. La couverture de 30 à 45 jours de charges décaissables est un standard. En deçà, la structure présente un risque de règlement des dettes, dans un délai convenable. Un ratio trop élevé témoigne d'un confort de trésorerie.

Valeur ajoutée : Elle correspond à la différence entre la valeur des produits (le chiffre d'affaires) et la valeur des achats faits pour exercer l'activité (marchandises, consommations intermédiaires : matières premières, services...). Il y a création de « valeur » lorsque la valeur du produit obtenu est plus élevée que la somme des valeurs des consommations intermédiaires : la différence entre le prix de vente de son produit et la valeur totale des biens et services qu'elle a achetés et qui sont contenus dans ce produit (après transformation) représente la valeur ajoutée.

MAISONS & CITÉS

FICHE D'IDENTITÉ

- ◆ **Forme juridique** : Société Anonyme HLM, détenue à 64,34% par EPINOR-PA, 34% par Adestia, 1,66% autres
- ◆ **Siège social** : 167 rue des Foulons 59500 Douai
- ◆ **Capital social** : 679 668 661 €
- ◆ **Date de clôture** : 31/12
- ◆ **Siret** : 334 654 035
- ◆ **Effectif moyen** : 832
- ◆ **Président** : Frédéric Chéreau
- ◆ **Directeur général** : Jean-François Campion

Mission / Cœur de métier :

M&C a pour mission la location, la construction, l'acquisition, l'amélioration, l'aménagement, la réparation et la gestion des habitations collectives ou individuelles.

La gestion d'immeubles appartenant à d'autres organismes HLM, à l'Etat, aux collectivités territoriales, à une SEM de construction, à des organismes à but non lucratif.

L'accompagnement social de ses locataires.

LIENS AVEC LE DÉPARTEMENT

Niveau de représentation du Département

Aucune participation au capital de M&C.

Représentants du Département dans la structure :

Pas de représentant au Conseil d'Administration de M&C.

Représentation au Conseil d'Administration de l'EPINORPA (actionnaire de référence de M&C) : Laurent DUPORGE, Daniel MACIEJASZ, Jean-Marc TELLIER, et Jean-Pascal SCALONE.

Contribution financière du Département :

Aucune contribution directe.

Garantie d'emprunts : 197 101 729 € (M&C) et 4 785 006 € (M&C accession) au 31/12/2021.

ACTIVITÉS

CHIFFRES CLÉS

- ◆ Patrimoine géré : 64367 logements dont 16% occupé par des ayants droits ; 40,6% des logements situés en quartier prioritaire politique de la ville.
- ◆ Construction / réhabilitation : 584 logements livrés ou acquis / 1500 logements réhabilités et 2 893 Ordres de services lancés (ERBM & droit commun) ; 265 982 heures d'insertion.
- ◆ Cession : 249 logements - Démolition : 226 logements.

- ◆ Interventions :
 - 3 958 attributions de logements ;
 - 45,6 % de ménages locataires recevant des aides au logement.
- ◆ Implantation : 5 agences territoriales et 14 antennes de proximité.
- ◆ Relogement dans le cadre du FSL : 245 dont 102 familles prioritaires dans le Département.

PRINCIPAUX ÉVÈNEMENTS

- ◆ Engagement de M&C sur son plan à moyen terme 2021-2030 ;
- ◆ Acquisition en décembre 2021 de l'intégralité des parts sociales de la SAEM Drocourt (228 logements).

ENJEUX ET PERSPECTIVES

- ◆ Dans le cadre du pacte d'actionnaires conclu le 14 juin 2018, la société Adestia (du Groupe CDC Habitat) a souscrit 34% du capital de Maisons et Cités pour 150 millions d'euros, incluant une option d'achat complémentaire de 26% du capital qui pourrait s'exercer au cours du 2nd trimestre 2022. Des négociations sont en cours entre Epinorpa et le groupe CDC Habitat.

COMPTES EN EUROS

BILAN 2021

Actif immobilisé : 2 620 603 908 €	Capitaux propres : 1 257 173 115 €
Actif circulant (hors trésorerie) : 102 873 261 €	Total des dettes : 1 891 672 813 €
Trésorerie nette : 314 142 160 €	Total bilan : 3 167 238 421 €

COMPTE DE RÉSULTAT 2021 (source SIG HLM)

Chiffre d'affaires : 298 890 333 €
Valeur ajoutée : 65 903 443 €
Excédent brut d'exploitation : 7 195 314 €
Résultat d'exploitation : 11 971 199 €

RATIOS 2021

Indépendance financière (poids de la dette) : 57 %	Résultat financier : -1 170 818 €
Durée apparente de la dette : 11,6 ans	Résultat exceptionnel : 13 871 338 €
Rentabilité des capitaux propres : 2%	Résultat de l'exercice : 24 671 718 €
Taux de rentabilité net : 8,3%	Autofinancement net HLM : 65 690 744 €
Ratio d'activité : +0,6%	Total des produits : 381 985 067 €
Trésorerie en jours d'exploitation : 363 jours	Financement du Département (€ & %) : 0 euros
Fonds de roulement : 364 296 349 €	
Besoin en fonds de roulement : 50 154 189 €	

Date de mise à jour des données : 19/07/2022



62 Pas·de·Calais
Mon Département

pasdecalais.fr •    



Pas-de-Calais
Mon Département

**RAPPORT D'ACTIVITÉ
DES ÉTABLISSEMENTS PUBLICS
ET ORGANISMES ASSOCIÉS
(EPOA)
- MDPH -**

**MAISON DÉPARTEMENTALE
DES PERSONNES HANDICAPÉES**

**ANNÉE
2021**





Éditorial du Président du Conseil départemental du Pas-de-Calais

Au service des territoires et de ses habitants, le Département et les Etablissements Publics et Organismes Associés (EPOA) se mobilisent quotidiennement afin de mettre en œuvre un service public de qualité auprès des usagers dans une volonté de proximité et de développement des territoires.

Cela se traduit d'abord par un budget global d'1,79 milliard en 2021 qui conforte la présence des services publics sur l'ensemble du territoire en maintenant les politiques publiques départementales, obligatoires et volontaristes.

Cela se traduit également dans un dialogue permanent avec l'ensemble des partenaires, au niveau départemental et dans les territoires.

La présentation du rapport d'activité des EPOA est l'occasion de valoriser et de saluer les actions qu'ils mènent tout au long de l'année,

En 2021, l'ensemble des Etablissements Publics et Organismes Associés ont encore été particulièrement impactés par la crise sanitaire et ses nombreuses conséquences, chacun dans leur domaine, qu'il s'agisse d'action sanitaire, médico-sociale, de culture, de sport, de tourisme...

Pour autant, par leur professionnalisme et leur engagement, et grâce au soutien actif du Département, ces EPOA ont su s'adapter, pour pallier les difficultés et accompagner au mieux les populations au quotidien, dans une relation de proximité et de solidarité maintenue auprès de nos concitoyens.

Tout au long de cette période difficile, les EPOA et le Département ont démontré combien les liens de collaboration étroits et constants sont une condition essentielle d'une action publique locale efficace et agile, plus que jamais nécessaire dans les périodes d'incertitude.

Ces liens partenariaux étroits seront des points d'appui essentiels pour une pleine implication des EPOA dans la démarche d'élaboration du nouveau projet de mandat en 2022. « Construisons ensemble notre Pas-de-Calais ».

Jean-Claude LEROY

Président du Conseil départemental du Pas-de-Calais



Éditorial

De la Présidente de la MDPH

2021 en quelques mots.

Créée en 2006, la Maison Départementale des Personnes Handicapées connaît une augmentation constante du nombre de ses bénéficiaires qui traduit le succès de cette jeune institution : elle est perçue comme un moyen d'obtenir une aide ou un accompagnement pertinent pour faire face à une situation de handicap dont la reconnaissance est de moins en moins vécue comme stigmatisante. Cette évolution concerne tous les domaines dans lesquels le handicap nécessite une compensation ou un accompagnement : scolarité, travail, vie quotidienne.

La MDPH a maintenu l'essentiel de l'exercice de ses missions tout au long de la crise sanitaire. Ceci a été rendu possible par la forte adaptation des personnels et l'organisation au nouveau contexte. Mais aussi par une gestion des dossiers intégralement numérisée qui a permis un basculement rapide et généralisé en télétravail, sans dégradation de la performance.

Afin d'assurer pleinement ses missions dans un contexte de croissance continue de la demande, la MDPH est incitée à moderniser régulièrement son organisation, ses procédures et ses outils. Malgré les contraintes liées au contexte sanitaire, elle a poursuivi ses efforts en ce sens. Elle a continué d'améliorer le délai de traitement des demandes qui lui sont adressées ainsi que le taux de réponses aux sollicitations téléphoniques ou électroniques. Elle a poursuivi la mise en œuvre du nouveau système d'information harmonisé pour lequel elle joue maintenant un rôle de pilote et de référent au plan national. Elle a lancé une « démarche qualité » dont la première phase d'autodiagnostic a été menée en 2021.

Le rapport d'activité reflète les efforts conjugués des équipes qui composent la MDPH et l'engagement des acteurs institutionnels (État, ARS, Département) et des partenaires (associations, établissements et services) pour répondre, à ses côtés, aux besoins des usagers. Chacun à sa place contribue à servir avec efficacité les ambitions de la loi de 2005.

MISSIONS :

Créée le 1er janvier 2006, la MDPH est un guichet unique à l'usage de toutes les personnes en situation de handicap, pour :

- l'accès aux droits et aux prestations ;
- l'accès à la formation et à l'emploi, et l'orientation vers des établissements et services adaptés ;
- faciliter les démarches des personnes.

UNE FONCTION DE GUICHET UNIQUE QUI S'EXERCE A TRAVERS 8 MISSIONS

- ◆ l'information ;
- ◆ l'accueil et l'écoute ;
- ◆ l'aide à la formulation du projet de vie ;
- ◆ l'évaluation des besoins de la personne en situation de handicap, selon ses capacités personnelles et son environnement ;
- ◆ l'élaboration du plan personnalisé de compensation ;
- ◆ les décisions de la Commission des Droits et de l'Autonomie quant aux prestations possibles ;
- ◆ l'aide à la mise en œuvre des décisions ;
- ◆ la conciliation et la médiation.

MAIS LA MDPH, C'EST AUSSI ...

- ◆ La coordination, dans le cadre du GIP, de l'action des acteurs institutionnels (État, ARS, Département) compétents dans le champ du handicap ;

◆ la coopération permanente avec les organismes spécialisés : AGEFIPH, Cap-emploi, Pôle Emploi, organismes de protection sociale, services du Département, santé scolaire, services de la médecine du travail, établissements et services médico-sociaux, CCAS ou CIAS... ;

◆ le partenariat avec les professionnels du champ médico-social, de l'éducation, du monde du travail... ;

◆ la place faite aux associations, à travers leur présence dans les instances décisionnelles de la MDPH.

En revanche, les MDPH ne sont pas en responsabilité des volets de la loi de 2005 relatifs à l'accessibilité de la voirie, des transports, des équipements publics.

La loi n'a pas non plus modifié la répartition des compétences : le guichet unique ne se substitue pas aux dispositifs de droit commun préexistants (scolarité, logement, formation/emploi, accès aux soins...). La responsabilité de la mise en œuvre

des décisions prises par la MDPH relève de la compétence :

- ◆ du Département pour la Prestation de Compensation du Handicap (PCH) et le financement des établissements et services au titre de l'aide sociale ;
- ◆ de l'Education Nationale pour la scolarisation ;
- ◆ de l'Agence Régionale de Santé pour le financement des dispositifs médico-sociaux au titre de l'assurance maladie ;
- ◆ de la Caisse d'Allocations Familiales et de la Mutualité Sociale Agricole pour le paiement des prestations financières : Allocation aux Adultes Handicapés (AAH) et Allocation d'Éducation de l'Enfant Handicapé (AEEH).

Le rôle de la MDPH est également, à partir du suivi des situations individuelles, de faire remonter aux autorités compétentes les besoins collectifs non couverts.

Le législateur a choisi d'organiser les MDPH sous forme de Groupement d'Intérêt Public (GIP) réunissant l'État, les organismes de protection sociale, les associations, ainsi que le Département, qui en assure la tutelle administrative et financière.

LES ORGANES DE DÉCISION DE LA MDPH

Organisme juridiquement autonome, la MDPH est administrée par une commission exécutive de 24 membres :

- ◆ 12 représentants du Département ;
- ◆ 6 représentants des associations de personnes handicapées ;
- ◆ 3 représentants de l'État ;
- ◆ 1 représentant de l'Agence Régionale de Santé (ARS) ;
- ◆ 2 représentants des organismes de protection sociale (CPAM et CAF).

Le Président du Conseil départemental préside la commission exécutive et nomme le directeur de la MDPH.

UNE COMMISSION DES DROITS ET DE L'AUTONOMIE DES PERSONNES HANDICAPÉES (CDAPH)

Elle est instituée au sein de chaque MDPH pour statuer sur les demandes des personnes handicapées.

Elle comporte 23 membres :

- ◆ 4 représentants du Département ;
- ◆ 4 représentants de l'État et de l'ARS ;
- ◆ 2 représentants des organismes de protection sociale ;
- ◆ 2 représentants des organisations syndicales ;
- ◆ 1 représentant des associations de parents d'élèves ;
- ◆ 7 représentants des associations de personnes handicapées ;
- ◆ 1 membre désigné par le Conseil Départemental Consultatif pour l'Autonomie ;
- ◆ 2 représentants des organismes ges-

tionnaires d'établissement ou de service, à titre consultatif.

Les décisions de la CDAPH s'imposent aux organismes chargés de les mettre en œuvre (État, assurance-maladie, Département). Un Fonds Départemental de Compensation du Handicap est alimenté par les Caisses Primaires d'Assurance Maladie, la Mutualité Sociale Agricole, l'État et le Département. Il accorde des aides financières pour réduire le reste à charge des bénéficiaires de la Prestation de Compensation du Handicap (PCH) en matière d'aides techniques, d'aménagement du domicile et du véhicule. Il peut, sous certaines conditions, intervenir pour des personnes ne pouvant bénéficier de la PCH. Les décisions d'attribution sont prises par les contributeurs, réunis en comité de gestion.

ORGANISATION :

ACCUEIL/INFORMATION/ ORIENTATION/AIDE A LA FORMULATION DES PROJETS DE VIE : UNE ANTENNE PAR TERRITOIRE

Afin de remplir pleinement son rôle de guichet unique, le Département a souhaité que la MDPH soit à la fois clairement identifiée autour d'un site central et accessible sur l'ensemble du territoire départemental.

Outre la création de locaux indépendants à ARRAS, le choix a été fait de créer une antenne de la MDPH dans chacune des 9 Maisons du Département Solidarité du Département.

Ce choix vise à démultiplier les possibilités d'accueil, pour favoriser des réponses de proximité et pour une meilleure capacité de traitement des situations.

L'ÉVALUATION : L'APPUI SUR LES ÉQUIPES MÉDICO-SOCIALES DE L'APA POUR LE TRAITEMENT DE LA PCH

Composées d'infirmiers, d'ergothérapeutes, d'assistants sociaux, de rédacteurs médico-sociaux et de médecins, les équipes médico-sociales en charge de l'APA sont présentes sur

chaque territoire pour évaluer les besoins des personnes âgées dépendantes. Avec la prestation de compensation du handicap, la loi du 11 février 2005 introduit une approche comparable des modalités d'évaluation des besoins (visite à domicile, réponse personnalisée), et fait en partie appel aux mêmes compétences, avec de surcroît, un objectif de rapprochement des politiques de soutien à la perte d'autonomie.

Dès lors, il était logique que soit recherchée une mutualisation des organisations et des moyens pour la gestion des 2 prestations.

POUR LES AUTRES DEMANDES : DES ÉQUIPES PLURIDISCIPLINAIRES SPÉCIALISÉES ET TERRITORIALISÉES

Dans la même logique, la MDPH a fait le choix d'étendre la territorialisation des évaluations aux autres demandes de prestation. Ainsi, sur chaque territoire, des équipes pluridisciplinaires d'évaluation réunissent les professionnels pertinents (de la MDPH, de l'Education Nationale, du service public de l'emploi, du secteur social, médico-social ou sanitaire)

pour étudier les situations qui lui sont soumises et rencontrer facilement les demandeurs.

Sont ainsi réunies régulièrement sur chaque territoire des Équipes Pluridisciplinaires d'Évaluation (EPE) selon la spécialisation suivante :

- ◆ EPE scolarisation ;
- ◆ EPE insertion professionnelle ;
- ◆ EPE vie quotidienne ;
- ◆ EPE 16 à 25 ans pour étudier les situations de transition vers l'âge adulte.

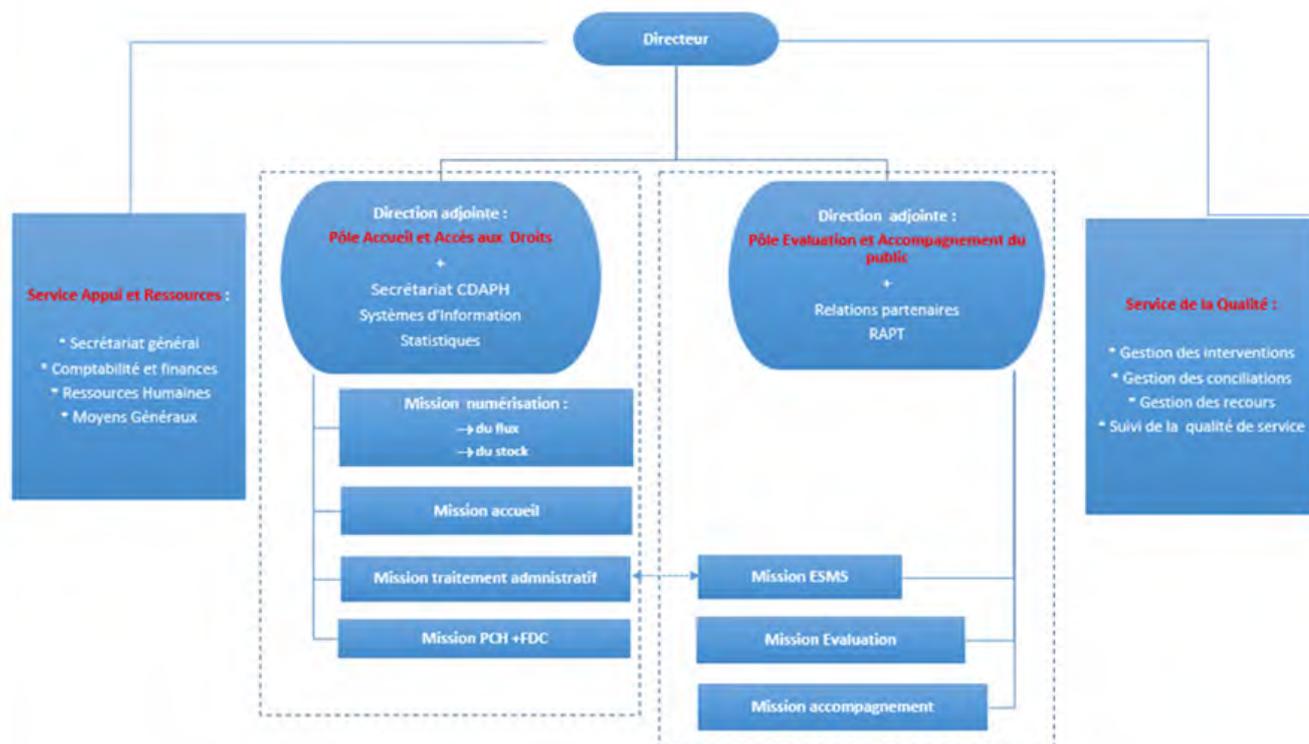
Il est cependant utile de préciser que 80% des demandes (les plus simples) sont évaluées sur pièces à la MDPH par des binômes spécialisés.

L'ATTRIBUTION DES DROITS : UNE CDAPH PAR TERRITOIRE

La CDAPH se réunit deux fois par mois à Arras pour statuer sur les demandes qui lui sont soumises.

Des commissions locales de la CDAPH sont organisées chaque mois sur les territoires. Elles reçoivent les usagers qui en font la demande ou qui y sont invités. Leur taille réduite permet d'accueillir et entendre l'usager dans de bonnes conditions.

ORGANIGRAMME MDPH 62



BILAN DES ACTIONS 2021

DES MOYENS HUMAINS ET FINANCIERS STABLES

L'essentiel des moyens humains de la MDPH est localisé à Arras (Parc d'activité des Bonnettes). La MDPH est également représentée sur les territoires par la présence d'un conseiller handicap au sein de chacune des 9 Maisons du Département Solidarité.

Les effectifs de la MDPH (au siège et sur les territoires) représentent 108,8 Équivalent Temps Plein (ETP) en 2021.

Ces agents connaissent des situations administratives variées :

- ◆ agents mis à disposition par les membres du GIP : 19 ETP ;
- ◆ agents contractuels : 84,3 ETP ;
- ◆ contrats aidés : 5,5 ETP.

Par ailleurs, les missions réalisées, par délégation, par le Département (accueil, évaluation PCH) mobilisent 22,5 ETP.

Les dépenses de fonctionnement de la MDPH se sont élevées à 4,9 M€ en 2021.

Ses recettes proviennent principalement des contributions de ses membres (30,7 % du Département et 25,8 % de l'État) et du financement national de la CNSA pour 43 %.

UNE FORTE AUGMENTATION DES DEMANDES APRÈS UNE ANNÉE DE BAISSÉ LIÉE A LA CRISE SANITAIRE

La MDPH a réceptionné 48 522 dossiers en 2021, chiffre en très forte augmentation (+19%) par rapport à 2020, année qui avait enregistré une baisse (-5%) liée à la crise sanitaire (difficultés de constitution des dossiers et mesures de reconduction exceptionnelle des droits). Le flux de l'année 2021 traduit donc un retour à la normale auquel s'ajoute un effet de rattrapage des demandes non déposées en 2020.

Les dossiers déposés par des personnes déjà connues de la MDPH représentent les trois quarts des demandes. Le nombre de primo-demandeurs était de 14 149 en 2021. Le taux d'accord s'établit à 76 % pour les demandes adultes et à 88 % pour les enfants.

DES DÉLAIS DE TRAITEMENT EN DIMINUTION CONSTANTE

Le délai moyen de traitement d'un dossier diminue régulièrement depuis 4 ans et s'établit à 3,2 mois en 2021.

UN NOMBRE DE BÉNÉFICIAIRES EN AUGMENTATION CONTINUE

Au 31 décembre 2021, 139 350 personnes bénéficient d'un ou de plusieurs droits ouverts auprès de la MDPH (soit 9,5 % de la population du Pas-de-Calais).

Le nombre de bénéficiaires a augmenté de 71 % depuis 2010.

LES RÉSULTATS ENCOURAGEANTS DE L'ENQUÊTE EN LIGNE DE LA SATISFACTION DES USAGERS DE LA MDPH

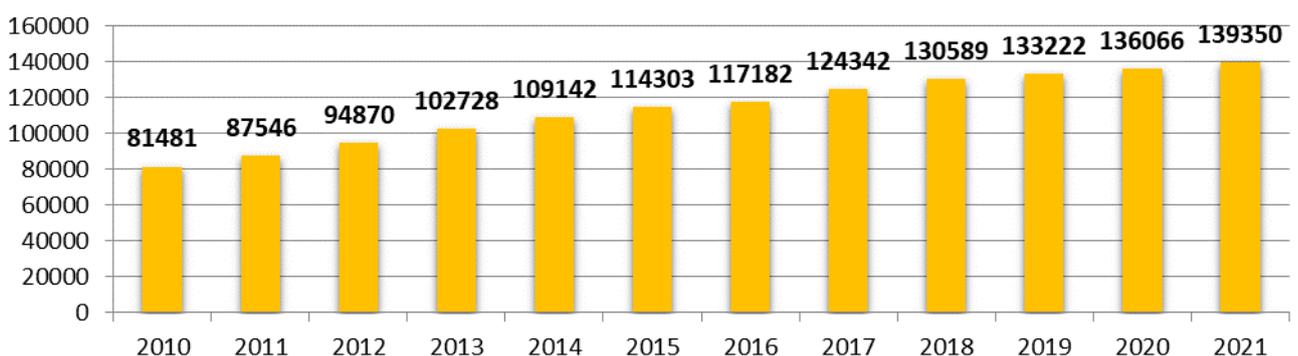
Depuis septembre 2018, tout usager de la MDPH a la possibilité d'exprimer en ligne un avis sur le service qu'elle rend.

En 2021, 379 personnes ont exprimé leur avis sur le service rendu par la MDPH du Pas-de-Calais :

Le taux de satisfaction global exprimé est de 69% :

- ◆ 56% sont satisfaits ;
- ◆ 26% moyennement satisfaits ;
- ◆ 18% pas satisfaits.

Evolution pluriannuelle du nombre de bénéficiaires ayant au moins une prestation MDPH de 2010 à 2021



- ⇒ **139 350** bénéficiaires d'au moins un droit ouvert par la CDAPH (9,2% de la population) ;
- ⇒ **48 522** dossiers de demandes reçus (dont 27 % concernant des enfants) ;
- ⇒ **3,2** mois : délai moyen de réponse aux demandes en 2021 ;
- ⇒ **136 821** décisions prononcées par la CDAPH en 2021 ;
- ⇒ **72 000** appels téléphoniques répondus et 39 500 mails traités sous 48 heures en 2021 ;
- ⇒ **108,8 Équivalent Temps Plein** dont 12 situés au sein des Maisons de l'Autonomie.

TRAVAUX ET CHANTIERS EN COURS :

CLAP DE FIN POUR LE CHANTIER DE NUMERISATION :

FIN OCTOBRE 2021, S'EST ACHEVÉE UNE AVENTURE DE 5 ANNÉES QUI A PERMIS A LA MDPH DE DÉMATÉRIALISER TOTALEMENT LES DOSSIERS HISTORIQUES DE SES BÉNÉFICIAIRES. UNE OPÉRATION UNIQUE DANS LA GALAXIE DES MDPH QUI, MONTÉE SOUS LA FORME D'UN CHANTIER D'INSERTION, A PERMIS A PLUSIEURS DIZAINES DE PERSONNES HABITANT LE BASSIN ARRAGEOIS DE BÉNÉFICIER D'UNE MISE EN EMPLOI.

Le choix d'internaliser le chantier de numérisation sous la forme d'un chantier d'insertion financé en grande partie par le Fonds Social Européen présentait de nombreux avantages :

- ◆ associer à l'effort de modernisation (numérisation) une dynamique d'insertion sociale (en réinsérant des publics bénéficiaires du RSA ou de la RQTH qui souhaitent renouer avec un emploi) ;
- ◆ garder la maîtrise sur le processus de numérisation et la qualité finale du service rendu ;
- ◆ limiter les coûts de l'opération pour la MDPH.

Installé dans un entrepôt de stockage localisé à Duisans, le chantier de numérisation des dossiers existants

(numérisation du stock) a démarré en Juin 2016, en même temps que le lancement de la dématérialisation des dossiers déposés par les usagers (numérisation du flux). L'enjeu étant de numériser les dossiers historiques au fil du dépôt d'un dossier de renouvellement par les usagers.

Avant la numérisation proprement dite, un tri méticuleux du contenu de chacun des dossiers historiques était nécessaire. La dernière étape du chantier a consisté en l'analyse des dossiers qui n'ont pas fait l'objet d'une demande de renouvellement durant ces 5 dernières années et la séparation des dossiers à archiver ou à détruire. Finalement, ce sont 122 000 dossiers qui auront été numérisés représentant plus de dix millions de pages.

Les agents ont été recrutés, tout d'abord par le biais de Contrats Uniques d'Insertion puis de Parcours Emploi Compétences, généralement d'une durée d'un an, reconductible pour certains qui n'avaient pas finalisé leur projet professionnel ou qui relevaient d'une RQTH.

Chaque participant à l'opération a bénéficié d'un accompagnement socio-professionnel réalisé par un pres-

tataire spécialisé dans l'accompagnement des parcours professionnels, composé d'ateliers individuels et collectifs axés sur le parcours de professionnalisation.

L'équipe était pilotée par un cadre et deux référentes techniques de la MDPH qui avaient pour mission d'accompagner la montée en compétence des agents, tant dans le tri des dossiers que dans les techniques de numérisation.

Les partenaires Cap Emploi, Pôle Emploi ainsi que le Département, prescripteurs des contrats aidés puis des Parcours Emploi Compétences, ont accompagné le chantier.

L'opération a bénéficié de crédits FSE, sollicités tout au long de l'opération : les dossiers ont été montés avec l'appui des services du Département.

Quelques chiffres

⇒ 2750 mètres linéaires de rayonnage ;

⇒ 122 161 dossiers numérisés, ce qui correspond 10 261 571 pages ;

⇒ 3 cadres permanents et 29 participants en contrats aidés qui se sont succédés sur les 5 années du chantier.

LA MDPH DU PAS-DE-CALAIS, PILOTE POUR LE DÉPLOIEMENT DU PALIER 2 DU SYSTÈME D'INFORMATION HARMONISÉ NATIONAL ET RÉFÉRENTE AUPRÈS DES AUTRES MDPH

UN CHANTIER NATIONAL QUI RÉPOND A UN BESOIN D'HARMONISATION DES OUTILS ET DE SIMPLIFICATION DU SERVICE A L'USAGER

Le Système d'Information (SI) commun des MDPH est un chantier impulsé par la CNSA.

Alors que chaque MDPH s'est équipée, à sa création, de son propre outil informatique (aujourd'hui trois éditeurs se partagent l'essentiel du marché), il est jusqu'à présent impossible à la CNSA de consolider les données issues de chacun de ces systèmes.

En 2016, après avoir envisagé plusieurs hypothèses, le choix a été fait d'inscrire l'ensemble des MDPH, Départements et éditeurs de logiciels dans un programme de convergence plurian-

nuelle vers un système d'information commun des MDPH.

Les objectifs à couvrir sont multiples :

- ◆ améliorer l'efficacité du fonctionnement des MDPH ;
- ◆ harmoniser les pratiques ;
- ◆ améliorer l'exploitation des données et le pilotage tant au niveau local que national.

La première étape a consisté, pour la CNSA en lien avec les MDPH, à rédiger un référentiel appelé tronc commun qui décrit les processus « cœur de métier » cibles (instruction, évaluation, décision et notification) des MDPH. Cette étape garantit que les données produites correspondent à des définitions communes.

Le déploiement du processus d'harmonisation est réalisé par paliers successifs. Le premier palier, le plus important, concerne :

- ◆ la définition et l'appropriation par chaque MDPH du « tronc commun »

cœur de métier ;

- ◆ l'automatisation des échanges de données avec les CAF ;
- ◆ la mise en place d'un dispositif régional de suivi des orientations (déployé sous la responsabilité des ARS) ;
- ◆ la mise en place de la CMI à compter de juillet 2017.

La MDPH du Pas-de-Calais a été l'une des premières à le mettre en œuvre en 2019.

En 2020, forte de son expérience sur le palier 1, la MDPH du Pas-de-Calais a été choisie par la CNSA pour jouer le rôle de pilote national pour le déploiement du palier 2 actuellement en cours. En 2021, elle a, en outre, été choisie pour jouer le rôle de référent (formation, appui et conseil) auprès des 10 autres MDPH qui sont équipées du même système d'information.

LA MISE EN PLACE D'UNE COMMUNAUTÉ 360 DANS LE PAS-DE-CALAIS : UNE NOUVELLE ÉTAPE DE LA RÉPONSE ACCOMPAGNÉE POUR TOUS

La Conférence Nationale du Handicap du 11 février 2020, a acté une ambition forte pour 2021 à travers l'objectif de constitution de 400 communautés d'accompagnement dites « 360 ». Une communauté 360 vise à améliorer la capacité du territoire dans lequel elle est implantée à répondre collectivement aux besoins des personnes en situation de handicap. Les communautés sont composées des acteurs du social, du médico-social, du sanitaire et de la citoyenneté d'un territoire. Elles « sont responsabilisées sur leur environnement et ont vocation à accompagner, ponctuellement ou sur le long cours, toutes les personnes en situation de handicap, qu'elles aient ou non une notification de la MDPH, leurs proches aidants et les acteurs de droit commun. Inscrites dans la continuité de la réponse accompagnée pour tous et de la dynamique des territoires 100% inclusifs, elles sont un levier fort de la transition inclusive. Placées sous le pilotage conjoint de l'ARS, du Conseil départemental et de la MDPH, elles seront demain un lieu d'innovation et la pépinière des nouvelles solutions d'accompagnement ».

La crise sanitaire a amené la secrétaire d'État au Handicap à accélérer le déploiement de ces communautés afin de faire face aux situations de détresse qui touchaient particulièrement les personnes handicapées.

La MDPH a directement participé à la mise en place de la Communauté 360 du Pas-de-Calais aux côtés des associations et établissements et services médico-sociaux.

Dès l'été 2020, une plateforme départementale d'écoute est constituée par la MDPH et les associations pour prendre les appels relayés par le numéro vert national. Parallèlement est installé, sur chacun des 8 territoires du Pas-de-Calais, un « staff territorial » réunissant les acteurs médico-sociaux (mais aussi sociaux et sanitaires) à même d'analyser et proposer des réponses adaptées aux situations de détresse sur leur territoire.

Cette dynamique a vocation à être confortée et pérennisée au-delà de la période de crise sanitaire.

PREMIÈRE ANNÉE DE DÉPLOIEMENT DE LA DÉMARCHE D'AMÉLIORATION CONTINUE DU SERVICE RENDU PAR LA MDPH A SES USAGERS

La « démarche qualité » constitue un processus permanent qui vise à une amélioration continue du service rendu. Elle n'est pas une préoccupation ponctuelle dont l'actualité est chassée par de nouvelles priorités. C'est un processus entretenu et cyclique qui soumet périodiquement les objectifs fixés et les actions conduites à l'évaluation pour envisager les adaptations nécessaires.

Le lancement de la démarche a été proposé et validé lors de la Commission Exécutive fin 2020. Dès janvier 2021, des instances de pilotage pérennes ont été mises en place : le Comité des instances de pilotage de la démarche et un Comité opérationnel est chargé d'établir les diagnostics et d'élaborer les plans d'action.

En 2021, la démarche est entrée dans sa phase opérationnelle avec l'établissement d'un diagnostic et l'élaboration d'un plan d'action.

L'enjeu de la phase d'autoévaluation était de s'assurer que la MDPH réponde pleinement aux missions qui lui sont dévolues par la loi de 2005 en mesurant le niveau de qualité pour chacune des 7 missions principales qui sont déclinées en objectifs (sur la base du Référentiel de Missions et de Qualité de Service édité par la CNSA) :

- 1-information, communication et sensibilisation au handicap ;
- 2-accueil, orientation et aide à la formulation du projet de vie des attentes et besoins des usagers ;
- 3-évaluation, élaboration des réponses et des PPC ;
- 4-gestion du fonctionnement de la CDAPH et des décisions ;
- 5- gestion des litiges ;
- 6-accompagnement à la mise en œuvre de la CDA et leur suivi ;
- 7-management, pilotage et animation territoriale.

Le comité opérationnel a choisi de réaliser l'auto-évaluation à partir d'une démarche d'audit interne réalisée auprès de chacune des entités métier.

La phase d'audit s'est déroulée sur le mois de mai afin de pouvoir restituer les résultats au comité de pilotage ainsi que les premiers axes d'un plan d'amélioration continue avant l'été.

En juillet dernier, une présentation générale des résultats de l'auto-évaluation et des premières pistes d'actions identifiées sur l'ensemble des missions a été réalisée auprès du comité de pilotage. L'élaboration du plan d'action a été engagée en fin d'année 2021.

PERSPECTIVES 2022 :

AMÉLIORATION DE L'ACCUEIL DES PERSONNES HANDICAPÉES SUR LES TERRITOIRES

Dans le cadre des travaux engagés en 2022 par le Département sur le devenir des missions et l'organisation des Maisons de l'Autonomie, la question des modalités d'accueil et d'information des personnes handicapées est posée. Actuellement, cette mission est assurée de manière hétérogène sur le territoire.

En 2022, un travail sera engagé entre la MDPH et le Département sur la manière dont cette mission sera assurée et organisée sur les territoires (par les services départementaux et leurs partenaires sur le territoire, avec l'appui de la MDPH).

Ce chantier est l'une des priorités d'action retenues dans le cadre de la feuille de route MDPH 2022 négociée l'an passé avec la CNSA.

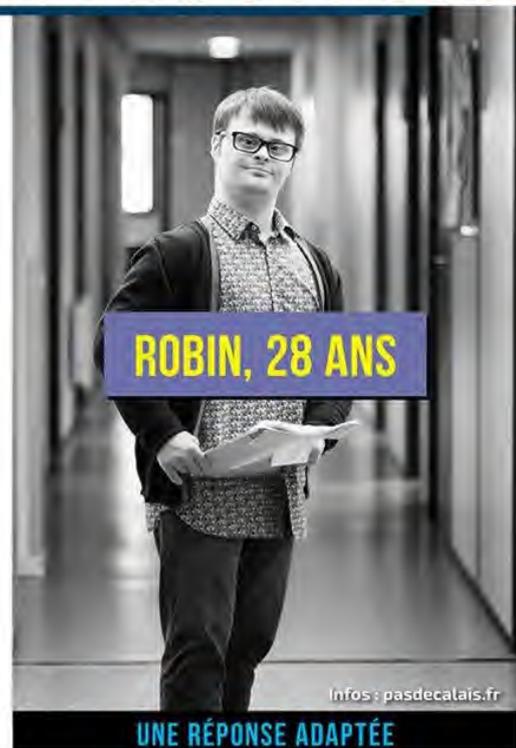
LANCEMENT EN 2022 DU PORTAIL USAGER

Au premier trimestre 2022, la MDPH déploiera un véritable Portail Usager. Par rapport à l'actuel télé-service, mis en ligne dans le Pas-de-Calais depuis février 2019, cet outil permettra de délivrer plusieurs services nouveaux essentiels.

En effet, au-delà du dépôt en ligne du dossier de demande et des pièces complémentaires (administratives et médicales), il offrira :

- ◆ la possibilité pour l'utilisateur de suivre l'état d'avancement du traitement de son dossier ;
- ◆ la possibilité pour l'utilisateur de consulter ses droits en cours ;
- ◆ l'incrémentation automatique des données renseignées par le demandeur dans le système d'information départemental GENESIS.

Pas-de-Calais



Maison Départementale des Personnes Handicapées

Accueil > Solidarité & Santé > Personnes en situation de handicap > Ma MDPH





GLOSSAIRE :

Afin d'éclairer la lecture des éléments financiers de la structure présentée, le glossaire suivant est mis à votre disposition.

□ Besoin en fonds de roulement (BFR) : Ce ratio représente le montant que la structure doit financer afin de couvrir le besoin résultant des décalages des flux de trésorerie correspondant aux décaissements (dépenses) et aux encaissements (recettes) liés à son activité. Il est obtenu par la différence entre les actifs circulants (stocks, créances clients et autres tiers) et les dettes exigibles (fournisseurs, État, organismes sociaux, dettes court terme). Il mesure les ressources financières que la structure mobilise pour couvrir le besoin financier résultant des décalages des flux de trésorerie.

Durée apparente de la dette : Cet indicateur de solvabilité mesure la capacité de désendettement de la structure. Ce ratio indique le nombre d'années nécessaire au remboursement de l'intégralité des emprunts et des dettes financières, en supposant que la structure y consacre toutes ses ressources disponibles. Ce ratio doit être comparé à la durée moyenne de vie des emprunts. Il est généralement admis qu'un ratio de désendettement de 10 à 12 ans est convenable, et qu'au-delà de 15 ans la situation économique et financière de la structure doit faire l'objet d'un suivi adapté au regard de ses activités.

Épargne brute : Excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Appelée aussi "autofinancement brut", l'épargne brute est affectée à la couverture des dépenses de la section d'investissement (en priorité, le remboursement de la dette, et pour le surplus, les dépenses d'équipement).

Épargne nette : Épargne de gestion après déduction de l'annuité de dette, hors réaménagement de dette refinancé par emprunt, ou épargne brute diminuée des remboursements de la dette. L'épargne nette mesure l'épargne disponible pour l'équipement brut, après financement des remboursements de dette.

Fonds de roulement (FDR) : Ce ratio correspond à l'excédent de capitaux permanents (capitaux propres augmentés des dettes long terme), par rapport aux emplois durables (immobilisations essentiellement), utilisé pour financer une partie des actifs circulants. Cet indicateur représente la valeur de la ressource durable disponible.

Indépendance financière (autonomie financière / poids de la dette) : Indicateur utilisé par l'analyse financière pour déterminer le niveau de dépendance de la structure vis-à-vis des financements extérieurs, notamment les emprunts bancaires. Plus ce ratio est élevé, plus la structure est dépendante des banques.

Résultat d'exploitation : Il représente les gains de la structure à travers l'exploitation habituelle de ses facteurs de production (incluant la totalité des moyens humains et matériels concourant à la réalisation des activités de la structure) avant déduction des éléments financiers et exceptionnels. Un résultat d'exploitation structurellement déficitaire présente un risque de défaillance à court ou moyen terme.

Résultat de l'exercice : Il est égal à la différence, entre d'une part le total des produits et, d'autre part le total des charges de l'année. Lorsque le résultat de l'exercice est positif, on parle d'excédent ou de bénéfice. Lorsqu'il est négatif, on parle de déficit ou de perte.

Trésorerie en jours d'exploitation : Cet indicateur financier mesure la capacité de couverture des charges annuelles décaissables (dépenses payées au cours de l'exercice). Il indique le nombre de jours de trésorerie disponible servant à couvrir les charges décaissables. La couverture de 30 à 45 jours de charges décaissables est un standard. En deçà, la structure présente un risque de règlement des dettes, dans un délai convenable. Un ratio trop élevé témoigne d'un confort de trésorerie.

MAISON DÉPARTEMENTALE DES PERSONNES HANDICAPÉES

FICHE D'IDENTITÉ

<ul style="list-style-type: none"> ◆ Forme juridique : Groupement d'Intérêt Public (GIP) ◆ Siège social : Parc d'activités des Bonnettes 9 rue Willy Brandt 62005 ARRAS Cedex ◆ Dotations : Pas d'apport ◆ Date de clôture : 31/12 ◆ Siret : 130 001 399 00018 ◆ Effectif moyen : 89,84 ETP et 18,96 ETP du Département ◆ Présidente : Karine GAUTHIER (Vice-Présidente du Conseil départemental) ◆ Directeur général : Luc GINDREY 	<p>Mission / Cœur de métier :</p> <p>La MDPH assure les missions d'accueil, d'information, d'accompagnement et de conseil des personnes handicapées et de leurs familles, ainsi que la sensibilisation de tous les citoyens au handicap. Elle évalue les besoins de compensation du handicap des personnes qui s'adressent à elle, et ouvre les droits à prestations ou accompagnement à même d'y répondre. Elle accompagne les bénéficiaires dans la mise en œuvre de leurs droits. Le GIP est sous la tutelle administrative et financière du Département.</p>
---	---

LIENS AVEC LE DÉPARTEMENT

<p>Niveau de représentation du Département :</p> <p>50% de la commission exécutive (12 membres sur 24), 17 % de la Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées (CDAPH / 4 membres sur 23).</p> <p>Représentants du Département au sein de la commission exécutive de la MDPH :</p> <p>Membres titulaires : Karine GAUTHIER, Fatima AIT-CHIKHEBBIH, Maryse CAUWET, Alain DE CARRION, Audrey DESMARAI, Jean-Luc DUBAEL, Aline GUILLUY, Maryse JUMEZ, Sandra MILLE, Evelyne NACHEL, Ludovic PAJOT, Jean-Pascal SCALONE, Florence WOZNY.</p>	<p>Contribution financière du Département :</p> <p>Budget 2022 (BP) : 1 350 000 € (subvention équilibre) + 100 000 € pour le Fonds Départemental de Compensation du Handicap (FDCH). Participation 2021 : 1 200 000 € (subvention équilibre constatée au CA 2021) + 100 000 € pour le Fonds Départemental de Compensation du Handicap (FDCH).</p> <p>Conventions :</p> <p>Convention constitutive de la MDPH et ses avenants. Convention d'appui 2018-2022 sur les prestations techniques, et les prestations d'assistance et de conseil apportées par le Département.</p>
--	--

ACTIVITÉS

CHIFFRES CLÉS

<ul style="list-style-type: none"> ◆ 140 000 bénéficiaires d'au moins un droit ouvert par la CDAPH (9,5% de la population) ; ◆ 48 522 dossiers de demandes reçus (dont 28 % concernant des enfants) ; ◆ 3,2 mois : délai moyen de réponse aux demandes ; ◆ 136 821 décisions prononcées par la CDAPH ; ◆ 72 103 appels téléphoniques répondus et 39 547 mails traités sous 48h 	<p>La Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées (CDAPH) s'est réunie 22 fois en formation plénière (212 dossiers étudiés) et 45 fois en formation locale (271 usagers ont été invités en CDA locale).</p>
---	---

PRINCIPAUX ÉVÈNEMENTS

<ul style="list-style-type: none"> ◆ finalisation du chantier de numérisation du stock historique de dossiers engagé en 2016 avec la mise en place de la Gestion Electronique des Documents (GED) ; ◆ réalisation d'un autodiagnostic par la cellule « démarche qualité » auprès de l'ensemble des métiers de la MDPH et des représentants de ses usagers ; ◆ après avoir été pilote pour le développement du palier 2 du nouveau Système d'Information harmonisé, la CNSA a désigné la MDPH62 comme référent national pour l'ensemble des 11 MDPH du parc Wordline (accompagnement, appui et formation) dans le cadre du déploiement du service en ligne ; ◆ le dispositif « Réponse Accompagnée Pour Tous (RAPT) » a permis le traitement de 250 situations complexes dans le Département ; ◆ le déploiement de la Communauté 360 du Pas-de-Calais s'est poursuivi en 2021.
--

ENJEUX ET PERSPECTIVES

<p>L'exercice 2022 sera marqué par quelques temps forts :</p> <ul style="list-style-type: none"> ◆ les élections professionnelles et l'actualisation des conditions du dialogue social au sein de la MDPH; ◆ la feuille de route période 2021-2024 entre la CNSA et le Département et la MDPH; ◆ le renforcement des actions MDPH - Département autour des actions menées dans le cadre des conventions de partenariats (convention Habitat inclusif association vies partagées, convention « Le logement d'abord »); ◆ le renouvellement de la convention d'appui avec le Département.

COMPTES EN EUROS DU BUDGET DE FONCTIONNEMENT (HORS FONDS DE COMPENSATION)

BILAN 2021		COMPTE DE RÉSULTAT 2021
Actif immobilisé : 285 736 €	Capitaux propres : 551 154 €	Produits d'exploitation : 4 904 917 €
Actif circulant (hors trésorerie) : 419 654 €	Total des dettes : 1 180 704 €	dont subventions et participations : 4 902 016 €
Trésorerie : 1 026 468 €	Total bilan : 1 731 858 €	Charges d'exploitation : 4 874 001 €
RATIOS 2021		Résultat d'exploitation : 30 916 €
Indépendance financière (poids de la dette) : 0 % (aucun emprunt en cours)		Résultat financier : 0 €
Durée apparente de la dette : 0 année (aucun emprunt en cours)		Résultat exceptionnel : - 415 039 €
Trésorerie en jours d'exploitation : 70 jours		Résultat de l'exercice : - 384 123 €
Fonds de roulement : 689 138 €		Epargne brute : - 329 012 €
Besoin en fonds de roulement : - 337 329 €		Epargne nette : - 329 012 €
Financement du Département (€ et %) : 1 200 000 € soit 24%		Total des produits : 4 966 429 €



62 Pas·de·Calais
Mon Département

pasdecalais.fr •    



Pas-de-Calais
Mon Département

**RAPPORT D'ACTIVITÉ
DES ÉTABLISSEMENTS PUBLICS
ET ORGANISMES ASSOCIÉS
(EPOA)**

- PARC DÉPARTEMENTAL D'OLHAIN -



**ANNÉE
2021**





Éditorial

du Président du Conseil départemental du Pas-de-Calais

Au service des territoires et de ses habitants, le Département et les Etablissements Publics et Organismes Associés (EPOA) se mobilisent quotidiennement afin de mettre en œuvre un service public de qualité auprès des usagers dans une volonté de proximité et de développement des territoires.

Cela se traduit d'abord par un budget global d'1,79 milliard en 2021 qui conforte la présence des services publics sur l'ensemble du territoire en maintenant les politiques publiques départementales, obligatoires et volontaristes.

Cela se traduit également dans un dialogue permanent avec l'ensemble des partenaires, au niveau départemental et dans les territoires.

La présentation du rapport d'activité des EPOA est l'occasion de valoriser et de saluer les actions qu'ils mènent tout au long de l'année,

En 2021, l'ensemble des Etablissements Publics et Organismes Associés ont encore été particulièrement impactés par la crise sanitaire et ses nombreuses conséquences, chacun dans leur domaine, qu'il s'agisse d'action sanitaire, médico-sociale, de culture, de sport, de tourisme...

Pour autant, par leur professionnalisme et leur engagement, et grâce au soutien actif du Département, ces EPOA ont su s'adapter, pour pallier les difficultés et accompagner au mieux les populations au quotidien, dans une relation de proximité et de solidarité maintenue auprès de nos concitoyens.

Tout au long de cette période difficile, les EPOA et le Département ont démontré combien les liens de collaboration étroits et constants sont une condition essentielle d'une action publique locale efficace et agile, plus que jamais nécessaire dans les périodes d'incertitude.

Ces liens partenariaux étroits seront des points d'appui essentiels pour une pleine implication des EPOA dans la démarche d'élaboration du nouveau projet de mandat en 2022. « Construisons ensemble notre Pas-de-Calais ».

Jean-Claude LEROY

Président du Conseil départemental du Pas-de-Calais



Éditorial du Président du Parc départemental d'Olhain

Ce Parc départemental de nature et de loisirs est un site magnifique. Il est un peu comme notre grand jardin, celui de tous les gamins et des familles de l'ouest du bassin minier. Écrin de verdure de 470 ha dont 300 ha sont gérés par l'ONF, ce lieu public et populaire est particulièrement ancré territorialement : 70 % des visiteurs sont originaires du Pas-de-Calais (familles, établissements scolaires, associations sportives, collectivités, entreprises...) et pour une grande majorité du Pôle Métropolitain de l'Artois (650 000 hab. soit 45% de la population départementale).

Avec 700 000 visiteurs par an, le Parc d'Olhain occupe en termes de fréquentation le 2ème rang régional. Il participe aussi au rayonnement et à la promotion du Pas-de-Calais par l'accueil de visiteurs venus de toute la France comme de l'étranger. La perspective des Jeux Olympiques de 2024 en est l'illustration, avec la reconnaissance du Parc comme centre de préparation des Jeux.

Créé avant tout comme un lieu à vocation sociale, il est la volonté des élus du Département du Pas-de-Calais dans les années 70. Il s'agissait de proposer aux habitants de notre territoire, touchés par les crises successives, les fermetures de mines et d'usines, et plus généralement par la désindustrialisation, un lieu agréable, de qualité et bien sûr accessible, en particulier pour les plus modestes. Cette détermination est aujourd'hui intacte.

Le Parc d'Olhain est une des vitrines des politiques départementales, 15 millions y ont été investis ces dernières années afin de le rendre accessible à tous les publics et à toutes les bourses. Site dédié aux loisirs de plein air, associant activités (luge 4 saisons, VTT, orientation, parcours filets, golf miniature, golf, parcours aventure...) et services (hébergement, restauration, accueil de réunions, animations), nous y mettons en application nos valeurs.

Venir au Parc départemental d'Olhain, c'est donc être immergé dans ce schéma de valeurs et de développement durable, dans un esprit de justice sociale, dont le socle est bâti sur les solidarités, la bienveillance et l'équité.



Ludovic IDZIAK

Président du Parc départemental d'Olhain

MISSIONS :

Issu d'une politique volontariste du Conseil départemental du Pas-de-Calais, le Parc d'Olhain est devenu aujourd'hui un acteur incontournable dans le domaine du tourisme et des loisirs de plein air. Véritable poumon vert, il répond aux attentes d'un territoire à forte densité de population. Il constitue surtout un espace aux multiples facettes, qui accueille les familles, les scolaires, les associations sportives ou encore les entreprises avec la même exigence de qualité au travers de ses équipements adaptés et divers. Dans une dimension locale, régionale, mais aussi nationale, le Parc d'Olhain participe au rayonnement et à la promotion du Pas-de-Calais hors de son territoire, par l'accueil de nombreux visiteurs étrangers. La perspective des Jeux Olympiques de 2024 en est l'illustration ! En cohérence avec sa vocation initiale, le Parc d'Olhain propose une offre attractive, originale et accessible, en associant des activités, des animations et des services.

LES MISSIONS DE SERVICE PUBLIC

Dans le cadre de l'exécution des missions de service public, le Conseil départemental octroie annuellement une participation financière au Parc, afin d'en assurer la mise en œuvre. Ainsi, la préservation de la forêt, l'entretien du domaine public, le soutien aux actions sportives, culturelles et environnementales, le tourisme et l'action sociale sont des axes prioritaires de développement, au cœur d'une réflexion et d'une évolution permanentes.

L'ensemble des missions de service public s'inscrivent dans le cadre de la délégation de gestion contractualisée avec le Conseil départemental du Pas-de-Calais. En adéquation avec les politiques publiques volontaristes du Département. Le Parc intervient pour le compte de la collectivité tant dans l'entretien des espaces publics et la gestion d'équipements que dans la promotion d'activités.



Situation financière

	SPA : SERVICE PUBLIC ADMINISTRATIF						TOTAL
	Domaine public		L'action culturelle, sportive et environnementale			"Relations avec les acteurs publics, insertion sociale et professionnelle"	
	Entretien espace public	Entretien bâtiments et infrastructures	Démocratisation, pratiques culturelles et sportives : accompagnement et manifestations	Soutien aux mouvements culturels et sportifs : mises à disposition	Piscine publique		
Charges							
Charges à caractères générales	88 191	97 691	82 966	26 205	160 380	30 149	485 582
Charges de personnel	134 638	114 327	230 197	160 610	135 827	44 339	819 938
Autres charges							0
Opération d'ordre amortissements	23 426	5 398	1 015	973	3 594	1 964	36 370
Charges exceptionnelles							0
TOTAL DEPENSES	246 255	217 415	314 178	187 788	299 801	76 453	1 341 890
Produits							
Recettes	4 908		7 435		24 966		37 309
Recettes contrats aidés	7 520	28 543	18 031	16 000	9 907	3 458	83 459
Autres recettes	5 179	10 929	920	1 409	1 409	834	20 680
Aides Covid-19	14 349	11 629	5 497	13 272	14 119	7 422	66 288
CD62	257 000	227 000	328 000	196 000	313 000	79 000	1 400 000
TOTAL RECETTES	298 956	278 101	359 863	226 681	363 402	90 714	1 607 736

LES ACTIVITÉS COMMERCIALES

L'hébergement et la restauration, les animations et équipements de loisirs constituent l'essentiel de l'activité à caractère commercial du Parc d'Olhain. Les services proposés génèrent des recettes d'exploitation significatives, essentielles au bon fonctionnement et à l'équilibre financier global. En 2021, celles-ci représentaient près de 70% du budget global de fonctionnement.

Combinés aux nombreuses activités encadrées de loisirs et de plein air, ils constituent une offre touristique, répondant à la fois à une demande locale, régionale, mais également internationale sur certains segments (séjours scolaires et stages sportifs).

Le second semestre 2021 laisse présager une activité en fort développement pour les prochaines années par un renforcement de l'activité hébergement et les prestations de restauration.

Pôle hébergement, réunion

Les résidences d'accueil et de séjour.

La résidence Éthic étapes propose 2 niveaux de confort. La résidence des Jardins est principalement dédiée à l'accueil des groupes. Elle est composée de 24 chambres dont 16 chambres à 3 lits et 8 chambres à 6 lits soit 96 lits.

En 2021, 4 534 nuitées ont été enregistrées pour la résidence des Jardins.



La résidence des Terrasses, ouverte depuis mai 2021, propose un confort hôtelier qui correspond à l'accueil des familles et des individuels, et aux sportifs de haut niveau. Elle est composée de 9 chambres à 3 lits, 7 chambres à 4 lits, 2 chambres single et 1 chambre double soit 19 chambres d'une capacité de 59 lits. En 2021, 2 554 nuitées ont été enregis-

trées. Cette résidence est ouverte à la réservation en ligne via le site web du Parc ou sur booking.com.

Les résidences ont une capacité d'accueil total de 155 lits et ont enregistré 7 088 nuitées, soit 6 303 nuitées pour les groupes et 785 pour les individuels. Typologies de séjours : stages sportifs, séjours éducatifs, séjours touristiques, séjours ACM, séjours de séminaires, d'affaires ou de formations, séjours en famille.

L'organisation des Accueils Collectifs de Mineurs (ACM)

En 2021, la commercialisation de cette opération estivale a connu un démarrage difficile, car les communes et les associations réservent majoritairement au printemps (période impactée par le Covid-19). Malgré une baisse de fréquentation, le bilan reste toutefois positif.

L'accueil de réunions

Le Parc possède 8 salles adaptées aux séminaires, assemblées générales, salons. Leur capacité d'accueil varie de 10 à 1400 personnes. Après le 19 mai 2021, il a été à nouveau possible d'accueillir des réunions incluant de la restauration. Le Parc a été très sollicité par les entreprises et collectivités qui, après une longue période de distanciel et, ou, de télétravail, ont eu besoin de recréer du lien avec leurs collaborateurs.

Pôle loisirs/animations

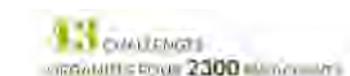
Nombre de personnes ayant fréquenté :

	2019	2020	2021
Tennis*	876	108	853
Golf miniature	17 859	10 440	15 012
Parcours filets	86 328	35 527	36 958
Luge 4 saisons	80 264	49 466	56 294

*heures de location



Avec seulement 7 mois de fonctionnement, les activités de loisirs ont été fortement impactées.



Activités commerciales

SPIC - SERVICE PUBLIC INDUSTRIEL ET COMMERCIAL												
	Pôle Hébergement, restauration, réunion				Pôle animation	Pôle loisirs				TOTAL 2		
	Hébergement résidence	Restauration	Bar	Location de salles	"Hôtellerie de plein air"	Animations encadrées	Luge 4 saisons	Filet suspendu	Tyrolienne	Activités en toute liberté	Pratique du golf	
Charges												
Charges à caractères générales	147 568	363 190	217 419	41 460	51 154	81 520	65 575	58 124	0	29 477	187 184	1 242 670
Charges de personnel	104 952	318 008	230 151	47 387	43 243	132 599	178 860	179 586	0	68 163	117 347	1 420 296
Autres charges	2 178	677	551					761				4 167
Opération d'ordre amortissements	9 213	26 899	16 679	7 721	16 431	4 834	12 037	44 441		5 502	11 472	155 229
Charges exceptionnelles	12 131	8 537	134		84	302	41	287			699	22 215
TOTAL DEPENSES	276 042	717 311	464 933	96 567	110 912	219 254	256 513	283 200	0	103 142	316 703	2 844 576
Produits												
Recettes commerciales	145 787	524 740	282 406	56 592	116 294	214 218	239 541	267 039		57 919	163 755	2 068 290
Recettes contrats aidés	13 969	42 420	43 426	8 837	13 613	3 815	11 334	11 334		-2 744	3 815	155 307
Autres recettes	2 784	14 454	33 357	2 015	2 812	24 795	1 703	1 703		905	6 709	91 237
Aides Covid-19 CD62	59 225	54 216	53 734	18 373	9 897	50 878	65 208	56 668		-9 221	50 024	467 444
TOTAL RECETTES	221 766	635 829	412 923	85 816	142 615	293 706	317 787	336 745	0	110 789	224 303	2 782 278

BILAN D'EXPLOITATION ANNUEL :

Participation du Département : 1 400 000 € dans le cadre des missions de service public et aide Covid ;

Recettes de fonctionnement : 4 390 015 € ;

Recettes hors CD62 : 2 990 015 €

Comparaison des exercices de 2014 à 2021

Exercice	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Résultat NET	228	167 980	293 928	41 012	55 329	-80 210	-118 094	203 549
Résultat d'exploitation	-72 640	132 999	254 226	-80 631	-108 796	-115 115	-648 408	-344 173
Résultat financier	-2 040	-1 387	-707	0	-413	-376	-176	-761
Résultat exceptionnel	74 908	36 368	40 409	121 643	164 537	35 281	530 489	548 480
Missions de service public	1 510 407	1 510 407	1 450 000	1 250 000	1 250 000	1 250 000	1 750 000	1 400 000
Recettes d'activités	1 605 888	2 009 067	2 853 599	3 108 507	3 143 450	2 906 835	1 538 403	2 742 586
Recettes en atténuation charges	174 675	204 872	261 391	237 041	120 354	196 508	335 547	247 429
Global	3 290 970	3 724 346	4 566 990	4 595 548	4 513 804	4 353 343	3 623 950	4 390 015

BILAN DES ACTIONS 2021 :

Un contexte toujours mouvementé

2021 est une année de nouveau rognée par la pandémie, mais qui a su tirer son épingle du jeu, malgré les 138 jours de fermeture de l'établissement, de novembre 2020 au 19 mai 2021. Sur cette période, une activité très restreinte a cependant pu être mise en oeuvre (restauration scolaire, stages sportifs spécifiques, séminaires). Le second semestre a vu un net rebond de l'activité dans tous les domaines, un signe encourageant pour l'avenir du Parc.

Olhain, toujours le sens de l'accueil

Dès la réouverture en mai 2021, les travaux d'extension de l'hébergement avec la nouvelle résidence des Terrasses ont pu s'achever. À la clef, 19 nouvelles chambres et une capacité totale de 55 lits avec un niveau de confort hôtelier. Les réservations aux individuels ont débuté en ligne via un espace dédié sur le site web du Parc d'Olhain et sur booking.com.

À l'arrivée de l'été, les familles sont revenues en nombre au Parc, assurant une activité satisfaisante, en dépit d'une météo mitigée. Comme en 2020, la piscine a été concernée par la mise en place de jauges de fréquentation.

Le mois de septembre a été celui d'une reprise massive de l'organisation de séminaires pour les entreprises et les collectivités, dont l'objectif était avant tout de recréer du lien dans un cadre naturel, après des mois de télétravail.

Une très belle embellie de l'activité contrariée à nouveau en décembre par la pandémie et les nouvelles restrictions.



Olhain, encore plus la passion du sport

Le Parc d'Olhain a également obtenu le label Centre de Préparation des Jeux 2024 (CPJ), délivré par Paris 2024 pour les sports suivants : handball, boxe, cyclisme sur route et hand-cyclisme.

Cette belle opportunité permet de mettre en valeur les différents équipements existants, ainsi que le nouvel espace de récupération sportive et de bien-être livré en octobre, qui comporte 2 salles de fitness, un sauna, un hammam et un jacuzzi !

Si la fin de l'année 2021 a surtout été marquée par l'arrivée du variant Omicron, occasionnant l'annulation de la majorité des séjours et des séminaires, les projets en cours, tels que le Belvédère, laissent entrevoir des perspectives encourageantes en 2022.

Les stages sportifs devraient constituer un nouveau levier de développement. Un objectif, accroître nos offres à l'international.



Accompagner et former

Depuis plusieurs années, le Parc d'Olhain est soucieux de développer l'accompagnement de ses collaborateurs. La notion d'expérience est fortement marquée pour l'intégration des futurs salariés, et tout particulièrement pour les publics éloignés de l'emploi, mais aussi pour les étudiants en alternance et les contrats à durée déterminée.

L'expérience des salariés en CDI intervient dès l'intégration du nouvel employé et ce jusqu'à son départ ou son embauche.

La part des contrats à durée indéterminée est d'environ 50% du volume horaire collectif, l'autre moitié est réservée aux autres types de contrat, d'où cette notion d'accompagnement qui prend ici tout son sens. Au-delà de la montée en compétence, l'objectif managérial repose sur trois piliers : « L'autonomie accompagnée » des collaborateurs, la qualité de vie au travail et l'environnement de travail des salariés.

Malgré son développement, le Parc d'Olhain reste un établissement à échelle humaine, privilégiant la mixité sociale, l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes en termes d'accès à l'emploi, de formation et de promotion et l'implication des équipes dans la transition écologique. Enfin, la pyramide des âges continue de se rajouter depuis ces dernières années avec l'intégration de jeunes dans les différents services (34 ans en moyenne).

Le Parc d'Olhain tend à atteindre les 50 salariés permanents en 2022 ce qui impliquera l'installation d'un CSE (Comité Social et Économique), sous une forme nouvelle avec un élargissement du rôle de celui-ci.

Les moyens humains

L'effectif du Parc d'Olhain est composé de 83 collaborateurs. En haute saison, 128 saisonniers (56 hommes et 72 femmes) viennent renforcer les équipes.



DES ACTIONS DURABLES

L'environnement notre raison d'être

De par son enracinement au sein du territoire et sa vocation sociale, le Parc d'Olhain attache une attention particulière à la notion de durabilité.

L'environnement par et pour l'humain

Le Parc d'Olhain a souhaité placer l'humain au centre de son dispositif par le développement d'actions de sensibilisation et d'éducation, auprès de ses collaborateurs et des différents publics accueillis. Nos activités intègrent de façon systématique la prise en compte de l'accessibilité aux personnes souffrant d'une déficience physique ou mentale.

La labellisation AFNOR Ecolabel, constitue l'un des leviers essentiels quant à la mise en oeuvre au quotidien de cet engagement.

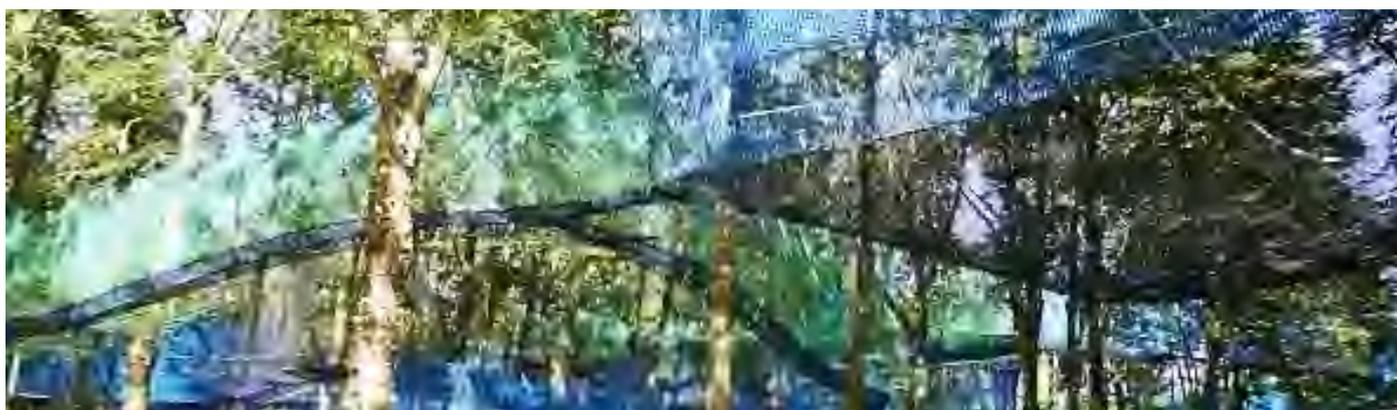
La gestion sylvicole

Depuis près d'une quinzaine d'années, le Parc d'Olhain exécute un plan de gestion sur l'ensemble de son territoire boisé, soit environ 80 ha sur les 150 ha que compose le Parc. Notre action vise avant tout à transmettre aux générations futures un lieu de promenade préservé, magnifié et sécurisé.

La STEP - Station d'épuration des eaux usées à lits plantés de roseaux

Construite en 2018 en remplacement d'une ancienne station traditionnelle, la STEP est une solution écologique performante.

Très adaptée au fonctionnement saisonnier du Parc, la STEP offre également un volet pédagogique intéressant pour des visites scolaires et la familiarisation sur le cycle de l'eau.



PERSPECTIVES 2022 :

LE CONTRAT DE DÉVELOPPEMENT PARTAGÉ

Fil conducteur du développement, le Contrat de Développement Partagé est réalisé et mis en œuvre par le Conseil départemental du Pas-de-Calais financeur des investissements, et le Parc d'Olhain, gestionnaire du site.

LES GRANDS ENJEUX demeurent dans différents domaines : sport, culture, éducation, tourisme et environnement.

D'une part, affirmer la reconnaissance de cet établissement public, en tant qu'acteur départemental incontournable en termes de loisirs de proximité, activités de pleine nature, accompagnement du développement du sport et du tourisme. Faire de cet équipement structurant la vitrine des politiques départementales. D'autre part, renforcer le partenariat Parc d'Olhain / Conseil départemental du Pas-de-Calais sur la base de ce

contrat qui met en valeur l'évolution du Parc et qui définit les conditions de mise en œuvre : organisation, gestion, cadre juridique et financier et positionnement stratégique.

LES ORIENTATIONS STRATÉGIQUES

Augmenter l'attractivité du Parc auprès des clientèles de proximité pour les loisirs de plein air. Créer une offre d'activité autour de 2 pôles « immersion » et « sensation » (golf, belvédère, village enchanté, piste de luge 4 saisons, parcours de filets suspendus, golf miniature...). Développer et diversifier l'offre de service d'hébergement et de restauration par une montée en gamme (résidence d'accueil, hôtellerie de plein air, habitat innovant). Requalifier et aménager l'espace (signalétique, sentiers, salle de sport, intégration paysagère, accessibilité).

MISSIONS ACCOMPLIES

- ◆ Golf miniature - mai 2015 ;
- ◆ Parcours filets - juin 2015 ;
- ◆ Village enchanté - août 2015 ;
- ◆ Luge 4 saisons - juin 2016 ;
- ◆ Camping - septembre 2016 ;
- ◆ Nouveau restaurant - juin 2020 ;
- ◆ Nouvelle résidence d'hébergement - mai 2021 ;
- ◆ Espace de récupération sportive et de bien être - Octobre 2021

ACTIONS A RÉALISER

- ◆ Requalification des espaces publics extérieurs, et des itinéraires ;
- ◆ Refonte des aménagements et des accès (piétons et véhicules) pour 2023/2024.

PROJETS EN COURS

- Prochaine attraction :
- ◆ Le belvédère et la tyrolienne. Ouverture automne 2022.



GLOSSAIRE :

Afin d'éclairer la lecture des éléments financiers de la structure présentée, le glossaire suivant est mis à votre disposition.

Besoin en fonds de roulement (BFR) : Ce ratio représente le montant que la structure doit financer afin de couvrir le besoin résultant des décalages des flux de trésorerie correspondant aux décaissements (dépenses) et aux encaissements (recettes) liés à son activité. Il est obtenu par la différence entre les actifs circulants (stocks, créances clients et autres tiers) et les dettes exigibles (fournisseurs, État, organismes sociaux, dettes court terme). Il mesure les ressources financières que la structure mobilise pour couvrir le besoin financier résultant des décalages des flux de trésorerie.

Durée apparente de la dette : Cet indicateur de solvabilité mesure la capacité de désendettement de la structure. Ce ratio indique le nombre d'années nécessaire au remboursement de l'intégralité des emprunts et des dettes financières, en supposant que la structure y consacre toutes ses ressources disponibles. Ce ratio doit être comparé à la durée moyenne de vie des emprunts. Il est généralement admis qu'un ratio de désendettement de 10 à 12 ans est convenable, et qu'au-delà de 15 ans la situation économique et financière de la structure doit faire l'objet d'un suivi adapté au regard de ses activités.

Épargne brute : Excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Appelée aussi "autofinancement brut", l'épargne brute est affectée à la couverture des dépenses de la section d'investissement (en priorité, le remboursement de la dette, et pour le surplus, les dépenses d'équipement).

Épargne nette : Épargne de gestion après déduction de l'annuité de dette, hors réaménagement de dette refinancé par emprunt, ou épargne brute diminuée des remboursements de la dette. L'épargne nette mesure l'épargne disponible pour l'équipement brut, après financement des remboursements de dette.

Fonds de roulement (FDR) : Ce ratio correspond à l'excédent de capitaux permanents (capitaux propres augmentés des dettes long terme), par rapport aux emplois durables (immobilisations essentiellement), utilisé pour financer une partie des actifs circulants. Cet indicateur représente la valeur de la ressource durable disponible.

Indépendance financière (autonomie financière / poids de la dette) : Indicateur utilisé par l'analyse financière pour déterminer le niveau de dépendance de la structure vis-à-vis des financements extérieurs, notamment les emprunts bancaires. Plus ce ratio est élevé, plus la structure est dépendante des banques.

Résultat d'exploitation : Il représente les gains de la structure à travers l'exploitation habituelle de ses facteurs de production (incluant la totalité des moyens humains et matériels concourant à la réalisation des activités de la structure) avant déduction des éléments financiers et exceptionnels. Un résultat d'exploitation structurellement déficitaire présente un risque de défaillance à court ou moyen terme.

Résultat de l'exercice : Il est égal à la différence, entre d'une part le total des produits et, d'autre part le total des charges de l'année. Lorsque le résultat de l'exercice est positif, on parle d'excédent ou de bénéfice. Lorsqu'il est négatif, on parle de déficit ou de perte.

Trésorerie en jours d'exploitation : Cet indicateur financier mesure la capacité de couverture des charges annuelles décaissables (dépenses payées au cours de l'exercice). Il indique le nombre de jours de trésorerie disponible servant à couvrir les charges décaissables. La couverture de 30 à 45 jours de charges décaissables est un standard. En deçà, la structure présente un risque de règlement des dettes, dans un délai convenable. Un ratio trop élevé témoigne d'un confort de trésorerie.

Parc départemental d'Olhain

FICHE D'IDENTITÉ

- ◆ **Forme juridique** : Établissement Public Industriel et Commercial (EPIC)
- ◆ **Siège social** : Rue de Rebreuve, 62620 Maisnil-les-Ruitz
- ◆ **Dotations** : 1 203 441 €
- ◆ **Date de clôture** : 31/12
- ◆ **Siret** : 784 000 085 00034
- ◆ **Effectif moyen** : 83 salariés soit 62 ETP
- ◆ **Président** : Ludovic IDZIAK (Conseiller départemental)
- ◆ **Directeur général** : Yannick AUDINEAU

Mission / Cœur de métier :

Le parc a été créé par le Conseil départemental du Pas-de-Calais avec comme vocation la gestion du site. C'est un établissement emblématique sur le Département. Il dispose de nombreux équipements tels qu'un centre d'hébergement et de restauration, un camping, une salle de sports, une salle d'exposition, des salles de séminaire, une piscine découverte, un parcours de files suspendus, une piste de luge 4 saisons et un golf 9 trous. Son offre de services est diversifiée et porte sur des formules séjours et des activités libres ou encadrées.

LIENS AVEC LE DÉPARTEMENT

Niveau de représentation du Département :

Représentation au Conseil d'Administration : sur 13 membres, 7 conseillers départementaux soit 54% et 6 membres qualifiés désignés par le Conseil départemental soit 46%.

Représentants du Département dans la structure :

7 titulaires : Ludovic IDZIAK, Karine GAUTHIER, Etienne PERIN, Jean-Pascal SCALONE, Michèle JACQUET, Séverine GOSELIN, Philippe DUQUESNOY.

Contribution financière du Département :

BP 2022 : 1 250 000 €

2021 : 1 400 000 €, dont 150 000 € d'aide complémentaire

Garantie d'emprunts : aucune

Convention : Contrat de développement partagé et convention de transfert de gestion

ACTIVITÉS

CHIFFRES CLÉS

◆ 2014-2022 : 18 millions d'euros investis dans un équipement au service des politiques publiques du Conseil départemental

◆ Fréquentation :

- 56 958 entrées au parcours filets;
- environ 8 845 entrées à la piscine : fréquentation divisée par 4 dans le cadre du respect des jauges sanitaires en vigueur;
- 56 294 luges;
- 7 088 nuitées à la résidence Ethic étape;
- 85 211 repas servis;
- 5 557 nuitées au camping;
- 285 nuitées en nid'île (hébergement insolite);
- 15 012 entrées au golf miniature;
- 853 heures de locations de court de tennis.

◆ Les chiffres du golf :

- 307 licenciés;
- 262 créneaux d'enseignement;
- 1 016 green-fees vendus.

◆ Formations :

- 1 176 heures de formations dispensées au personnel dans le cadre du Fonds National pour l'Emploi et de la formation professionnelle;
- 11 sessions de formation dont la Prévention des Risques liées aux Activités Physiques par la médecine du travail, la taille de végétaux, le tronçonnage, l'organisation de chantiers, le management, le suivi au quotidien des collaborateurs, la création de cartes de pâtisseries, les traitements de texte pack office... pour 71 collaborateurs.

◆ Plus de 30 activités pour petits et grands

- ◆ 7 salles de réunion
- ◆ 4 points de restauration
- ◆ 170 hectares de forêt et de plaine

PRINCIPAUX ÉVÈNEMENTS

En 2021, le parc a subi de nouvelles conséquences de la crise du Covid-19.

Sur le plan financier, le soutien du Département et les dispositifs gouvernementaux ont permis au parc de sortir de cette crise sans préjudices notoires quant à son avenir.

En mars 2021, le parc profite de la fermeture des activités pour rénover son parcours de filets.

Après le restaurant panoramique, c'est au tour de l'hébergement à monter en gamme. En mai 2021, le nouvel hôtel et l'espace fitness ouvrent leurs portes.

En août 2021, la mise en place de navettes rendent le parc d'Olhain accessible à tous depuis les parkings jusqu'au restaurant. (convention avec la société trott-cross).

En octobre, les travaux du belvédère débutent : sa tour de 34 mètres plantée à 180 mètres d'altitude en fera le point culminant du Pas-de-Calais.

ENJEUX ET PERSPECTIVES

- ◆ Faire du belvédère un nouvel atout pour le Parc départemental d'Olhain
- ◆ Profiter des opportunités qu'offre l'obtention du label « Centre de Préparation des Jeux olympiques 2024 »
- ◆ Affirmer la reconnaissance de cet établissement public, en tant qu'acteur départemental incontournable en termes de loisirs de proximité, activités de pleine nature, accompagnement du développement du sport et du tourisme
- ◆ Faire de cet équipement structurant la vitrine des politiques départementales
- ◆ Renforcer le partenariat Conseil départemental du Pas-de-Calais/Parc d'Olhain sur la base du contrat de développement partagé qui met en valeur l'évolution du parc et qui définit les conditions de mise en œuvre : organisation, gestion, cadre juridique et financier et positionnement stratégique
- ◆ Mettre en œuvre les recommandations de la Chambre Régionale des Comptes
- ◆ Rédiger un Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens (CPOM) avec le Conseil départemental du Pas-de-Calais

COMPTES EN EUROS

BILAN 2021

Actif immobilisé : 4 604 360 €

Capitaux propres : 4 940 919 €

Actif circulant (hors trésorerie) : 180 327 €

Total des dettes : 527 998 €

Trésorerie : 690 036 €

Total bilan : 5 474 723 €

RATIOS 2021

Indépendance financière (poids de la dette) : 4,9 %

Durée apparente de la dette : inférieure à 1 an

Trésorerie en jours d'exploitation : 62 jours

Fonds de roulement : 594 454 €

Besoin en fonds de roulement : - 95 582 €

COMPTE DE RÉSULTAT 2021

Produits d'exploitation : 3 565 886 €

dont subventions et participations : 1 400 000 €

Charges d'exploitation : 3 910 059 €

Résultat d'exploitation : - 344 173 €

Résultat financier : - 761 €

Résultat exceptionnel : 548 483 €

Résultat de l'exercice : 203 549 €

Épargne brute : 387 274 €

Épargne nette : 330 039 €

Total des produits : 4 136 583 €

Financement du Département (€ et %) : 1 400 000 € soit 33,84 %

Date de mise à jour des données : 06/07/2022



62 Pas·de·Calais
Mon Département

pasdecalais.fr •    



Pas-de-Calais
Mon Département

**RAPPORT D'ACTIVITÉ
DES ÉTABLISSEMENTS PUBLICS
ET ORGANISMES ASSOCIÉS
(EPOA)
PAS-DE-CALAIS HABITAT**

Pas-de-Calais
habitat

ANNÉE

2021





Editorial du Président du Conseil départemental du Pas-de-Calais

Au service des territoires et de ses habitants, le Département et les Etablissements Publics et Organismes Associés (EPOA) se mobilisent quotidiennement afin de mettre en œuvre un service public de qualité auprès des usagers dans une volonté de proximité et de développement des territoires.

Cela se traduit d'abord par un budget global d'1,79 milliard en 2021 qui conforte la présence des services publics sur l'ensemble du territoire en maintenant les politiques publiques départementales, obligatoires et volontaristes.

Cela se traduit également dans un dialogue permanent avec l'ensemble des partenaires, au niveau départemental et dans les territoires.

La présentation du rapport d'activité des EPOA est l'occasion de valoriser et de saluer les actions qu'ils mènent tout au long de l'année,

En 2021, l'ensemble des Etablissements Publics et Organismes Associés ont encore été particulièrement impactés par la crise sanitaire et ses nombreuses conséquences, chacun dans leur domaine, qu'il s'agisse d'action sanitaire, médico-sociale, de culture, de sport, de tourisme...

Pour autant, par leur professionnalisme et leur engagement, et grâce au soutien actif du Département, ces EPOA ont su s'adapter, pour pallier les difficultés et accompagner au mieux les populations au quotidien, dans une relation de proximité et de solidarité maintenue auprès de nos concitoyens.

Tout au long de cette période difficile, les EPOA et le Département ont démontré combien les liens de collaboration étroits et constants sont une condition essentielle d'une action publique locale efficace et agile, plus que jamais nécessaire dans les périodes d'incertitude.

Ces liens partenariaux étroits seront des points d'appui essentiels pour une pleine implication des EPOA dans la démarche d'élaboration du nouveau projet de mandat en 2022. « Construisons ensemble notre Pas-de-Calais ».

Jean-Claude LEROY

Président du Conseil départemental du Pas-de-Calais



Editorial

du Président de Pas-de-Calais habitat

La crise sanitaire que nous avons connue au cours des derniers mois s'éloigne à peine que nous voyons déjà se profiler celle liée aux difficultés économiques et sociales. L'inflation, la hausse du prix du carburant et du gaz sont subies par l'ensemble des citoyens et touchent de plein fouet les 80 367 locataires que compte l'Office à ce jour. Certains d'entre eux, déjà fragilisés risquent de basculer dans la précarité. Nous leur devons toute notre attention et devons à ce titre mobiliser les aides et accompagnements auprès des Institutions dont c'est la mission première. Plus que jamais, il nous faut, avec nos partenaires, loger, accompagner et protéger les résidents.

Consécutivement aux élections départementales, le Conseil d'administration a été renouvelé en septembre 2021 et a désigné à l'unanimité son Président. Son Bureau a également été formé ainsi que les traditionnelles « commissions d'attribution des logements », la « commission d'appel d'offres » et la « commission des procédures adaptées ». Parallèlement, les commissions thématiques ont été constituées : la commission des « finances », la « commission patrimoniale » et la commission « qualité de vie des locataires » sont traditionnelles.

Deux instances sont venues compléter le dispositif existant : la commission « accompagnement social des locataires » et la commission « habitat et stratégie ». Il est impératif de nous outiller pour pouvoir répondre au mieux aux enjeux qui sont face à nous.

Chaque jour, l'Office gère le quotidien pouvant compter sur l'engagement de ses 824 salariés qui portent les valeurs de l'entreprise et mettent en œuvre les grandes orientations décidées par le Conseil d'administration. En 2021, ils ont, entre autres, engagé le long travail de la reconquête des espaces extérieurs qui sont un élément à part entière de notre patrimoine. Ils ont également accompagné la réinscription du patrimoine bâti dans une perspective de long terme au travers d'un vaste plan de réhabilitation, énergétique en particulier tout en renouvelant le marché du chauffage ; celui du contrat multiservices a été totalement repensé pour mieux répondre aux besoins exprimés par les locataires.

Les collaborateurs, emmenés par le directeur général et les membres du comité de direction générale, sont acteurs du changement. C'est à cette condition que les chantiers qui nous attendent peuvent être menés à leur terme : accompagner les locataires lorsqu'ils sont dans le logement, les soutenir par le logement au travers notamment de la formation, de l'insertion et donc de l'emploi.

De vastes chantiers sont engagés aujourd'hui. Ils se poursuivront dans le cadre du projet stratégique de l'Office qui va guider son action jusqu'en 2027. Nos valeurs nous portent, notre engagement est fort parce qu'avoir un toit est un droit. Chez Pas-de-Calais habitat, administrateurs et salariés, nous défendons le logement social.

Jean-Louis COTTIGNY

Président de Pas-de-Calais habitat

MISSIONS ET ACTIONS MENÉES

RETOUR SUR LES 90 ANS DE PAS-DE-CALAIS HABITAT

En 2021, Pas-de-Calais habitat a fêté ses 90 ans aux côtés des collectivités, au service des habitants.



9 décennies passées à construire des logements à travers le département du Pas-de-Calais, 9 décennies qui auront vu passer plusieurs générations de locataires. Tout au long de l'année, une réflexion large sur les enjeux d'aujourd'hui et de demain a été menée, afin de permettre à l'Office de continuer à remplir pleinement son rôle de bailleur social. Une étude exhaustive du patrimoine a été réalisée, permettant de disposer d'un Plan Stratégique de Patrimoine.

Sur cette base, l'Office prendra de manière objectivée les décisions sur les chantiers à mener : maintien, amélioration, déconstruction. Cet anniversaire a également été l'occasion de mettre en lumière des histoires de vie, de saluer le travail quotidien des nombreux collaborateurs d'hier et d'aujourd'hui et de rendre hommage aux précédents administrateurs, qui ont accompagné l'évolution de Pas-de-Calais habitat. C'est en réaffirmant nos valeurs que nous avons ainsi soufflé nos 90 bougies.

UNE NOUVELLE GOUVERNANCE

Le Conseil d'administration de l'Office a été renouvelé le 8 septembre 2021. La première rencontre des 27 administrateurs de Pas-de-Calais habitat a été marquée par la réélection à l'unanimité de Jean-Louis Cottigny dans sa fonction de Président, qui s'était exprimé en séance : « Le mandat qui s'ouvre aujourd'hui s'inscrit dans la continuité des travaux menés depuis le début de l'année 2020 : l'arrêt des expulsions liées à la grande pauvreté, le Plan Stratégique de Patrimoine, le développement du logement social dans les territoires ruraux, la reconquête des espaces extérieurs ou encore le développement de notre politique d'insertion, pour ne citer que ceux-ci ». Le Conseil a également désigné les administrateurs siégeant dans les différentes instances que sont les commissions d'attribution des logements et d'examen de l'occupation des logements (CALEOL), la commission d'appel d'offre, la commission des procédures adaptées. Cinq commissions thématiques ont également été mises en place. Il s'agit de la

commission qualité de vie et de la commission des finances, qui existaient dans la précédente mandature.

Les commissions accompagnement social des locataires et habitat et stratégie, nouvellement créées, viennent compléter les besoins. Toutes traitent de sujets qui enrichissent les échanges et les débats des réunions du Conseil d'administration. Leurs travaux nourrissent le projet politique de l'Office, qui fixera pour les 7 prochaines années des objectifs ambitieux aux collaborateurs de Pas-de-Calais habitat afin de répondre pleinement aux besoins des habitants et des territoires.



En chiffres : en 2021, le Conseil d'administration s'est réuni 7 fois, le Bureau 9 fois et 289 délibérations ont été votées.

LA CONVENTION CADRE 2021-2023

En tant qu'office public départemental, Pas-de-Calais habitat assure un rôle social afin de garantir une offre locative accessible aux familles les plus modestes, avec une présence effective sur tout le territoire départemental.

Le Département du Pas-de-Calais a souhaité renforcer le partenariat avec Pas-de-Calais habitat, concrétisé le 10 septembre 2021 par la signature d'une convention cadre aux objectifs suivants :

- ◆ formaliser les enjeux et le cadre du partenariat existant ;
- ◆ préciser les champs d'action sur lesquels Pas-de-Calais habitat et le Département sont partenaires ;
- ◆ définir des champs de coopération nouveaux en matière d'action sociale, d'habitat et d'aménagement.

2 grands objectifs stratégiques ont été définis :

1 - **Améliorer le cadre et les conditions de vie des habitants**, en accélérant la rénovation énergétique du parc existant, en contribuant à la qualité des services dans les « quartiers politiques de la ville », en développant de nouveaux usages dans les espaces extérieurs, en soutenant le développement de l'habitat social dans les bourgs et les villages, en valorisant et mobilisant ensemble les ressources de l'économie sociale et solidaire.

2 - **Soutenir l'accès et le maintien dans un logement adapté et favoriser l'inclusion durable** en créant les conditions d'un renforcement du dialogue et des collabora-

tions sur des champs d'action communs comme la prévention des expulsions locatives, l'inclusion durable par le logement, l'insertion sociale et professionnelle, la mise en œuvre du « Logement d'abord », la lutte contre la précarité énergétique, le soutien aux parcours résidentiels des personnes âgées ou en situation de handicap (notamment de handicap psychique), des jeunes (notamment des jeunes sortant de l'ASE), des gens du voyage et des victimes de violences.

LES ÉVÉNEMENTS MARQUANTS DE L'ANNÉE 2021

Le 5 janvier 2021

La signature du protocole d'accord partenarial entre Pas-de-Calais habitat et le centre social Chico Mendès à Beaurains

Pas-de-Calais habitat et la mairie de Beaurains ont confirmé leur volonté de travailler ensemble en officialisant leur partenariat pour l'aménagement d'un espace d'accueil connecté et l'accompagnement à la création de projets et de services. Face à la prépondérance du numérique, l'expérimentation « centres sociaux connectés » a été mise en place par les 7 centres sociaux de l'Arrageois, en partenariat avec la fédération des centres sociaux du Nord Pas-de-Calais, la CUA, la Région Hauts-de-France, l'Union européenne, la CAF et le Département du Pas-de-Calais.

Grâce à cet espace, Pas-de-Calais habitat propose de co-construire avec les habitants un lieu de ressources et de développer de nouveaux services à la personne, des services pour les habitants du quartier, par les habitants du quartier.

Le 17 mars 2021

La démolition de 3 bâtiments du quartier de la Tour du Renard à Outreau

Dans le cadre du NPNRU, Pas-de-Calais habitat déconstruit 287 logements répartis sur 7 bâtiments. Avec ces démolitions échelonnées en 3 phases successives sur 7 îlots jusqu'en 2024, c'est tout un quartier qui se réinvente. Le 17 mars 2021, le premier coup de pelle était donné sur les 119 logements des immeubles Alouettes, Fauvettes et Rossignols. Cette première phase s'est achevée en septembre 2021.

Sur site, 85 logements seront reconstruits dont 38 logements locatifs et 47 maisons en accession sociale à la propriété. Les enjeux du projet de la reconstruction sont multiples :

- ◆ proposer une offre locative sur le site et sur le territoire de la Communauté d'Agglomération du Boulonnais ;
- ◆ apporter une qualité de logements renouvelée, économes en énergie ;
- ◆ valoriser l'environnement immédiat par une végétalisation du site.

Le coût de cette opération s'élève à 38 M€ dont :

Pas-de-Calais habitat : 14,91 M€
ANRU : 9,67 M€
Promoteur : 7,28 M€
La ville d'Outreau : 3,66 M€
La Région Hauts-de-France : 1,55 M€
La CAB : 33 000 €
Valorisation foncière : 925 000 €

Le 25 mars 2021

Signature d'une convention facilitant l'accès au logement social des femmes victimes de violences

Sous l'impulsion de l'Union Régionale pour l'Habitat des Hauts-de-France (URH), une convention de partenariat avec la Fédération Nationale Solidarité Femmes (FNSF) a été signée. Pas-de-Calais habitat et 16 autres bailleurs sociaux de la région s'engagent ainsi à faciliter l'accès au logement social des femmes victimes de violences conjugales ou familiales. Ce partenariat vise notamment à mettre à disposition des logements sur la plateforme numérique Pass'Logement @ Solidarité Femmes, en complément des 75 relogements prévus par an sur une durée de 3 ans. De plus, les conseillers sociaux, gardiens ou encore conseillers clientèle, qui sont les plus à même d'intervenir dès les premiers signes de violences constatés, seront formés au repérage de ce type de situation.

Le 27 avril

A Rinxent, la livraison de 16 maisons individuelles

Le lotissement, situé rue Roger Salengro sur une parcelle de 10 050 m², a été conçu par le cabinet Paral'Ax architecture et construit par la société SCCV Cœur de Vie. Cette opération comporte 8 logements T3 de plain-pied, 6 T4 et 2 T3 en intermédiaires. Tous les équipements de confort ont été prévus : une chaudière individuelle gaz, des panneaux photovoltaïques, un thermostat d'ambiance, une baignoire ou une douche à l'italienne. Les logements bénéficient d'un carport, d'un local de rangement extérieur et d'une place de stationnement.

Le coût de cette opération s'élève à 2 335 956,81 € HT.

Le 6 mai

Coup d'envoi d'un cycle de formation sur la connaissance des arbres et arbustes indigènes des Hauts-de-France



Dans le cadre de son Plan Stratégique de Patrimoine (PSP) et de sa stratégie de re-

conquête des espaces extérieurs, l'Office a inventorié son patrimoine végétal (de l'ordre de 6 000 arbres) pour travailler à sa valorisation. Au préalable, un cycle de formation a été dispensé aux gardiens et aux Responsables Point Service par le Conservatoire Botanique National de Bailleul, visant à identifier les différentes variétés d'arbres.

Le 19 mai

La démolition du 7 Chochoy de la résidence Saint-Michel à Arras

La métamorphose de la résidence Saint-Michel se poursuit avec la démolition du bâtiment 7 Chochoy, permettant d'ouvrir le quartier. Le procédé innovant de démolition (robots qui "grignotent" étage par étage), d'une durée de 7 semaines, a permis aux habitants des bâtiments accolés de demeurer dans leur logement en toute sécurité. Ce remodelage architectural s'est accompagné d'une réhabilitation thermique de l'enveloppe, permettant un passage d'une étiquette énergétique D à B. Les travaux se poursuivent avec création d'espaces végétalisés, transformation des entrées, parties communes et logements.

Le 21 mai

Inauguration de la Tour des Saules à Avion

Au lendemain de l'incendie, survenu dans la nuit du 23 au 24 avril 2020, le bilan matériel était très lourd : le feu avait entièrement ravagé les cages d'escaliers du 6^e au 12^e étage. Une cinquantaine de personnes ont ainsi été contraintes d'évacuer et ont dû être relogées, en plein confinement. Un an après ce sinistre, les portes coupe-feu et le système de désenfumage ont été remplacés, l'électricité des cages d'escaliers et leurs fenêtres également, les revêtements de sol et les rampes refaits à neuf. Tous les couloirs, ont aussi été repeints. Enfin, l'entrée de la résidence et les couloirs des premiers étages ont été refaits à neuf. Lors de l'inauguration le 21 mai 2021, un hommage a notamment été rendu aux gardiens intervenus le soir du sinistre.

Le 25 mai

La signature d'une convention avec le lycée professionnel Salvatore Allende

Pas-de-Calais habitat et le lycée professionnel Salvador Allende de Béthune ont signé une convention de partenariat permettant à l'Office de confier des travaux aux apprentis du lycée afin de mettre en pratique les enseignements reçus dans le cadre de leur formation en CAP et BAC Pro. Les ouvrages (menuiserie bois et métallerie) sont préparés dans les ateliers du lycée puis posés par les élèves dans les résidences de Pas-de-Calais habitat, sous le contrôle des enseignants. L'intérêt pédagogique est évident : respect du travail de l'autre, de la commande du client et des délais d'exécution. Ces chantiers constituent pour les jeunes une expérience pro-

fessionnelle à valoriser auprès des artisans et des entreprises.

En 2021, 3,9 M€ de commande publique ont été dédiés à l'insertion, soit 304 296 heures d'insertion.

Le 17 juin

À Ferques, la livraison de 10 nouvelles maisons

La rue Élisée Clais abrite 10 locataires nouvellement installés dans des maisons contemporaines de plain-pied de type 3. Situés dans le centre du village, ces logements sont à proximité immédiate des commerces et des commodités. Ils sont dotés d'équipements destinés aux personnes âgées : douche à l'italienne, barres de maintien, volets roulants électriques. Un jardin privatif et un cellier extérieur sont attenants aux maisons. Le quartier bénéficie également de deux parkings et de containers enterrés pour le tri des déchets ménagers. Cette réalisation a été conçue par Paral'Ax Architecture.

Le coût de cette opération s'élève à 1 750 039,79 € HT.

Le 22 juin

26^{ème} promotion du Cycle de Formation et de Perfectionnement des Gardiens : un diplôme à la clé

Le métier de gardien fait l'objet d'un parcours de formation reprenant les modules liés à la vision stratégique de leur rôle au sein de l'Office. Après 3 semaines de formation, les 2 gardiennes et les 6 gardiens de la 26^{ème} promotion du cycle de formation professionnelle ont obtenu leur diplôme. Les candidats ont exposé devant un jury, le projet qu'ils souhaitent développer sur l'une des résidences dont ils ont la charge. Si le jardin partagé, la lutte contre les déjections canines, la maîtrise des dépenses énergétiques font toujours recette, de nouvelles thématiques ont émergé telles que la création et l'animation d'un atelier bricolage à Arras Réaumur, l'appropriation des espaces verts par les 60 locataires des résidences Ardennes, Champagne et Anjou à Montigny-en-Gohelle, et la mise en place d'un protocole organisationnel de prise de poste pour le personnel intérimaire en renfort des équipes de proximité, projet qui a valu à son auteur, Norman Catteau, « la mention spéciale du jury ». Lors de la remise des diplômes, le Directeur général de l'Office, Bruno Fontalirand a souhaité rappeler 3 éléments fondamentaux :

- ◆ le personnel de proximité est dans l'ADN de Pas-de-Calais habitat et l'Office fait partie des bailleurs qui maintiennent le plus les gardiens dans les quartiers. Pendant la pandémie, leur présence a démontré la valeur ajoutée et la raison d'être de ce personnel auprès des locataires, notamment des personnes isolées ;

- ◆ la formation poursuivie dans le cadre du CFPG permet une ouverture sur l'évolution du métier de gardien, pour offrir de nouvelles responsabilités et de nouvelles perspectives de carrière ;
- ◆ le métier de gardien exige d'avoir « le goût des autres ». Il aide « à faire société ».



Le 25 novembre

Deux collectifs d'habitants, lauréats du budget citoyen du Département du Pas-de-Calais

Deux collectifs d'habitants ont été récompensés pour leurs projets au service des locataires de Pas-de-Calais habitat. Ils ont été accompagnés par Pas-de-Calais Actif pour le montage du budget, jusqu'au vote. L'association Ech'Ostrohove œuvre depuis plusieurs années au cœur de la résidence Maréchal Leclerc à Saint-Martin Boulogne. Grâce au vote des habitants du département et à la mobilisation des locataires, l'association a pu acquérir un triporteur électrique pour améliorer le service de portage de pains et de bouteilles d'eau aux résidents. À Outreau, l'association du quartier fleuri de la ZAC 1 & 2, en partenariat avec le centre social et culturel Jacques Brel, a pour objectif de créer un jardin partagé permettant de valoriser les espaces extérieurs avec des carrés potagers, en favorisant la biodiversité (espèces mellifères, abris pour les oiseaux, etc). Ce jardin deviendrait aussi un espace de convivialité, créateur de lien social, en accueillant des animations culturelles.



LES SALARIÉS DE L'OFFICE, ACTEURS DU CHANGEMENT

Au 31 décembre 2021, Pas-de-Calais habitat compte 824 salariés en CDI dont 35% représentant le personnel de proximité et 43% les agents de maîtrise. La moyenne d'âge est de 46,2 ans, la part des moins de 35 ans est de 20%. La répartition de l'effectif est de 55,6% de femmes et 44,4%

d'hommes. Celles-ci représentent 39% du personnel d'encadrement, 71% des agents de maîtrise et 55% du personnel d'exécution. En 2021, 58 femmes et 53 hommes ont été recrutés. La note globale de l'index égalité femmes / hommes est de 88 sur 100 (78 en 2020). Les résultats obtenus pour chaque indicateur sont les suivants :

- ◆ 38 points sur 40 pour l'indicateur *écart de rémunération entre les femmes et les hommes, par catégorie de postes équivalents et par tranche d'âge* ;
- ◆ 20 points sur 20 pour l'indicateur *écart des taux d'augmentations individuelles de salaire hors promotions entre les femmes et les hommes* ;
- ◆ 15 points sur 15 pour l'indicateur *écart de taux de promotions*. Résultat dû à la proportion plus importante de promotions accordées à des femmes ;
- ◆ 15 points sur 15 pour l'indicateur *pourcentage de salariées augmentées au retour d'un congé maternité* ;
- ◆ 0 sur 10 pour l'indicateur *nombre de salariés du sexe sous-représenté parmi les 10 plus hautes rémunérations*.

Pas-de-Calais habitat va poursuivre, dans le cadre de la négociation en cours de son 6ème accord en matière d'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes, les actions permettant de conforter et d'améliorer ses résultats, avec pour objectif d'assurer l'égalité salariale à expérience et responsabilités comparables, mais également de favoriser la mixité des emplois, les évolutions de carrières, l'articulation vie personnelle et vie professionnelle, etc.

La formation professionnelle : un pilier essentiel de la politique des Ressources Humaines de l'Office

En 2021, 10 362 heures de formation ont été dispensées et 1 004 stagiaires ont été concernés par les formations collectives et individuelles. Le montant consacré à la formation a été de 806 283 €, soit 3,34% de la masse salariale de l'Office, pour une obligation légale de 1%.

Parmi les formations, on peut citer :

*Diagnostic et pathologie du bâtiment

11 participants

Savoir poser un diagnostic et connaître les différentes pathologies ;

*Habilitation électrique et recyclage

85 participants - Savoir travailler en toute sécurité lors d'intervention électrique.

*Gestion des conflits et troubles du voisinage - 39 participants ;

*Accompagnement du changement et gestion de projet - 10 participants -

Formation destinée aux nouveaux managers ;

*Comprendre et appréhender les locataires souffrant de troubles de santé mentale - 14 participants ;

*Espace collaboratif des habitants organisés - ambassadeurs - 74 participants -

Cette formation est destinée aux collaborateurs sur site afin d'accompagner les

locataires dans la mise en place d'actions, de service, de création de collectifs.

La Gestion des Emplois et des Parcours Professionnels : anticiper les besoins futurs de l'Office

La GEPP permet d'améliorer l'employabilité des collaborateurs de l'Office et d'engager et fidéliser les talents à long terme. Six axes ont été définis :

Axe 1 : accompagnement de la démarche RSE de l'entreprise.

Axe 2 : poursuite de la mise en œuvre des parcours de professionnalisation métier.

Axe 3 : prévention hygiène santé/sécurité.

Axe 4 : développement et maintien des compétences.

Axe 5 : accompagnement de la digitalisation de l'entreprise.

Axe 6 : lutter davantage contre les incivilités et les troubles de voisinage.

La qualité du dialogue social

Pas-de-Calais habitat veille à entretenir un dialogue social actif et constructif avec les représentants du personnel. 9 réunions du CSE ordinaires, 2 réunions extraordinaires, 5 réunions de la CSSCT et 12 réunions des organisations syndicales se sont tenues.

Les négociations 2021 ont abouti à la signature de trois accords d'entreprise et de trois avenants sur l'intéressement des salariés, la NAO, le temps de travail et le partage de la valeur ajoutée, la prévoyance complémentaire incapacité invalidité décès, la classification des emplois et les rémunérations minimales attachées à ces emplois, l'abondement et la prime de résultats et la prime vacances.

Conditions de travail : le principe d'équité-

Pour offrir aux salariés un environnement conforme aux exigences de confort au travail, un Plan Stratégique des Locaux Professionnels a été réalisé, évaluant les 149 locaux de travail. Un référentiel permettra de réaliser les travaux nécessaires à l'harmonisation des conditions de travail.

La gestion de la crise sanitaire

Le comité de gestion de crise Covid s'est réuni à trois reprises en 2021. Les fiches Covid créées ont permis aux collaborateurs de poursuivre leur activité dans un cadre sécurisant. Le télétravail a été maintenu pour les postes éligibles et prépare la négociation de l'accord sur le télétravail programmé en 2022. Le coût de la crise en achat de moyens de protection est de 68 615 euros (masques, gants, gel hydro alcoolique...).

Prévenir les risques psycho-sociaux

Depuis janvier 2021, Pas-de-Calais habitat confie au Cabinet Acca, un dispositif d'écoute psychologique visant à augmenter la qualité de vie au travail en proposant un soutien aux personnes dans le besoin et en améliorant des situations pour lesquelles des plans d'actions seront proposés.

RÉINSCRIRE LE PATRIMOINE DE L'OFFICE DANS UNE PERSPECTIVE DE LONG TERME

Un vaste plan de réhabilitations

Pas-de-Calais habitat est propriétaire et gestionnaire de 42 000 logements et foyers. 2020 a été consacrée à la constitution d'un plan de réhabilitation et à la cotation de l'ensemble des résidences, laquelle détermine les typologies d'action à mener, d'une réhabilitation lourde, classique, à un entretien ou une démolition. Le Plan Stratégique de Patrimoine (PSP) a été adopté par le Conseil d'administration le 26 mars 2021.

À la reconquête des espaces extérieurs

Les espaces verts, en atténuant l'effet des îlots de chaleur urbains, réduisent les pics de chaleur et limitent les besoins en climatisation. Les végétaux, réduisent la pollution atmosphérique en piégeant les particules fines, en retenant le CO2 et en atténuant la concentration d'ozone, assurent un filtrage naturel des eaux pluviales, contribuent à réduire le risque d'inondation et l'érosion des sols et favorisent la biodiversité. Le Conseil d'administration de Pas-de-Calais habitat a donc souhaité que les rénovations des immeubles comprennent également un volet sur la reconquête des espaces extérieurs.

Les travaux de la commission stratégie de patrimoine

Réunie quatre fois en 2021, elle s'attache à éclairer le Conseil d'administration sur les grands enjeux liés aux évolutions nécessaires du patrimoine. Les travaux à venir s'appuieront, entre autres, sur la délibération du Conseil d'administration du 26 juin 2020 qui fixe la politique générale de l'Office.

Les chiffres clés de l'activité patrimoniale

	2021
Nombre de logements réhabilités	580
Investissement réhabilitations	53,1 M€
Nombre de logements construits	71*
Investissement construction	8 M€
Nombre de logements démolis	44
Nombre de logements mis en chantier NEUF	18
Nombre de logements mis en chantier RÉHABILITATION	1 265
Nombre de logements étiquette énergétique B	758
Nombre de changement de chaudières	873
Investissement adaptation des logements	4,87 M€

*71 logements dont 19 de la gendarmerie de Lumbres comptés en usage logements

En 2021, la production de Pas-de-Calais habitat est la suivante :

- ◆ 186 logements ont été déposés dans le cadre du Plan de Cohésion Sociale ;
- ◆ 71 logements ont été mis en service

Les financements suivants ont été obtenus : 43 logements ont été financés : 29 PLUS, 3 PLAI, 11 PLS.

Quelques chantiers achevés

Lumbres - 19 logements et 1 bâtiment (gendarmerie) - **Coût : 4,62 M€**

Marquise - 26 logements individuels - **Coût : 4,06 M€**

Rinxent - 16 logements (8 logements T3 de plain-pied, 6 T4 et 2 T3 en intermédiaires) - **Coût : 2,33 M€**

Ferques - 10 logements pour personnes âgées - **Coût : 1,75 M€**

Béthune - Réhabilitation de 52 logements collectifs (BBC), boulevard de Luxembourg et rue de Turenne - **Coût : 2,76 M€**

Les chantiers NPNRU

Avion - Quartier République

Après deux ans d'études, le NPNRU s'apprête à compléter les rénovations et les aménagements entrepris il y a une douzaine d'années. Les objectifs sont :

- ◆ la démolition des bâtiments qui ne correspondent plus aux besoins actuels, pour créer des logements, semi-collectifs notamment ;
- ◆ l'intervention qualitative sur les bâtiments existants pour améliorer le quotidien des locataires et permettre l'arrivée de nouveaux habitants ;
- ◆ le développement d'une nouvelle offre de services.

Le NPNRU d'Avion République c'est :

- ◆ 13 bâtiments démolis d'ici 2024, soit 339 logements ;
- ◆ 6 bâtiments réhabilités d'ici 2027, soit 190 logements ;
- ◆ 204 logements construits, dont 45 logements sociaux (147 sur le secteur, 57 hors du quartier).

Le coût global du projet s'élève à 46 M€.

Les travaux démarrés en 2020 à la résidence les Glycines, ont marqué le lancement de la phase 2 du renouvellement urbain du quartier. La déconstruction partielle de 20 logements des entrées 7 et 9 réalisée en 2021 est suivie par une réhabilitation extérieure et intérieure des 30 logements restants.

Démolition de 20 logements (2 entrées sur 5) de la résidence Les Glycines - Avion République. **Coût : 524 000 €**

Réhabilitation thermique et intérieur logement de 3 entrées (30 logements) - financement FEDER. Démarrage du chantier : 15/03/21 - **Coût : 2,03 M€.**

Hénin-Beaumont – Montigny-en-Gohelle – la Zac des Deux villes

Le NPNRU de la ZAC des Deux Villes modifie le quartier en profondeur. L'objectif est de créer une offre de logements conjuguant logement social, logement privé, accession à la propriété. La rénovation urbaine de la ZAC commence par la réhabilitation et la résidentialisation des logements de l'Office avec les résidences Artois, Alsace et Bretagne. Le chantier a débuté le 4 janvier 2020 et va s'achever début 2022. Le chantier des résidences les Peupliers, les Platanes, les Oliviers les Ormes et les Saules, démarrera en mars 2022.

En 2021, les travaux du bâtiment Artois ont permis d'accueillir en rez-de-chaussée une maison de la parentalité de l'Établissement Public Départemental de l'Enfance et de

la Famille et un centre de santé Filieris.

Les organismes étaient intéressés par une implantation au sein du quartier NPNRU et un regroupement des deux structures pour un partenariat innovant dans le domaine de la parentalité. Le Département du Pas-de-Calais participe au projet à hauteur de 148 500 €. **Le coût de cette opération est de 41,50 M€.**

A C C O M P A G N E R DANS LE LOGEMENT

Le logement des personnes âgées

Avec plus de 9 434 locataires de plus de 65 ans, Pas-de-Calais habitat est attentif au bien-vieillir. En 2021, avec la livraison d'un béguinage de 10 logements à Ferques, ce sont en tout 57 béguinages qui ont été construits dans le département, permettant à 913 locataires de bénéficier d'un logement adapté. Parallèlement, l'Office poursuit l'adaptation de son patrimoine au vieillissement et au handicap. En 2021, 4,87 M€ ont été consacrés à l'adaptation des logements contre 3,76 M€ en 2020. 508 locataires ont bénéficié en 2021 du bouclier social sénior, préservant le reste à vivre des 65 ans et plus, occupant un logement de type 2.

Offrir aux plus fragiles un logement adapté

Pas-de-Calais habitat participe aux politiques sociales du Conseil départemental. Grâce aux partenariats existants et à venir, l'Office va renforcer son action en faveur de l'accès et du maintien dans un logement des publics prioritaires et fragiles.

Des logements inclusifs

A Vieille-Chapelle, Pas-de-Calais habitat est aux côtés de l'association *Sourires d'Autistes* pour la construction d'un pôle d'habitat inclusif de 3 pavillons de 6 chambres.

Des logements pour les jeunes sortants de l'aide sociale à l'enfance.

Dans le cadre de son pacte des solidarités et du développement social 2017-2022, le Conseil départemental a souhaité que les jeunes ayant été protégés au titre de l'ASE, puissent bénéficier d'un accompagnement dans leur accès au logement. Une convention a ainsi été signée le 15 mai 2020, avec Pas-de-Calais habitat. Dans le cadre de sa politique jeunesse et de sa démarche d'innovation sociale, l'Office développe, depuis 2015, le dispositif #1Jeune1Logement qui place le logement social comme un tremplin dans le parcours résidentiel des jeunes. Cette formule tout compris, intégrant le loyer, les charges locatives et les charges liées à l'énergie et aux fluides, est particulièrement adaptée aux jeunes issus de l'ASE. Afin de sécuriser leur parcours, ceux-ci bénéficieront du bouclier social junior, garantissant un plafonnement du taux d'effort (loyer + charges) à 25% des revenus. En 2021, 20 jeunes sortant de l'ASE ont accédé à un logement collectif dans l'Arageois, le Ternois, le Boulonnais et l'Audo-marois. Le financement du partenariat par le Conseil départemental est de 20 000 €, dans le cadre de la Stratégie Pauvreté.

Mettre fin aux expulsions locatives pour cause de grande pauvreté

Le Conseil d'administration, lors de sa séance du 26 juin 2020, a souhaité renforcer le Fonds Solidarité Logement, dans son volet « maintien », pour faire baisser l'occurrence des situations d'expulsion. Un groupe de travail a produit les premières avancées concrètes suivantes :

- ◆ la réponse à un appel à projet d'accompagnement social via le FNAVDL (accompagnement vers et dans le logement) permet à l'Office de piloter 75 mesures d'accompagnement social pour des familles hors du champ des accompagnements classiques ;
- ◆ la réponse à deux appels à projet du Conseil départemental pour sécuriser les parcours des jeunes ;
- ◆ l'organisation et le partage des décisions sur les expulsions.

Les chiffres clés : 2019 : 75 expulsions accordées 37 exécutées - 2020 : 38 expulsions accordées 7 exécutées - 2021 : 47 expulsions accordées 19 exécutées (report des expulsions non réalisées en 2020).

ACCOMPAGNER PAR LE LOGEMENT

L'insertion par l'activité économique

En 2021, 304 296 heures d'insertion et 4 chantiers écoles, auxquels le Conseil départemental participe financièrement, ont permis de mettre en activité 159 personnes au sein de structures de l'IAE du Département.

Pas-de-Calais habitat a consacré, cette même année, plus de 3.9 M€ de commande publique au secteur économique de l'insertion, soit 304 296 heures d'insertion dont 2.54 M€ dédiés à des travaux de rénovation de son patrimoine.

L'année 2021 a aussi été marquée par l'installation d'un groupe transversal sur l'insertion et l'emploi de nos locataires.

PERSPECTIVES 2022

UN PROJET STRATÉGIQUE POUR GUIDER NOTRE ACTION JUSQU'EN 2027

Depuis le renouvellement du Conseil d'administration de l'Office le 8 septembre 2021, un travail de fond a été mené. Le projet politique, valant orientation stratégique de l'entreprise pour la durée du mandat, est le fruit de ce travail. Ce projet politique est décliné en projet d'entreprise s'articulant autour de 4 grands axes :

Axe 1 - Accompagner dans le logement

Le logement des jeunes adultes

Pas-de-Calais habitat a développé une offre adaptée aux jeunes adultes. Pour le logement des apprentis, une coopération avec Action Logement sera recherchée.

Le logement des personnes âgées

L'Office poursuivra l'adaptation de son parc de logements avec des projets de béguinages dans son parc vertical et explorera le développement, au sein de résidences collectives, des établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes pouvant s'adosser à des structures médicales.

Le logement des familles nombreuses ou séparées

Les familles nombreuses, recomposées et séparées dont les enfants sont en garde alternée, peinent à se loger à des coûts abordables. L'Office fera de la question de la famille un axe de travail prioritaire.

Le logement des salariés modestes

Une attention particulière sera portée au logement des ménages salariés qui dépassent de peu les plafonds du P.L.A.I. Une coopération avec Action Logement sera donc recherchée.

Le logement des femmes victimes de violences

La prise en charge des femmes victimes de violences conjugales se poursuivra, au travers de partenariats avec des associations en charge des demandes urgentes de logement, ou du relogement direct des personnes victimes de violences.

Le logement de celles et ceux qui doivent bénéficier d'un accompagnement social

L'amélioration de la prise en charge des personnes souffrant de troubles ou de handicaps psychiques ont conduit au développement d'une offre de maisons de famille, de foyers, de centres d'hébergement, pour le compte d'établissements sociaux ou médico-sociaux spécialisés qui en sont locataires.

Un village Alzheimer

L'Office travaillera prochainement, en lien avec le Département et d'autres bailleurs, à un projet de villages Alzheimer dans le Pas-de-Calais.

Le refus des expulsions liées à la grande pauvreté

Délibéré par le Conseil d'administration en 2020, le refus de l'expulsion pour des raisons strictement économiques des locataires en grande pauvreté est réaffirmé. L'Office poursuivra le travail avec les associations d'intermédiation locative et mobilisera les collectivités territoriales.

Le développement du logement social dans les territoires ruraux

Le besoin en logement social dans le milieu rural, bourgs-centre et villages, est réel. Le développement d'une offre locative s'inscrit donc dans les réflexions de l'Office.

Axe 2 - Accompagner par le logement

L'insertion par l'activité économique

Généraliser les clauses d'insertion dans les marchés publics permettra d'accroître l'accompagnement vers l'emploi des locataires de l'Office.

Rapprocher les entreprises et les demandeurs d'emploi, en organisant avec les acteurs économiques, des forums de l'emploi.

Au cœur des Territoires Zéro Chômeur de Longue Durée, l'Office sera partenaire de la démarche et contribuera, autant que possible, à l'activité de l'entreprise à but d'emploi créée à cette occasion.

L'insertion sociale

En amont de sa politique d'insertion par l'activité économique, Pas-de-Calais habitat continuera de mener, une politique d'insertion sociale.

Créer l'éfincelle. Le projet européen Increase Valorisation Sociale, nouvellement baptisé Étiç'ailes, a montré les atouts d'une démarche d'implication sociale, impulsée par le bailleur, émergeant des habitants eux-mêmes, en redonnant confiance aux locataires pour s'engager dans un parcours d'insertion professionnelle.

Rompre les solitudes en promouvant des communautés d'habitants à l'impact positif sur l'entraide et la qualité de vie du quartier.

Le soutien à la formation des jeunes

De nombreux partenariats se déploieront encore avec des centres d'apprentis, des lycées professionnels et techniques et l'enseignement supérieur. Les chantiers écoles, les formations en alternance ou l'accueil de stagiaires seront poursuivis. Une coopération avec les Chambres consulaires et les fédérations d'artisans sera envisagée.

Développer des stratégies de peuplement,

en menant une réflexion avec l'État, les E.P.C.I. et les communes sur le peuplement des quartiers. Les choix réalisés par les C.A.L.E.O.L. ont, en effet, un impact fort sur la trajectoire sociale des résidences. Les équilibres de peuplement, parfois difficiles à construire, nécessitent une connaissance des situations individuelles, que seuls les élus locaux et le bailleur ont pu acquérir.

L'enjeu de la tranquillité publique

Pas-de-Calais habitat poursuivra les partenariats locaux initiés avec les collectivités et les forces de l'ordre, pour que certains ne perturbent pas le droit du plus grand nombre à vivre dans la tranquillité.

Axe 3 - Réinscrire le patrimoine de l'Office dans une perspective de long terme

Stratégie de réhabilitation / stratégie de démolition

Près de la moitié des 40 000 logements de l'Office ont des caractéristiques thermiques qui les rendront progressivement impropres à la relocation d'ici 10 à 15 ans. L'enjeu de leur réhabilitation thermique ou de leur démolition a donc été posé à l'occasion de l'adoption du P.S.P. de l'Office et du P.M.T. qui en découle en mars 2021. Pas-de-Calais habitat mènera, avec les collectivités concernées, une réflexion sur les équipements publics existants dans les quartiers.

Sans attendre la mise en œuvre de la stratégie de réhabilitation du parc, l'Office s'engagera dans une démarche de reconquête des logements en vacance technique, permettant un retour sur investissement rapide et donc un surcroît de chiffre d'affaires. Enfin, la stratégie de réhabilitation des logements sera complétée par une stratégie de réhabilitation des locaux dits « atypiques » (commerces, foyers, gendarmeries...) et des locaux de travail.

Stratégie de vente

D'un point de vue social, la vente du patrimoine permet de faciliter le parcours résidentiel des locataires. D'un point de vue patrimonial, il convient de vendre les biens dont la détention sera à moyen terme sans intérêt pour l'Office. D'un point de vue financier, les produits des ventes sont un effet de levier pour le financement de la stratégie de réhabilitation et de développement.

Stratégie foncière

Engagé à la fin de l'année 2020, l'inventaire qualifié du patrimoine foncier de l'Office va permettre :

- ◆ d'identifier les parcelles qu'il convient de garder au titre des réserves foncières et réfléchir aux usages temporaires qu'il est possible de leur donner. Il s'agit d'un enjeu stratégique en raison de la rareté ;
- ◆ prévisible du foncier dédié à la construction ;
- ◆ de décider des parcelles qu'il convient de vendre ;
- ◆ de planifier la rétrocession des voiries et des réseaux qui demeurent dans le patrimoine de l'Office, alors même qu'ils auraient dû être rétrocédés dès leur achèvement.

Stratégie de développement

L'instauration de la R.L.S. a mis un coup d'arrêt à la production de logements neufs. Au risque de disposer dans 20 ou 25 ans d'un patrimoine techniquement et socialement obsolète, il convient d'élaborer une stratégie de développement, en complément des stratégies de réhabilitation, démolition et vente. Elle détaillera la nature des patrimoines à construire, leur localisation, leur typologie, leur forme architecturale et leur fonctionnalité. Le chantier sera lancé en 2022 et devra aboutir en 2023.

Axe 4 - Faire des salariés de l'Office les acteurs clés du projet et du changement

Pas-de-Calais habitat est entré dans une phase de transformation pour mieux relever les défis qui se posent à l'entreprise et, au-delà d'elle, à l'ensemble du secteur du logement social. Au cœur de l'exercice de la démocratie sociale, le dialogue et la concertation accompagneront la mise en œuvre des adaptations nécessaires, en cohérence avec les valeurs portées par la R.S.E. L'Office continuera d'accompagner

les collaborateurs. L'égalité professionnelle femmes-hommes reste un chantier prioritaire.

LES GRANDS PROJETS

Une réflexion globale sur le rapprochement des organisations territoriales

Afin d'être plus proche des habitants, les Directions Territoriales de l'Office se réorganisent. De nouvelles permanences seront créées et une plus grande transversalité entre les services permettra de répondre avec efficacité aux besoins des habitants. Fin 2022, la réorganisation des territoires sera terminée. Elle sera la condition préalable à la certification ISO 9001 de l'Office.

L'ISO 9001 pour des pratiques innovantes

Le référentiel ISO 9001 a été choisi au sein de l'Office afin de répondre à de multiples enjeux :

- ◆ S'adapter à un environnement en mouvement permanent ;
- ◆ Maîtriser nos activités ;
- ◆ Mieux anticiper les risques et saisir les opportunités ;
- ◆ Améliorer notre performance et réduire nos coûts ;
- ◆ Simplifier notre système de management ;
- ◆ Renforcer la coopération entre les services ;
- ◆ Permettre la participation de tous les collaborateurs à l'amélioration continue de notre organisation ;
- ◆ Améliorer l'image de Pas-de-Calais habitat auprès des locataires et des partenaires institutionnels.

La Direction en charge de la certification ISO 9001 est accompagnée par un cabinet spécialisé afin de développer une démarche participative avec les collaborateurs, permettant l'adaptation et l'innovation des pratiques. La mission porte sur 4 volets :

- ◆ Conforter les connaissances et la formation de l'équipe en charge du projet ISO, la conseiller sur les outils et les méthodes existantes ;
- ◆ Accompagner tout au long du projet ;
- ◆ Conduire des ateliers transverses de formalisation des procédures avec les collaborateurs impliqués. Les travaux s'appuieront sur les expériences terrain ;
- ◆ Préparer l'Office à l'évaluation de la performance et de l'efficacité du système de management de la qualité.

La certification ISO 9001 est attendue en fin d'année 2023.

Une démarche RSE pour ré-enchanter l'entreprise

Les valeurs de solidarité et de service public qui animent les administrateurs et les salariés de l'Office depuis plus de 90 ans s'incarnent aujourd'hui dans les piliers de la responsabilité sociétale de l'entreprise (R.S.E.). 7 "ambassadeurs" entourés de salariés représentatifs des métiers de l'Office, ont travaillé à une définition commune des piliers qui constituent les fondements de la responsabilité sociétale. En 2022, l'ensemble des collaborateurs vont

être invités à s'engager dans la RSE et à finaliser le plan d'actions de la démarche de l'Office. La RSE sera la boussole de Pas-de-Calais habitat, tout en interpellant les process et les modes opératoires.

Renouveler les outils de l'Office

Pas-de-Calais habitat s'est engagé dans une démarche de renouvellement de ses outils. En 2022, des groupes de travail se constitueront autour de 3 chantiers :

- ◆ le choix d'un progiciel de gestion intégré qui s'appuiera sur une base de données et un référentiel unique, permettant la mise à disposition de données fiables, sécurisées et transversales afin de servir la rationalisation des process métiers et la réalisation du projet d'entreprise ;
- ◆ un nouveau système d'information des Ressources Humaines qui permettra de moderniser des processus RH et de faire évoluer l'expérience des salariés ;
- ◆ un intranet refondé, véritable lien entre l'ensemble de salariés, favorisant le partage de l'information et de la connaissance.

Une production d'énergie verte

En partenariat avec le CD2E, dispositif régional de validation des financements sur le développement durable, Pas-de-Calais habitat est attributaire du projet #LECSEA, financé par le programme européen Interreg 2 Seas LECSEA. Grâce au financement du Fonds Européen de Développement Régional (850 000€) et à nos fonds propres, nous avons installé des panneaux solaires sur les toits des 222 logements de la résidence Léon Blum à Saint-Martin-Boulogne, afin de développer l'autoconsommation collective. En 2020, l'énergie répartie aux locataires de la résidence Maréchal Leclerc à Saint Martin Boulogne a permis une réduction de 30 à 42% du coût de la consommation de chaque ménage, soit une économie entre 20€ et 130€. Actuellement en test, ce projet doit permettre le développement d'une filière industrielle locale, et la duplication de ces opérations par les autres bailleurs sociaux.

Repenser ensemble la cité-jardin au 21ème siècle

L'épidémie de COVID et le développement numérique ont bouleversé notre façon de vivre. L'Office doit donc faire évoluer son patrimoine, penser le logement social de façon urbanistique et non architecturale, à l'échelle du territoire et non du logement. Cela nécessite une démarche partenariale forte entre Pas-de-Calais habitat, Maisons et Cités et les collectivités, les constructeurs et la population. Un travail va donc être mené sur la Cité-jardin au 21ème siècle. L'organisation d'un concours international d'urbanisme et d'architecture, permettra d'ouvrir la réflexion à des professionnels à l'approche « innovante ». Ce concours permettra également de travailler sur l'intégration des espaces résidentiels et productifs (y compris les services publics), rompant ainsi avec la spécialisation fonctionnelle des espaces propres à l'urbanisation de la seconde moitié du 20ème siècle. Pas-de-Calais habitat pourra réinterpréter ces fondamentaux et les adapter aux modes de vie contemporaine.

Glossaire

Afin d'éclairer la lecture des éléments financiers de la structure présentée, le glossaire suivant est mis à votre disposition.

Besoin en fonds de roulement (BFR) : Ce ratio représente le montant que la structure doit financer afin de couvrir le besoin résultant des décalages des flux de trésorerie correspondant aux décaissements (dépenses) et aux encaissements (recettes) liés à son activité. Il est obtenu par la différence entre les actifs circulants (stocks, créances clients et autres tiers) et les dettes exigibles (fournisseurs, Etat, organismes sociaux, dettes court terme).

Capacité d'autofinancement (CAF) : Elle représente le montant de la trésorerie potentielle générée par les activités de la structure. Elle correspond à l'Excédent brut d'exploitation (EBE) augmenté des produits encaissables (entrées de trésorerie) et déduction faite des charges décaissables (sorties de trésorerie). Une CAF structurellement négative constitue un risque de défaillance et une mise en cessation de paiement de la structure.

Durée apparente de la dette : Cet indicateur de solvabilité mesure la capacité de désendettement de la structure. Ce ratio indique le nombre d'années nécessaire au remboursement de l'intégralité des emprunts et des dettes financières, en supposant que la structure y consacre toutes ses ressources disponibles. Ce ratio doit être comparé à la durée moyenne de vie des emprunts. Il est généralement admis qu'un ratio de désendettement de 10 à 12 ans est convenable, et qu'au-delà de 15 ans la situation économique et financière de la structure doit faire l'objet d'un suivi adapté au regard de ses activités.

Excédent brut d'exploitation (EBE) : Il mesure la ressource dégagée au cours d'une période par les activités de la structure d'exploitation, après paiement des charges de personnel des autres impôts sur la production, augmentée des subventions d'exploitation mais avant les dotations aux amortissements. Cet indicateur donne une vision objective de la rentabilité des activités de la structure et de son exploitation courante, sans prendre en compte sa politique d'investissement ni sa gestion financière. Cet indicateur doit être et demeurer positif à court et moyen terme.

Fonds de roulement (FDR) : Ce ratio correspond à l'excédent de capitaux permanents (capitaux propres augmentés des dettes long terme), par rapport aux emplois durables (immobilisations essentiellement), utilisé pour financer une partie des actifs circulants. Cet indicateur représente la valeur de la ressource durable disponible.

Indépendance financière (autonomie financière / poids de la dette) : Indicateur utilisé par l'analyse financière pour déterminer le niveau de dépendance de la structure vis-à-vis des financements extérieurs, notamment les emprunts bancaires. Plus ce ratio est élevé, plus la structure est dépendante des banques.

Ratio d'activité : Il mesure l'évolution du chiffre d'affaires de la structure d'une année par rapport à l'année précédente. Une valeur positive exprime un accroissement du chiffre d'affaires, tandis qu'une valeur négative en exprime la contraction.

Rentabilité des capitaux propres : Ce ratio parfois appelé ROE (Return On Equity) ou rentabilité financière ou rentabilité des fonds propres. Il représente la rentabilité des fonds investis par les membres, et mesure la capacité de la structure à générer des profits.

Résultat d'exploitation : Il représente les gains de la structure à travers l'exploitation habituelle de ses facteurs de production (incluant la totalité des moyens humains et matériels concourant à la réalisation des activités de la structure) avant déduction des éléments financiers et exceptionnels. Un résultat d'exploitation structurellement déficitaire présente un risque de défaillance à court ou moyen terme.

Résultat de l'exercice : Il est égal à la différence, entre d'une part le total des produits et, d'autre part le total des charges de l'année. Lorsque le résultat de l'exercice est positif, on parle d'excédent ou de bénéfice. Lorsqu'il est négatif, on parle de déficit ou de perte.

Taux de rentabilité net : Le taux de rentabilité net, exprimé en pourcentage, mesure la rentabilité de la structure en fonction de son chiffre d'affaires. Il met en évidence la rentabilité des activités. Le taux de rentabilité net est calculé en divisant le résultat de l'exercice par le chiffre d'affaires. Un taux usuel se situe entre 2% et 10%. Un taux négatif marque l'absence de résultat, tandis qu'un taux supérieur à 50% indique la présence d'autres ressources telles que des dotations ou des subventions.

Trésorerie en jours d'exploitation : Cet indicateur financier mesure la capacité de couverture des charges annuelles décaissables (dépenses payées au cours de l'exercice). Il indique le nombre de jours de trésorerie disponible servant à couvrir les charges décaissables. La couverture de 30 à 45 jours de charges décaissables est un standard. En deçà, la structure présente un risque de règlement des dettes, dans un délai convenable. Un ratio trop élevé témoigne d'un confort de trésorerie.

Valeur ajoutée : Elle correspond à la différence entre la valeur des produits (le chiffre d'affaires) et la valeur des achats faits pour exercer l'activité (marchandises, consommations intermédiaires : matières premières, services...).

Il y a création de « valeur » lorsque la valeur du produit obtenu est plus élevée que la somme des valeurs des consommations intermédiaires : la différence entre le prix de vente de son produit et la valeur totale des biens et services qu'elle a achetés et qui sont contenus dans ce produit (après transformation) représente la valeur ajoutée.

Pas-de-Calais habitat

FICHE D'IDENTITÉ

- ◆ **Forme juridique** : Office Public de l'Habitat – Etablissement Public Local à Caractère Industriel et Commercial
- ◆ **Siège social** : 4 avenue des Droits de l'Homme 62000 Arras
- ◆ **Dotation** : 2 259 602 €
- ◆ **Date de clôture** : 31/12
- ◆ **Siret** : 344 077 672 00022
- ◆ **Effectif moyen** : 851 ETP
- ◆ **Président** : Jean-Louis COTTIGNY (Conseiller départemental)
- ◆ **Directeur** : Bruno FONTALIRAND

Mission / Cœur de métier :

Réaliser des opérations de « construction, acquisition, aménagement, réservation foncière, réhabilitation, gestion d'habitations collectives ou individuelles », à destination de personnes sous plafonds de ressources .
Gérer des immeubles à usage principal d'habitation (qui appartiennent à l'État, aux collectivités locales, à des organismes d'habitation à loyer modéré, à des sociétés d'économie mixte, à des organismes à but non lucratif).
Réaliser des opérations d'aménagement (soit directement après accord des collectivités locales intéressées, soit en vertu d'une convention ou d'un traité de concession). (art. L421-1 du CCH).

LIENS AVEC LE DÉPARTEMENT

Niveau de représentation du Département :

Représentation au Conseil d'Administration : 26% de Conseillers départementaux et 30% de personnalités qualifiées désignées par le Conseil départemental.
Le Président de l'Office est de droit un Conseiller départemental.

Représentants du Département dans la structure :

6 Titulaires : Jean-Louis COTTIGNY, Jean-Claude LEROY, Olivier BARBARIN, Fatima AIT-CHIKHEBBIH, Alexandre MALFAIT, Sylvie MEYFROIDT.

Contribution financière du Département :

2021 : 30 000 € dans le cadre du projet « un jeune un logement », et conclusion d'une convention partenariale 2021-2023 et d'une convention annuelle (octroi une subvention de 148 500 € sur le projet de transformation du bâtiment Artois situé à Montigny-en-Gohelle, versement à compter de 2022)

2020 : Décision d'attribution d'une subvention de trois millions d'euros à Pas-de-Calais Habitat pour le financement d'opérations de réhabilitation thermique de l'Habitat (1er acompte de 750 000 € versé en 2020, aucun versement en 2021)

Garantie d'emprunts : 163 642 349 € au 31/12/2021

ACTIVITÉS

CHIFFRES CLÉS

- ◆ **Patrimoine géré** : 41 527 logements dont 12 598 logements individuels et 28 930 collectifs
- ◆ **Construction / réhabilitation** : 71 logements neuf en service / 1090 réhabilitations mise en chantier (OS)
- ◆ 147 logements vendus
- ◆ **Démolition** : 44 logements
- ◆ **Données sociales** :
 - 3 219 attributions de logements
 - 21 005 locataires percevant l'APL
- ◆ **Relogement dans le cadre du FSL** :
 - 565 dont 244 familles prioritaires dans le Département

PRINCIPAUX ÉVÈNEMENTS

- ◆ Le renouvellement des membres du Conseil d'administration le 8 septembre 2021, et de son président
- ◆ L'année 2021 est marquée par les suites de la crise sanitaire COVID19 de 2020, ce qui a conduit :
 - à la poursuite des activités dans le respect des mesures gouvernementales, et l'achat de moyens de protection pour 68 615 € (achat de masques, gel hydro alcoolique, gants...)
 - au maintien du télétravail pour les postes éligibles.
- ◆ La réduction du loyer de solidarité qui depuis 2018, impacte chaque année les comptes de Pas-de-Calais Habitat pour près de 8 M€
- ◆ L'adoption le 26 mars du Plan Stratégique de Patrimoine et Plan à Moyen Terme.
- ◆ L'engagement de Pas-de-Calais Habitat dans l'expérimentation Territoires zéro chômeur de longue durée.
- ◆ La conclusion de plusieurs conventions avec le Département du Pas-de-Calais :
 - Convention de partenariat avec le Département du Pas-de-Calais dite « convention cadre 2021-2023 » fixant notamment deux objectifs stratégiques :
 - * Améliorer le cadre et les conditions de vie des habitants ;
 - * Soutenir l'accès et le maintien dans un logement adapté et favoriser l'inclusion durable.
 - Convention de partenariat en faveur de la jeunesse du Pas-de-Calais rebaptisée « 1 jeune / 1 logement »
 - Convention relative à la transformation du bâtiment Artois situé à Montigny-en-Gohelle

ENJEUX ET PERSPECTIVES

- ◆ Réalisation d'une étude stratégique et prospective territorialisée sur l'habitat et le Logement
- ◆ Rapport d'information sur l'état d'avancement de la mise en œuvre du PMT 2022-2024
- ◆ Adoption le 21 février 2022 de la loi 3DS relative à la différenciation, la décentralisation, la déconcentration et portant diverses mesures de simplification de l'action publique locale avec un ensemble de mesures qui concerne le logement social

COMPTES EN EUROS

BILAN 2021

Actif immobilisé : 1 418 494 934 €	Capitaux propres : 392 852 925 €
Actif circulant (hors trésorerie) : 34 392 473 €	Total des dettes : 1 125 795 402 €
Trésorerie : 81 372 392 €	Total bilan : 1 534 264 211 €

COMPTE DE RÉSULTAT 2021 (source SIG HLM)

Chiffre d'affaires : 165 060 636 €
Valeur ajoutée : 32 290 367 €
Excédent brut d'exploitation : 933 394 €
Résultat d'exploitation : 301 095 €
Résultat financier : -230 198 €
Résultat exceptionnel : 9 841 741 €
Résultat de l'exercice : 9 986 981 €
Autofinancement net HLM : 10 956 975 €
Total des produits : 246 701 482 €
Financement du Département (€ & %) : 30 000 € soit 0,01%

RATIOS 2021

Indépendance financière (poids de la dette) : 74 %
Durée apparente de la dette : 16 ans
Rentabilité des capitaux propres : 2,5%
Taux de rentabilité net : 6,1 %
Ratio d'activité : +0,4 %
Trésorerie en jours d'exploitation : 182 jours
Fonds de roulement : 82 907 039 €
Besoin en fonds de roulement : 1 534 648 €

Date de mise à jour des données : 12/07/2022



62 Pas·de·Calais
Mon Département

pasdecalais.fr •    



Pas-de-Calais
Mon Département

**RAPPORT D'ACTIVITÉ
DES ÉTABLISSEMENTS PUBLICS
ET ORGANISMES ASSOCIÉS
(EPOA)
- PAS-DE-CALAIS ACTIF -**

PAS-DE-CALAIS ACTIF

**ANNÉE
2021**

Accélérer LA RÉUSSITE DES ENTREPRENEURS

PAS-DE-CALAIS ACTIF



Éditorial du Président du Conseil départemental du Pas-de-Calais

Au service des territoires et de ses habitants, le Département et les Etablissements Publics et Organismes Associés (EPOA) se mobilisent quotidiennement afin de mettre en œuvre un service public de qualité auprès des usagers dans une volonté de proximité et de développement des territoires.

Cela se traduit d'abord par un budget global d'1,79 milliard en 2021 qui conforte la présence des services publics sur l'ensemble du territoire en maintenant les politiques publiques départementales, obligatoires et volontaristes.

Cela se traduit également dans un dialogue permanent avec l'ensemble des partenaires, au niveau départemental et dans les territoires.

La présentation du rapport d'activité des EPOA est l'occasion de valoriser et de saluer les actions qu'ils mènent tout au long de l'année,

En 2021, l'ensemble des Etablissements Publics et Organismes Associés ont encore été particulièrement impactés par la crise sanitaire et ses nombreuses conséquences, chacun dans leur domaine, qu'il s'agisse d'action sanitaire, médico-sociale, de culture, de sport, de tourisme...

Pour autant, par leur professionnalisme et leur engagement, et grâce au soutien actif du Département, ces EPOA ont su s'adapter, pour pallier les difficultés et accompagner au mieux les populations au quotidien, dans une relation de proximité et de solidarité maintenue auprès de nos concitoyens.

Tout au long de cette période difficile, les EPOA et le Département ont démontré combien les liens de collaboration étroits et constants sont une condition essentielle d'une action publique locale efficace et agile, plus que jamais nécessaire dans les périodes d'incertitude.

Ces liens partenariaux étroits seront des points d'appui essentiels pour une pleine implication des EPOA dans la démarche d'élaboration du nouveau projet de mandat en 2022. « Construisons ensemble notre Pas-de-Calais ».

Jean-Claude LEROY

Président du Conseil départemental du Pas-de-Calais



Éditorial de la Présidente de Pas-de-Calais Actif

La Présidence de Pas-de-Calais Actif m'a été confiée en octobre 2021. Pour les membres du Conseil d'Administration, c'est un honneur de soutenir ce Groupement d'Intérêt Public (GIP) créé en 1995 et reconnu pour ses valeurs et son professionnalisme. « Pas-de-Calais Actif », un nom judicieux pour désigner le dynamisme de cette structure de proximité créée à l'initiative du Département du Pas-de-Calais.

Les dispositifs que vous allez découvrir dans ce rapport d'activité permettent à l'équipe de remplir des missions d'intérêt général pour les Très Petites Entreprises (TPE) et les structures de l'Économie Sociale et Solidaire (ESS).

L'offre se traduit par des missions telles que l'analyse des situations, le conseil, le soutien, l'expertise des dossiers et l'aide au financement. Pas-de-Calais Actif propose ainsi un accompagnement sur mesure, adapté à la situation de chaque structure, qui représente un engagement quotidien de ses équipes pour accompagner la création d'emploi et intervenir auprès des TPE et structures de l'ESS, quel que soit leur stade de développement.

Pas-de-Calais Actif sait aussi insuffler des valeurs louables telles que la solidarité, l'inclusion, le développement durable, l'égalité femmes-hommes, l'Économie Sociale et Solidaire.

L'année 2021 est restée perturbée par la crise sanitaire. C'est, en conséquence, une année marquée par des turbulences sur le plan économique. Grâce aux différents partenariats, à leur motivation et leur réactivité, les personnels ont su répondre aux besoins et s'adapter au mixage bureau et télétravail pour maintenir le cap, pour préserver la santé de tous, et rester présent en ces moments difficiles.

Aucun doute, les offres de Pas-de-Calais Actif sont la bonne réponse à un véritable besoin des TPE et des structures de l'ESS de notre territoire. Ainsi, le nombre de projets accompagnés et/ou financés a progressé de près de 34 % entre 2020 et 2021 et le montant des financements mobilisés pour les projets a également augmenté de 31 % sur la même période.

En résumé, compte tenu de cette réussite et afin de répondre à ses défis, il est souhaitable que Pas-de-Calais Actif bénéficie des moyens financiers adaptés aux circonstances et nécessaires pour continuer à apporter des solutions sur mesure aux besoins des TPE et structures de l'ESS de notre département.

J'en profite pour remercier Madame Caroline MATRAT, qui m'a transmis le relais de la présidence du Conseil d'Administration, pour son investissement et son énergie consacrée pour le développement des missions de Pas-de-Calais Actif, au service de l'emploi et des territoires du département du Pas-de-Calais.

MISSIONS ET ORGANISATION :

La mission du Groupement d'Intérêt Public (GIP) Pas-de-Calais Actif est d'accompagner et de soutenir financièrement les initiatives créatrices d'emploi sur le département du Pas-de-Calais :



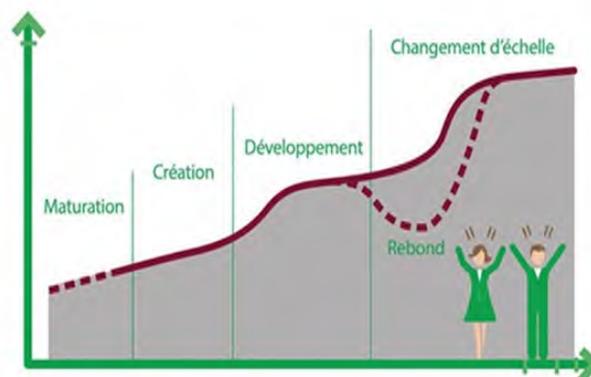
LE GIP PAS-DE-CALAIS ACTIF INTERVIENT AUPRÈS DE QUATRE PUBLICS

- ◆ les personnes en situation de fragilité économique créateurs / repreneurs de TPE en leur facilitant l'accès au crédit bancaire professionnel dans de bonnes conditions (taux de marché, limitation des cautions personnelles), au travers de la mobilisation de fonds de garantie, d'avances remboursables et de subventions ;
 - ◆ les entrepreneurs engagés dans un projet d'entreprise qui va au-delà de la simple recherche de profit économique et dont le projet a un impact positif sur la société : création de leur propre emploi et (re) dynamisation de leur territoire, développement d'une activité à fort impact social et / ou environnemental, promotion de nouveaux modèles entrepreneuriaux et de coopération territoriale, recherche d'utilité sociale. Ces entrepreneurs engagés peuvent bénéficier de garanties, de prêts solidaires et de subventions ;
 - ◆ les structures du champ de l'ESS en émergence, création, développement ou retournement au travers d'outils financiers (fonds de garantie, apports en fonds propres, avances remboursables) et également de dispositifs d'accompagnement (fonds d'ingénierie conseil, financement d'études action) ;
 - ◆ les bénéficiaires du RSA ayant créé une activité indépendante. Pas-de-Calais Actif leur propose un diagnostic et un accompagnement pour les aider à augmenter les ressources tirées de leur activité et sortir durablement du RSA ou pour les accompagner vers un dispositif de remobilisation à l'emploi si leur activité n'est pas viable.
- ◆ 160 000 € (soit 200 000 € d'emprunt garantis à 80 %) ;
 - ◆ d'octroyer des apports en fonds propres jusqu'à 2 000 € pour les créateurs d'entreprises des quartiers prioritaires de la politique de la ville ;
 - ◆ d'intervenir en fonds, quasi fonds propres, dans les structures du champ de l'ESS jusqu'à 1 500 000 € ;
 - ◆ d'intervenir en garantie sur des emprunts moyen terme et court terme auprès des structures du champ de l'ESS ;
 - ◆ d'accompagner la consolidation des activités et des emplois dans les structures du champ de l'ESS au travers du Dispositif Local d'Accompagnement (DLA) ;
 - ◆ d'accompagner la création de nouvelles entreprises sociales et solidaires au travers du dispositif Fonds d'Investissement au Développement de l'ESS (FIDESS) ;
 - ◆ d'accompagner la consolidation des entreprises de l'ESS en situation de retournement au travers du Dispositif d'Appui aux Structures de l'ESS (DASESS) ;
 - ◆ d'accorder des avances remboursables conditionnées à des entreprises de l'ESS qui connaissent des problèmes de trésorerie ;
 - ◆ d'accompagner et financer les projets ESS en émergence sur les territoires au travers du Fonds Pas-de-Calais Territoire d'ESS ;
 - ◆ d'intégrer les projets dans une démarche de financement participatif au travers de « Propulsons ! ».

LE GIP PAS-DE-CALAIS ACTIF INTERVIENT A TOUS LES STADES DE VIE DES PROJETS

Le GIP permet :

- ◆ de garantir jusqu'à 80 % des emprunts bancaires pour des créateurs / repreneurs d'entreprises avec un plafond d'intervention en garantie de



ORGANISATION :

HISTORIQUE ET GOUVERNANCE DU GIP PAS-DE-CALAIS ACTIF

Le GIP Pas-de-Calais Actif a été créé en 1995 à l'initiative du Conseil départemental du Pas-de-Calais dans le cadre de sa politique d'insertion, avec la participation de partenaires économiques sensibilisés à la lutte contre l'exclusion.



LE STATUT CHOISI EST CELUI DE GROUPEMENT D'INTÉRÊT PUBLIC A CAPITAL ET COMPTABILITÉ PRIVÉE.

Les membres du GIP sont :

- ◆ le Conseil départemental du Pas-de-Calais ;
- ◆ la Région Hauts-de-France ;
- ◆ la Caisse d'Épargne Hauts-de-France ;
- ◆ la Caisse des Dépôts et Consignations ;
- ◆ l'association France Active ;
- ◆ la MACIF ;
- ◆ la Mutuelle AESIO ;
- ◆ EDF ;
- ◆ l'Union Régionale des SCOP.

LE DÉPARTEMENT DU PAS-DE-CALAIS EST L'ACTIONNAIRE MAJORITAIRE DU GIP PAS-DE-CALAIS ACTIF.

Le Département du Pas-de-Calais détient 71,59 % du capital et la majorité des sièges (8 sur les 16 existants) au Conseil d'Administration du GIP Pas-de-Calais Actif.

Le Président du GIP Pas-de-Calais Actif est obligatoirement un Conseiller départemental.

Les postes de secrétaire et de trésorier peuvent être occupés par tout membre du Conseil d'Administration.

Les mandats sont pourvus pour une durée de trois ans et sont renouvelables.

Le directeur du GIP est nommé par le Conseil d'Administration sur proposition du Président.

La loi de 2011 sur les GIP confère aux directeurs des pouvoirs élargis.

Dans ses rapports avec les tiers, le directeur engage le groupement pour tout acte entrant dans l'objet de celui-ci.

LA COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE PAS-DE-CALAIS ACTIF :

NOM—PRENOM	FONCTION AU SEIN DU GIP	FONCTION EXTÉRIEURE
Mme Françoise VASSEUR	Présidente	Conseillère départementale du Pas-de-Calais
M. François LEMAIRE	Vice-président	Conseiller départemental du Pas-de-Calais- Président de la 1 ^{ère} commission.
M. Vianney LEVEUGLE	Vice-président	Vice-président de la Mutuelle AESIO
M. Bruno FIEVET	Secrétaire	Coordinateur Hauts-de-France MACIF
Mme Evelyn NACHEL	Trésorière	Vice-Présidente du Conseil départemental du Pas-de-Calais
M. Jean-Luc DUBAËLE	Administrateur	Conseiller départemental du Pas-de-Calais
Mme Bénédicte MESSANNE - GROBELNY	Administrateur	Vice-Présidente du Conseil départemental du Pas-de-Calais
Mme Sylvie MEYFROIDT	Administrateur	Conseillère départementale du Pas-de-Calais
M. Etienne PERIN	Administrateur	Conseiller départemental du Pas-de-Calais
M. Jean-Marc TELLIER	Administrateur	Vice-Président du Conseil départemental du Pas-de-Calais
M. Philippe BAILLY	Administrateur	Secrétaire Général Caisse d'Épargne Hauts-de-France
Mme Judith BERTHAUD	Administrateur	Chargée de Développement Territorial CDC
M. Denis DEMENTHON	Administrateur	Directeur Général France Active
M. Frédéric DESCHAMPS	Administrateur	Directeur Général SA SAFIDI
M. Hervé DESMULLIER	Administrateur	Représentant de l'URSCOP Hauts-de-France
Mme Sabine FINEZ	Administrateur	Conseillère régionale des Hauts-de-France

PRÉSENTATION DE FRANCE ACTIVE

Présidé par Pierre-René LEMAS, il s'agit d'un réseau de proximité qui accompagne depuis 30 ans les personnes en difficultés pour créer leur entreprise ainsi que les entreprises de l'ESS. France Active soutient tous les entrepreneurs qui s'engagent dans un projet ayant un impact positif sur la société : création de leur propre emploi et (re) dynamisation de leur territoire, développement d'une activité à fort impact social et / ou environnemental, promotion de nouveaux modèles entrepreneuriaux et de coopération territoriale, recherche d'utilité sociale.

UNE VOCATION : mettre la finance au service des personnes de l'emploi et des territoires.

UNE MISSION : favoriser la création d'emploi, notamment pour les personnes éloignées du monde du travail.

TROIS PUBLICS : les créateurs d'entreprise créant leur propre emploi, les entrepreneurs engagés et les entreprises sociales et solidaires.

UN MÉTIER : accompagner et financer leurs projets.

LES MOYENS : un réseau national impliqué en régions avec 35 structures de proximité appelées fonds territoriaux, 850 salariés et plus de 3 000 bénévoles.

UNE OFFRE COMPLÈTE DE SOLUTIONS DE FINANCEMENT :

- ◆ des garanties d'emprunts bancaires ;
- ◆ des prêts solidaires ;
- ◆ des primes pour les créateurs des quartiers prioritaires de la politique de la ville.

DES RESSOURCES : France Active est soutenue par la Banque des Territoires, la BPI, l'État, les collectivités territoriales, les banques et le Fonds Social Européen, ainsi que par l'épargne salariale solidaire et des centaines d'actionnaires, de souscripteurs et de donateurs.

LES LIENS ENTRE PAS-DE-CALAIS ACTIF ET FRANCE ACTIVE

Pas-de-Calais Actif est le représentant de France Active pour le département du Pas-de-Calais. France Active compte 35 fonds territoriaux, régionaux et départementaux.

Chaque fonds territorial est autonome et juridiquement indépendant de la gouvernance de France Active. Les liens qui unissent les fonds territoriaux à France Active sont nombreux :

LE PROJET : l'appartenance des fonds territoriaux au réseau est formalisée par un contrat de réseau qui rappelle les fondamentaux du projet de France Active et les engagements réciproques.

LA GOUVERNANCE : France Active est membre du Conseil d'Administration de chaque fonds territorial. Réciproquement cinq présidents de fonds territoriaux siègent au Conseil d'Administration de France Active et les fonds territoriaux participent à la définition de sa stratégie et de son plan d'actions.

LES OUTILS FINANCIERS : les entités financières de France Active (France Active Garantie, France Active Investissement et France Active Financement) gérées nationalement sont les principaux supports des outils financiers du réseau.

Les fonds de garantie de Pas-de-Calais Actif sont portés par la société de garantie France Active Garantie. France Active octroie une délégation d'engagement à Pas-de-Calais Actif moyennant le respect de procédures d'expertise et de gestion des risques.

LE FINANCEMENT DU FONCTIONNEMENT OU DES OUTILS FINANCIERS

Les partenariats financiers pluriannuels de France Active notamment avec la Caisse des Dépôts et Consignations, le Fonds Social Européen, le Fonds de Cohésion Sociale, les gestionnaires d'épargne salariale couvrent une partie des besoins de financement des fonds territoriaux.

LA FORMATION DES SALARIÉS ET DES BÉNÉVOLES DU RÉSEAU

France Active met en place chaque année une offre de formation à destination des salariés et des bénévoles du réseau. Cette offre couvre de manière exhaustive les fonctions techniques ainsi que les aspects gestion, gouvernance et management.

La tête de réseau organise régulièrement des réunions et groupes de travail entre les fonds territoriaux :

- ◆ 3 réunions des directeurs de fonds territoriaux par an ;
- ◆ 3 réunions des présidents des fonds territoriaux par an ;
- ◆ un séminaire annuel réunissant l'ensemble des présidents, directeurs, directeurs adjoints du réseau et les cadres à la tête de réseau. Ce séminaire est co-organisé chaque année par la tête de réseau et un fonds territorial.

BILAN DES ACTIONS 2021 :

2021 en quelques chiffres

PAS-DE-CALAISACTIF

4 674 emplois créés ou consolidés ou sauvegardés



1 889 Structures accompagnées et/ou financées



26,2 M€ mobilisés



TPE

Je m'engage

800

Emplois créés ou consolidés

452

Entreprises accompagnées et financées*

20,03 M€

Mobilisés

Entrepreneurs engagés

Je suis engagé

175

Emplois créés ou consolidés

58

Entreprises accompagnées et financées

3,11 M€

Mobilisés

ESS

Je transforme la société

2 885

Emplois créés ou consolidés ou sauvegardés

565

Entreprises accompagnées et/ou financées

3,1 M€

Mobilisés

Mission RSA

Accompagnement des bénéficiaires du RSA ayant une activité indépendante

814

Bénéficiaires du RSA accompagnés



Au travers de :

1 119 > Garanties, apports en fonds propres, prêts solidaires, primes Cap quartiers, prime entrepreneurs des quartiers, prime Urgenc'ESS.

1 652 > Mesures d'accompagnement : Starter, DLA, FIDESS, plan SAAD, Ateliers comptoirs à Initiatives, Accompagnement des bénéficiaires du RSA ayant une activité indépendante.

165 > Interventions auprès de structures en difficulté



97 % des créateurs TPE financés étaient demandeurs d'emploi



52 % des projets engagés financés sont portés par des créatrices



29 % des porteurs TPE créent ou sont issus d'un QPV ou d'un quartier de veille



10 % des projets engagés financés sont en zone de redynamisation rurale (ZRR)



40 % des entreprises de ESS financées sont dans le champ de l'insertion par l'activité économique



60 % des entreprises de ESS financées sont en phase de développement



83 % des entreprises financées par Pas-de-Calais Actif passent le cap des cinq ans.

FOCUS-Quelques exemples de structures financées par Pas-de-Calais Actif :

Je m'engage

3D Down
NOTRE JASPE
(Noeux les Mines)
Création d'une entreprise de couverture et zinguerie en Quartier Prioritaire de la Ville (QPV)
2 ETP
Garantie de 80% sur un prêt de 44 k€
Cap Quartier de 2 k€

Chocolat Ey / **BOISS**
DMANONE / **Cyrille**
(Montreuil sur Mer)
Reprise d'une chocolaterie, salon de thé et petite restauration
2 ETP
Garantie de 80% sur prêt de 60 k€

Esthétique
PETIT / **Audrey**
(Avesnes le Comte)
Création d'un institut de beauté et Spa
1 ETP
Garantie de 80% sur un prêt de 25 k€

SANTRAS / **Louis**
(Ardres)
Création d'un salon de coiffure par une jeune créatrice de 22 ans
1 ETP
Garantie de 80% sur un prêt de 25 k€

Je suis engagé

Les Papilles de Rominy
PONCHEL / **Marta**
(Aux le Château)
Création d'une boutique de PAP de seconde main en Zone de Revitalisation Rurale (ZRR)
1 ETP
Ecolo territorial
Garantie de 80% sur un prêt de 25 k€

LA SALAMANDRE / **LE FOURMIL** / **HO**
LE ROUX DE BRETAGNE / **Gillaume**
(Audenbert)
Fabrication de pain bio avec ventes sur les marchés, en magasins spécialisés Bio et en AMAP
1 ETP
Ecolo Territorial
Garantie de 80% sur un prêt de 19,5 k€
PTZ BPI 3,5 k€
Propulseurs : 11,4 k€ récoltés et 185 contributeurs

Partenaires Emploi (SARL)
(Lens)
ETT sociale
17,4 ETP
Employeur Ethique
Caution professionnelle de 131 178€
garantie à hauteur de 50%

SETIP / **ARTESIENNE** (SA)
(Lievini / QPV)
Imprimerie
43 ETP
Employeur Ethique
200 000 € d'apport à 2%

Je transforme la société

LE PETIT PUS (EURL)
(Béthune)
Crêperie Inclusive (Entreprise Adaptée)
Création de 4 ETP
20 000 € d'apport à 2 %
Garantie Insertion Solidaire de 65% sur un emprunt de 30k€

LE CHOUCAS DES TOURS (Association)
(Mont St Eloi)
Restauration / Tourisme
1 ETP
10 000 € d'apport à 0 %
Garantie de 50% sur un emprunt de 10k€

LES COUSALIS (SAS SCIC)
(Lievini)
IAE (Entreprise d'insertion)
Création de 8,5 ETP
50 000 € d'apport à 2 %
Garantie de 50% sur une emprunt de 190k€

ECOLE DE PRODUCTION BETHUNE BRUAY
(Association)
(Bruay-la-Buissière)
Ecole de Production
3 ETP
200 000 € d'apport à 2 %
30 000 € d'apport à 0%

FONCTIONNEMENT :

LES MOYENS HUMAINS

En 2021, l'équipe de Pas-de-Calais Actif comptait 30 salariés :

- ◆ un directeur en charge de la gestion, de l'animation et du développement du groupement d'intérêt public. Le directeur représente par ailleurs le GIP dans les instances où celui-ci a mandat ;
- ◆ un directeur adjoint en charge de l'animation et du développement du GIP avec le directeur ;
- ◆ une secrétaire générale en charge de la gestion administrative du GIP ;
- ◆ un responsable du pôle TPE en charge de la coordination et du développement du pôle TPE. Cette personne assure également des missions d'expertise à hauteur de 20 % de son temps ;
- ◆ un responsable du pôle ESS en charge de la coordination et du développement du pôle TPE. Cette personne assure également des missions d'expertise à hauteur de 20 % de son temps ;
- ◆ un responsable du pôle back office - contrôleur de gestion - respon-

sable de l'audit interne en charge de la gestion du pôle back office, du contrôle de gestion, de l'audit interne et de l'ensemble du contrôle des objectifs et du reporting auprès de nos partenaires financeurs ;

- ◆ un chef de mission accompagnement des bénéficiaires du RSA ayant une activité indépendante.
- ◆ 18 chargés de mission :
 - 5 chargés de mission accompagnement et financement des TPE ;
 - 2 chargés de mission accompagnement et financement des structures de l'ESS ;
 - 9 chargés de mission accompagnement des bénéficiaires du RSA ayant une activité indépendante ;
 - 2 chargés de mission dispositif local d'accompagnement.
- ◆ Un chef de projet pour l'animation et la gestion de la plateforme « Propulsons ! » ;
- ◆ 4 gestionnaires de back office en charge de la mise en place des interventions financières.

LES MOYENS MATÉRIELS

Le siège social du groupement est basé au Conseil départemental du Pas-de-Calais.

Le siège administratif est basé 23 rue du 11 Novembre à Lens.

Afin d'assurer une meilleure couverture géographique, 5 antennes ont été ouvertes (dont 3 en 2019 pour la mise en place de la mission accompagnement des bénéficiaires du RSA ayant une activité indépendante) :

- ◆ 2 agences à Calais (35 et 35 rue du Général Chanzy) ;
- ◆ 1 à St-Nicolas-lez-Arras, (152 rue du Galibier) ;
- ◆ 1 à Lens, (71 route de Béthune) ;
- ◆ 1 à Béthune (218 Rue Fleming).

Chaque ouverture d'antenne s'est réalisée avec, pour objectif, de développer qualitativement (proximité) et quantitativement, notre activité.

LE CHEMINEMENT D'UN PROJET CHEZ PAS-DE-CALAIS ACTIF

Pour financer les initiatives créatrices d'emplois, Pas-de-Calais Actif propose aux porteurs de projets :

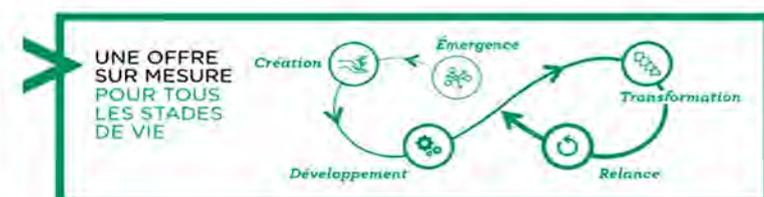
UNE EXPERTISE FINANCIÈRE :

- ◆ **ACCUEIL** : après avoir établi son plan d'affaires (étude de marché, comptes de résultat prévisionnels, besoins de financement), le porteur de projet est accueilli par l'un des chargés de mission de Pas-de-Calais Actif ;
- ◆ **EXPERTISE** : le chargé de mission responsable du dossier évalue la viabilité du projet et valide sa faisabilité ;
- ◆ **AIDE AU MONTAGE FINANCIER** : il est aidé, si nécessaire, à monter le plan de financement. Pour cela, on mobilise les outils financiers les plus adaptés à son projet .

SUIVI POST-FINANCEMENT :

- ◆ **ACCOMPAGNEMENT** : après intervention, le porteur de projet continue de bénéficier du soutien de Pas-de-Calais Actif, qui l'aide dans la suite de son projet ;
- ◆ **APPUI D'UN RESEAU** : grâce à un ancrage territorial fort, Pas-de-Calais Actif va lui permettre de créer des liens solides avec les acteurs locaux de la région, mais va également le mettre en relation avec d'autres porteurs de projet qui, comme lui, ont été soutenus par la structure.

Pas-de-Calais Actif accompagne les projets qui ont un impact positif sur la société : création d'emplois, dynamisation du territoire, développement d'activité à fort impact social et/ou environnemental, promotion de nouveaux modèles entrepreneuriaux et de coopération territoriale, recherche d'utilité sociale.



PERSPECTIVES 2022 :

LES OBJECTIFS QUANTITATIFS

En 2022, nous envisageons d'instruire 570 demandes de financement :

- ◆ 475 provenant des TPE ;
- ◆ 65 provenant d'entrepreneurs engagés ;
- ◆ 30 provenant de structures de l'ESS.

Dans le cadre de Pas-de-Calais Territoire d'ESS, nous envisageons de financer et d'accompagner 30 structures.

En ce qui concerne le DLA, nous envisageons :

- ◆ 34 structures accompagnées individuellement ;
- ◆ 61 structures accompagnées en collectif.

S'agissant du FIDESS, nous souhaitons accompagner financièrement 6 études-actions.

Dans le cadre du dispositif d'appui aux structures de l'ESS en consolidation, nous prévoyons :

- ◆ 20 structures accompagnées individuellement ;
- ◆ 10 avances remboursables mobilisées.

LA CONSOLIDATION ET LE DÉVELOPPEMENT DE LA PLATEFORME DÉPARTEMENTALE DE FINANCEMENT PARTICIPATIF « PROPULSONS »

L'atelier « Financement » du CDESS, a permis l'émergence de la mise en œuvre d'une plateforme de financement participatif. En 2014, Pas-de-Calais Actif a été chargé de coordonner une étude sur la création d'une plateforme de financement participatif. Cette étude a débouché sur le lancement, en 2015, de « Propulsons ! », label de financement participatif du Pas-de-Calais soutenu par le Département, au travers duquel tout entrepreneur du Pas-de-Calais qui a la volonté d'associer et de fédérer les citoyens autour de son projet, via une campagne de financement participatif, peut le soumettre à la labellisation « Propulsons ! ».

Depuis 2016, 60 campagnes ont été lancées pour 233 833 € collectés et 4 188 citoyens mobilisés.

En 2019, après une évaluation du dispositif, « Propulsons ! » est devenue la plateforme départementale de financement participatif. Cette transformation s'est accompagnée d'un plan d'action visant à renforcer sa visibilité et sa proximité entre initiatives et citoyens du Pas-de-Calais. En 2021, sur les 14 campagnes lancées, 9 campagnes ont atteint leur objectif pour 31 721 € collectés et 514 citoyens mobilisés. En 2022, nous envisageons de lancer plus de 10 campagnes et d'étudier le co-abondement.

LA PARTICIPATION AUX COMPTOIRS A INITIATIVES ET AU BUDGET CITOYEN

Le budget citoyen du Département, permettant aux habitants du Département de flécher l'affectation d'une partie du budget dédié, vers des initiatives relevant de la transformation économique, environnementale et sociétale, de l'innovation sociale, de la coopération, ou porteuses de valeurs remarquables de l'ESS, a permis la mise en place des comptoirs à initiatives citoyennes, dont l'ambition est de faciliter la diffusion et le transfert de ces dynamiques.

Ces comptoirs guident les porteurs de projets dans la construction et le développement de leurs initiatives et leur permettent d'intégrer des pratiques nouvelles tant sur le plan de la coopération entre acteurs, de l'implication des citoyens, du processus de prise de décisions, des partenariats locaux, des résultats attendus et des attentes de changement.

Pas-de-Calais Actif s'est engagé dès 2018 à faire la promotion de ce dispositif.

En 2022, Pas-de-Calais Actif participe aux comptoirs au travers de :

- ◆ l'animation d'un atelier « découvrir et construire son modèle économique » ;
- ◆ l'animation d'ateliers pour « aller plus loin » après les comptoirs sur les thématiques du « coaching financier » et de la « construction d'un budget prévisionnel » ;
- ◆ l'animation de séances de « communication sur son projet » pour présenter aux porteurs de projets les techniques les plus efficaces pour mobiliser sur les réseaux sociaux autour de son projet, découvrir les bonnes pratiques pour faire parler de son projet dans les médias et sur son territoire, pitcher la présentation de son initiative ;
- ◆ l'organisation de la mise en place d'un produit vidéo dédié à la mise en ligne des projets ;
- ◆ la mobilisation du dispositif Pas-de-Calais Cap ESS sur certains projets labellisés ;
- ◆ l'animation d'ateliers collectifs « rendre compte de son initiative ». Cet atelier s'adresse aux projets labellisés en 2020 et 2021 et a pour vocation de donner l'outillage nécessaire aux porteurs d'initiatives pour rendre compte des financements publics obtenus.

L'ÉTUDE ÉCONOMIQUE ET FINANCIÈRE DES PROJETS SCIC SOLLICITANT LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL POUR UNE INTERVENTION EN CAPITAL

Le Conseil départemental du

Pas-de-Calais a défini une stratégie d'intervention en capital auprès des SCIC (Société Coopérative d'Intérêt Collectif), stratégie adoptée par les instances départementales en date du 22 mars 2021. La mise en place de cette politique nécessite d'analyser les projets sous plusieurs angles avant la délibération des élus sur ces interventions. Ce processus nécessite notamment une analyse économique et financière des projets qui sera réalisée par Pas-de-Calais Actif. Pour ce faire, nous procédons à une analyse du projet sous plusieurs angles permettant de rendre auprès du Conseil départemental un avis éclairé sur l'opportunité d'une entrée au capital des SCIC qui sollicitent le Département. Ainsi sur 2021, nous avons étudié trois projets qui ont tous débouché sur une entrée au capital du Conseil départemental. Sur 2022, deux projets ont déjà été étudiés.

L'ACCOMPAGNEMENT DES BÉNÉFICIAIRES DU RSA AYANT UNE ACTIVITÉ INDÉPENDANTE

Le GIP Pas-de-Calais Actif a été sollicité en 2019 par le Département du Pas-de-Calais pour la création d'une mission d'accompagnement des bénéficiaires du RSA ayant une activité indépendante.

L'opération d'accompagnement des bénéficiaires du RSA ayant une activité indépendante repose sur la réalisation de deux phases formalisées et objectivées dans le cadre d'un Contrat d'Engagement Réciproque Professionnel (CERP) :

- ◆ une phase de diagnostic permettant une évaluation de la situation socio-économique et de la viabilité indépendante de leur entreprise ;
- ◆ une phase d'accompagnement déterminée par l'issue du diagnostic et pouvant se traduire soit par une aide au développement de l'activité si cette dernière est dite viable ; soit par une réorientation vers un dispositif de remobilisation à l'emploi si l'activité est jugée non viable. Une aide à la cessation d'activité peut alors être mise en place.

La mission a démarré en octobre 2019 et a été renforcée en 2020 et 2021. Une nouvelle convention sera conclue pour la période du 1^{er} juillet 2021 au 30 juin 2022 au travers du programme Européen FSE REACT EU avec un objectif de 974 bénéficiaires du RSA ayant développé une activité indépendante qui feront l'objet d'un accompagnement.

Glossaire :

Afin d'éclairer la lecture des éléments financiers de la structure présentée, le glossaire suivant est mis à votre disposition.

Besoin en fonds de roulement (BFR) : Ce ratio représente le montant que la structure doit financer afin de couvrir le besoin résultant des décalages des flux de trésorerie correspondant aux décaissements (dépenses) et aux encaissements (recettes) liés à son activité. Il est obtenu par la différence entre les actifs circulants (stocks, créances clients et autres tiers) et les dettes exigibles (fournisseurs, États, organismes sociaux, dettes court terme). Il mesure les ressources financières que la structure mobilise pour couvrir le besoin financier résultant des décalages des flux de trésorerie.

Capacité d'autofinancement (CAF) : Elle représente le montant de la trésorerie potentielle générée par les activités de la structure. Elle correspond à l'Excédent brut d'exploitation (EBE) augmenté des produits encaissables (entrées de trésorerie) et déduction faite des charges décaissables (sorties de trésorerie). Une CAF structurellement négative constitue un risque de défaillance et une mise en cessation de paiement de la structure.

Durée apparente de la dette : Cet indicateur de solvabilité mesure la capacité de désendettement de la structure. Ce ratio indique le nombre d'années nécessaire au remboursement de l'intégralité des emprunts et des dettes financières, en supposant que la structure y consacre toutes ses ressources disponibles. Ce ratio doit être comparé à la durée moyenne de vie des emprunts. Il est généralement admis qu'un ratio de désendettement de 10 à 12 ans est convenable, et qu'au-delà de 15 ans la situation économique et financière de la structure doit faire l'objet d'un suivi adapté au regard de ses activités.

Excédent brut d'exploitation (EBE) : Il mesure la ressource dégagée au cours d'une période par les activités de la structure d'exploitation, après paiement des charges de personnel des autres impôts sur la production, augmentée des subventions d'exploitation mais avant les dotations aux amortissements. Cet indicateur donne une vision objective de la rentabilité des activités de la structure et de son exploitation courante, sans prendre en compte sa politique d'investissement ni sa gestion financière. Cet indicateur doit être et demeurer positif à court et moyen terme.

Fonds de roulement (FDR) : Ce ratio correspond à l'excédent de capitaux permanents (capitaux propres augmentés des dettes long terme), par rapport aux emplois durables (immobilisations essentiellement), utilisé pour financer une partie des actifs circulants. Cet indicateur représente la valeur de la ressource durable disponible.

Indépendance financière (autonomie financière / poids de la dette) : Indicateur utilisé par l'analyse financière pour déterminer le niveau de dépendance de la structure vis-à-vis des financements extérieurs, notamment les emprunts bancaires. Plus ce ratio est élevé, plus la structure est dépendante des banques.

Ratio d'activité : Il mesure l'évolution du chiffre d'affaires de la structure d'une année par rapport à l'année précédente. Une valeur positive exprime un accroissement du chiffre d'affaires, tandis qu'une valeur négative en exprime la contraction.

Rentabilité des capitaux propres : Ce ratio parfois appelé ROE (Return On Equity) ou rentabilité financière ou rentabilité des fonds propres. Il représente la rentabilité des fonds investis par les membres, et mesure la capacité de la structure à générer des profits.

Résultat d'exploitation : Il représente les gains de la structure à travers l'exploitation habituelle de ses facteurs de production (incluant la totalité des moyens humains et matériels concourant à la réalisation des activités de la structure) avant déduction des éléments financiers et exceptionnels. Un résultat d'exploitation structurellement déficitaire présente un risque de défaillance à court ou moyen terme.

Résultat de l'exercice : Il est égal à la différence, entre d'une part le total des produits et, d'autre part le total des charges de l'année. Lorsque le résultat de l'exercice est positif, on parle d'excédent ou de bénéfice. Lorsqu'il est négatif, on parle de déficit ou de perte.

Taux de rentabilité net : Le taux de rentabilité net, exprimé en pourcentage, mesure la rentabilité de la structure en fonction de son chiffre d'affaires. Il met en évidence la profitabilité des activités. Le taux de rentabilité net est calculé en divisant le résultat de l'exercice par le chiffre d'affaires. Un taux usuel se situe entre 2% et 10%. Un taux négatif marque l'absence de résultat, tandis qu'un taux supérieur à 50% indique la présence d'autres ressources telles que des dotations ou des subventions.

Trésorerie en jours d'exploitation : Cet indicateur financier mesure la capacité de couverture des charges annuelles décaissables (dépenses payées au cours de l'exercice). Il indique le nombre de jours de trésorerie disponible servant à couvrir les charges décaissables. La couverture de 30 à 45 jours de charges décaissables est un standard. En deçà, la structure présente un risque de règlement des dettes, dans un délai convenable. Un ratio trop élevé témoigne d'un confort de trésorerie.

Valeur ajoutée : Elle correspond à la différence entre la valeur des produits (le chiffre d'affaires) et la valeur des achats faits pour exercer l'activité (marchandises, consommations intermédiaires : matières premières, services...).

Il y a création de « valeur » lorsque la valeur du produit obtenu est plus élevée que la somme des valeurs des consommations intermédiaires : la différence entre le prix de vente de son produit et la valeur totale des biens et services qu'elle a achetés et qui sont contenus dans ce produit (après transformation). représente la valeur ajoutée.

Pas-de-Calais Actif

FICHE D'IDENTITÉ

- ◆ **Forme juridique** : Groupement d'Intérêt Public (G.I.P.)
- ◆ **Siège social** : rue Ferdinand Buisson, 62000 Arras
- ◆ **Siège administratif** : 23 rue du 11 Novembre, 62300 Lens
- ◆ **Capital** : 1 177 218 €
- ◆ **Date de clôture** : 31/12
- ◆ **Siret** : 186 200 093 000 83
- ◆ **Effectif moyen** : 30 ETP
- ◆ **Présidente** : Françoise Vasseur (Conseillère départementale)
- ◆ **Directeur** : Ludovic CANON

Mission / Cœur de métier :

Promouvoir et favoriser le développement de l'économie sociale et solidaire dans le territoire du Pas-de-Calais en finançant et accompagnant les projets de création, de consolidation, de développement d'entrepreneurs relevant des dispositifs d'économie sociale et solidaire.
Favoriser l'inclusion bancaire en facilitant et sécurisant l'accès au crédit bancaire des créateurs et repreneurs d'entreprise via la mise en œuvre de dispositifs de solidarité abondés par les financeurs de Pas-de-Calais Actif
4 types de publics sont concernés, les créateurs de TPE « *je m'engage* », les EE « *je suis engagé* », les entrepreneurs de l'ESS « *je transforme la société* » et les Bénéficiaires du RSA ayant développé une activité indépendante (BRSA TI).
TPE : Très Petite Entreprise, EE : entrepreneurs engagés, ESS : Economie Sociale et Solidaire, BRSA TI : Bénéficiaires du RSA ayant développé une activité indépendante.

LIENS AVEC LE DÉPARTEMENT

Niveau de représentation du Département :

Représentation au Conseil d'Administration : 8 membres sur 16, soit 50 %
Département actionnaire majoritaire : 72 % du capital

Représentants du Département dans la structure :

8 titulaires : Françoise VASSEUR, Bénédicte MESSEANNE GROBELNY, Evelyne NA-CHÉL, François LEMAIRE, Jean-Luc DUBAËLE, Jean-Marc TELLIER, Etienne PERIN, Sylvie MEYFROIDT

Contribution financière du Département :

BP 2022 : 534 172 € (dont dotation d'outils 404 172 €) et BRSA TI : 315 907 €
2021 : 534 172 € (dont dotation d'outils 384 855 €) et BRSA TI : 631 814 €

Répartition du capital : Département : 72%, Caisse d'Epargne : 15 %, Région Hauts-de-France : 12%, autres 1%

ACTIVITÉS 2021

CHIFFRES CLÉS

- ◆ 1889 structures accompagnées et/ou financées : 452 TPE, 58 EE, 565 ESS, 814 BRSA TI
- ◆ 26,2 M€ mobilisés : 20,03 M€ en TPE, 3,11 M€ pour les EE, 3,1 M€ en ESS
- ◆ Action en faveur de l'emploi en 2020 : 4 674 ETP créés, consolidés ou sauvegardés : 800 en TPE, 175 chez les EE et 2 885 dans les structures de l'ESS
- ◆ 5 ème fonds territorial du réseau France Active sur 34.

- ◆ Typologie des entrepreneurs selon le nombre de projets qualifiés en comité des engagements : 84 % « je m'engage », 12 % « je suis engagé » (projet avec impact positif dans la société dans les domaines de l'emploi, de la zone géographique, le projet social, l'environnement, la gouvernance) 4 % « je transforme la société » (champ de l'ESS)
- ◆ Budget citoyen : 74 initiatives déposées, 13 comptoirs à initiative qui se sont tenus entre février et avril, 55 projets labellisés (+6% par rapport à 2020)
- ◆ Propulsons! : 60 projets propulsés, 223 833 € collectés, 4 188 citoyens impliqués

PRINCIPAUX ÉVÈNEMENTS

- ◆ Augmentation de capital et modification de la convention constitutive (Le capital s'élève à 1 177 218 € déteu à 71.59 % par le Département du Pas-de-Calais).
- ◆ Elaboration du dossier de demande de validation de l'augmentation de capital du groupement et de l'avenant à la convention constitutive auprès des services de la DREETS.
- ◆ Evolution de la gouvernance (nominations au Conseil d'Administration et l'installation du nouveau Conseil, élection du nouveau bureau).
- ◆ Réorganisation de nos équipes suivant le plan validé fin 2020 et à effectif constant.
- ◆ Plan de continuité d'activité mis en place durant la pandémie (basé sur la mise en place de moyens matériels et organisationnels permettant d'assurer l'activité 100 % à distance)
- ◆ Négociations sur la mobilisation des Fonds Européens pour la période de programmation 2021-2027.
- ◆ Négociations pour la dotation des outils financiers.
- ◆ Renforcement des actions dans le cadre de l'animation des comptoirs à Initiative du budget citoyen du Département du Pas-de-Calais.
- ◆ Mobilisation auprès des structures de l'ESS fragilisées par la crise sanitaire avec la prime Urgenc'ESS (98 primes accordées pour 586 k€).
- ◆ L'étude économique et financière de 3 projets de SCIC sollicitant le Conseil Départemental pour une intervention au capital.
- ◆ Mise en place de nouveaux programmes et dispositifs.

ENJEUX ET PERSPECTIVES

- ◆ Objectifs quantitatifs : instruction de 570 demandes de financement, financer et accompagner 30 structures pour l'ESS, 6 études-actions pour le FIDESS, 20 accompagnements pour le DASESS.
- ◆ La participation aux comptoirs à Initiatives et aux actions d'accompagnements destinées aux porteurs de projets du budget citoyen.
- ◆ Consolidation et développement de la plateforme de financement participatif Départementale « Propulsons ».
- ◆ Consolidation et développement du Fonds d'intervention Départemental pour les structures de l'ESS « Pas-de-Calais Territoire d'ESS ».
- ◆ Le développement de la mission d'accompagnement des bénéficiaires du RSA ayant une activité indépendante.
- ◆ Etudes économiques et financières des projets SCIC sollicitant le Conseil Départemental pour une intervention au capital

COMPTES EN EUROS

BILAN 2021 (RETRAITÉ HORS DISPOSITIFS)

Actif immobilisé :	82 077 €	Capitaux propres :	1 110 128 €
Actif circulant (hors trésorerie) :	1 049 508 €	Total des dettes :	338 821 €
Trésorerie :	789 555 €	Total bilan :	1 921 140 €

COMPTE DE RÉSULTAT 2021

Chiffre d'affaires :	109 788 €
Valeur ajoutée :	-232 752 €
Excédent brut d'exploitation :	-139 883 €

RATIOS 2021

Indépendance financière (poids de la dette) :	0 %	Résultat financier :	4 025 €
Durée apparente de la dette :	0 année (aucun emprunt en cours)	Résultat exceptionnel :	28 251 €
Rentabilité des capitaux propres :	0,5 %	Résultat de l'exercice :	40 205 €
Taux de rentabilité net :	19,4 %	Capacité d'autofinancement :	-80 222 €
Ratio d'activité :	56 %	Total des produits :	2 207 406 €
Trésorerie en jours d'exploitation :	132 jours	Financement du Département (€ et %) :	944 292 € et 52.80%
Fond de roulement :	1 318 993 €		
Besoin en fonds de roulement :	529 438 €		

Date de mise à jour des données : 22/06/2022



62 Pas·de·Calais
Mon Département

pasdecalais.fr •    



Pas-de-Calais
Mon Département

**RAPPORT D'ACTIVITÉ
DES ÉTABLISSEMENTS PUBLICS
ET ORGANISMES ASSOCIÉS
(EPOA)
- SDIS 62 -
SERVICE DÉPARTEMENTAL D'INCENDIE
ET DE SECOURS DU PAS-DE-CALAIS**



**ANNÉE
2021**





Éditorial du Président du Conseil départemental du Pas-de-Calais

Au service des territoires et de ses habitants, le Département et les Etablissements Publics et Organismes Associés (EPOA) se mobilisent quotidiennement afin de mettre en œuvre un service public de qualité auprès des usagers dans une volonté de proximité et de développement des territoires.

Cela se traduit d'abord par un budget global d'1,79 milliard en 2021 qui conforte la présence des services publics sur l'ensemble du territoire en maintenant les politiques publiques départementales, obligatoires et volontaristes.

Cela se traduit également dans un dialogue permanent avec l'ensemble des partenaires, au niveau départemental et dans les territoires.

La présentation du rapport d'activité des EPOA est l'occasion de valoriser et de saluer les actions qu'ils mènent tout au long de l'année,

En 2021, l'ensemble des Etablissements Publics et Organismes Associés ont encore été particulièrement impactés par la crise sanitaire et ses nombreuses conséquences, chacun dans leur domaine, qu'il s'agisse d'action sanitaire, médico-sociale, de culture, de sport, de tourisme...

Pour autant, par leur professionnalisme et leur engagement, et grâce au soutien actif du Département, ces EPOA ont su s'adapter, pour pallier les difficultés et accompagner au mieux les populations au quotidien, dans une relation de proximité et de solidarité maintenue auprès de nos concitoyens.

Tout au long de cette période difficile, les EPOA et le Département ont démontré combien les liens de collaboration étroits et constants sont une condition essentielle d'une action publique locale efficace et agile, plus que jamais nécessaire dans les périodes d'incertitude.

Ces liens partenariaux étroits seront des points d'appui essentiels pour une pleine implication des EPOA dans la démarche d'élaboration du nouveau projet de mandat en 2022. « Construisons ensemble notre Pas-de-Calais ».

Jean-Claude LEROY

Président du Conseil départemental du Pas-de-Calais



Éditorial du Président du Service Départemental d'Incendie et de Secours

Le Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS) du Pas-de-Calais est un établissement public dont les missions sont définies et codifiées par le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT). Celles-ci relèvent de la lutte contre l'incendie, de la prévention et de la prévision des risques ainsi que de la protection des biens, des personnes et de l'environnement.

Alors que la crise sanitaire semble progressivement marquer le pas, il convient de rappeler l'importance et l'intensité de l'engagement de tous les sapeurs-pompiers du Pas-de-Calais au service de nos concitoyens. Dans l'exceptionnel, comme dans le cadre régulier de leurs missions, ils ont accompagné jusqu'à l'été 2021 la population métropolitaine et d'outre-mer dans la sortie de crise et la réalisation des vaccinations.

L'année 2021 a confirmé que les sapeurs-pompiers du Pas-de-Calais comptent parmi les forces de sécurité civile les plus sollicitées pour protéger les biens, les personnes et l'environnement. Le SDIS du Pas-de-Calais a fait preuve d'une solidarité remarquable en soutenant ses collègues du sud dans la lutte contre les incendies estivaux.

Leur engagement au service de la population continue de faire sens pour chaque victime et cet engagement mérite toute notre reconnaissance.

Les sapeurs-pompiers professionnels, les sapeurs-pompiers volontaires et les personnels administratifs, techniques et spécialisés du SDIS du Pas-de-Calais incarnent la cohésion. Ils se tournent également vers un avenir qui ouvre, à la faveur de l'adoption de la loi Matras, des évolutions importantes pour toute la profession.

Le rôle des élus du Pas-de-Calais, qu'ils siègent au sein des exécutifs communaux, des intercommunalités, du Département et naturellement, au sein du Conseil d'Administration du SDIS du Pas-de-Calais est fondamental pour soutenir les missions des sapeurs-pompiers, appuyer les investissements indispensables à la conduite de leurs missions et projeter l'établissement public dans l'avenir.

Je suis heureux de vous présenter, dans le rapport d'activité de l'année 2021, l'étendue des activités des sapeurs-pompiers et l'ampleur de leur engagement.



Raymond GAQUERE

Président du Conseil d'Administration
du Service Départemental d'Incendie et de Secours du Pas-de-Calais

MISSIONS ET BUDGET

Les SDIS sont chargés de la prévention, de la protection et de la lutte contre les incendies. Ils concourent, avec les autres services et professionnels concernés, à la protection et à la lutte contre les autres accidents, sinistres et catastrophes, à l'évaluation et à la prévention des risques technologiques ou naturels ainsi qu'aux secours d'urgence.

LES MISSIONS DU SDIS

- ◆ L'évaluation et la prévention de tous les risques de sécurité civile (accidents, sinistres, risques technologiques et naturels) ;
- ◆ La préparation des mesures de sauvegarde et organisation des moyens de secours ;
- ◆ La lutte contre les incendies de toute nature ;
- ◆ Le secours d'urgence en général ;
- ◆ La protection des personnes, des biens et de l'environnement.

LA VIE INSTITUTIONNELLE

- ◆ 3 Comités Techniques (CT), 38 avis ;
- ◆ 5 Commissions Administratives et Techniques des Services d'Incendie et de Secours (CATSIS) : 60 avis ;
- ◆ 5 réunions de dialogue ou de travail avec les partenaires sociaux ;
- ◆ 2 réunions de dialogue ou de travail avec les partenaires sociaux dans le cadre de la COVID-19 ;
- ◆ 2 réunions du Comité d'Hygiène et Sécurité et Conditions de Travail (CHSCT) ;
- ◆ 2 réunions du Comité Consultatif Départemental des Sapeurs-Pompiers Volontaires (CCDSPV) ;
- ◆ 6 Conseils d'Administration (CA) : 69 délibérations ;
- ◆ 9 bureaux de Conseil d'Administration : 153 délibérations.

Faits marquants 2021 :

- ◆ La gestion, l'organisation et le pilotage du CHSCT et du CCDSPV sont confiés au service des assemblées et des instances au titre de la coordination et de la sécurisation des décisions adoptées par l'établissement ;
- ◆ Renouvellement partiel du Conseil d'Administration pour faire suite aux élections départementales.



LE BUDGET

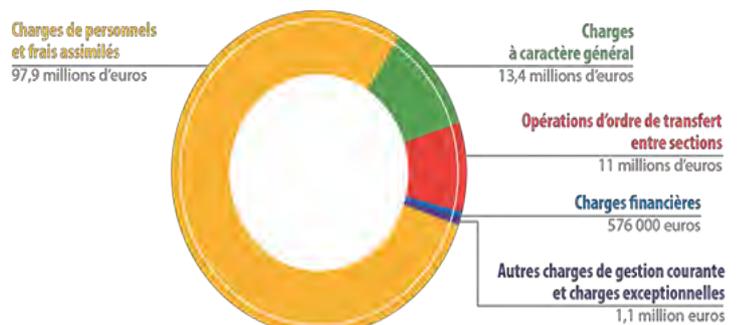
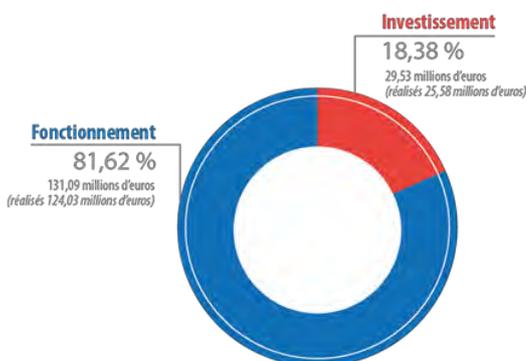
PÔLE FINANCES, COMMANDE PUBLIQUE ET JURIDIQUE

Budget Primitif 2021 de 160,62 millions d'euros (149,61 millions d'euros réalisés en dépenses).

Une section de fonctionnement réalisée de 124,03 millions d'€.

Principales dépenses de fonctionnement :

- ◆ 97,9 millions d'€ pour les charges de personnels et frais assimilés ;
- ◆ 13,4 millions d'€ pour les charges à caractère général ;
- ◆ 11 millions d'€ pour les opérations d'ordre de transfert entre sections ;
- ◆ 576 000 € pour les charges financières.

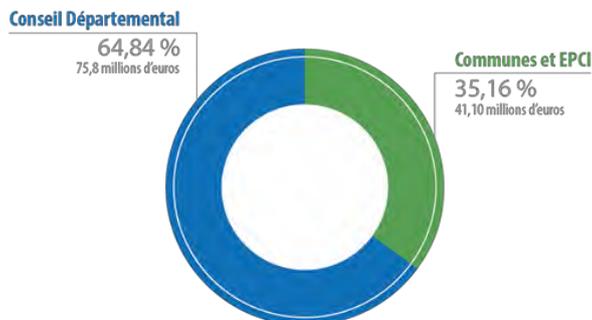


Principales recettes :

Contributions et participations : 116,90 millions d'€ dont :

- ◆ 75,8 millions d'€ par le Conseil départemental ;
- ◆ 41,10 millions d'€ par les communes et EPCI.

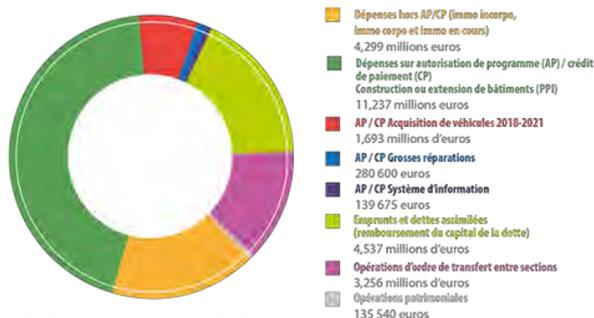
Répartition des participations des collectivités (sur un total de 116,90 millions d'€).



Une section d'investissement réalisée de 25,58 millions d'€.

Principales dépenses d'investissement :

- ◆ 4,299 millions d'€ de dépenses hors AP/CP (immo incorpo, immo corpo, immo en cours) ;
- ◆ 11,237 millions d'€ de dépenses sur autorisation de programme (AP) / Crédit de paiement (CP) / Construction ou extension de bâtiments (PPI) ;
- ◆ 1,693 millions d'€ de dépenses AP/CP Acquisition de véhicules 2018-2021 ;
- ◆ 280 600 € de dépenses AP / CP Grosses réparations ;
- ◆ 139 675 € de dépenses AP / CP Systèmes d'information ;
- ◆ 4,537 millions d'€ d'emprunts et dettes assimilées (remboursement du capital de la dette)
- ◆ 3,256 millions d'€ d'opérations d'ordre de transfert entre sections ;
- ◆ 135 540 € d'opérations patrimoniales.



Faits marquants 2021 :

- ◆ Choix d'un nouveau logiciel de gestion financière dont l'installation a lieu en 2022 ;
- ◆ Prise en charge du centre de restauration et d'hébergement ;
- ◆ Obtention d'une subvention européenne pour le projet de dématérialisation du parcours du patient en intervention.



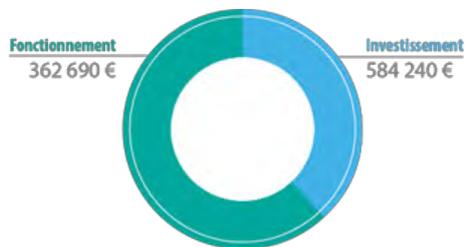
Financement dans le cadre de la réponse de l'Union à la pandémie de COVID-19



- ◆ Obtention d'une subvention de l'État de 2 847 000 € pour la mise en œuvre de plusieurs centres de vaccination dans le département.

Le Groupement de la Commande Publique

Le Groupement de la Commande Publique pilote les procédures de passation des marchés publics. Il conseille les services dans le montage juridique du marché public à mettre en place (type de marché, allotissement, durée, conditions d'exécution, critères de jugement des offres...) et veille à la sécurité juridique des achats de l'établissement.



362 690 € en fonctionnement dont l'aménagement des CIS Arras et Saint-Omer et 584 240 € en investissement dont les aménagements du CIS Saint-Omer (198 545 €), du CIS Arras (159 447 €), d'autres CIS (9 992 €).

- ◆ 60 procédures attribuées ou validées dont 24 par la CAO ;
- ◆ Organisation de 7 CAO et jury de concours pour la désignation des candidats sélectionnés pour participer au concours de maîtrise d'œuvre pour la construction du CIS Frévent.

Faits marquants 2021 :

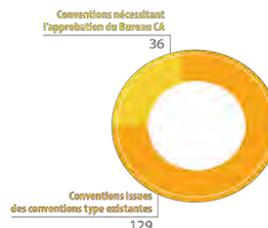
- ◆ Aide à l'installation des centres de vaccination et vaccino-drome ;
- ◆ Renouvellement des élus siégeant en CAO ;
- ◆ Utilisation des centrales d'achats dans le cadre de l'optimisation des dépenses ;
- ◆ Mise en œuvre d'une formation "commande publique" en interne à destination des acheteurs du Groupement Logistique, du Groupement Formation-Sport et du Groupement des Systèmes d'Information et de communication.

Le Groupement des Affaires Juridiques

Le service Contentieux :

- ◆ 67 dossiers de dépôts de plainte ;
- ◆ 38 constitutions de partie civile.

Le service Conseil Juridique et Veille documentaire a visé 165 conventions :



Faits marquants 2021 :

- ◆ Formations dans le cadre du déploiement de la Gestion Electronique des Documents (GED) des conventions ;
- ◆ Lancement du collège des référents ;
- ◆ Lancement du groupe de travail pour la procédure de signalement des actes de violence.
- ◆ Relance du contrat « risques statutaires » ;
- ◆ Diffusion de la charte des données personnelles ;
- ◆ Organisation de sensibilisation à la préservation des traces et indices sur intervention avec les parquets d'Arras et de Béthune à destination des chefs de CIS.

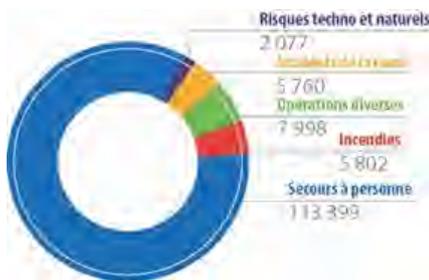
POLE PRÉVENTION, PRÉVISION, OPÉRATIONS

Le site de la direction départementale accueille le Centre Opérationnel Départemental d'Incendie et de Secours (CODIS) qui assure la gestion opérationnelle des interventions et le Centre de Traitement de l'Alerte (CTA) : plateforme unique de réception des appels 18 dans le département. Le pôle est composé de trois groupements de services.

Le Groupement Organisation et Coordination des Secours (GOCS)

La gestion des interventions des sapeurs-pompiers est fondée sur l'articulation CTA-CODIS avec les unités opérationnelles du département.

- ◆ 384 114 appels reçus au CTA/CODIS soit 1 052 appels en moyenne par jour ;
 - ◆ 450 sapeurs-pompiers disponibles le jour et 420 disponibles la nuit.
- Les interventions sont la partie la plus visible des missions des sapeurs-pompiers : 135 036 interventions ont été effectuées en 2021 et 121 426 victimes prises en charge par les sapeurs-pompiers.



Le Groupement Prévision des Risques

La prévision vise à mieux appréhender les risques et apporter un maximum d'informations aux sapeurs-pompiers appelés à intervenir. L'objectif est de faciliter la prise de décision et de permettre l'organisation d'un dispositif opérationnel adapté à chaque situation.

- ◆ SCDECI : 526 (426 avant le RDDECI, 70 après le RDDECI) :
 - ◇ 30 SCDECI en cours, 12 SCDECI validés ;
 - ◇ 114 réunions relatives aux SCDECI ;
 - ◇ 121 arrêtés communaux DECI.
- ◆ 25 914 points d'eau incendie :
 - ◇ 22 616 poteaux et bouches incendie (PI BI), 3 298 points d'eau artificiels ou naturels.
- ◆ Système d'information géographique :
 - ◇ 500 cartes et études thématiques dont 200 pour le

- SDACR et 50 pour le FEN ;
- ◇ 400 intégrations de données et objets géographiques ;
- ◇ contrôle et inventaire complet de 14 000 objets de la base SIG.
- ◆ 119 études de dossiers de prévention industrielle :
 - ◇ 88 PC, 16 AEU, 4 PAC, 11 pour parc éolien

ORSEC	SATER SATER GRAND CALAIS SATER GRAND AEROPORT LE TOUQUET POLLUTION ACCIDENTELLES DES EAUX INTERIEURES ORSEC MARITIME MER DU NORD SOUTIEN GENERAL AUX POPULATIONS RETAP RESAUX ELECTRICITE GESTION SANITAIRE VAGUE DE CHALEUR
PGT	ORSEC BOLLAERT NORTANKING SI GROUP CRODA STYROLUTION VYNOVA TOUR DE FRANCE
PPI	PALCIEM CRODA VYNOVA
POI	PRIMAGAZ GONGARDENNES ATLANTIC

Dossiers structurants :

- ◆ approbation des doctrines ETARE & PSBC ;
- ◆ exercice PSBC au Louvre-Lens ;
- ◆ reprise des exercices industriels (POI) ;
- ◆ opération "Mousquetaires" à l'aéroport de Calais (OTAN) ;
- ◆ lancement des travaux du Canal Seine Nord Europe (CSNE) ;
- ◆ inauguration Port de Calais 2015 ;
- ◆ instruction du dossier ACC (GigaFactory de batteries électriques Lithium-ion, à Douvrin) ;
- ◆ lancement des études pour l'étape #4 du Tour de France 2022 (Dunkerque - Calais) ;
- ◆ lancement du partenariat avec la BPM pour le projet PREVARISC 3 ;
- ◆ Reprise des marchés de Noël dont Arras 2021.

Le Groupement Prévention des Risques

La prévention vise à permettre l'évacuation des personnes en danger (risque de panique), à limiter les risques de déclenchement et de propagation d'incendie et faciliter l'intervention des secours.

- ◆ 5 357 études de dossiers ;
- ◆ 39 607 établissements recevant du public (ERP) ;
- ◆ 3 299 visites de commission ;
- ◆ Taux d'avis défavorables proposés : 10,58% (taux national : 10,79%) ;

- ◆ 18 interventions RCCI (Recherche des Causes et Circonstances des Incendies).

◆ Faits marquants 2021 :

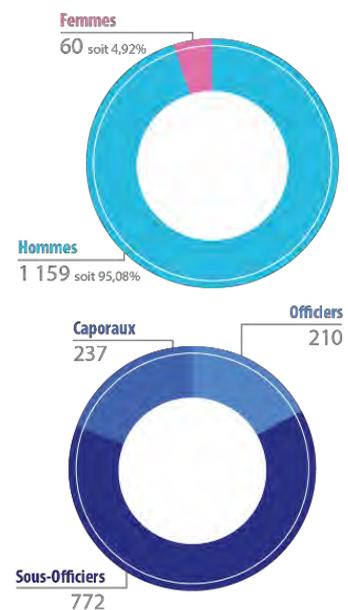
- ◆ Dématérialisation des procédures d'urbanisme – Projet PLAT'AU – démat'ADS ;
- ◆ Montée de version progiciel PREVARISC 3.0 ;
- ◆ Réforme du CCH (Code Construction Habitation).

POLE RESSOURCES EMPLOIS ET COMPÉTENCES

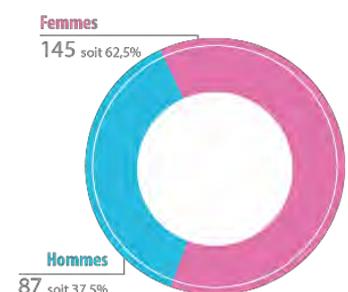
Le pôle se compose de quatre groupements de services : le groupement emplois et gestion des compétences, le groupement ressources humaines (SPP et PATS), le groupement des SPV et le groupement formation/sport.

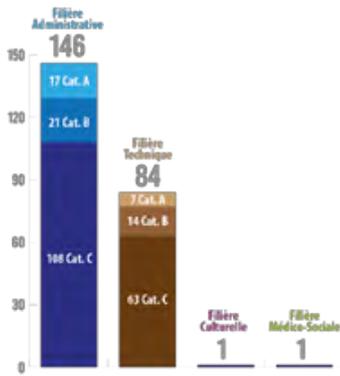
5 046 agents composent le SDIS. Les Sapeurs-Pompiers Professionnels (SPP) et les Personnels Administratifs Techniques et Spécialisés (PATS) sont gérés par le **Groupement des Ressources Humaines**

◆ 1 219 SPP :



◆ 232 PATS :





Le Groupement Formation/Sport

L'École Départementale d'Incendie et de Secours (EDIS) dispense une grande partie de la formation primordiale pour les personnels SPP, SPV et PATS en collaboration avec plusieurs organismes comme le CNFPT, ECASC, ENSOSP...

2 303 stagiaires ont été formés hors FMPA (Formation Maintien et de Perfectionnement des Acquis) dont 1 292 Sapeurs-Pompiers Volontaires. Soit 12 077 journées stagiaires (hors FMPA) au total, réparties comme suit :

- ◆ 1 541 arrêtés liés à la carrière et à la rémunération ;
- ◆ Commissions médicales : 39 dossiers de SPP, 11 dossiers de PATS ;
- ◆ 26 dossiers de retraite ;
- ◆ 52 commissions de recrutement ;
- ◆ 185 mobilités internes réalisées hors plan de mobilité départemental ;
- ◆ 184 dossiers d'arrêt de travail ;
- ◆ 23 CDD, 2 contrats d'apprentissage, 2 stages rémunérés.

On compte également 3 595 Sapeurs-Pompiers Volontaires (SPV) gérés par le **Groupement des Sapeurs-Pompiers Volontaires et de la Citoyenneté**



Faits marquants 2021 :

- ◆ Écriture des RIOFE (Référentiels Internes d'Organisation et d'Évaluation des Formations).

POLE PATRIMOINE-IMMOBILIER ET LOGISTIQUE

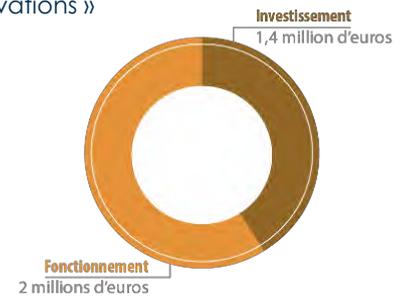
Le pôle est composé de deux groupements de services :

Le Groupement Patrimoine Immobilier

En 2021, le groupement patrimoine immobilier, chargé de la partie bâtimentaire avec, notamment, les constructions neuves ainsi que les travaux d'entretien et les grosses réparations concernant l'ensemble du SDIS du Pas-de-Calais, a lancé les projets suivants :

- ◆ Fin de l'opération "aménagement du sas VSAV de Pernes-en-Artois" ;
- ◆ Fin des opérations sur le CIS d'Auchel : extension du centre de secours, création d'une zone administrative, de vestiaires-sanitaires, refonte du foyer, réfection de couverture ;
- ◆ Aménagement du vestiaire feu et création d'une zone de manœuvres et d'exercices au CIS de Pernes-en-Artois ;
- ◆ Création de vestiaires-sanitaires pour le personnel du CIS d'Avion ;
- ◆ Réfection de couverture et des façades du CIS de Marquise ;
- ◆ Réception des travaux et emménagement dans les nouveaux locaux du CIS de Saint-Omer ;
- ◆ Réception des travaux - CIS d'Arras.
- ◆ 2 750 000 € dédiés aux grosses réhabilitations et/ou extensions ;
- ◆ 280 000 € dédiés à l'amélioration des conditions de travail.

Budget « entretien courant, marchés et contrats d'entretien, réparations et rénovations »

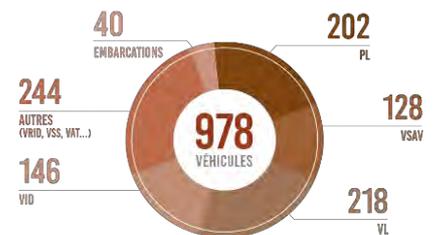


Le Groupement Logistique

Il est constitué d'un service équipement ainsi que d'un service véhicules. Un groupement qui a notamment la charge :

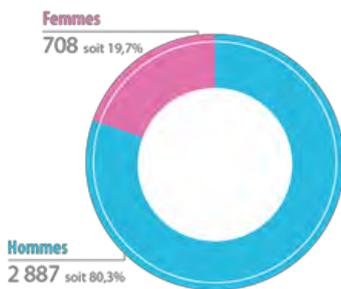
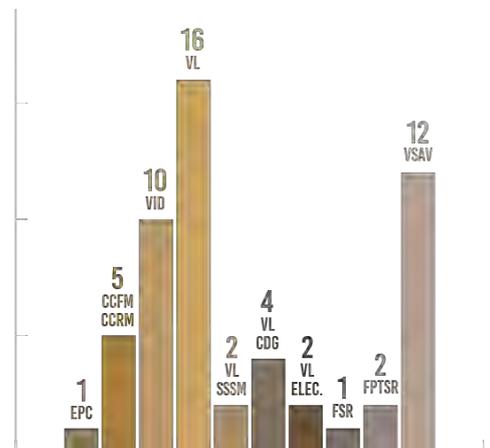
- ◆ de l'habillement des sapeurs-pompiers professionnels (SPP), volontaires (SPV) et des personnels techniques. Au total, ce sont plus de 4 700 personnes qui sont habillées par le SDIS 62 ;

- ◆ des 978 véhicules répartis sur le département :

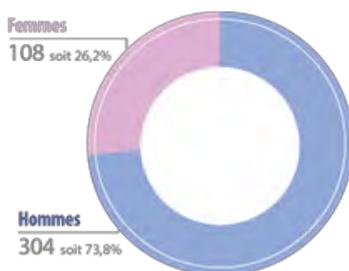


- ◆ la maintenance préventive et curative de tous les engins du SDIS du Pas-de-Calais. En 2021, 3 518 véhicules ont nécessité une réparation, 719 visites techniques (488 VL/VSAV + 231 PL).

- ◆ 2 767 234 € ont été consacrés à l'acquisition ou au renouvellement de véhicules.



- ◆ 412 SPV engagés :



- ◆ 16 SNU et 5 services civiques

Faits marquants 2021 :

- ◆ Parmi les Sapeurs-Pompiers Professionnels, 25 ont été recrutés en 2021 (21 hommes et 4 femmes) dont 19 au titre du plan de recrutement ;
- ◆ Parmi les Personnels Administratifs, Techniques et Spécialisés, 7 ont été recrutés en 2021 ; 1 homme-6 femmes ;
- ◆ On comptabilise 23 départs en retraite et 19 mutations ;
- ◆ On relève également plusieurs participations de SPP et de SPV aux colonnes de renforts nationales.

Faits marquants 2021 :

◆ aménagements pour améliorer les espaces de travail de l'atelier du Groupement Est/Direction et de la plateforme (fabrication de meubles pour les locaux du chef d'atelier et du technicien chargé des vérifications de matériels, d'un bureau et d'un support PC pour l'atelier...);

◆ nombreux aménagements et travaux réalisés sur les véhicules ou pour les unités spécialisées avec notamment l'aménagement et l'agencement de 6 VL, 2 VL SSSM, 1 VL CDG, d'un véhicule "feux de navire", la fabrication de sangles pour VSR, de caisses de transport, de supports de chargeurs de 3 véhicules GRIMP, d'un meuble "lot aquatique", de caissons pour le CYNO;

◆ création et développement du logiciel GEPIC suite à la mise en place des procédures Risque de Fumées d'Incendie mises en place au sein du SDIS62. C'est un outil destiné à la gestion et au suivi des différents EPI au sein d'un CIS;

◆ mise en service de la machine "BRADY" pour réaliser des étiquettes industrielles à destination des matériels des Unités Spécialisées.

POLE SANTÉ, SECOURS MÉDICAL ET QUALITÉ DE VIE AU TRAVAIL

APTITUDE MÉDICALE	
Visites médicales	4 334
Consultations de psychologue et suivi	219
Consultations diététiques	120
Total général	4 673

Le Groupement Santé

Opérations :

En 2021, nous avons recensé 7 378 interventions en VLSSSM.

◆ 1 406 protocoles infirmiers de soins d'urgences (PISU) ont été réalisés;

◆ 137 missions de soutien santé opérationnel ont été assurées, dont 34 sur interventions et 103 lors d'exercices d'unités spécialisées, épreuves sportives, formations...;

◆ Vaccinations : 300 antigrippales, 171 réglementaires (Hep. B+DTCP), 105 leptospirose (pour les spécialistes de l'unité aquatique).

Le Groupement Logistique Pharmacie

◆ Nombre de bouteilles O₂ délivrées : 5 149;

◆ Nombre de commandes VSAV : 1 055;

◆ Nombre de maintenances préventives réalisées : 518;

◆ Nombre de maintenances curatives réalisées en interne : 287;

◆ Nombre de maintenances curatives réalisées par prestataire : 81;

◆ 1 362 demandes d'intervention technique.

Le Groupement Hygiène et Sécurité

Le Groupement Hygiène et Sécurité assiste et conseille l'autorité territoriale en matière de prévention des risques professionnels. Cette politique de prévention des risques est assurée par un réseau composé de conseillers de prévention et de 20 assistants de prévention. En 2021, 29 agents ont été formés (formations hygiène et sécurité).

Dans le cadre de ses missions principales, le Groupement assure l'évaluation des risques professionnels par la mise à jour du Document Unique. Il assure également le suivi des accidents de service : 327 déclarations d'accident transmises via l'Intranet et a mené 3 enquêtes accidents.

Faits marquants 2021 :

◆ vaccination contre la COVID-19 :

◇ le vaccinodrome de Liévin a réalisé 88 386 injections auprès de la population;

◇ les autres centres de vaccination ont réalisé 29 085 injections;

◆ 2 699 injections du personnel sapeurs-pompiers;

◆ 144 injections du personnel administratif technique et spécialisé;

◆ 2 Commissions Risques Fumées d'Incendie (CRFI).

CABINET PRÉSIDENT/DIRECTEUR, ACCUEIL, COMMUNICATION

Le cabinet Président-Directeur, placé sous l'autorité du directeur départemental des SDIS du Pas-de-Calais et du Président du Conseil d'Administration du SDIS du Pas-de-Calais est chargé du traitement des affaires réservées, de la correspondance politique et institutionnelle ainsi que de la relation avec les élus et les autorités.

Le service accueil-courrier assure l'ouverture, l'enregistrement, la répartition du courrier entrant dans les services de la direction et la préparation des courriers et des colis sortant pour le compte de la direction. Il ventile les correspondances émanant des groupements territoriaux et des CIS ou à destination de ceux-ci.

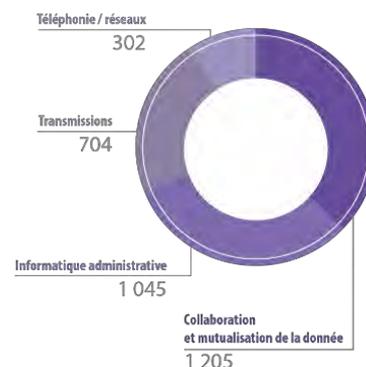
MISSIONS DU SERVICE ACCUEIL COURRIER	
Accueil visiteurs	1 901
Programmation de réunions	330
Plis affranchis	7 263
Plis réceptionnés	5 478
Colis envoyés	136

POLE PERFORMANCE ET SYSTÈMES D'INFORMATION

Ce pôle est composé de deux groupements fonctionnels :

Le Groupement des Systèmes d'Information et de Communication

Nombre de tickets GLPI traités :



◆ Installation informatique et maintenance des 3 centres de vaccination et du vaccinodrome (50 postes installés et mise en place du télétravail). Impact COVID sur le budget GSIC : 27 173,72 €;

◆ Projets données embarquées / partenariat SDIS 59 / acquisition URGSAIP. Obtention de la subvention REACT EU auprès de la région Hauts-de-France à hauteur de 80 % du projet;

◆ MicroSoc cyberdéfense : solution managée de détection et protection des postes de travail et serveurs.

◆ Nouveau site internet du SDIS 62 : création et mise en place;

◆ Infrastructure serveurs pour la virtualisation des postes de travail;

◆ Installation des réseaux téléphoniques et informatiques de la nouvelle caserne de Saint-Omer. Migration de la nouvelle caserne d'Arras.

SDI : suivi des projets des systèmes d'informations SI RH SI Finances;

◆ Revue et mise en place des nouveaux marchés informatiques, réseaux téléphonie;

◆ Projet IP20 ANTARES avec la préfecture et mise en place d'un faisceau avec l'INPT à Neuville ST Vaast;

◆ Déploiement des fibres dans les CIS, mise en place du VPN MERAKI, le SDIS devient son propre opérateur.

Le Groupement de l'Analyse, de la Stratégie et de l'Évaluation de la Performance

- ◆ Infosdis : enquête annuelle, enquête dématérialisation ADS, enquête e-calls, enquête élections ;
- ◆ Pilotage par la performance globale. Animation des groupes et organisation des COPIL sur les thèmes travaillés :

- ◇ impulser la démarche GPEC au sein du SDIS 62 ;
- ◇ sécuriser les achats du SDIS 62 en donnant une vision partagée des procédures administratives, techniques et d'exécution dans la temporalité des marchés publics pour tous les cadres et personnels en charge des acquisitions ;
- ◇ Définir les actions correctives et préventives pour réduire la sinistralité et l'accidentologie des véhicules et matériels ;
- ◇ Donner du sens à une action collective cohérente au travers d'un projet d'établissement du SDIS 62 co-construit avec les différentes parties prenantes.
- ◆ Rédaction des livres du document en lien avec les groupes de travail (analyses des risques, maillage territorial, rationalisation des équipements, effectifs emplois et compétences, analyse coûts gain, pilotage de la rupture capacitaire) ;
- ◆ Projet d'établissement : Travaux des groupes sur la déclinaison des 4 axes en projet et en fiches actions :
 - ◇ axe 1 : Améliorer l'efficacité de notre organisation dans un contexte budgétaire contraint ;
 - ◇ axe 2 : Développer une stratégie d'innovation dans les différents pôles et groupements ;
 - ◇ axe 3 : Renforcer notre positionnement et nos alliances dans les territoires ;
 - ◇ axe 4 : Répondre aux défis environnementaux et améliorer la qualité de vie au travail.
- ◆ Conception de la charte des valeurs :
 - ◇ ce qu'est une charte des valeurs ;
 - ◇ une démarche collective ;
 - ◇ une liste de valeurs à évaluer issue d'une réflexion collective ;
 - ◇ une sollicitation de l'ensemble des collaborateurs par le moyen d'un questionnaire d'évaluation des valeurs ;
 - ◇ un accompagnement par un cabinet expert pour s'assurer d'une démarche objective et rigoureuse ;
 - ◇ une démarche réussie avec une participation massive ;
 - ◇ des résultats de questionnaire qui dépassent la seule question du choix de valeurs collectives et portent également sur la perception de sujets en tension et

sur des pistes d'améliorations.

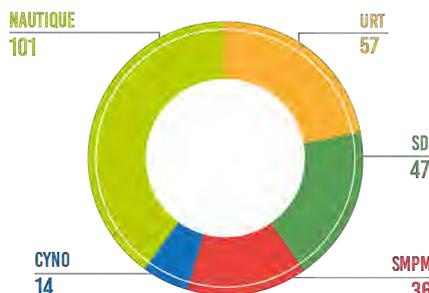
Faits marquants 2021 :

- ◆ 2^{ème} et 3^{ème} vagues de l'épidémie de COVID, avec la mise en place d'un vaccino-drome à Liévin et de centres de vaccination locaux en lien avec les intercommunalités ;
- ◆ fin des travaux du SDACR 2022-2027 et du Projet d'Établissement 2022-2026 ;
- ◆ participation du SDIS à de nombreux renforts (COVID Antilles, renforts urbains dans le VAR...) ;
- ◆ poursuite du plan de recrutement de sapeurs-pompiers professionnels ;
- ◆ livraison du Centre de Secours Principal de Saint-Omer, réception de la 1^{ère} phase du Centre de Secours Principal d'Arras.

LES UNITÉS SPÉCIALISÉES

Les Unités spécialisées du SDIS 62 sont prêtes à intervenir en renfort des secours traditionnels.

Elles ont réalisé 255 interventions en



2021.

L'Unité Risques Technologiques (URT) compte 270 sapeurs-pompiers. 42 journées de Formation de Maintenance et de Perfectionnement des Acquis ont été organisées.

Faits marquants 2021 :

- ◆ participation aux 2 entraînements zonaux NRBCe organisés à Calais et Lille ;
- ◆ mise en place d'une procédure d'évaluation des dangers des produits de décomposition ;
- ◆ mise en place de nouveaux matériels (compteur de particules, détecteurs de produits chimiques...) ;
- ◆ 29 spécialistes formés IBNB dont 22 sont projetables en mer.

L'unité Secours en Milieu Périlleux et Montage (SMPM) compte 62 sapeurs-pompiers, qui suivent 10 entraînements au minimum par an.

Faits marquants 2021 :

- ◆ 4 équipes (1 sur le groupement territorial est, sur le groupement territorial centre et 2 sur le groupement territorial ouest) ;
- ◆ 48 exercices sur divers sites du département (FMFA) (milieu indus-

triel, éoliennes, souterrains, puits, ponts, grues, TEF Technique Évacuation de façade, accès difficiles, bâtiments de grande hauteur...).

L'Unité nautique départementale SAV/SAL comprend 3 branches et compte 205 sapeurs-pompiers. Ainsi en 2021, 43 entraînements SAL et 126 SAV ont été organisés.

L'Unité de Sauvetage d'Appui et de Recherche (USAR), jusqu'alors connue sous le nom d'unité Sauvetage-Déblaiement et Cynotechnique (SDE/Cyno), est composée de 103 sapeurs-pompiers (USAR et USAR/Cyn). En 2021, 2 périodes USAR-Cyno – SSSM d'1 semaine ont été organisées en camps, 35 jeudis d'entraînements pour les Cynos, Contrôles opérationnels (CAO), Préformations, 2 candidats sont partis à la formation CYN3 à l'ECASC, 2 Cynos ont été formés en tant que conseillers techniques Cyn 3 et une formation Chefs de section (complément de formation risque bâtimentaire) a été programmée.

Faits marquants 2021 :

- ◆ participation d'une colonne USAR à l'EXNAT à Leucate(11) ;
- ◆ formation des spécialistes USAR à la protection des oeuvres et des biens culturels ;
- ◆ sortie des 2 documents de référence sur l'unité (GDO/GTO) dont en contributeur, le CDT-Z, membre du groupe de travail National USAR : le SDE prend l'appellation USAR (Unité de sauvetage, d'appui et de recherche) acronyme de USAR / NSARAG (Urban, Search and Rescue) ;
- ◆ participation du CTD-Z en qualité d'évaluateur national USAR aux deux EXNAT organisés par l'ECASC.

L'Unité d'Intervention à Bord des Navires et des Bateaux (IBNB) compte 161 sapeurs-pompiers qui ont suivi 29 journées de FMFA en 2021. A noter que 29 sessions de pratique de l'anglais maritime ont été organisées ainsi que 8 visites de navires.

Faits marquants 2021 :

- ◆ révision des RIOFE IBNB en vue du renouvellement des agréments de formation de la DG ;
- ◆ formation par la société SIOEN de 10 SP au contrôle des combinaisons incendie IBNB ;
- ◆ partenariats et échanges avec le CROSS Gris Nez, la Préfecture Maritime, la base hélico MN 35F du Touquet ainsi que les compagnies transmanche P&O, DFDS et Irish Ferries (nouveau).

Glossaire :

Afin d'éclairer la lecture des éléments financiers de la structure présentée, le glossaire suivant est mis à votre disposition.

Besoin en fonds de roulement (BFR) : Ce ratio représente le montant que la structure doit financer afin de couvrir le besoin résultant des décalages des flux de trésorerie correspondant aux décaissements (dépenses) et aux encaissements (recettes) liés à son activité. Il est obtenu par la différence entre les actifs circulants (stocks, créances clients et autres tiers) et les dettes exigibles (fournisseurs, États, organismes sociaux, dettes court terme). Il mesure les ressources financières que la structure mobilise pour couvrir le besoin financier résultant des décalages des flux de trésorerie.

Durée apparente de la dette : Cet indicateur de solvabilité mesure la capacité de désendettement de la structure. Ce ratio indique le nombre d'années nécessaire au remboursement de l'intégralité des emprunts et des dettes financières, en supposant que la structure y consacre toutes ses ressources disponibles. Ce ratio doit être comparé à la durée moyenne de vie des emprunts. Il est généralement admis qu'un ratio de désendettement de 10 à 12 ans est convenable, et qu'au-delà de 15 ans la situation économique et financière de la structure doit faire l'objet d'un suivi adapté au regard de ses activités.

Épargne brute : Excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Appelée aussi "autofinancement brut", l'épargne brute est affectée à la couverture des dépenses de la section d'investissement (en priorité, le remboursement de la dette, et pour le surplus, les dépenses d'équipement).

Épargne nette : Epargne de gestion après déduction de l'annuité de dette, hors réaménagement de dette refinancé par emprunt, ou épargne brute diminuée des remboursements de la dette. L'épargne nette mesure l'épargne disponible pour l'équipement brut, après financement des remboursements de dette.

Fonds de roulement (FDR) : Ce ratio correspond à l'excédent de capitaux permanents (capitaux propres augmentés des dettes long terme), par rapport aux emplois durables (immobilisations essentiellement), utilisé pour financer une partie des actifs circulants. Cet indicateur représente la valeur de la ressource durable disponible.

Indépendance financière (autonomie financière / poids de la dette) : Indicateur utilisé par l'analyse financière pour déterminer le niveau de dépendance de la structure vis-à-vis des financements extérieurs, notamment les emprunts bancaires. Plus ce ratio est élevé, plus la structure est dépendante des banques.

Résultat d'exploitation : Il représente les gains de la structure à travers l'exploitation habituelle de ses facteurs de production (incluant la totalité des moyens humains et matériels concourant à la réalisation des activités de la structure) avant déduction des éléments financiers et exceptionnels. Un résultat d'exploitation structurellement déficitaire présente un risque de défaillance à court ou moyen terme.

Résultat de l'exercice : Il est égal à la différence, entre d'une part le total des produits et, d'autre part le total des charges de l'année. Lorsque le résultat de l'exercice est positif, on parle d'excédent ou de bénéfice. Lorsqu'il est négatif, on parle de déficit ou de perte.

Trésorerie en jours d'exploitation : Cet indicateur financier mesure la capacité de couverture des charges annuelles décaissables (dépenses payées au cours de l'exercice). Il indique le nombre de jours de trésorerie disponible servant à couvrir les charges décaissables. La couverture de 30 à 45 jours de charges décaissables est un standard. En deçà, la structure présente un risque de règlement des dettes, dans un délai convenable. Un ratio trop élevé témoigne d'un confort de trésorerie.

SDIS 62

FICHE D'IDENTITÉ

<ul style="list-style-type: none"> ◆ Forme juridique : Établissement Public Administratif ◆ Siège social : ZA des chemins croisés 18 rue René Cassin 62052 Saint-Laurent-Blangy ◆ Dotations : 13 674 892 € ◆ Date de clôture : 31/12 ◆ Siret : 286 200 019 ◆ Effectif moyen : 5 046 agents (4 651 Sapeurs-Pompiers dont 1 219 professionnels et 3 595 volontaires, et 232 Personnels Administratifs, Techniques et Spécialisés (PATS)) ◆ Président : Raymond GAQUERE (Conseiller départemental) ◆ Directeur : Contrôleur général Philippe RIGAUD 	<p>Mission / Cœur de métier :</p> <ul style="list-style-type: none"> ◆ Les services d'incendie et de secours sont chargés de la prévention, de la protection et de la lutte contre les incendies. ◆ Ils concourent, avec les autres services et professionnels concernés, à la protection et à la lutte contre les autres accidents, sinistres et catastrophes, à l'évaluation et à la prévention des risques technologiques ou naturels ainsi qu'aux secours d'urgence.
--	---

LIENS AVEC LE DÉPARTEMENT

<p>Niveau de représentation du Département :</p> <p>Représentation au Conseil d'administration : 18 membres sur 25, soit 78%.</p> <p>Représentants du Département dans la structure : 18 titulaires : Raymond GAQUERE, Alain DE CARRION, Pierre GEORGET, Philippe DUQUESNOY, Evelyne NACHEL, Véronique THIEBAUT, Sébastien CHOCHOIS, Sandra MILLE, Jean-Luc DUBAËLE, Alain MÉQUIGNON, Jean-Jacques COTTEL, Benoit ROUSSEL, Karine GAUTHIER, Brigitte PASSEBOSC, Sébastien HENQUENET, Frédéric MELCHIOR, Emmanuelle LAPOUILLE, François VIAL.</p>	<p>Contribution financière du Département :</p> <p>BP 2022 : 77 682 000 € en fonctionnement versés au budget du SDIS</p> <p>CA 2021 : 75 800 000 € en fonctionnement versés au budget du SDIS et 6 124 291 € financés directement en investissement</p> <p>Convention :</p> <p>Conventions de groupement de commandes sur les fluides : gaz et électricité.</p>
--	---

ACTIVITÉS 2021

CHIFFRES CLÉS

<ul style="list-style-type: none"> ◆ 135 036 interventions (+9.5 % par rapport à 2020), dont : <ul style="list-style-type: none"> - Secours à personnes : 113 399 ; - Accidents de la circulation : 5 760 ; - Incendies : 5 802 ; - Opérations diverses : 7 998 ; - Risques technologiques et naturels : 2 077 ; - Nombre total de victimes prises en charge : 121 426. 	<p>Gestion des interventions / CTA-CODIS : 1 052 appels en moyenne par jour.</p> <p>Périmètre départemental :</p> <ul style="list-style-type: none"> ◆ 39 607 sites ERP sur le territoire ; 34 sites SEVESO ; ◆ 890 communes.
---	---

PRINCIPAUX ÉVÈNEMENTS

<ul style="list-style-type: none"> ◆ Activité opérationnelle fortement impactée par la poursuite de la crise sanitaire avec un renforcement des mesures de protection des sapeurs-pompiers et des victimes ; ◆ Activation de plusieurs centres de vaccination dont le vaccinodrome à l'Arena Liévin ; ◆ Participation du SDIS à de nombreux renforts (COVID Antilles, renforts urbains dans le Var...) ; ◆ Activité opérationnelle fortement impactée par la crise migratoire et les tentatives de traversées des migrants vers le Royaume Uni ; ◆ Poursuite du plan de recrutement des sapeurs-pompiers professionnels ; ◆ Fin des travaux de révision du SDACR : Schéma D'Analyse et de Couverture des Risques 2022-2026 : document structurant fixant les grandes orientations opérationnelles de l'établissement pour les années à venir (détermination des risques, des moyens humains et matériels nécessaires...) ; ◆ Livraison du centre de secours principal de St Omer et poursuite des travaux de construction du CIS de Lens ; ◆ Fin des travaux du projet d'établissement destiné à définir les projets envisagés par l'établissement sur la période 2022-2026 en matière d'efficience, d'innovation, de développement durable et de son rôle au sein des territoires ; ◆ Obtention d'une subvention européenne pour le projet de dématérialisation du parcours patient en intervention à hauteur de 80 % (en partenariat avec le SDIS 59).

ENJEUX ET PERSPECTIVES

<ul style="list-style-type: none"> ◆ Poursuite du plan de recrutement de caporaux (sapeurs pompiers professionnels) ; ◆ Mise en œuvre du projet d'établissement ; ◆ Mise en œuvre du SDACR ; ◆ Adaptation au changement climatique et à l'augmentation potentielle des feux d'espaces naturels ; ◆ Déploiement du projet d'amélioration du parcours patient avec la dématérialisation des fiches bilan des victimes et le développement des données embarquées ; ◆ Elaboration d'une charte des valeurs ; ◆ Poursuite de la recherche d'économies durables pour contenir l'accroissement des dépenses au vu du contexte économique inflationniste ; ◆ Poursuite de la politique d'investissement immobilier (réception du centre de secours de Lens, démarrage des travaux pour l'extension du CIS d'Avesnes-le-Comte et démarrage des études pour le CIS Frévent), et en équipements ; ◆ Poursuite des mutualisations d'achats de fournitures et équipements avec le Département et les autres SDIS de la région Hauts de France.

COMPTES EN EUROS

BILAN 2021		COMPTE DE RÉSULTAT 2021
Actif immobilisé : 113 570 479 €	Capitaux propres : 73 607 902 €	Produits d'exploitation : 120 513 441 €
Actif circulant (hors trésorerie) : 12 326 894 €	Total des dettes : 54 499 629 €	dont subventions et participations : 117 632 833 €
Trésorerie : 10 015 496 €	Total bilan : 135 912 870 €	Charges d'exploitation : 122 940 633 €
RATIOS 2021		Résultat d'exploitation : - 2 427 193 €
Indépendance financière (poids de la dette) : 40%		Résultat financier : - 576 377 €
Durée apparente de la dette : 4,5 ans		Résultat exceptionnel : 6 046 960 €
Trésorerie en jours d'exploitation : 32 jours		Résultat de l'exercice : 3 043 391 €
Fonds de roulement : 16 932 275 €		Épargne brute : 10 834 579 €
Besoin en fonds de roulement : 6 916 778 €		Épargne nette : 6 297 004 €
		Total des produits : 127 024 116 €
		Financement du Département (€ et %) : 75 800 000 € soit 59,65%



62 Pas·de·Calais
Mon Département

pasdecalais.fr •    



Pas·de·Calais
Mon Département

**RAPPORT D'ACTIVITÉ
DES ÉTABLISSEMENTS PUBLICS
ET ORGANISMES ASSOCIÉS
(EPOA)**

- TERRITOIRES SOIXANTE-DEUX -



**ANNÉE
2021**





Éditorial du Président du Conseil départemental du Pas-de-Calais

Au service des territoires et de ses habitants, le Département et les Etablissements Publics et Organismes Associés (EPOA) se mobilisent quotidiennement afin de mettre en œuvre un service public de qualité auprès des usagers dans une volonté de proximité et de développement des territoires.

Cela se traduit d'abord par un budget global d'1,79 milliard en 2021 qui conforte la présence des services publics sur l'ensemble du territoire en maintenant les politiques publiques départementales, obligatoires et volontaristes.

Cela se traduit également dans un dialogue permanent avec l'ensemble des partenaires, au niveau départemental et dans les territoires.

La présentation du rapport d'activité des EPOA est l'occasion de valoriser et de saluer les actions qu'ils mènent tout au long de l'année,

En 2021, l'ensemble des Etablissements Publics et Organismes Associés ont encore été particulièrement impactés par la crise sanitaire et ses nombreuses conséquences, chacun dans leur domaine, qu'il s'agisse d'action sanitaire, médico-sociale, de culture, de sport, de tourisme...

Pour autant, par leur professionnalisme et leur engagement, et grâce au soutien actif du Département, ces EPOA ont su s'adapter, pour pallier les difficultés et accompagner au mieux les populations au quotidien, dans une relation de proximité et de solidarité maintenue auprès de nos concitoyens.

Tout au long de cette période difficile, les EPOA et le Département ont démontré combien les liens de collaboration étroits et constants sont une condition essentielle d'une action publique locale efficace et agile, plus que jamais nécessaire dans les périodes d'incertitude.

Ces liens partenariaux étroits seront des points d'appui essentiels pour une pleine implication des EPOA dans la démarche d'élaboration du nouveau projet de mandat en 2022. « Construisons ensemble notre Pas-de-Calais ».

Jean-Claude LEROY

Président du Conseil départemental du Pas-de-Calais



Éditorial du Président de territoires soixante-deux

Après une année 2020 fortement perturbée par le contexte sanitaire, Territoires Soixante-Deux a stabilisé une trajectoire conforme à celle tracée depuis maintenant 6 ans.

Les indicateurs 2021, notamment financiers qui traduisent l'activité de la société sont « au vert ».

Les projets confiés par les collectivités se développent à un bon rythme, ceux que la société a engagés pour son compte, lui permettent de maintenir le volume et l'équilibre financier de son activité.

Ce retour à une forme de « normalité » a permis au Conseil d'Administration, à la direction et à l'ensemble des équipes de mener tout au long de cette année une réflexion positive et de passer, selon les termes des consultants qui nous ont accompagnés, « d'un modèle de redressement à un modèle de développement ».

Plusieurs séminaires, Comités de direction, Comités stratégiques ont permis d'esquisser un chemin vers « un développement conscient ».

Les parties prenantes (élus, direction, salariés,..) ont réfléchi à de nouveaux produits, de nouveaux métiers, de nouveaux modes de faire pour aiguiser l'outil, améliorer ses performances au service de la communauté et mieux prendre en compte les légitimes préoccupations environnementales.

Une Société d'Économie Mixte se doit en effet plus que tout, d'être exemplaire en terme de RSE.

Par ailleurs, l'évolution des contextes économiques et sanitaires qui impactent nécessairement l'entreprise doit conduire à la prudence dans les prévisions.

Le Plan Moyen Terme (PMT de 2022 – 2025) de l'entreprise se finalise, il sera à la hauteur de ce que nous serons en mesure de faire, mais surtout à la mesure de ce que vous serez en mesure de vouloir.



Christophe PILCH

Président de TERRITOIRES SOIXANTE-DEUX

MISSIONS ET GOUVERNANCE :

MODES D'INTERVENTION

Territoires Soixante-Deux agit au moyen de modes d'intervention réglementés au sein desquels elle développe tout ou partie de ses compétences :

♦ **concession d'aménagement** : réaliser une opération d'aménagement dans sa globalité : de l'acquisition des terrains à la commercialisation des parcelles;

♦ **délégation de maîtrise d'ouvrage/ mandat** : assurer tout ou partie des fonctions de la maîtrise d'ouvrage au nom et pour le compte du donneur d'ordre;

♦ **permis d'aménager** : aménager et vendre des parcelles viabilisées;

♦ **assistance à Maîtrise d'Ouvrage (A.M.O.) / conduite d'opération** : conseiller la collectivité dans la réalisation d'études ou d'opérations de travaux d'aménagement ou d'équipements;

♦ **Vente en Etat Futur d'Achèvement (V.E.F.A.)** : construire des immeubles à vocation économique, habitat, médical, etc) pour des investisseurs privés ou des particuliers;

♦ **opération en propre** : intervenir pour son compte et assumer le risque financier d'une opération dans le cadre de constructions à vocation "habitat", "économique" ou l'aménagement de lotissements.

COMPÉTENCES

Territoires Soixante-Deux mobilise ses compétences, de la définition du projet à sa commercialisation. Elle déploie une expertise globale au service de projets concertés et durables :

- ♦ Sécuriser les modes d'interventions ;
- ♦ Acquérir le foncier par voie amiable ou par expropriation ;
- ♦ Choisir les intervenants après appels d'offre ;
- ♦ Gérer les démarches administratives ;
- ♦ Élaborer, contrôler et respecter le

budget, la trésorerie, rechercher des subventions et des financements ;

♦ Coordonner les travaux de construction, de viabilisation ;

♦ Animer les réseaux d'acteurs ;

♦ Commercialiser les emprises constructibles et les logements neufs.

GOUVERNANCE

Elle repose sur 3 organes clés garants d'une réelle transparence et d'un dialogue continu et efficace avec ses clients :

♦ **le Comité de direction**, placé sous l'autorité du directeur général, est l'instance au sein de laquelle se partage la prise de décisions pour assurer et concourir à la réalisation effective de la stratégie arrêtée par le Conseil d'Administration;

♦ **le Comité stratégique**, composé de représentants des principaux actionnaires et d'administrateurs, il est chargé de la validation préalable des engagements de projets, du suivi de la réalisation du plan d'affaires et d'émettre un avis au Conseil d'Administration sur les principales délibérations proposées par le directeur général;

♦ **le Conseil d'Administration**, présidé par Christophe PILCH, est composé de 16 administrateurs représentants des collectivités publiques, de la communauté bancaire et de grandes entreprises. Il définit et valide les axes d'intervention de la société.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président : Christophe PILCH, représentant la Communauté d'Agglomération d'Hénin-Carvin.

Administrateurs publics :

- ♦ Jean-Marie ALEXANDRE, représentant la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin ;
- ♦ Régis DELATRE, représentant l'Assemblée Spéciale ;
- ♦ Laurent DUPORGE, représentant la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin ;
- ♦ Philippe DUQUESNOY représentant le Département du Pas-de-Calais ;

♦ Hakim EL HAZOUZI représentant le Conseil régional des Hauts-de-France ;

♦ Michel HAMY, représentant l'Assemblée Spéciale ;

♦ Charly MEHAIGNERY, représentant la Communauté d'Agglomération d'Hénin-Carvin ;

♦ Bruno TRONI, représentant la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin ;

♦ Alain VAN GHELDER, représentant l'Assemblée Spéciale ;

♦ Cécile YOSBERGUE représentant le Département du Pas-de-Calais ;

♦ Non désigné, représentant la Communauté d'Agglomération de Béthune-Bruay-Artois-Lys-Romane.

Administrateurs privés :

♦ Philippe BAILLY, représentant la Caisse d'Épargne Hauts-de-France ;

♦ Frédéric LEFEBVRE, représentant EDF-SAFIDI ;

♦ Sandrine FERRERO, représentant la Caisse des Dépôts et Consignations ;

♦ Françoise ROSSIGNOL, représentant Pas-de-Calais Habitat.

Représentants du personnel :

♦ Séverine GUERREIRO, assistante de direction ;

♦ Sarah GUILLEMANT, assistante ;

♦ Isabelle HAVET, assistante ;

♦ Valérie PRZYBYL, assistante.

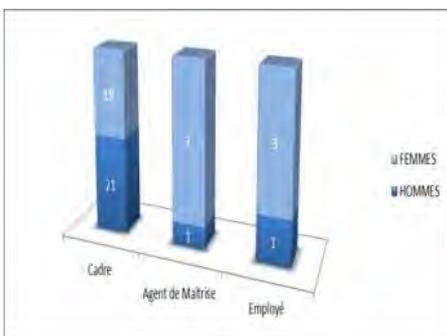


ORGANISATION :

ADAPTER LES EFFECTIFS AUX ENJEUX

Au 31 décembre 2021, Territoires Soixante-Deux emploie 52 salariés. Son effectif est en hausse par rapport à 2020. Les procédures de recrutement engagées fin 2020, afin de palier l'absence de plusieurs collaborateurs ayant quitté la société, ont en partie porté leurs fruits.

Malgré un marché de l'emploi des cadres sous tensions en 2021 et les difficultés de recrutement occasionnées, d'une part par la crise sanitaire et d'autre part par la pénurie de profils « responsable de projets », plusieurs recrutements se concrétiseront en 2022. Ces derniers, majoritairement sur des profils opérationnels, répondront aux enjeux stratégiques dans lesquels la société s'engagera en 2022.



RETOUR A UNE « NORMALITÉ OPÉRATIONNELLE » ET « PRÉPARATION AU CHANGEMENT »

Même si, en continuité de l'année 2020 l'activité générale de la société est restée impactée par le contexte sanitaire, 2021 marquera le retour à un fonctionnement quasi normal de l'activité opérationnelle des équipes.

En ayant maintenu pour l'entreprise un protocole le plus stable possible, les différentes évolutions du contexte COVID auront cette année plus impacté la vie privée des équipiers que leur activité professionnelle. L'amélioration significative des conditions fi-

L'ÉGALITE PROFESSIONNELLE ENTRE LES HOMMES ET LES FEMMES

Territoires Soixante-Deux a compris que l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes était pour elle un véritable enjeu. Garantir à l'ensemble de ses collaborateurs l'égalité des droits et des chances lui permet notamment d'assurer ses besoins en compétence et d'améliorer leur bien-être en favorisant l'égalité de traitement.

L'année 2021 a ainsi été consacrée à la mise en place d'actions en matière de formations et de rattrapage en matière de rémunérations.

28 collaborateurs formés en 2021 361 heures de formation		
	Homme	Femme
Employé		2
Agent de maîtrise		1
Cadre	12	13
Total	12	16

FORMATION

Malgré une situation sanitaire encore tendue en 2021, de nombreuses formations ont pu se dérouler. Cela s'explique notamment par le recours aux formations en distanciel qui ont été majoritaires cette année. Territoires Soixante-Deux reste attachée au développement des compétences de

ses collaborateurs et à leur maintien dans l'emploi.

RÉMUNÉRATION

Les mesures de rééquilibrage par le biais d'augmentations individuelles s'effectuent chaque début d'année au regard notamment des budgets disponibles. A la vue des efforts sur les charges engagées depuis quelques années, les augmentations 2021 ont été limitées au rééquilibrage entre les salariés ou à des évolutions de fonction.

Rapport entre les rémunérations mini et maxi par catégories socioprofessionnelles			
	Homme	Femme	Total
Employé	1	1.14	1.17
Agent de	1	1.28	1.33
Cadre	2.87	2.87	2.87
Total	3.35	3.25	3.35

INDEX EGAPRO

Cet index est calculé à partir de quatre indicateurs : les écarts de rémunération, les écarts de taux d'augmentation, le rattrapage salarial pour les femmes après un congé maternité, la parité entre les femmes et les hommes parmi les dix plus hautes rémunérations. Pour 2021, Territoires Soixante-Deux obtient la note de 79/100.

nancières de réalisation des projets aura en effet globalement largement amélioré nos conditions de travail et notre productivité.

L'activité « promotion construction » continue de monter en puissance en 2021, le cap des 1000 logements aura été franchi, 200 logements auront été vendus, 430 sont en chantier. Le volume des budgets cumulés des 37 projets en cours évalué à 130 M€ est d'ores et déjà réalisé à plus de 40 %.

Pour l'aménagement, le volume d'activité est comparable aux années précédentes. L'équipe assure le pilotage de 58 projets de tailles très variables

(de 6000 m² à 156 hectares), dont 50% en extension urbaine. En 2021, les acquisitions foncières reportées depuis plusieurs années ont pu être réalisées, elles permettront l'engagement des chantiers en 2022. Le volume des budgets cumulés des 58 projets en cours peut être évalué à 500 M€ réalisé à 65 % pour les dépenses et 50 % pour les recettes.

La trajectoire d'achèvement du processus de redressement de la société n'est pas une finalité. Le monde change, les outils qui participent à la façon du monde doivent s'adapter pour continuer de servir.

UNE ANNÉE RICHE QUI TRADUIT UNE ACTIVITÉ OPÉRATIONNELLE IMPORTANTE EN 2021



13 janvier 2021
ZAC de la Turquerie Calais et Marck-en-Calais : arrivée de CARGO BEAMER



10 mai 2021
ZAC Multisites à Saint-Martin-Boulogne : démarrage du secteur Marlborough



21 juin 2021
Les Jardins Elisée à Liévin, un nouveau programme de maisons neuves commercialisé par Territoires Soixante-Deux



30 juin 2021
Libercourt pôle gare, pose de la première pierre de la résidence de la Paix



1 juillet 2021
Calais, parc d'activités de la Turquerie : nouvelle implantation en perspective



2 août 2021
ZAC Cité des Arts à Wingles, un nouveau programme immobilier de 53 logements sociaux



27 septembre 2021
Les Corons d'Aix, de nouveaux terrains à bâtir disponibles à Bully-les-Mines

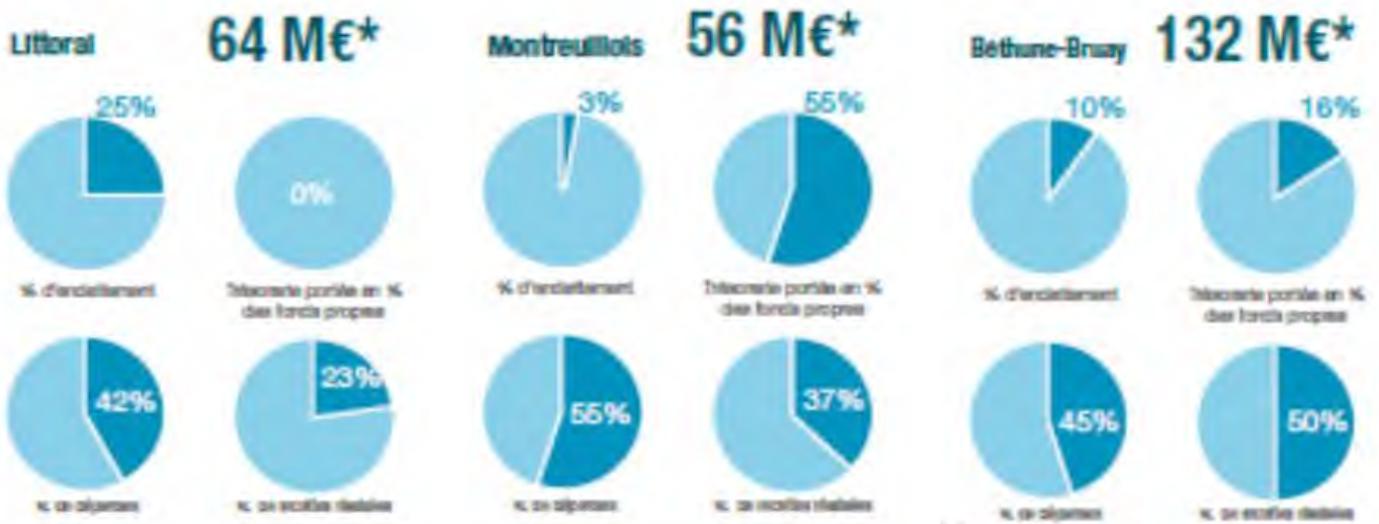


14 décembre 2021
Billy-Berclau, Territoires Soixante-Deux • Maisons et Cités : un partenariat gagnant-gagnant

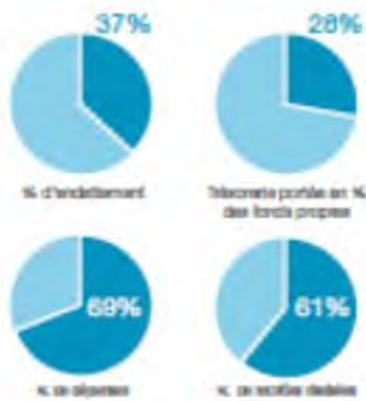


26 janvier 2022
Pose de la première pierre de la plateforme logistique du groupe SEB, ZAC de l'Alouette à Liévin et Bully-les-Mines

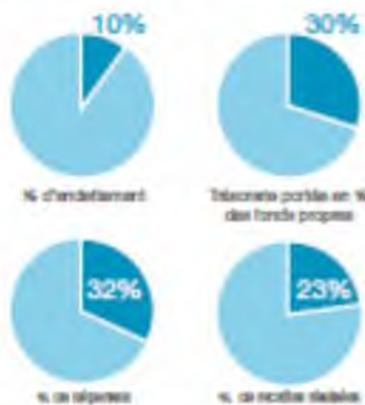
REPÈRES



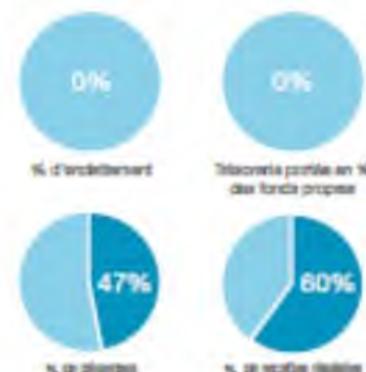
Lens-Liévin 247 M€*



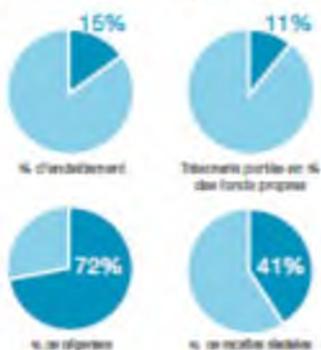
Hénin-Carvin 177 M€*



Arrageois 29 M€*



Nord 32 M€*



*Séjour total des opérations en cours au 1^{er} janvier 2022

FAITS MARQUANTS

Le 09 avril 2021, le Conseil d'Administration a arrêté définitivement les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2020 faisant apparaître une perte de - 758 555,74 euros. Ces derniers ont été soumis à l'approbation des actionnaires, lors de l'Assemblée générale du 11 mai 2021.

Ce premier résultat négatif après quatre années où la société avait enregistré des résultats positifs est à l'image d'une année 2020 fortement impactée par une crise sanitaire qui a pénalisé l'activité de la société et surtout son développement. Néanmoins, la normalisation de l'accès aux financements bancaires, associée à la réalisation des ventes de « macro-lots » de développement économique qui étaient attendues en 2020 ont permis d'accroître l'activité opérationnelle au cours de l'année 2021 et permettre à Territoires Soixante-Deux d'afficher au 31 décembre 2021, un résultat positif de 684 532,57 €.

PASSER D'UN MODÈLE DE REDRESSEMENT À UN MODÈLE DE DÉVELOPPEMENT

Ainsi, au regard du chemin parcouru depuis 2016, d'un redressement aujourd'hui avéré et dans la perspective d'une évolution significative de l'envi-

ronnement économique de son territoire, du fait notamment du projet de création d'une Société Publique Locale (SPL); Territoires Soixante-Deux a décidé, préalablement à la mise en place de son Plan à Moyen Terme (PMT) 2022-2025, de réinterroger son modèle économique et s'est engagée à l'issue du Conseil d'Administration du 19 février 2021, dans la mise en place d'une étude stratégique de développement en lien avec le Cabinet SEMAPHORES et son partenaire BMCI Consult.

Au-delà de l'élaboration de son futur plan d'affaires, cette étude lui permettra de revoir son positionnement stratégique afin qu'elle puisse répondre au mieux, aux besoins et attentes de ses partenaires et donneurs d'ordre présents et à venir.

Une première phase consacrée à la réalisation de son diagnostic financier et à une série d'entretiens avec des acteurs partenaires et « clients » a été présentée en Conseil d'Administration le 01 octobre 2021. Cette dernière a confirmé l'amélioration de la situation financière de la SEM, de son image et l'a confortée dans sa position d'outil au service du territoire et de ses élus.

S'en est ensuite suivie une phase d'évaluation des perspectives de la société à laquelle les équipes de Territoires Soixante-Deux ont été associées. En effet, un séminaire regroupant un échantillon représentatif des différents métiers de Territoires Soixante-Deux a travaillé de concert, pour explorer ses métiers, son positionnement actuel et à venir et ses « futurs » possibles.

De ces différentes prospections découleront des scénarios d'évolution et les conditions qui y seront attachées en termes d'évolutions financière, capitalistique et humaine, pour aboutir à la formalisation de son PMT 2022-2025, au cours du premier semestre 2022.

Les premières conclusions de cette étude ont en parallèle conforté le principe de participation active de la SEM au projet de création d'une grappe d'outils à destination du terri-

toire de ses principaux actionnaires, regroupant la SEM et une Société Publique Locale (SPL), dont l'association donnerait naissance à un Groupement d'Intérêt Économique (GIE).

PROJET DE CRÉATION D'UNE SPL PAR CERTAINES COLLECTIVITÉS, ASSOCIANT TERRITOIRES SOIXANTE-DEUX AU TRAVERS D'UN GIE

C'est au cours de la séance du Conseil d'Administration du 07 décembre 2021, que les administrateurs de la SEM ont été informés de ce projet de création de grappe d'outils (SEM-SPL-GIE).

Pour mémoire, l'idée de créer une SPL sur le bassin minier a notamment émergé suite à la publication en 2018 du rapport Subileau et dans le cadre d'une délégation interministérielle pour le Renouveau du Bassin Minier.

Avec la mise en place des nouveaux exécutifs locaux en 2020, les discussions ont pu reprendre et c'est sur un territoire élargi que certaines collectivités, également actionnaires de Territoires Soixante Deux, ont confirmé son projet de création.

L'année 2021 aura permis de poser les premiers jalons de ce projet et d'envisager la participation de Territoires Soixante-Deux via la constitution d'un Groupement d'Intérêt Économique, en parallèle de la création d'une SPL. En effet, la mutualisation de moyens et services entre la SEM et la SPL, dans le cadre de ce groupement, permettrait d'optimiser entre elles la gestion des flux d'activités tout en optimisant leurs coûts et leur fonctionnement.

Pour ce faire, il y aura lieu d'envisager une évolution de l'organisation de Territoires Soixante-Deux du fait du transfert de ses services « supports » au sein du GIE, ce qui nécessitera courant 2022, une procédure d'information/consultation de ses instances représentatives du personnel.

Ce projet devrait voir le jour à la fin du premier semestre 2022, une fois l'ensemble des étapes relatives à la mise en place des différentes structures réalisées.

QUELQUES ÉVOLUTIONS AU SEIN DE LA GOUVERNANCE

Lors de la séance du 19 février 2021, le Conseil d'Administration a procédé à la désignation des nouveaux représentants au Comité stratégique nouvellement composé. Cette désignation entre dans le cadre de la signature par l'ensemble des membres signataires du pacte d'actionnaires d'un avenant ratifiant la fusion du Comité d'engagement et du Comité stratégique en un seul comité.

Ainsi, Madame Françoise ROSSIGNOL, représentant la société Pas-de-Calais habitat et Monsieur Régis DELATTRE, représentant l'Assemblée spéciale, pour le compte de la ville de Carvin ont été désignés pour siéger au sein de cette instance qui s'est réunie 6 fois en 2021.

Dans la continuité des élections départementales et régionales des 20 et 27 juin 2021, le Conseil d'Administration du 1 octobre 2021 a pris acte de la désignation des trois nouveaux administrateurs représentant ces instances : Monsieur Hakim ELAZOUZI en tant que représentant permanent de la Région Hauts de France ainsi que Madame Cécile YOSBERGUE et Mon-

sieur Philippe DUQUESNOY en tant que représentants permanents du Département du Pas de Calais.

POURSUITE DE LA SORTIE DES PROCÉDURES CONTENTIEUSES

Un état d'avancement de ces dernières est transmis aux administrateurs lors de chaque Conseil d'Administration et chaque avancée significative, fait l'objet d'une note d'information, voire, le cas échéant, d'une délibération. Il faut retenir cette année que :

♦ dans le cadre du contentieux opposant Territoires Soixante-Deux à la ville d'Hénin-Beaumont sur les participations non honorées au titre de la Convention Publique d'Aménagement « Macé Darcy », l'année 2021 a vu l'échange de mémoires des parties, en prévision d'une décision du Tribunal administratif de Lille au cours du 1er semestre 2022 ;

♦ malgré une clôture d'instruction en avril 2021, Territoires Soixante-Deux est encore, à l'heure du texte, en attente d'une date d'audience, dans le cadre de l'action contentieuse menée par la SEM contre l'État suite à erreur commise par le commissaire enquêteur, lors de la procédure d'expropriation des terrains de l'opération

EHPAD de Fouquières-lès-Lens ;

♦ concernant le dossier Opalopolis, bien que des discussions avec la Communauté d'agglomération des Deux Baies en Montreuillois se soient poursuivies au premier semestre 2021, la procédure contentieuse a été engagée auprès du Tribunal administratif de Lille le 19 août 2021. Territoires Soixante-Deux a demandé au juge de prononcer la résiliation du contrat et d'examiner les modalités juridiques et financières de son expiration ;

♦ enfin, lors du Conseil d'Administration du 07 décembre 2021, les administrateurs ont autorisé la société à ester en justice dans le cadre d'un dossier pré contentieux sur l'opération Champ Gretz à Rang-du-Fliers et Verthon. En effet, l'introduction d'un recours contentieux par le GDEAM à l'encontre du permis de construire de la serre tropicale « Tropicalia » a retardé la réalisation de la vente des terrains de l'opération d'aménagement dont Territoires Soixante Deux est concessionnaire. Cela a généré un décalage important des recettes nécessaires à l'équilibre de l'opération et impacté sa trésorerie, lézant ainsi la SEM d'une recette attendue.

TRAVAUX ET CHANTIERS EN COURS :

ANNEZIN – ZAC DES PETITS BOIS : Ce secteur d'environ 12,4 hectares situé au Sud-Ouest de la commune, devrait accueillir à terme 310 logements de typologies différentes et un équipement public. Une première phase de travaux a été mise en œuvre en 2018 avec la réalisation des voiries primaires et la desserte des réseaux divers de 22 lots libres. Une dureté foncière qui a longtemps figée le déroulé de l'opération s'est conclue cette année par un accord amiable avec le propriétaire concerné et a permis l'acquisition d'un foncier de 8 738 m². Ainsi, le dernier tronçon de voirie des-

servant deux macro lots destinés à accueillir des maisons groupées en locatif social et en accession aidée, a pu être réalisé au dernier trimestre 2021. De même, la seconde phase d'aménagement a pu débuter à l'été 2021, avec les investigations au titre du diagnostic d'archéologie préventive. La SEM a également travaillé sur différents projets de construction et 2021 a pu voir le dépôt d'un sixième permis pour 41 logements collectifs en locatif sur une parcelle de 4 127 m². Au total 112 logements en locatif social seront ainsi construits sur les phases d'aménagement 1 et 2. Les

négociations foncières nécessaires à la réalisation des phases suivantes de la ZAC se poursuivront en 2022.



ARRAS – SITE DIDEROT : Les travaux de démolition de l'ancienne maison de retraite par l'EPF et les interventions de diagnostics archéologiques se sont terminés en 2021. Les travaux de voiries pilotés par la SEM desservent aujourd'hui deux parcelles. Sur la première, Territoires Soixante-Deux réalise en VEFA un immeuble d'appartements pour Flandre Opale Habitat. La seconde accueillera quant à elle un programme immobilier de 40 logements collectifs en accession porté par Fiducim. Les études de ce futur quartier se sont poursuivies en 2021 par le dépôt du dossier réglementaire au titre de la loi sur l'eau. Les différents travaux de démolition construction engagés sur le site transforment progressivement la physionomie de cette friche urbaine en futur quartier résidentiel, dont les premiers travaux

d'aménagement sont envisagés en fin d'année 2022.



MÉRICOURT – ÉCOQUARTIER : Depuis maintenant 13 ans, Territoires Soixante-Deux pilote la reconversion de cette ancienne friche minière de 8 hectares qui accueillera à terme 300 logements. En 2021, se sont déroulés les aménagements définitifs du programme de 17 logements du promoteur Pierre et Territoires de France et des 13 terrains à bâtir. D'autres travaux de plantations ont également été menés en 2021. Ils ont ainsi permis

de finaliser les aménagements de plusieurs axes de desserte de la ZAC. Les actions se poursuivent aujourd'hui avec les travaux de desserte des réseaux d'un programme collectif et de finalisation des espaces publics bordant les futurs programmes d'habitat individuel mais aussi collectif qui seront construits par Territoires Soixante-Deux en VEFA pour le compte d'Adoma et Flandre Opale Habitat. En effet, en complément du programme de 9 maisons en promotion immobilière réalisé en VEFA pour des particuliers « Les Contemporaines » livré en mai.



OIGNIES - ZAC DE LA MAILLE VERTE : Ce secteur en devenir offre depuis 2019 une entrée de ville qualitative, ponctuée par des programmes immobiliers neufs qui associent de l'habitat individuel en locatif et en accession aidée mais aussi de l'habitat intermédiaire et collectif locatif. En 2021, le groupe Pierreval a démarré ses deux programmes de 62 logements collectifs. En parallèle, la SEM a poursuivi son rôle de promoteur public engagé à travers la réalisation d'un second programme immobilier de 36 logements intermédiaires pour Clésence, entreprise sociale pour l'habitat. Fin 2021, Territoires Soixante-Deux a décidé de préparer la commercialisation de nouveaux projets en lançant les études de conception d'un programme de 24 logements intermédiaires. Après le dépôt du permis de construire fin 2021, l'année 2022 sera principalement consacrée à la poursuite des études de ce nouveau programme de logements sociaux, sa commercialisation, et la désignation des entreprises qui seront amenées à réaliser les travaux.



RANG-DU-FLIERS-VERTON - ZAC CHAMP GRETZ : Cette opération a poursuivi en 2021 son développement, avec au nord sur un secteur d'habitat,

la cession à Coopertois d'une emprise foncière de 6 055 m² et en parallèle, la commercialisation par la SEM de la dernière phase de lots libres disponibles sur l'opération, dont les travaux de desserte et d'alimentation en réseaux divers se sont échelonnés de novembre à mai 2021. La SEM a également démarré les travaux de construction d'un programme immobilier neuf de 36 logements intermédiaires en locatif social pour le compte de Flandre Opale Habitat. Sur le secteur économique, au sud de l'opération, les travaux se sont poursuivis avec notamment le démarrage en juillet 2021 des voies 16/5 de l'axe principal nord-sud qui desservira le secteur « Parc Technologique » et le projet « Tropicalia ». Fin 2021, 81% des terrains sont commercialisés. Trois compromis de vente, réservant ainsi une surface de 3,6 hectares ont été signés. A l'entrée sud du site, un autre compromis a été signé, en octobre 2021, avec la société Obazyne pour le développement d'un projet d'activités de services aux entreprises sous la thématique du sport, de la santé et du bien-être sur près de 15 392 m².



SAINT-MARTIN-BOULOGNE - ZAC MULTISITES : Les deux premiers secteurs de cette opération accueilleront 285 logements mixtes. La livraison du secteur de la Waroquerie marque la première étape, avec l'inauguration au

printemps 2021 de la nouvelle « allée des Jardins d'Anémone », desservant au total 32 lots libres de constructeurs. Le nouveau quartier sur le secteur de Marlborough accueillera quant à lui un programme de 250 logements mixtes et un futur équipement socio-culturel. L'année 2021 a permis de libérer les terrains de la contrainte pyrotechnique et archéologique avant leur acquisition. En mai 2021 s'est déroulé le lancement commercial d'une première phase de 21 lots libres. Deux programmes collectifs, permettront, à terme, d'accueillir 84 nouveaux logements en VEFA aux particuliers sous forme d'un seul immeuble collectif en R+2. Le permis de construire de 14 logements, accepté en janvier 2021 et purgé au printemps 2021 a permis un lancement de la commercialisation dès l'été. Le second programme destiné à accueillir du logement social a fait l'objet de plusieurs évolutions sur l'année 2021. C'est finalement sur un programme de 69 logements répartis sur 2 immeubles collectifs, qu'un nouveau permis de construire a été déposé fin 2021. L'année 2021 aura également permis d'identifier un potentiel bailleur social pour ces 69 logements.



PERSPECTIVES 2022 :



L'étude décidée dans le cadre des orientations stratégiques 2021 et devant aboutir à la définition d'une nouvelle stratégie de développement s'est poursuivie et conduira courant 2022 à la validation d'un PMT 2022-2025.

Les résultats de cette étude ont notamment démontré que la structure financière de la société était assainie et qu'elle pouvait passer « d'un modèle de redressement à un modèle de développement ».

Pour cela, il lui faudra :

- achever le processus de renégociation des rémunérations sur opérations anciennes ;
- accroître son activité en veillant à maintenir l'effectif notamment celui affecté aux fonctions supports ;
- optimiser les effectifs opérationnels pour répondre au plan de charge identifié et à l'initialisation de nouveaux projets.



L'année 2021 aura permis d'envisager la participation de Territoires Soixante-Deux via la constitution d'un Groupement d'Intérêt Économique, en parallèle de la création d'une SPL.

Pour ce faire, il y aura lieu d'envisager une évolution de l'organisation de Territoires Soixante-Deux du fait du transfert de ses services « support » au sein du GIE.



Ce projet devrait voir le jour à la fin d'un premier semestre 2022, une fois l'ensemble des étapes relatives à la mise en place des différentes structures passées.

GLOSSAIRE :

Afin d'éclairer la lecture des éléments financiers de la structure présentée, le glossaire suivant est mis à votre disposition.

Besoin en fonds de roulement (BFR) : Ce ratio représente le montant que la structure doit financer afin de couvrir le besoin résultant des décalages des flux de trésorerie correspondant aux décaissements (dépenses) et aux encaissements (recettes) liés à son activité. Il est obtenu par la différence entre les actifs circulants (stocks, créances clients et autres tiers) et les dettes exigibles (fournisseurs, État, organismes sociaux, dettes court terme). Il mesure les ressources financières que la structure mobilise pour couvrir le besoin financier résultant des décalages des flux de trésorerie.

Durée apparente de la dette : Cet indicateur de solvabilité mesure la capacité de désendettement de la structure. Ce ratio indique le nombre d'années nécessaire au remboursement de l'intégralité des emprunts et des dettes financières, en supposant que la structure y consacre toutes ses ressources disponibles. Ce ratio doit être comparé à la durée moyenne de vie des emprunts. Il est généralement admis qu'un ratio de désendettement de 10 à 12 ans est convenable, et qu'au-delà de 15 ans la situation économique et financière de la structure doit faire l'objet d'un suivi adapté au regard de ses activités.

Épargne brute : Excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Appelée aussi "autofinancement brut", l'épargne brute est affectée à la couverture des dépenses de la section d'investissement (en priorité, le remboursement de la dette, et pour le surplus, les dépenses d'équipement).

Épargne nette : Épargne de gestion après déduction de l'annuité de dette, hors réaménagement de dette refinancé par emprunt, ou épargne brute diminuée des remboursements de la dette. L'épargne nette mesure l'épargne disponible pour l'équipement brut, après financement des remboursements de dette.

Fonds de roulement (FDR) : Ce ratio correspond à l'excédent de capitaux permanents (capitaux propres augmentés des dettes long terme), par rapport aux emplois durables (immobilisations essentiellement), utilisé pour financer une partie des actifs circulants. Cet indicateur représente la valeur de la ressource durable disponible.

Indépendance financière (autonomie financière / poids de la dette) : Indicateur utilisé par l'analyse financière pour déterminer le niveau de dépendance de la structure vis-à-vis des financements extérieurs, notamment les emprunts bancaires. Plus ce ratio est élevé, plus la structure est dépendante des banques.

Résultat d'exploitation : Il représente les gains de la structure à travers l'exploitation habituelle de ses facteurs de production (incluant la totalité des moyens humains et matériels concourant à la réalisation des activités de la structure) avant déduction des éléments financiers et exceptionnels. Un résultat d'exploitation structurellement déficitaire présente un risque de défaillance à court ou moyen terme.

Résultat de l'exercice : Il est égal à la différence, entre d'une part le total des produits et, d'autre part le total des charges de l'année. Lorsque le résultat de l'exercice est positif, on parle d'excédent ou de bénéficiaire. Lorsqu'il est négatif, on parle de déficit ou de perte.

Trésorerie en jours d'exploitation : Cet indicateur financier mesure la capacité de couverture des charges annuelles décaissables (dépenses payées au cours de l'exercice). Il indique le nombre de jours de trésorerie disponible servant à couvrir les charges décaissables. La couverture de 30 à 45 jours de charges décaissables est un standard. En deçà, la structure présente un risque de règlement des dettes, dans un délai convenable. Un ratio trop élevé témoigne d'un confort de trésorerie.

TERRITOIRES SOIXANTE-DEUX

FICHE D'IDENTITÉ

<ul style="list-style-type: none"> ◆ Forme juridique : Société d'Économie Mixte ◆ Siège social : 2 rue Joseph Marie Jacquard à Liévin ◆ Capital : 33 198 880 € ◆ Date de clôture : 31/12 ◆ Siret : 327 910 634 ◆ Effectif moyen : 51 ETP ◆ Président : Christophe PILCH (représentant de la CAHC) ◆ Directeur général : Michel DENEUX ◆ % Détention : Actionnaires publics (82,02%), actionnaires privés (17,98%) 	Mission / Cœur de métier : <ul style="list-style-type: none"> ◆ Réalisation d'opérations d'aménagement, de construction, réhabilitation d'immeubles. ◆ Réalisation d'étude. ◆ Procéder à la promotion, location, exploitation, gestion immobilière.
---	---

LIENS AVEC LE DÉPARTEMENT

<ul style="list-style-type: none"> ◆ Niveau de représentation du Département : Détention de 15,89% du capital social. ◆ Représentants du Département dans la structure : Au Conseil d'Administration : Philippe DUQUESNOY et Cécile YOSBERGUE En Assemblée générale : Philippe DUQUESNOY 	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Contribution financière du Département : Détention au capital : 5 273 920 € ; Compte courant d'associés : 500 000 €. ◆ Convention : Convention d'apport en compte courant d'associés.
--	--

ACTIVITÉS

CHIFFRES CLÉS

<ul style="list-style-type: none"> ◆ 222 actes de cession signés : soit 13 actes à vocation économique pour un montant de 11,3 M€ ; 114 actes de lots libres pour un montant de 6,7M€ ; 58 actes de VEFA pour un montant de 25,8 M€ ; 8 actes de macro lots pour un montant de 1,9 M€ et 14 actes de patrimoine cédé pour un montant de 2,2 M€. ◆ 95 opérations (dont 82 opérations « vivantes ») soit 500 M€ de budgets cumulés en aménagement et 130 M€ de budgets cumulés en construction. 39 concessions d'aménagement, 12 opérations propres de lotissement, 20 opérations de VEFA à destination de bailleurs et 11 opérations de VEFA à destination de particuliers. 	<ul style="list-style-type: none"> ◆ 5 réunions du Comité stratégique / Comité d'engagement. ◆ 5 réunions du Conseil d'Administration.
--	--

PRINCIPAUX ÉVÈNEMENTS

<ul style="list-style-type: none"> ◆ Réinterroger son modèle économique par la mise en place d'une étude stratégique de développement ◆ Fusion du Comité d'engagement et du Comité stratégique en un seul comité ◆ Poursuite de la sortie des procédures contentieuses (CPA « Macé Darcy », CPA « Fouquières-les-Lens », CPA « Opalopolis », CPA « Champ Gretz ») ◆ Passer d'un modèle de redressement à un modèle de développement, notamment avec la création de la SPL de l'Artois et du GIE VILLEAM au cours du 1er semestre 2022 [dans le prolongement du projet de création de grappe d'outils (SEM-SPL-GIE)]

ENJEUX ET PERSPECTIVES

<ul style="list-style-type: none"> ◆ Formalisation et mise en place du Plan à Moyen Terme (PMT) 2022-2025, au cours du premier semestre 2022 ◆ Un début d'année marqué par une forte inflation : hausse des prix des matières et de l'énergie, augmentation de taux d'intérêt.
--

COMPTES EN EUROS

BILAN 2021		COMPTE DE RÉSULTAT 2021
Actif immobilisé : 5 049 79 €	Capitaux propres : 22 377 617 €	Chiffre d'affaires : 52 323 346 €
Actif circulant (hors trésorerie) : 157 453 819 €	Total des dettes : 135 110 350 €	Valeur ajoutée : 641 249 €
Trésorerie nette : 1 379 049 €	Total bilan : 164 223 925 €	Excédent brut d'exploitation : -3 238 184 €
RATIOS 2021		Résultat d'exploitation : 57 770 €
Indépendance financière (poids de la dette) : 68%		Résultat financier : 232 485 €
Durée apparente de la dette : 125 ans		Résultat exceptionnel : 379 978 €
Rentabilité des capitaux propres : +3.1%		Résultat de l'exercice : 684 532 €
Taux de rentabilité net : +1,3%		Capacité d'autofinancement : 384 202 €
Ratio d'activité : +8,5%		Total des produits : 50 515 964 €
Trésorerie en jours d'exploitation : 10 jours		Financement du Département (€ & %) : 0 euro (hors avance en comptes courants)
Fond de roulement : 92 593 590 €		
Besoin en fonds de roulement : 91 214 540 €		

Date de mise à jour des données : 30/06/2022



62 Pas·de·Calais
Mon Département

pasdecalais.fr •    

DEPARTEMENT DU PAS-DE-CALAIS

Pôle Ressources et Accompagnement
Mission Pilotage et Suivi des Interventions

RAPPORT N°20

CONSEIL DEPARTEMENTAL

REUNION DU 26 SEPTEMBRE 2022

RAPPORT D'ACTIVITÉ DES ETABLISSEMENTS PUBLICS ET ORGANISMES ASSOCIÉS - ANNÉE 2021

Les rapports d'activité des Etablissements Publics et Organismes Associés dépendant du Département (EPOA), présentés annuellement par le Président du Conseil départemental à l'assemblée délibérante sont prescrits par l'article L.3121-21 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT). Ce dernier dispose que chaque année, le Président rend compte au Conseil départemental, par un rapport spécial, de la situation des EPOA, de leur activité et de leur financement.

Les rapports d'activité annexés présentent ainsi les missions et les actions principales mises en œuvre par les Etablissements et Organismes dépendant du Département durant l'année 2021.

Il convient de me donner acte de la présentation des rapports d'activité des Etablissements Publics et Organismes Associés au Département pour l'exercice 2021 et de l'organisation, du débat prévu par l'article L.3121-21 du Code Général des collectivités Territoriales.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

Le Président du Conseil départemental

SIGNE

Jean-Claude LEROY